

Année Universitaire 2016/2017

Master 1 Métiers des Etudes du Conseil et de l'Intervention

Parcours : Systèmes d'information

Alamanda CRESTANI-BERTIN

Sous la direction de M. Pascal GROUIEZ

« Survivre au marché du travail » :

Les Coopératives d'Activité et d'Emploi, une tentative de réponse institutionnelle au problème du chômage en France au début du XXIème siècle.



Remerciements

Je tiens à remercier les personnes qui m'ont permis de réaliser ce mémoire.

Je tiens tout d'abord à remercier **M. Pascal GROUIEZ**, enseignant à l'Université Paris Diderot, mon directeur de mémoire, qui a su me guider dans mon travail.

Je remercie également l'ensemble des entrepreneurs-salariés et permanents d'Alter Bâtir qui ont accepté de me répondre. Je remercie plus particulièrement **M. Régis FAGUÉLIN** pour m'avoir permis de réaliser mon enquête au sein de sa coopérative, ainsi que pour son accueil bienveillant.

Merci également à **Ondine**, qui travaillait elle aussi sur les coopératives d'activité et d'emploi. Avoir une interlocutrice qui comprenait mon objet d'étude a été d'un grand réconfort.

Enfin un grand merci à ma tante **Claude CRESTANI** pour son soutien.

Pour ma mère.

Table des matières

Introduction.....	5
Chocs pétroliers et crise du modèle industriel keynésien.....	5
Des politiques de l'emploi inefficaces.....	5
30 ans de décentralisation : vers un rôle accru des collectivités en matière d'emploi	8
Emergence des Coopératives d'Activité et d'Emploi	9
I – « Aux entrepreneurs associés » : l'idée nouvelle d'une entreprise collective	11
A) Présentation du modèle et genèse de la Coopérative d'Activités et d'Emploi.....	11
Les CAE aujourd'hui.....	11
Cap Services, une idée lyonnaise	13
B) Une croissance relativement rapide du modèle favorisée par un fort soutien des collectivités territoriales.....	16
Croissance du nombre des CAE et difficultés juridiques.....	16
Les collectivités territoriales, soutiens indéniables depuis les origines	17
C) Du vide juridique à la loi Hamon sur l'Economie sociale et solidaire de 2014.....	19
Une bataille de longue haleine pour la reconnaissance juridique de la CAE	19
Le contenu de la loi ESS.....	21
Une loi encore incomplète	22
Conclusion de la première partie	23
II – Sur le terrain : rencontre avec Alter-Bâtir	24
A) Modalités de l'enquête	24
B) Présentation du terrain : petite histoire d'Alter Bâtir et organisation pratique de la CAE	25
Alter Bâtir : dix ans déjà	25
Les spécificités d'Alter Bâtir liées au bâtiment.....	27
Organisation de la coopérative	29
C) De la bouche des entrepreneurs salariés : travailler au sein d'Alter Bâtir.....	30
La CAE, un cadre pour se lancer	30
Une critique de l'entreprise traditionnelle partagée par tous.....	32
Retrouver le sens de son travail et être maître de son temps	33
Le problème de la rémunération.....	34
D) Le travail des permanents : les limites de la dépendance aux subventions	37
Des financements liés en partie à la couleur politique des collectivités.....	37
Des moyens limités entraînant une surcharge de travail pour les permanents	38
Recomposition de l'équipe permanente et volonté d'innovation dans l'accompagnement des entrepreneurs salariés.....	40

Conclusion de la deuxième partie	40
Conclusion	42
Bibliographie.....	44
Pages web.....	44
Articles de presse	44
Sites institutionnels	45
Sites du monde de l'ESS	45
Annexes : entretiens.....	46
Alexandre – 28 mars 2017	46
Camille – 3 avril 2017	60
Clément – 31 mars 2017	73
Corinne – 7 avril 2017.....	87
Edouard – 21 mars 2017	99
Gwenaëlle – 14 mars 2017	114
Louis – 28 mars 2017.....	129
Luc – 4 avril 2017	142
Nicolas – 5 avril 2017.....	155
Pierre – 24 mars 2017	167
Régis – 3 avril 2017.....	183
Sophie – 15 mars 2017	201

Introduction

En 1979, Raymond BARRE, alors premier ministre, scandait : « *Si vous n'avez pas d'emploi, créez-le !* » Probablement sans le savoir, il annonçait alors toute l'orientation des politiques de l'emploi pour les trente années à suivre. Depuis les années 1980 en effet, le chômage n'a eu de cesse de grimper, et les politiques de l'emploi d'aller vers plus de promotion de l'entreprise individuelle. Voyons dans quel contexte.

Chocs pétroliers et crise du modèle industriel keynésien

Depuis la fin de la Seconde Guerre Mondiale, l'économie française se développait, comme la plupart des économies occidentales sur un modèle de production fordiste adossé à la consommation des ménages. Dans les années 1970, on assiste à une crise de ce modèle d'organisation du travail, avec pour conséquence notamment une explosion du chômage et des délocalisations de la part des entreprises en vue de créer de nouveaux marchés. Pour Ingrid VAILENAU-PAUN et Sophie BOUTILLIER, « *la crise économique des années 70-80 se manifeste comme la crise [du modèle fordiste d'organisation du travail] : crise de la grande entreprise, du salariat de masse (...)* »¹. Pour François BOST², la crise débutée dans les années 1970 est aussi et surtout due aux deux chocs pétroliers de 1973 puis 1979, qui mettent un coup très dur aux économies occidentales, à plus forte raison pour la France qui avait basé sa croissance sur « *les énergies bon marché des hydrocarbures* »³, qui représentaient en 1973 les trois quarts de la consommation énergétique française. Si le gouvernement socialiste de François MITTERRAND va dans un premier temps mettre en place des politiques de nationalisation afin d'endiguer le chômage, qui passe de 2,6% en 1973 à 8,9% en 1981⁴, la France va ensuite s'engager dans un tournant libéral, adhérer aux traités de libre échange (GATT et Communauté économique européenne) et ouvrir ses frontières aux investissements directs étrangers : « *Par là même, la France affirmait clairement son ralliement aux principes du libre-échange et de l'économie de marché, en rupture avec l'économie administrée qui prévalait jusqu'alors.* »⁵. Malgré tout, le taux de chômage n'a de cesse de progresser et dépasse en 1985 la barre des 10%. Il ne descendra plus, les périodes de reprise économique impulsées par les différentes mesures libérales des gouvernements successifs ne bénéficiant qu'à « *l'expansion financière* »⁶.

Des politiques de l'emploi inefficaces

Malgré tout, les gouvernements successifs tentent de mettre en place des politiques de l'emploi visant à résorber le chômage. Dans ce domaine comme dans celui des politiques économiques, le tournant

¹ Ingrid VAILENAU-PAUN, Sophie Boutillier, « Économie de la fonctionnalité. Une nouvelle synergie entre le territoire, la firme et le consommateur ? », *Innovations* 2012/1 (n°37), p. 95-125.

² BOST F., *La France : mutations des systèmes productifs*, 2015, Paris, Armand Colin, pp. 100-101

³ BERTSTEIN S., MILZA P., *Histoire de la France au XXème siècle. III : 1958 à nos jours*, 2009, Paris, Editions Perrin, p. 350

⁴ *Ibid.*, pp. 358-360

⁵ BOST F., *op. cit.*, p. 103

⁶ BERSTEIN S., MILZA P., *op. cit.*, p. 362

libéral est de mise : depuis la Seconde Guerre Mondiale jusqu'au premier choc pétrolier, le plein emploi est vu comme une problématique macro-économique, dans le contexte d'une « *croissance économique rapide et d'un chômage limité* »⁷. Jusqu'à la fin des années 1970, la crise est vue comme un phénomène conjoncturel et le gouvernement de Jacques CHIRAC va tenter de mettre en place des politiques de protection des salariés en limitant les possibilités de licenciement économique (loi du 3 janvier 1975) et en aidant les entreprises en difficulté. Face à l'inefficacité de ces politiques et dans le cadre du tournant libéral emprunté par la France au début des années 1980, les politiques de l'emploi suivent, et si sous la présidence de François MITTERRAND, le gouvernement tente dans un premier temps de créer de l'emploi public et d'engager des mesures incitatives à l'embauche (en parallèle de nouvelles avancées sociales : 39 heures hebdomadaires et 5^{ème} semaine de congés payés) en abaissant par exemple l'âge de départ à la retraite pour favoriser l'emploi des jeunes, 1983 marque un tournant de rigueur. A partir de là, les politiques de l'emploi iront toujours plus vers la limitation des indemnités de chômage et des restrictions toujours plus fortes pour y accéder par exemple, mais surtout, on commence à faire la promotion de l'activité individuelle. En 1985 est ainsi développée l'Aide aux Chômeurs Créateurs d'Entreprise (ACCRE) qui avait été mise en place sous le gouvernement de Raymond BARRE. A partir de 1986, on observe également un glissement idéologique : les gouvernements commencent à lier chômage et coût du travail. Si jusqu'en 1992 persistent toutefois des politiques à destination des jeunes et des chômeurs longue durée, le gouvernement CHIRAC supprime la nécessité d'une autorisation administrative pour les licenciements économiques (lois du 3 juillet et du 30 décembre 1986) et assouplit les lois sur la durée du travail et le recours au travail temporaire. En 1992, l'échec des politiques de l'emploi à endiguer le chômage est tel qu'on crée le RMI, Revenu Minimum d'Insertion, pour « *atténuer les processus de précarisation, déclencher une dynamique d'insertion professionnelle* »⁸. Tous les régimes d'indemnisation du chômage sont en parallèle durcis et intègrent désormais l'idée selon laquelle les indemnités sont désincitatives à la recherche d'un emploi.

Peu à peu, les politiques de l'emploi intègrent donc un discours à la fois culpabilisant et marginalisant pour les chômeurs. 20 ans après le premier choc pétrolier, le chômage est ainsi présenté comme une faute personnelle et non plus comme un accident de la vie en lien avec une crise ou un problème structurel. Le chômeur est par ailleurs soupçonné de se complaire dans sa situation, puisque les indemnités le *désincitent* à chercher du travail.

Les années 1990 seront le théâtre de politiques successives visant à réduire le coût du travail en 1993, 1995, 1996, et 1997⁹. A la fin des années 1990, les exonérations de charges favorisant les employeurs sont désormais plus importantes en termes de coûts que toute autre politique de l'emploi, et ce malgré la loi Aubry de juin 1998 instituant les 35 heures hebdomadaires (cette loi permettra la sauvegarde et/ou la création de 350 000 emplois entre 1997 et 2002).

En parallèle de ce durcissement et de cette dérèglementation progressive du travail, les discours incitatifs à l'auto entreprise se font de plus en plus prégnants. En 1995, la loi MADELIN aménage des conditions favorables pour toute personne souhaitant s'orienter vers l'auto entreprise, et en 2008, la loi de modernisation de l'économie du 4 août entérine ce mouvement avec le statut d'auto entrepreneur, dont la Fédération des auto entrepreneurs résume les conditions en dix points sur son site internet :

« **Innovant** : Formalité de création allégée sur Internet (lautoentrepreneur.fr)

⁷ DARES, *Les politiques de l'emploi et du marché du travail*, 2003, Paris, La Découverte, p. 34

⁸ *Ibid.*, p. 44

⁹ Pour plus de détails, voir : DARES, *op. cit.*, pp. 44-48

Sans risque : Régime social simplifié : pas de chiffre d'affaires = pas de cotisations sociales

Exonération de CFE (cotisation foncière des entreprises) la première année, comme pour tous les créateurs d'entreprise

Simplicité : un impôt sur le revenu qui peut être payé, sur option, chaque trimestre, en même temps que les cotisations sociales = le versement libératoire

Facilité : Non-assujettissement à la TVA

Obligation d'immatriculation au Registre du Commerce (pour les commerçants) et au registre des Métiers (pour les artisans). Les professions libérales ne sont pas concernées.

Flexibilité : ouvert pour toutes les activités indépendantes, sauf activités réglementées ou activités agricoles

Accessibilité : ouvert aux étudiants, salariés, fonctionnaires (sous conditions)

Plafonds de chiffre d'affaires : 82 800 euros pour les entreprises d'achat-revente de marchandises, d'objets, d'aliments à emporter ou à consommer sur place, ou de fourniture de logement (contre 82200 en 2016), 33 100 euros pour les autres entreprises de services (contre 32900 en 2016)

Cumulable : toutes les activités sont cumulables, dès lors qu'une activité principale est déclarée. »¹⁰

Malgré ce tableau idyllique présenté par la Fédération, pour Stéphane VEYER, le statut d'auto-entrepreneur correspond plutôt à un droit à l'auto-exploitation avec privation de droits sociaux¹¹ (les auto-entrepreneurs tendant à renoncer aux systèmes de protection sociale pour pouvoir bénéficier d'un salaire suffisant).

Cette dynamique autour de l'emploi, en lien avec la crise du modèle keynésien, peut entrer dans le cadre de ce que Karl POLANYI appelait dans *La Grande Transformation* (1944) un phénomène de désencastrement. Le tournant libéral du début des années 1980, en faisant triompher l'idée selon laquelle le chômage est une problématique individuelle, le déconnecte des autres éléments de la vie sociale et de la société. Il n'est plus mis en lien avec l'état de l'économie macro-économique, et toute la culpabilité est reportée sur l'individu. Cet isolement des chômeurs crée une pression sur le monde du travail parce que non seulement il autonomise la problématique de l'emploi mais il provoque aussi un délitement du corps social (puisque les chômeurs sont à la fois des « profiteurs » et en concurrence les uns avec les autres) qui enlève tout pouvoir de négociation des travailleurs face aux entreprises (il est en effet question de se protéger du chômage). Les politiques de l'emploi, en sortant le travail de la dynamique macroéconomique, ont finalement reporté la responsabilité du chômage sur les individus, aggravant encore le phénomène de désencastrement puisque le travail et le rapport au travail ne sont plus conséquences ou parties prenantes d'une relation sociale, mais bien d'un parcours individuel. Le travail comme activité et l'emploi comme statut deviennent conséquence d'une compétence ou d'une incompétence purement personnelles. Il n'y a plus de dynamique sociale liée au travail et à l'emploi.

¹⁰ <https://www.federation-auto-entrepreneur.fr/regime-autoentrepreneur-en-10-points-cles>

¹¹ BUREAU M-C., CORSANI A., « Les coopératives d'activité et d'emploi : pratiques d'innovation institutionnelle », *Revue Française de Socio-Économie* 2015/1 (n° 15), p. 213-231

30 ans de décentralisation : vers un rôle accru des collectivités en matière d'emploi

Dans son explication des phénomènes de désencastrement, Karl POLANYI mettait cependant en avant que la société est traversée par des forces contraires qui s'opposent au désencastrement. Les conséquences de la volonté étatique française de décentralisation des compétences semblent s'inscrire dans ce type de dynamiques.

Depuis les années 1980, de nombreuses réformes se sont succédées afin de transférer des compétences de l'Etat vers les collectivités territoriales. En mars et juillet 1982, les lois dites DEFERRE créent les régions et notamment la clause de compétence générale qui permet aux collectivités d'intervenir dans des domaines divers tels que la culture, le social, le logement, l'enseignement supérieur et la recherche etc. Les régions ont toutefois des missions particulières, à savoir la gestion des lycées, de la formation professionnelle, mais surtout du développement économique et des transports. En 1985, une seconde loi fixe les modalités électorales au niveau des collectivités territoriales, et en 2003, ce qu'on appellera l'Acte II de la décentralisation dispose l'autonomie financière des collectivités et leur accorde de nouvelles compétences : gestion des personnels non enseignants, formation professionnelle, organisation des transports ferroviaires régionaux¹²...

Ces compétences nouvelles accordées aux collectivités leur permettent de prendre en charge, en partie, les politiques de lutte contre le chômage. Dans un rapport d'information sur les collectivités territoriales et l'emploi de juillet 2012¹³, la sénatrice Patricia SCHILLINGER note un désengagement progressif de l'Etat dans la lutte contre le chômage, avec notamment en 2012 un budget réduit de 9% quant à « *l'effort global de la nation en faveur de l'emploi et de la lutte contre le chômage* ». Ces réductions budgétaires font peser selon elle les dépenses sur les collectivités territoriales. Toujours selon ce rapport, la fusion de l'ANPE et des ASSEDIC pour former le Pôle Emploi a posé de gros problèmes et notamment une surcharge de travail pour leurs employés. Face aux nombreux dysfonctionnements constatés dans la lutte étatique contre le chômage, les élus locaux lancent donc des dispositifs complémentaires. Mme SCHILLINGER constate ainsi une mobilisation importante des collectivités territoriales dans la lutte contre le chômage, mais aussi de partenaires sociaux, de chambres consulaires et/ou d'associations. Selon l'alliance Villes Emploi, « *l'association nationale des collectivités territoriales pour la formation, l'insertion et l'emploi, et le réseau national des Maisons de l'Emploi et des plans locaux pour l'insertion* » sont autant de dispositifs qui font de l'emploi une compétence *de fait* des collectivités territoriales depuis les années 1980.

Le rapport du Sénat considère cette implication des collectivités justifiée, pour plusieurs raisons :

- Une bonne connaissance du territoire permet la mise en place d'une politique adaptée : « *une connaissance fine des spécificités de chaque bassin d'emploi est la condition nécessaire à l'élaboration d'actions adaptées à ces derniers* »¹⁴ ;
- De nombreux acteurs sont pour une « *territorialisation accrue des politiques de l'emploi* »¹⁵, pour une organisation qui se ferait à un niveau plus méso (à mi-chemin entre le macro et le

¹² http://www.lemonde.fr/economie/article/2010/03/08/decentralisation-30-ans-de-reformes_1315831_3234.html

¹³ Sénat, *Rapport d'information fait au nom de la délégation aux collectivités territoriales et à la décentralisation sur les collectivités territoriales et l'emploi*, présenté par Patricia SCHILLINGER Session extraordinaire du Sénat du 3 juillet 2012

¹⁴ *Ibid.*, p. 15

¹⁵ *Ibid.*

micro) économique. Certains théoriciens comme C. DU TERTRE proposent même de faire du niveau méso la base de la réflexion du développement économique¹⁶.

- Les entreprises qui s'implantent peuvent aussi se tourner vers les élus locaux, permettant à ces derniers d'intégrer les besoins des nouvelles entreprises dans le développement économique local en « *[anticipant] les besoins au niveau du bassin d'emploi* »¹⁷.

Le rapport de Mme SCHILLINGER constate ainsi un glissement au niveau de la vision des politiques de l'emploi : « *Il est désormais acquis qu'elle [la lutte contre le chômage] ne peut se résumer à des opérations de placement des chômeurs et qu'elle doit être conçue de manière intégrée. Comme le résume M. Jean Le Garrec, président de l'Alliance Villes Emploi, elle fait aujourd'hui l'objet d'une véritable « ingénierie de projet ».* »¹⁸

Emergence des Coopératives d'Activité et d'Emploi

Cette dynamique de transfert de compétences vers les collectivités territoriales a rendu possible l'émergence des Coopératives d'Activité et d'Emploi (CAE). C'est en effet dans ce contexte d'autonomisation de l'individu quant à son parcours professionnel, de crise du modèle keynésien et de prise en main de la question de l'emploi par les collectivités territoriales que les Coopératives d'Activité et d'Emploi ont vu le jour.

Conçues en réponse à une crise de l'emploi et à un désir d'émancipation du travail et par le travail, les CAE « *[identifient] les points de résistance à l'atomisation du rapport au travail à travers la re création de collectif* »¹⁹ et interrogent également la place du travail dans la vie, et l'équilibre entre individuel et collectif.

La forme des CAE, que nous expliquerons plus loin, nous renvoie une fois encore vers la pensée de Karl POLANYI, notamment par la manière dont elles ont émergé.

La dynamique de décentralisation des compétences apparaît comme une part non négligeable d'un mouvement de réencastrement. Les forces contraires présentées par POLANYI et visant à réencastrement le travail peuvent ici être incarnées par l'Etat, qui dans le nouveau contexte de la mondialisation financière tente de s'adapter, et se libère d'un certain nombre de compétences au profit du niveau méso économique pour se positionner plus favorablement dans l'économie mondialisée. De fait, le niveau méso économique se retrouve en capacité de s'emparer des problématiques de l'emploi, ce qui permet de les relier à des réalités plus facilement palpables, des réalités territoriales localisées et donc de les réintégrer dans une relation sociale. Ce phénomène apparaît comme un réencastrement car on tente alors de sortir l'emploi du circuit économique mondialisé. Il est important de souligner que ce n'est pas l'Etat qui a attribué des compétences aux collectivités en matière d'emploi, mais bien que ce sont elles qui ont utilisé leur capacité d'expérimentation et la liberté accordée par la clause de compétences générales pour prendre en main la question de l'emploi.

¹⁶ Pour plus de détails, voir : GAGLIO, LAURIOL, DU TERTRE, *L'économie de la fonctionnalité : une voie nouvelle vers un développement durable ?* 2011, Toulouse, Editions Octarès

¹⁷ Sénat, *op. cit.*, p. 18

¹⁸ *Ibid.*, p. 19

¹⁹ BODET C., DE GRENIER N., *Coopératives d'activité et d'emploi : des éléments de réponse de l'économie sociale au délitement du rapport salarial fordien*, Xièmes rencontres du RIUESS, 15, 16 et 17 juin 2011

Sur le plan micro économique, les Coopératives d'Activité et d'Emploi, parce qu'elles font reposer la réussite et la sécurité de chacun sur le collectif, viennent s'opposer à la dynamique étatique d'individualisation des parcours professionnels. C'est du moins ce que nous allons tenter de prouver ici : en quoi les CAE apparaissent-elles comme une tentative de réponse institutionnelle locale au problème du chômage, et dans quelle mesure peut-on les identifier à un phénomène de réencastrement ?

Pour répondre à cette interrogation, nous reviendrons dans un premier temps sur les conditions d'émergence de cette forme de société coopérative et sur son histoire, puis nous découvrirons l'une d'entre elles de l'intérieur afin de saisir la réalité du travail quotidien au sein d'une CAE. Pour ce faire, nous rencontrerons les entrepreneurs et les permanents de la coopérative Alter-Bâtir, située dans le XIXème arrondissement de Paris.

I – « Aux entrepreneurs associés » : l'idée nouvelle d'une entreprise collective

Dans cette première partie, nous allons découvrir le concept de la CAE et son histoire, ainsi que ses pérégrinations juridiques. Nous verrons notamment comment les collectivités territoriales ont permis l'émergence du modèle, à travers un soutien à la fois financier et politique.

A) Présentation du modèle et genèse de la Coopérative d'Activités et d'Emploi

Les CAE aujourd'hui

Les CAE prennent des formes variables en fonction du territoire, de leur degré de spécialisation mais aussi du projet qui les sous-tend²⁰. En France, deux réseaux de coopératives d'activité existent, qui défendent deux visions différentes du concept :

- Copéa, qui vise au développement d'entreprises viables sur le long terme, et dont l'orientation est largement éloignée du concept de CAE que nous étudions ici²¹ ;
- Coopérer pour entreprendre, dotée d'une mission de service public autour d'un accompagnement apporté à tout porteur de projet sans questionnement sur sa rentabilité.

Dans leur article de 2015, Marie-Christine BUREAU et Antonella CORSANI citent Béatrice PONCIN afin d'expliquer la teneur théorique de la Coopérative d'activités et d'emploi :

« Le concept est double et son appellation porte cette gémellité : il s'inscrit à la fois dans un objectif d'insertion par l'économie (...) et dans un objectif de développement collectif et solidaire d'activités – le nom de coopérative d'emploi signifie la mise en commun durable d'emplois ».

Il est donc question de rassembler des individus dans une structure sécurisante et solidaire pour favoriser le développement d'emplois.

Le fonctionnement d'une CAE est le suivant : organisée sous la forme juridique d'une Société Coopérative Ouvrière de Production (SCOP), la CAE encadre des porteurs de projet sur les plans comptable et juridique, en contrepartie d'un pourcentage (10%) de leur chiffre d'affaires. Ces porteurs de projet prennent le nom d'entrepreneurs-salariés. Mais qu'est-ce qu'une SCOP à proprement parler, et en quoi consiste le statut d'entrepreneur salarié ?

Le réseau LesScop définit la SCOP en ces termes : « *Juridiquement, une SCOP est une société coopérative de forme SA, SARL ou SAS dont les salariés sont les associés majoritaires* »²². Les salariés

²⁰ BUREAU M-C., CORSANI A., « Les coopératives d'activité et d'emploi : pratiques d'innovation institutionnelle », *Revue Française de Socio-Économie* 2015/1 (n° 15), p. 213-231

²¹ Nous faisons d'ailleurs le choix de ne nous pencher que sur le réseau Coopérer pour entreprendre, car Copéa se positionne très différemment sur le projet CAE. Ainsi, là où Coopérer pour entreprendre parle de Coopérative d'Activité et d'Emploi, Copéa parle de Coopérative d'Activité et d'Entrepreneurs. Cette différence sémantique traduit à notre sens une différence de démarche, qui sort Copéa et les membres de son réseau de notre questionnement. Il serait toutefois intéressant de pouvoir étudier plus en détail comment se fait cette divergence et ce qu'elle implique.

²² <http://www.les-scop.coop/sites/fr/les-scop/qu-est-ce-qu-une-scop.html>

sont donc les associés majoritaires des SCOP : ils détiennent 51% du capital social (au moins) et 65% des droits de vote. Tous les salariés d'une SCOP ne sont pas associés mais tous peuvent le devenir, et le dirigeant est élu par les salariés. Les SCOP se distinguent en outre par un partage équitable du profit :

- Une part pour les salariés (participation d'intéressement) ;
- Une part pour les salariés associés (dividendes) ;
- Une part pour les réserves de l'entreprise.

Les réserves sont considérées comme « *impartageables et définitives (40 à 45% du résultat)* » et « *les co-entrepreneurs sont rémunérés de leur travail et de leur apport en capital mais à leur départ celui-ci est remboursé sans plus-value* »²³. Légalement, la SCOP ne peut pas regrouper de professions libérales, et elle se situe à mi-chemin entre la société et l'association puisqu'elle n'a pas un but lucratif.

C'est dans ce cadre qu'exercent les entrepreneurs salariés. Le statut d'entrepreneur salarié a longtemps reposé sur un vide juridique, comblé en 2014 par la loi Hamon sur l'Economie sociale et solidaire, sur laquelle nous reviendrons plus loin. L'idée d'E. BOST, créatrice du concept de CAE, est la suivante : salarier des porteurs de projet dans une structure qui les sécurise en leur permettant de mutualiser les charges sociales et patronales. La CAE prend en charge tous les aspects comptable, juridique et administratif en échange d'un pourcentage du chiffre d'affaires de l'entrepreneur, ce dernier se consacrant au cœur de son métier et au développement de son activité. Le porteur de projet a ainsi toute latitude pour développer son activité sans se mettre en péril : si l'activité ne « décolle » pas, la CAE peut le licencier et les cotisations prélevées sur son chiffre d'affaire lui assurent des droits au chômage. La CAE permet ainsi aux entrepreneurs salariés d'être leurs propres patrons, tout en bénéficiant d'une structure qui les met à l'abri des risques inhérents à la création d'une entreprise ou du statut d'auto entrepreneur.

Dans ce système, la subordination supposée par le contrat de travail se fait d'une part au collectif, mais aussi au donneur d'ordre, c'est-à-dire au client. La subordination au collectif reste assez souple : elle n'implique que l'adhésion au fonctionnement de la coopérative (et donc l'acceptation par l'entrepreneur salarié d'un prélèvement supplémentaire sur son chiffre d'affaire) et l'entrepreneur salarié est libre de quitter la coopérative à tout moment s'il le souhaite, ou au contraire d'en devenir associé. La subordination au client quant à elle s'inscrit dans la relation marchande et soulève des écueils particuliers que nous aborderons dans la deuxième partie, dans le cadre de notre enquête de terrain auprès d'Alter-Bâtir, coopérative d'activités et d'emplois spécialisée dans le bâtiment.

C. BODET et N. DE GRENIER analysent cette subordination au collectif - et de manière plus générale le rapport salarial dans les CAE - au travers des composantes du rapport salarial identifiées par Robert BOYER²⁴. Elles remarquent plusieurs choses :

- Dans une CAE, la subordination au collectif ne suppose pas, contrairement à un contrat de travail classique, que le collectif soit en charge de la mise au travail : « *chacun est le pilote de sa propre activité, tant dans sa conception, dans la définition de sa stratégie que dans sa mise en œuvre* » ;
- La formation du salaire dépend du chiffre d'affaires et donc de l'activité des entrepreneurs. Paradoxalement, la plupart des coopérateurs choisissent le statut salarié qui est pourtant plus cher (car il implique de payer à la fois les cotisations patronales et les cotisations salariales) : pour C. BODET et N. DE GRENIER, c'est parce que le statut salarié contrebalance

²³ *Loc. cit.*

²⁴ Catherine Bodet, Noémie de Grenier, « La mutuelle de travail interroge le modèle salarial », *L'Expansion Management Review* 2012/3 (N° 146), p. 102-109.

l'individualisation de la formation du salaire par une logique assurantielle (celui-ci permettant l'accès à de plus larges régimes de protection sociale : retraite, chômage, sécurité sociale etc.)

Dans les faits, la forme même des CAE n'est pas restée stable depuis leur création. Au contraire, il semblerait que l'aspect coopératif ait favorisé le développement d'une réflexion plus générale sur l'organisation du travail et sur ses finalités. Ainsi, M-C. BUREAU et A. CORSANI constatent une évolution temporelle dans les ambitions portées par les CAE. Si à l'origine les CAE visaient avant tout à sécuriser le parcours des porteurs de projet, dans un deuxième temps elles ont cherché à devenir des entreprises à proprement parler, en alternative aux entreprises traditionnelles individuelles « *via un projet d'entrepreneuriat collectif* »²⁵. Plus récemment, la démarche de Coopaname, principale CAE d'Ile de France, orientée vers la recherche-action, vise à la définition des CAE comme mutuelles de travail, face au constat que la plupart des entrepreneurs salariés quittent la coopérative une fois leur activité lancée. Ce constat pose en effet la question de la pérennité de l'organisation ; Coopaname a ainsi mené une recherche en 2008, soutenue par la Délégation Interministérielle à l'Innovation, à l'Expérimentation sociale et à l'Economie sociale, qui interrogeait la notion de mutuelle de travail en ces termes :

« Que pourrait être une mutuelle de travail ? Tout simplement une société de personnes dans laquelle on se protègerait mutuellement nos parcours professionnels (...) Pourrait-on organiser dans le cadre de Coopaname, entre plusieurs centaines de membres, des mécanismes systématiques d'accompagnement mutuel, d'apprentissage mutuel, de salariat mutuel, de formation mutuelle, de protection mutuelle, de secours mutuel qui permettraient de sécuriser chacun (grâce aux autres) dans sa capacité à gagner sa vie avec ce qu'il souhaite faire, en coopération avec qui il choisit de travailler et au rythme qu'il se fixe ? »

Il est intéressant de noter que dès les origines, le concept de CAE s'est inscrit dans l'expérimentation, avec un dialogue constant entre théorie et terrain. Revenons sur l'histoire des coopératives d'activité et d'emploi.

Cap Services, une idée lyonnaise

La toute première CAE ouvre ses portes à Lyon en 1995, sous l'impulsion de nombreux acteurs locaux, et notamment grâce à l'investissement d'Elisabeth BOST, qui est à l'origine du concept. E. BOST a un parcours politique et associatif qui la mène au poste de conseillère régionale socialiste des Pays de la Loire entre 1986 et 1992. Elle quitte le Parti socialiste suite à une divergence d'opinion et se consacre donc au travail de terrain. Comme elle le dit elle-même, elle a un parcours orienté autour « *de la création d'entreprise et de son accessibilité* »²⁶. En 1985, elle crée l'association Circe qui offre un cadre juridique et comptable aux porteurs de projets. Elle est aussi recrutée dans une pépinière pour accueillir « *ceux qu'on appelait alors les chômeurs créateurs* »²⁷. Son expérience va l'amener à travailler au développement des coopératives d'activité et d'emploi.

Dans un contexte économique et politique où les chômeurs sont encouragés à développer leur propre activité, la Direction départementale du travail lyonnaise arrive à la conclusion, au début des années

²⁵ BUREAU M-C., CORSANI A., « Les coopératives d'activité et d'emploi : pratiques d'innovation institutionnelle », *Revue Française de Socio-Économie* 2015/1 (n° 15), p. 213-231

²⁶ BOST E., *Aux entrepreneurs associés : La coopérative d'activité et d'emploi*, 2016, Valence, Editions Repas, p. 68

²⁷ *Ibid.*, p. 69

1990, que les dispositifs existants pour accompagner les chômeurs dans leur création d'entreprise ne parviennent pas à générer des emplois pérennes et peuvent de surcroît amener les entrepreneurs en échec à des situations encore plus précarisées qu'auparavant, du fait des risques inhérents à la création d'entreprise (mobilisation de fonds, hypothèques, emprunts, difficulté à prendre en main la gestion commerciale et administrative des entreprises, perte des droits au chômage etc.). Ce constat amène donc à une concertation organisée entre différents acteurs :

- La Caisse des Dépôts et Consignations de la région Rhône Alpes, qui organise et anime le groupe de réflexion ;
- La Direction départementale du Travail (DDTEFP) ;
- Les associations Créons à Lyon, et SMTS à Grenoble ;
- L'Union Régionale des Scop (URSCOP) ;
- Le Président régional des boutiques de gestion²⁸

Ces différents acteurs travaillent à un cahier des charges qui est remis à cabinet d'études grenoblois : Argos. Leur mission consiste à proposer une solution nouvelle pour accompagner les porteurs de projet, sans retrouver les risques et difficultés décrits plus hauts. Le cahier des charges insiste sur un aspect essentiel : cette solution, avant d'être mise en place, devra être testée sur une échelle réduite. En juillet 1994, le cabinet Argos rend donc une étude proposant le concept des couveuses d'activité. Ce concept est présenté en ces termes :

« De nombreux projets de création d'entreprises n'aboutissent pas, pour des raisons qui n'ont rien à voir avec leur non faisabilité économique supposée mais plutôt avec la difficulté pour un individu n'ayant pas une « culture » entrepreneuriale familiale ou personnelle de passer d'un statut de salarié, de demandeur d'emploi, à un statut d'entrepreneur (...) C'est pour répondre à ces situations que le concept de couveuse a été imaginé afin :

- *De permettre un passage en douceur vers l'autonomie la plus grande possible du créateur d'activité,*
- *D'assurer la passerelle entre des revenus sociaux et des revenus économiques,*
- *De bonifier les potentialités personnelles et techniques de la personne,*
- *D'offrir une sécurité sans laquelle toute créativité est inhibée,*
- *De construire collectivement un projet individuel. »²⁹*

Elisabeth BOST est recrutée en 1995 par l'association Créons pour participer à la phase de test qui doit précéder toute mise en place durable. Embauchée pour huit mois, son premier travail va consister à négocier avec l'Agence Nationale pour l'Emploi (ANPE) et les ASSEDIC autour du statut des personnes, pour que celles qui intègrent la couveuse ne soient pas radiées des listes des demandeurs d'emploi. Un accord est également trouvé autour de l'idée qu'aucune durée limite ne sera fixée au préalable pour le lancement de l'activité.

L'étude d'Argos recommande aussi une démarche plus englobante au niveau de la problématique sociale : elle préconise dès le départ de prendre en compte les freins exogènes au bon déroulement du lancement de l'activité (difficultés familiales, sociales, addictions etc.), en lien avec tous les

²⁸ Implantées depuis maintenant 35 ans, les boutiques de gestion accueillent et orientent des aspirants entrepreneurs dans la construction de leur entreprise. Elles ne salarient ni n'intègrent pas les aspirants entrepreneurs : elles fonctionnent plutôt comme des banques d'information et de formation pour toute personne souhaitant mettre en place un projet entrepreneurial. Pour plus d'informations, voir le site internet du réseau national : <http://bge.asso.fr/>

²⁹ BOST E., *op cit.*, pp. 79-80

partenaires sociaux. Pour E. BOST, cette vision est stigmatisante et elle choisit de ne pas y adhérer : pour elle, c'est à travers leur motivation et leur projet qu'il faut appréhender les entrepreneurs.

Au cours de sa mission, E. BOST va ainsi se distancer peu à peu d'un certain nombre de préconisations de l'étude Argos (comme par exemple la constitution d'un dossier d'admission). En se basant sur ses expériences préalables avec les « chômeurs créateurs », elle expérimente auprès des entrepreneurs intégrés à la couveuse-test. Ces derniers sont particulièrement enthousiasmés par la formule qu'elle propose. E. BOST prend ainsi le parti d'axer l'accompagnement des entrepreneurs avant tout sur leur projet. Sa négociation avec l'ANPE et les ASSEDIC pose les jalons du concept CAE : une structure d'accompagnement des projets sans sélection à l'entrée et sans limite de temps pour développer son activité.

E. BOST n'est alors plus seulement dans l'idée de créer une structure d'accompagnement dans le lancement d'entreprise : elle veut en développer une toute nouvelle forme. Cela l'amène à la conclusion qu'il lui faut quitter l'association et ouvrir une entreprise coopérative, et ce pour deux raisons : d'une part, explique-t-elle dans son ouvrage *Aux entrepreneurs associés*, l'entreprise est plus propice que l'association au développement d'activités économiques. D'autre part, en déplaçant son rôle d'accompagnatrice à celui de gérante, elle se positionne comme « *co-constructrice avec les entrepreneurs de cette nouvelle forme d'entreprise* »³⁰.

Elle s'inspire, pour son nouveau modèle, de deux expérimentations particulières³¹ :

- Cooptis, une coopérative d'artisans de la soie créée dans les années 1960. Cooptis rassemblait des travailleurs indépendants et prenait en charge la comptabilité et les fiches de paie en échange de 3% du chiffre d'affaires (dans le courant des années 1990, les derniers entrepreneurs de Cooptis rejoindront Cap Services),
- Et la SMTS, une coopérative d'emplois créée en 1980 à Grenoble par des travailleurs sociaux. Celle-ci est marquée par une mutualisation très poussée, où chacun pouvait être créancier ou redevable au collectif, avec un chiffre d'affaires mutualisé, dans le cadre d'une logique d'insertion professionnelle. La SMTS deviendra une SCOP en 1995.

En ce qui concerne la forme juridique de sa coopérative, E. BOST fait le choix de la Société Coopérative Ouvrière de Production (SCOP) car « *sa logique n'est pas celle de la rentabilité du capital mais bien du développement en commun d'un outil de production avec l'objectif d'assurer sa pérennité.* »³²

Premier écueil de son projet : le financement. Celui-ci est essentiel, car la structure génère par essence un chiffre d'affaire insuffisant pour fonctionner : elle n'a pas vocation à encadrer uniquement des activités rentables (autrement elle devient une société de portage salarial) et de plus, même si elle emprunte à Cooptis l'idée de prélever un pourcentage (10%) du chiffre d'affaires des entrepreneurs en contrepartie de l'encadrement comptable et juridique, il va de soi que des activités en plein développement ne pourront pas dès le début suffire à financer la coopérative.

La première CAE, Cap Services, ouvre grâce au soutien de la Caisse des Dépôts et Consignations de la région Rhône Alpes qui va lui fournir son premier financement. Ce soutien local semble essentiel dans le développement des CAE : E. BOST signale ainsi que « *suivant les lieux d'implantation des CAE, leur environnement économique est différent, ce qui donne des taux d'auto-financement assez divers allant*

³⁰ *Ibid.*, p. 89

³¹ BUREAU M-C., CORSANI A., « Les coopératives d'activité et d'emploi : pratiques d'innovation institutionnelle », *Revue Française de Socio-Économie* 2015/1 (n° 15), p. 213-231.

³² BOST E., *op cit.*, p. 92

de 20 à 50 voire 60% au bout de cinq ans. »³³. Pour autant, la forme même des CAE suppose un soutien financier par les pouvoirs publics.

B) Une croissance relativement rapide du modèle favorisée par un fort soutien des collectivités territoriales

Croissance du nombre des CAE et difficultés juridiques

Si en 1995, la toute première CAE voyait le jour, en 2017, le réseau Coopérer pour Entreprendre dénombre plus de 7000 entrepreneurs salariés, 74 CAE membres, 250 équipes d'appui et plus de 90 millions d'euros de chiffre d'affaires. Les CAE aujourd'hui, ce sont donc 225 implantations, 72% des départements desservis par une CAE (dont 39% des implantations en métropole, 38% en zones urbaines et 13% en zones rurales)³⁴.

Historiquement, après les débuts de Cap Services, le modèle de la CAE séduit rapidement d'autres territoires³⁵. Se pose alors la question de la transposition du modèle. En 1997, la Direction du travail du Rhône transmet à la mission pour l'emploi de la Direction générale du travail et de la formation professionnelle à Paris un dossier sur Cap Services. Le projet prend une ampleur nationale et un comité de pilotage est mis en place.

Des études sont menées dans le cadre du comité de pilotage, et toujours en 1999, elles parviennent à la conclusion que non seulement le modèle de la CAE est transposable à d'autres territoires, mais qu'en plus cette transposition est souhaitable : « *la quantité de sollicitations dont Cap Services fait l'objet montre que la démarche répond à un besoin analysé dans de nombreux territoires et que l'expérience est convaincante* »³⁶. Le rapport contenant cette conclusion s'accompagne de recommandations sur le plan juridique, notamment :

- La nécessité d'une croissance contrôlée du réseau Coopérer pour entreprendre (sur la fondation duquel nous reviendrons un peu plus loin) dans un premier temps, en attendant un cadre juridique plus précis ;
- De s'assurer que les différents acteurs comprennent bien ce qu'est une CAE, c'est-à-dire qu'elle n'est pas une couveuse et qu'elle vise la création d'emplois et non de micro-entreprises ;
- De tout mettre en œuvre pour la création d'un statut d'entrepreneur à l'essai qui donne un cadre juridique à l'activité des porteurs de projet.

Mais le concept de CAE subit la concurrence des couveuses, qui sont plus directement rentables, et de surcroît n'impliquent pas de mise en danger des accompagnants. En effet, dans les CAE, le gérant endosse la responsabilité légale des éventuels dommages causés par les entrepreneurs salariés. Dans le cadre d'une couveuse, la responsabilité repose sur l'entrepreneur. Au tout début des années 2000, des innovations légales viennent encadrer l'activité des couveuses dites coopératives, mais rien ne reconnaît encore les CAE qui pourtant continuent de se multiplier. Il y a donc une urgence : « *la*

³³ *Ibid.*, p. 97

³⁴ <http://www.cooperer.coop/les-cae-en-bref/>

³⁵ BOST E., *op. cit.*, pp. 108-109

³⁶ *Ibid.*, p.109

reconnaissance juridique afin de limiter le « risque » pris par les responsables de ces structures »³⁷. Il faudra attendre 2014 et la loi Hamon sur l'Economie sociale et solidaire pour une réelle reconnaissance légale des CAE et de leurs entrepreneurs salariés.

Malgré ces difficultés à se faire reconnaître légalement, les CAE s'organisent en réseau. En 1999, on dénombre déjà cinq CAE en activité : Cap Services à Lyon, Régate à Castres, Graines d'affaires à Grande Synthe, Energies Alternatives à Marseille et la Maison de l'Initiative à Toulouse. Ces CAE ressentent rapidement la nécessité d'une coordination nationale, et le réseau Coopérer pour entreprendre est fondé :

« Coopérer pour entreprendre se structure au niveau national avec pour objectifs :

- Accompagner la création de coopératives d'activités ;
- Définir des règles communes de fonctionnement (rédaction d'une charte) ;
- Professionnaliser la gestion et le management de nouvelles entreprises en réalisant un référentiel métier, base de la formation de dirigeants mise en place en collaboration avec le Cnam ;
- Développer des outils communs, notamment financiers, pour pallier le manque de fonds propres de ce type de structures ;
- Fédérer une réflexion autour des problèmes juridiques posés avec l'Etat et les partenaires sociaux »³⁸

En 2004, Coopérer pour entreprendre impulse la création de Coopaname, principale CAE parisienne. Et pour cause : malgré la dynamique de décentralisation menée par la France depuis les années 1980, elle reste un pays fortement centralisé où il faut être présent dans la capitale pour asseoir son existence et son implantation. Coopaname est aujourd'hui une des CAE les plus dynamiques de France et compte près de 850 entrepreneurs salariés³⁹.

Les collectivités territoriales, soutiens indéniables depuis les origines

La liste des soutiens de Coopaname est un superbe exemple de la manière dont les collectivités territoriales peuvent soutenir les CAE et leur développement :



Figure 1 - Les soutiens de Coopaname.

Source : <http://www.coopaname.coop/article/coopaname-cest-galactique> (copie d'écran - avril 2017)

³⁷ Ibid., p. 116

³⁸ Ibid., pp. 117-118

³⁹ <http://www.coopaname.coop/article/coopaname-cest-politique>

Pour Stéphane VEYER, membre de Coopaname et ancien gérant de la CAE de 2005 à 2015, les CAE parviennent à obtenir des financements malgré l'absence d'une rentabilité immédiate parce qu'elles sont des outils de développement local⁴⁰.

Surtout, les collectivités territoriales ont rendu possible leur émergence. Dans les faits, si la forme première des CAE voit le jour grâce au parti-pris audacieux d'Elisabeth BOST, la naissance même de Cap Services n'aurait pas eu lieu sans l'étude Argos commandée par les différents acteurs locaux (Caisse des Dépôts et Consignations, DDTEFP, Direction départementale du travail du Rhône etc.). L'étude Argos a fourni une base de réflexion à E. BOST et pré-organisé un contexte favorable au niveau institutionnel, puisqu'il s'agissait d'une expérimentation en lien avec une démarche des collectivités. E. BOST précise ainsi que durant ses huit mois au sein de Créons, la phase de test recommandée par le cabinet Argos est rythmée par « *des réunions d'un comité technique d'acteurs (...) directions régionales et départementales du travail (DRTEFP, DDTEFP), Assedic, Caisse des Dépôts et Consignations, Conseil régional.* »⁴¹.

La démarche CAE est ensuite portée et soutenue par diverses collectivités et sur différents territoires. Nous y voyons une raison principale : les emplois créés par les CAE sont par essence non délocalisables et en rapport avec les besoins du territoire. Outre leur projet politique innovant autour du travail comme activité propre, les CAE portent la promesse d'emplois ancrés et par là même protégés des fluctuations de l'économie nationale. Et les collectivités ne s'y sont pas trompées : selon E. BOST, « *les euros investis par les collectivités dans les CAE ont un effet démultiplicateur en chiffre d'affaire, en valeur ajoutée, en TVA collectée, en charges sociales acquittées. Le « retour » pour le territoire est de l'ordre de 6 à 8 euros pour 1 euro investi.* »⁴²

En Ile de France par exemple, on dénombre 9 CAE (en comptant Coopaname). Si nous regardons de plus près les partenaires de la Forge, jeune CAE fondée en avril 2015, nous distinguons trois catégories :

- Les partenaires étatiques : DIRECCTE, Pôle Emploi, Préfecture des Yvelines
- Les réseaux de coopératives en charge du transfert de savoirs faire : Coopérer pour entreprendre, Coopaname, EssCoop
- Les partenaires territoriaux : Caisse des Dépôts et Consignations, Ville de la Verrière, Ville de Trappes, Yvelines Active (association membre de France active, « *financeur solidaire pour l'emploi (...) qui finance les entreprises solidaires par des fonds territoriaux* »⁴³), la région Ile de France.



Figure 2 - Les partenaires de la Forge.
Source : <http://laforge78.fr/>
(Copie d'écran – avril 2017)

⁴⁰ Stéphane Veyer, « Coopaname. Les entrepreneurs associés, ou comment repenser le travail », *Le journal de l'école de Paris du management* 2011/5 (n° 91), p. 23-29

⁴¹ BOST E., *op. cit.*, p. 82

⁴² *Ibid.*, p. 133

⁴³ Cf.: www.yvelinesactive.fr

Nous pouvons assez facilement constater que la catégorie la plus nombreuse est celle des partenaires territoriaux. Cette observation se vérifie si nous regardons les partenaires de la CAE Elan Créateur, située en Bretagne :

- Parmi les partenaires étatiques : le Ministère du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle, le Pôle Emploi, l'Afpa, le Greta
- Parmi les partenaires territoriaux : Région Bretagne, Conseil Général des Pays de Loire, Agglomération de Saint-Malo, Communauté de Communes du pays de Redon, Chambre d'Agriculture d'Ille et Villaine, Conseil général d'Ille et Villaine, Rennes Métropole, Communauté de Communes du Pays de la Gacilly, Chambre de Commerce et d'Industrie de Rennes, Bretagne Active (même réseau qu'Yvelines active) etc.

La liste des partenaires d'Elan Créateur est particulièrement longue, aussi nous ne la reproduisons pas de manière exhaustive. Nous pouvons cependant voir que l'existence des CAE est intimement liée à la dimension territoriale de leurs financements⁴⁴.

C) Du vide juridique à la loi Hamon sur l'Economie sociale et solidaire de 2014

Une bataille de longue haleine pour la reconnaissance juridique de la CAE

Cette question du financement des CAE est traitée, entre autres thèmes, par la loi sur l'Economie sociale et solidaire de 2014, dite loi Hamon, qui reconnaît et encadre les CAE et leur activité. Arrivée près de 20 ans après la création de la première CAE à Lyon, la loi sur l'ESS est le résultat d'un long travail des acteurs pour faire connaître et encadrer le travail des CAE.

E. BOST explique dans son livre *Aux entrepreneurs associés* que pour parvenir à une reconnaissance juridique suffisamment protectrice pour les entrepreneurs salariés, il a fallu se faire une place dans un contexte où les couveuses, plus rentables, ont été encadrées plus rapidement. En juin 2000, la circulaire « Droit à l'expérimentation » portant sur les démarches coopératives est vue par E. BOST et ses collaborateurs comme une possibilité de déboucher ensuite vers des textes réglementaires autour de la notion d'entreprise collective qui leur est si chère. Seulement, cette circulaire ne prévoit pas de formaliser l'activité des couveuses et coopératives, mais juste, dans un premier temps, de les recenser et les suivre pour s'assurer qu'elles ne se contentent pas de « contourner les cadres juridiques existants » et qu'elles sont avant tout une « volonté d'appui à la création d'activités ». De fait, la circulaire décide :

⁴⁴ Toutes les coopératives citées à l'exception de la Forge sont également financées par l'Union Européenne par le biais du Fonds social européen. Celui-ci est un des fonds de la politique européenne de cohésion économique, sociale et territoriale. Il vise notamment à réduire les écarts de développement entre les régions européennes. Créé en 1957 avec le traité de Rome, le Fonds social européen définit ainsi son objectif premier : « *Soutenir la création d'emplois de meilleure qualité dans l'Union européenne et améliorer les perspectives professionnelles des citoyens (jeunes, demandeurs d'emploi, inactifs, handicapés, salariés, étudiants) (...) il n'accorde pas d'aide ou d'offres d'emploi directement aux personnes individuelles mais finance des projets dans les pays de l'Union européenne au niveau local, régional et national.* » Source : <http://www.fse.gouv.fr/quest-ce-que-le-fse> .

Selon les permanents de la CAE Alter Bâtir que nous avons rencontrés, les demandes auprès du FSE sont particulièrement laborieuses, ce qui pourrait expliquer que la Forge, créée très récemment, ne soit pas financée par celui-ci. Les permanents d'Alter Bâtir eux-mêmes, face à la difficulté de la tâche et au vu de leurs moyens humains restreints ont fait le choix il y a plusieurs années de ne plus solliciter le FSE.

« D'ouvrir un droit à l'expérimentation, pour autant que les dispositifs mis en place localement répondent aux objectifs suivants :

- *Construire une période de transition pour les créateurs d'entreprises ;*
- *Proposer un cadre adapté pour accompagner in situ les porteurs de projet (...)*

Le caractère innovant et parfois dérogatoire au droit commun impose un partenariat politique, institutionnel et opérationnel qui garantisse les conditions d'une validation des pratiques d'un cadre sécurisé pour les porteurs de projet. »⁴⁵

Cette circulaire va être rapidement censurée par l'Etat qui interroge notamment la façon dont il peut ou doit accompagner le développement des couveuses coopératives. Le champ relativement large de la circulaire se réduit pour bientôt ne plus concerner que les couveuses, dans une optique visant à favoriser le développement d'entreprises individuelles. L'idée de coopérative de travail est, du moins juridiquement, mise de côté.

Pour autant, le comité de pilotage qui avait été mis en place autour de cette circulaire va faciliter la structuration du réseau Coopérer pour entreprendre. Ce réseau va donner du poids aux CAE pour négocier autour du statut juridique. E. BOST explique ainsi que c'est au début des années 2000 que les CAE vont trouver leurs premiers soutiens juridiques.

En 2000, le représentant de la Délégation Interministérielle à l'Economie sociale et à l'Innovation sociale assure, lors du séminaire annuel de Coopérer pour entreprendre, son soutien au projet, notamment pour ce qui concerne l'essaimage et la mise en réseau. En 2002, Coopérer pour entreprendre signe avec la Direction Générale du Travail une convention pluri annuelle prévoyant notamment :

- Une formation spécifique pour les gérants de CAE,
- Une labellisation CAE,
- L'essaimage et l'accompagnement de leur développement.

En ce qui concerne le statut des entrepreneurs salariés, les négociations autour de leur statut passent d'abord par des accords au niveau local avec les Directions départementales du travail et les Assedic, qui permettent notamment aux entrepreneurs salariés en phase de test de conserver leur statut de demandeur d'emploi.

En 2003, le tout nouveaux Contrat d'Appui au Projet d'Entreprise semble apporter une première réponse, mais est finalement pensé pour les couveuses. Il apparaît toujours difficile pour les CAE d'obtenir un statut juridique pour leurs entrepreneurs, alors même que les institutions avec lesquelles BOST et le réseau Coopérer pour entreprendre négocient n'ont de cesse de marquer leur désir de reconnaître les CAE.

En parallèle des actions auprès des collectivités et services de l'Etat, le réseau des CAE opère un travail auprès des syndicats pour obtenir un appui quant au respect du code du travail, et ce plus particulièrement avec la CGT et FO.

Entre 2007 et 2010, le réseau rencontre des difficultés internes qui l'empêchent de continuer ce travail autour du statut juridique des CAE et des entrepreneurs salariés.

⁴⁵ BOST E., *op. cit.*, pp. 113-114

Le contenu de la loi ESS

En 2014 cependant est votée la loi sur l'Economie sociale et solidaire, dite loi Hamon. Dans le courant des années 2010, de nombreux contentieux de droit du travail amènent à la liquidation de nombreuses CAE⁴⁶, et ce malgré le travail mené en amont avec les syndicats, dont l'intérêt n'avait pas nécessairement été compris par les gérants de CAE. Pour Stéphane VEYER, ces difficultés ont fait paniquer de nombreux gérants qui n'ont alors pas su porter suffisamment d'éléments pour alimenter la loi sur l'ESS lorsqu'ils ont été invités à travailler.

Mais que dit cette loi ? Nous nous devons tout d'abord de rappeler que la loi ESS n°2014-856 du 31 juillet 2014 ne concerne pas uniquement les CAE. Cette loi s'adresse à près de 230 000 structures de l'Economie sociale et solidaire, employant 2 millions de salariés et représentant 10% du PIB français⁴⁷. Elle rappelle notamment, dans un contexte où les entreprises de l'ESS sont financées à 54% par des fonds publics, que les subventions sont facultatives de la part des collectivités territoriales et que ce sont les structures qui doivent en faire la demande. Elle statue également sur la manière dont les collectivités territoriales doivent attribuer les marchés publics, dans une démarche socialement responsable, en obligeant par exemple l'entreprise retenue à attribuer un certain nombre d'heures de travail à des bénéficiaires du RSA. La loi ESS se donne cinq objectifs principaux :

- *« Reconnaître l'ESS comme mode d'entreprendre spécifique (...) »*
- *Consolider le réseau des acteurs (...)*
- *Redonner du pouvoir d'agir aux salariés (...)*
- *Provoquer un choc coopératif (...)*
- *Renforcer les politiques de développement local durable (...)⁴⁸ »*

Sur les coopératives à proprement parler, ce sont les articles 47 et 48 de la loi qui sont concernés. L'article 47 crée la loi n°47-1775 du 10/09/1947, article 26-41, délimitant l'identité d'une CAE. Celle-ci est reprécisée par la loi n°2016-1088 du 08/08/2016 qui dispose donc que les CAE *« ont pour objet principal l'appui à la création et au développement d'activités économiques par des entrepreneurs personnes physiques »*, et qu'elles sont *« des sociétés coopératives de production, des sociétés coopératives d'intérêt collectif ou des coopératives de toute autre forme dont les associés sont notamment les entrepreneurs salariés »*. En outre, ce sont *« les statuts de la coopérative [qui] déterminent les moyens mis en commun par elle à cet effet et les modalités de rémunération des personnes (...) »*. La loi ESS formalise donc la structuration des CAE en laissant une marge de manœuvre relative concernant la relation salariale entre la coopérative et l'entrepreneur.

L'article 48 quant à lui modifie le code du travail et le code de la sécurité sociale. Il crée notamment l'article L7331-2 du code du Travail qui détermine le statut d'entrepreneur salarié et crée le Contrat Entrepreneur Salarié Associé :

« [Est entrepreneur salarié] toute personne physique qui crée et développe une activité économique en bénéficiant d'un accompagnement individualisé et de services mutualisés mis en œuvre par la coopérative en vue d'en devenir associé. »

L'entrepreneur salarié conclut en outre avec la CAE un contrat écrit comportant :

⁴⁶ VEYER S., « Les CAE sont entrées dans la loi : une fausse bonne nouvelle ? » dans BOST E., *op. cit.*, p.178.

⁴⁷ https://www.lesechos.fr/08/10/2014/LesEchos/21788-374-ECH_ce-que-la-loi-sur-l-economie-sociale-et-solidaire-va-changer.htm

⁴⁸ <https://www.economie.gouv.fr/ess-economie-sociale-solidaire/loi-economie-sociale-et-solidaire>

« a) Les objectifs à atteindre et les obligations d'activité minimale de l'entrepreneur salarié (nb : 5 heures par mois) ;

b) Les moyens mis en œuvre par la coopérative pour soutenir et contrôler son activité économique ;

c) Les modalités de calcul de la contribution de l'entrepreneur salarié au financement des services mutualisés mis en œuvre par la coopérative, dans les conditions prévues par les statuts de celle-ci ;

d) Le montant de la part fixe et les modalités de calcul de la part variable de la rémunération de l'entrepreneur salarié, en application de l'article L. 7332-3 ;

e) La mention des statuts en vigueur de la coopérative ;

f) Les conditions dans lesquelles sont garantis à l'entrepreneur salarié ses droits sur la clientèle qu'il a apportée, créée et développée, ainsi que ses droits de propriété intellectuelle. »

Après 20 ans d'activité, les CAE semblent être enfin parvenues à obtenir le statut juridique qui leur manquait tant.

Une loi encore incomplète

Malgré tout, certains acteurs des CAE considèrent cette loi comme encore imparfaite. Pour Stéphane VEYER d'une part, la loi sur l'ESS n'a, du point de vue des CAE, servi qu'à uniformiser les statuts, dans un contexte où toutes les CAE n'associaient pas leurs salariés, n'avaient pas nécessairement une gouvernance démocratique etc. Pour lui, c'est la notion d'associé d'une coopérative ouvrière qui aurait dû être retenue, car la CAE interroge le travail comme activité de manière plus large. La notion d'entrepreneur salarié, dit-il, n'a été qu'un outil visant à expliquer le fonctionnement des CAE à une époque où personne ne savait de quoi il s'agissait⁴⁹, et de surcroît elle ne correspond plus à la réalité des coopérateurs qui ne se voient ni entrepreneurs ni salariés, mais juste comme des personnes tentant de se former un salaire en pratiquant une activité de leur choix.

Pour Régis FAGUÉLIN, gérant de la coopérative Alter Bâtir, que nous avons rencontré dans le cadre de notre enquête de terrain, la loi ESS comporte un autre manque terrible : la précision des financements : *« Le concept mis en place par Benoit Hamon... Il a juste oublié le financement. Il a pensé à tout sauf au financement. (...) C'est quand même dommage si on veut d'avoir fait une loi on va dire qui valide enfin au bout de quinze ans l'existence d'un concept et qui en même temps lui impose de périlcliter. »*⁵⁰

En rappelant que les subventions sont facultatives pour les collectivités territoriales, elle les dédouane effectivement de leur engagement vis-à-vis des CAE, qui sont pourtant des structures dont l'existence repose essentiellement sur les financements publics. Et pour cause : elles remplissent une mission de service public en accompagnant des porteurs de projet vers une activité rémunératrice.

⁴⁹ *Ibid.*

⁵⁰ Extrait de notre entretien du 3 avril 2017.

Conclusion de la première partie

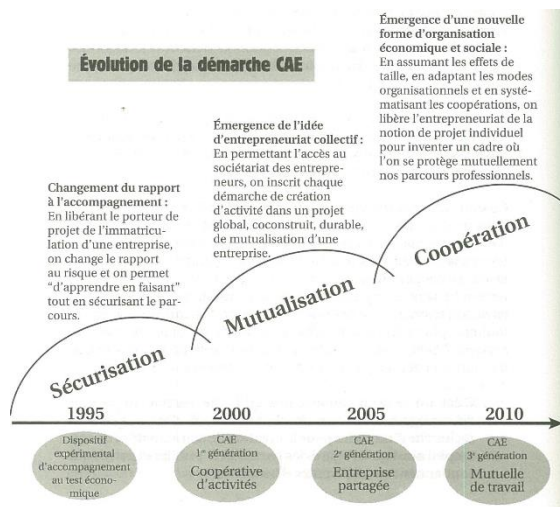


Figure 3 - Evolution de la démarche CAE.

Source : BOST E., *Aux entrepreneurs associés*, p. 144, Editions Repas, Valence, 2016

Les Coopératives d'Activité et d'Emploi sont une forme novatrice d'organisation du travail et de mutualisation des moyens de production. A bien des égards elles peuvent apparaître comme un phénomène de réencastrement. Les politiques de l'emploi depuis le choc pétrolier de 1973 tendent en effet vers une atomisation des salariés qui sont encouragés à développer une activité individuelle au lieu de se rassembler. Les CAE se construisent comme une force opposée à ce mouvement, car elles cherchent au contraire à recréer du social au travers du travail. La coopération, la mutualisation, la mise en commun viennent s'opposer à une dynamique nationale d'atomisation et d'individualisation.

Au fur et à mesure que le temps passe, l'histoire des politiques de l'emploi et du traitement du chômage

va vers une libéralisation toujours plus marquée et une précarisation de plus en plus importante des salariés, notamment par la remise en question du modèle social français⁵¹ ; Il est intéressant de noter que les CAE semblent évoluer en miroir de ces politiques : plus l'Etat dispose des réglementations libérales et atomisantes au niveau national, plus les CAE construisent autour de l'idée de mutualisation. Les CAE et notamment Coopaname semblent ainsi s'arc-bouter contre la marchandisation du travail.

A noter également que bien que les pouvoirs publics aient peu à peu reporté la responsabilité du chômage sur les individus et non plus sur un système social, ce sont les financements publics locaux qui viennent étayer et soutenir la tentative de réencastrement du travail que sont les CAE. Et pour cause : les politiques de décentralisation menées depuis les années 1980 en France ont vu l'émergence d'un niveau méso économique, à mi-chemin entre le microéconomique et le macroéconomique, par le transfert de compétences en matière de développement économique aux collectivités. Les collectivités territoriales, fortes de ces nouvelles compétences se sont inscrites dans ce mouvement de réencastrement du travail, en opposition aux dynamiques nationales de désencastrement. Nous avons là une illustration assez claire des conflits entre forces opposées décrites par Karl POLANYI, l'une tendant vers le désencastrement – ici l'Etat et les politiques de l'emploi allant vers une marchandisation progressive du travail – et l'autre tendant vers le réencastrement – le niveau méso organisant les conditions de l'émergence d'un nouveau modèle d'entreprise coopérative porté par la société civile.

⁵¹ Par modèle social français, on entend le système de protection sociale (retraite, sécurité sociale, assurance chômage) fondé sur les cotisations salariales et patronales mis en place par le Conseil national de la Résistance au lendemain de la Seconde Guerre Mondiale.

II – Sur le terrain : rencontre avec Alter-Bâtir

Pour confirmer notre hypothèse selon laquelle les CAE sont une réponse à une tendance au désencastrement du travail, il nous faut regarder de plus près les conditions de travail et les dynamiques internes aux CAE. Pour ce faire, j'ai réalisé une enquête au sein d'Alter Bâtir, coopérative spécialisée dans le domaine du bâtiment.

A) Modalités de l'enquête

Dans un premier temps, j'ai amorcé un contact avec les différentes CAE d'Ile de France membres du réseau Coopérer pour entreprendre. Si une enquête a été envisagée au sein de CLARA, CAE spécialisée dans la culture, celle-ci n'a finalement pas pu se faire pour des raisons d'incompatibilité d'emploi du temps.

En parallèle, Régis FAGUELIN, gérant et fondateur d'Alter Bâtir, CAE spécialisée dans le bâtiment et plus particulièrement dans l'éco-construction m'a fait savoir qu'il est disposé à me recevoir. Il m'invite notamment à contacter directement les entrepreneurs-salariés d'Alter Bâtir afin de solliciter leur participation à mon enquête.

Alter Bâtir disposant d'un site internet avec l'annuaire de ses entrepreneurs, j'ai pu contacter ses membres par e-mail. Sur une centaine d'entrepreneurs, une quinzaine m'a répondu favorablement mais je n'ai pu fixer de rendez-vous qu'avec neuf d'entre eux. Parmi les entrepreneurs rencontrés, on retrouve un panel de métiers assez large : électriciens, peintres d'intérieur, thermiciens, couvreurs, charpentiers...

J'ai également rencontré trois des quatre permanents de la coopérative : Régis⁵², gérant et fondateur, Nicolas, responsable technique, et Corinne, responsable de la richesse humaine⁵³.

L'enquête a eu lieu durant les mois de mars et avril 2017, pendant lesquels j'ai donc eu l'opportunité de réaliser 12 entretiens semi-directifs avec des membres d'Alter Bâtir. Je les ai rencontrés sur chantier, mais aussi dans les locaux de la coopérative, dans des lieux publics et à leur domicile.

Les entretiens ont tous eu lieu en face à face, pour la plupart en tête à tête et l'ensemble des personnes rencontrées ont accepté que je les enregistre, ce qui a grandement facilité mon travail.

⁵² Tous les noms des entrepreneurs salariés ont été modifiés. Seuls ceux des permanents ont été conservés : de par leur nombre restreint, toute tentative d'anonymisation semble vaine.

⁵³ A propos de l'expression « richesse humaine » : Régis est le seul, avec un des entrepreneurs que j'ai rencontrés, à utiliser cette expression. Tous les autres évoquent les « ressources humaines ». Le changement de nom de la fonction est récent et probablement lié au renouvellement de la quasi-totalité de l'équipe de permanents (voir plus loin).

B) Présentation du terrain : petite histoire d'Alter Bâtir et organisation pratique de la CAE

Dans un premier temps, je vais présenter la coopérative Alter Bâtir et revenir sur son historique.

Alter Bâtir : dix ans déjà

Alter Bâtir est née de la volonté de son gérant actuel, Régis FAGUELIN. Après un parcours professionnel en lien avec des cabinets d'architecture, il décide à la fin des années 1990 de s'engager dans le réseau Sortir du Nucléaire pour dit-il, « arrêter de faire de l'alimentaire ». Il travaille quelques temps au sein du réseau, puis tente de lancer une association autour des travaux de l'architecte et moine Hans van der Laan.

Au début des années 2000, il cherche à concilier son intérêt pour l'écologie et ses compétences en bâtiment dans une activité propre et envisage de fonder une SCOP. Au premier salon Bâtir écologique en 2003, il distribue plusieurs milliers de tracts afin de rassembler des soutiens à son projet. Cela lui permettra de fonder une association de préfiguration : les Amis de la SCOP, qui deviendra plus tard Les Amis d'Alter Bâtir. En 2005 il rencontre la Boutique de gestion qui l'oriente vers un colloque tenu par Coopaname. L'idée de la CAE l'intéresse, mais son domaine étant celui du bâtiment, Coopaname ne peut pas l'accueillir : le bâtiment en France est soumis à des assurances particulières (garantie décennale) dont Coopaname ne bénéficie pas. Régis est alors incité à ouvrir sa propre coopérative.

Pour ce faire, il rencontre Francine BAVET, alors vice-présidente écologiste d'Ile de France pour obtenir un soutien politique, puis successivement Coopaname et Coop'Actions à Toulouse pour des transferts de savoir-faire et bien appréhender le concept de CAE. Il rencontre également Elisabeth BOST.

Entre 2005 et 2006, Régis travaille avec deux collaboratrices qui abandonnent le projet au dernier moment. Dans un premier temps, il est question de domicilier la coopérative dans le 78. L'abandon des deux collaboratrices, dont l'une devait prendre la gérance de la coopérative et habitait dans les Yvelines, remet cette domiciliation en question : Régis habitant à Paris et se retrouvant seul à porter le projet, il n'y a plus aucune raison d'installer la coopérative dans le 78.

La CAE est fondée malgré tout le 1^{er} août 2006. Dans les premiers temps, elle ne dispose d'aucun local, et le travail se fait chez Régis. En octobre 2006, Régis embauche Nicolas, qui deviendra en 2007 le premier salarié de la CAE. Ils travaillent tous deux chez Régis, puis sont rapidement hébergés par Coopaname dans des locaux de la ville de Nanterre. Nicolas évoque cette période avec beaucoup d'humour :

« Le matin il pliait son lit pour qu'on puisse installer mon bureau et le soir on repliait le bureau (rit) et on installait la chambre de Régis. Donc euh c'était sympathique une semaine mais c'était quand même pratique d'être hébergés chez Coopaname dans un premier temps. »

Alter Bâtir est donc hébergée pendant un an à Nanterre, puis remporte le deuxième prix d'un concours sur l'Economie sociale et solidaire organisé par la mairie de Paris, qui lui permet d'obtenir un local associatif dans le 19^{ème} arrondissement, une fois encore pour une durée d'un an. En 2009, la CAE déménage dans ses locaux actuels situés rue de l'Escaut, toujours dans le 19^{ème} arrondissement.

Outre la question des locaux, il a fallu, dès le départ, régler celle des financements. Avant même la fondation d'Alter Bâtir, Régis a dû faire des démarches pour obtenir ce qu'on appelle des financements d'amorçage. Avec l'aide de Projet 19, une association qui avait alors le pouvoir de délivrer des fonds du FSE, il obtient une première subvention européenne, mais surtout, le projet est soutenu par la Caisse des Dépôts et Consignations qui lui accorde 10 000 euros de financement d'amorçage :

« Donc la Caisse des Dépôts et Consignations a toujours été derrière les CAE, toujours.

Enquêtrice : Même celles qui ne sont pas en Rhône Alpes ?

Oui. Toujours. Celle qui s'occupe de la Caisse des Dépôts à Paris, je me rappelle plus de son nom... Elle est toujours fidèle au concept... C'est ça qui a ouvert la porte à tout... C'est mon interprétation mais si y'avait pas la Caisse des Dépôts, je pense que ça aurait pas duré longtemps. Parce que c'est un concept qui est totalement hors la loi depuis le début. Hors code du travail, c'est hors tout quoi. »

Régis rencontre des problèmes quant aux premiers financements de la région Ile de France : des règles non écrites lui font perdre une bonne partie de la première subvention qui est récupérée par la région :

« Sur la première subvention on a perdu un paquet de pognon. Et pour une règle qui était pas écrite nulle part mais qu'il fallait qu'on sache. Il fallait le savoir mais on le savait pas.

Enquêtrice : Mais c'était quoi, vous vous rappelez de la règle ?

Non non je me souviens plus, c'était un truc mais tellement bidon... Tellement compliqué tarabiscoté euh... (soupire) »

En parallèle, les premières rencontres avec des entrepreneurs ont lieu. Fin 2007, la CAE compte 7 entrepreneurs salariés en CDI, puis leur nombre grossit au fil des années pour parvenir à la situation actuelle : 110 entrepreneurs salariés (dont 45 associés) et une trentaine de personnes en convention d'accompagnement.

Exercice fiscal	1ers accueils			Conventions			CDI		
	Nbre	Tendance / année précédente	Cumul	Nbre	Tendance / année précédente	Cumul	Nbre	Tendance / année précédente	Cumul
2006-2007	78		78	17		17	7		7
2008	152	+95%	230	38	+124%	55	28	+300%	35
2009	148	-3%	378	23	-39%	78	13	-54%	48
2010	141	-5%	519	42	+83%	120	22	+69%	70
2011	139	-1%	658	32	-24%	152	21	-5%	91
2012	92	-34%	750	23	-28%	175	18	-14%	109
2013	163	+77%	913	44	+91%	219	22	+22%	131
2014	148	-9%	1 061	46	+5%	265	27	+23%	158
2015	147	-1%	1 208	37	-20%	302	35	+30%	193
Prévision 2016	149	+1%	1 357	46	+24%	348	17	-53%	210

Figure 4 - Croissance d'Alter Bâtir en nombre d'entrepreneurs.

Reproduction de la plaquette éditée à l'occasion des dix ans de la coopérative qui nous a été remise par Régis lors de notre entretien.

Exercice fiscal	Chiffre d'affaires HT			Résultat net comptable
	Montant	% tendance	Cumul	
2006-2007	59 282 €		59 282 €	-717 €
2008	255 198 €	+330%	314 480 €	-1 264 €
2009	475 000 €	+86%	789 480 €	542 €
2010	749 714 €	+58%	1 539 194 €	23 343 €
2011	1 092 966 €	+46%	2 632 160 €	-48 810 €
2012	1 324 614 €	+21%	3 956 774 €	-20 037 €
2013	1 766 209 €	+33%	5 722 983 €	66 036 €
2014	1 632 107 €	-8%	7 355 090 €	4 715 €
2015	2 025 764 €	+23%	9 380 854 €	151 €
Prévision 2016	2 000 000 €	0%	11 380 854 €	

Figure 5 - Croissance d'Alter Bâtir en chiffre d'affaire.

Reproduction de la plaquette éditée à l'occasion des dix ans de la coopérative qui nous a été remise par Régis lors de notre entretien

Les spécificités d'Alter Bâtir liées au bâtiment

En 2016, Alter Bâtir a fêté ses dix ans et s'est, à cette occasion, dotée d'une charte (voir page suivante).

Cette charte met en avant un certain nombre de difficultés liées au domaine spécifique du bâtiment, notamment le travail non déclaré et la sous traitance, ou encore la faible féminisation des métiers du bâtiment.

Comme nous l'avons vu plus haut, le domaine du bâtiment est soumis à des assurances particulières : la garantie décennale. Cette spécificité française implique de la part de

« Tout constructeur (entrepreneur, promoteur immobilier, lotisseur, maître d'œuvre, architecte, technicien, bureau d'étude, ingénieur-conseil) impliqué dans la construction d'un ouvrage neuf ou existant (...) [une] responsabilité pendant 10 ans, en cas de dommage, à l'égard du futur propriétaire (le maître d'ouvrage), mais aussi à l'égard des acquéreurs successifs en cas de revente de l'ouvrage. »⁵⁴

Nicolas, lors de notre entretien, me donne plus de détails sur les responsabilités engagées par la garantie décennale :

« La grosse contrainte du bâtiment c'est qu'il faut avoir des assurances de construction, principalement des assurances décennales, et ça s'appelle décennal mais ça veut pas dire que c'est garanti dix ans. Quand on construit un mur, il doit tenir debout dix ans. Ça c'est le minimum. »

Cette garantie décennale a joué un rôle important dans l'organisation de la CAE : d'une part, elle a poussé les permanents de la coopérative à limiter le champ d'intervention des entrepreneurs salariés à l'Île de France, pour éviter des déplacements trop longs et particulièrement chronophages au vu de

⁵⁴ <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F2034>

la taille réduite de l'équipe, mais surtout, elle a forcé Régis à limiter la composante démocratique de la gouvernance de la SCOP :

« Au début moi je gérais un peu comme un président d'association. C'est-à-dire que je demandais l'avis de tout le monde (...) Les autres gérants des SCOP [m'ont dit] « arrête de faire ça parce que si la décision majoritaire est pas bonne, de manière objective, c'est toi qui va prendre les coups de bâton, c'est toi le responsable ». C'est moi le gérant, c'est moi le responsable. Les associés ne peuvent avoir pour les décisions courantes qu'un avis consultatif. »

OBJECTIFS

Depuis 2006, Alter-Bâtir vise à répondre aux problèmes spécifiques au secteur du Bâtiment, afin de :

- Réhabiliter auprès des **jeunes**, les métiers d'un secteur professionnel qui possède à la fois l'une des plus fortes sinistralités (accidents du travail, maladies professionnelles) et un faible niveau de revenus ;
- Encourager les **femmes** qui veulent travailler ou qui travaillent déjà dans le Bâtiment et les aider à créer leur propre activité ;
- **Créer des emplois** qualifiés et pérennes pour succéder aux artisans du papy-boom (départ à la retraite d'une part importante de l'artisanat du Bâtiment) ;
- **Favoriser l'accès à un emploi reconnu** pour des porteurs de projet demandeurs d'emploi en les mettant en présence concrète avec les procédés de l'éco-construction. Pour la SCHL (société canadienne d'hypothèques et de logement), *la construction écologique est une démarche globale qui vise à réduire les incidences environnementales du milieu bâti tout en améliorant la salubrité et la sécurité des bâtiments pour les occupants* » ;
- **Réduire le travail non déclaré** par l'accueil sans jugement sur le passé mais avec l'engagement personnel de changer ses anciennes pratiques, ce qui se trouve facilité par le changement de son réseau de clientèle ;
- **Réhabiliter le respect et l'équité** dans les relations de travail dans un secteur où la sous-traitance crée parfois des conditions de travail proches de l'esclavage. Au sein d'Alter-Bâtir, une éventuelle sous-traitance doit être inversable, donc forcément **équitable** ;
- Réduire la **pollution chimique** due aux peintures, revêtements de sols et murs, produits d'entretien, qui est plus importante à l'intérieur des locaux qu'à l'extérieur. Depuis de nombreuses années, les cancérologues et les allergologues ont abondamment démontré que l'**environnement chimique** est à l'origine de la plupart des cancers¹ et des réactions allergiques. Sont concernés à la fois les fabricants et les applicateurs des produits et les utilisateurs des lieux réalisés ;
- Contribuer à la **réduction des Gaz à Effet de Serre** (économies d'énergie, énergies renouvelables) ;
- Contribuer à la **réduction de la facture énergétique** ;
- Participer au **maintien des artisans** du Bâtiment au cœur de la ville.

Longue vie à Alter-Bâtir !!!

Figure 6 - Charte Alter Bâtir figurant au dos de la plaquette éditée à l'occasion des dix ans de la coopérative.

Organisation de la coopérative

Sur tous les autres points de son organisation, Alter Bâtir fonctionne comme une CAE classique. A leur arrivée, les entrepreneurs salariés signent une convention d'accompagnement qui détermine le début d'une période pendant laquelle ils reçoivent si nécessaire des formations additionnelles, en communication par exemple (création de cartes de visite, nécessité d'avoir un site internet...). S'ils étaient auparavant demandeurs d'emploi, ils conservent leur statut et leurs indemnités. La seule garantie demandée est celle d'un diplôme validant leurs compétences dans le bâtiment, afin de s'assurer de leur couverture par l'assurance décennale.

Surtout, on leur apprend à se servir du logiciel de gestion Winscop, au travers duquel l'ensemble des entrepreneurs interagissent avec les permanents. Ce logiciel permet aux entrepreneurs de fournir des devis uniformisés, qu'ils transmettront à leurs clients une fois validés par l'équipe permanente. La formation sur Winscop apparaît absolument essentielle dans le fonctionnement d'Alter Bâtir : c'est par ce logiciel que passent toutes les informations concernant l'activité des entrepreneurs, informations qui serviront par la suite à la comptabilité et aux ressources humaines pour l'établissement de leur fiche de paie. Les entrepreneurs travaillent de chez eux et transmettent les informations concernant leur activité à la coopérative via le logiciel.

Durant la période d'accompagnement, l'enjeu principal pour les entrepreneurs salariés est de trouver leur premier client. Une fois ce premier client trouvé et le premier chantier facturé, les entrepreneurs peuvent signer leur contrat. Jusqu'en 2015 il s'agissait d'un CDI, depuis 2016, ils doivent signer un contrat CESA conformément aux dispositions de la loi sur l'ESS du 31 juillet 2014.

La formation du salaire des entrepreneurs suit également un schéma relativement classique dans les CAE, à ceci près qu'ils paient une cotisation spécifique liée à l'assurance décennale, de l'ordre d'un peu plus de 1%. Leur chiffre d'affaire est ainsi taxé à près de 70% (les entrepreneurs salariés paient à la fois les charges patronales et salariales). Ce sont les permanents de la coopérative qui s'occupent de l'établissement des fiches de paie à partir du compte de résultat, c'est-à-dire le montant restant une fois toutes les charges prélevées sur le chiffre d'affaire. Ce salaire est décidé en accord avec l'entrepreneur salarié, qui peut décider par exemple de le lisser sur plusieurs mois.

Enfin, suivant les recommandations d'E. BOST⁵⁵, Alter-Bâtir a mis en place des réunions mensuelles sous forme de repas pour favoriser la cohésion entre les entrepreneurs et la mise en réseau. La participation à ces repas est variable selon les entrepreneurs bien que ceux-ci s'engagent à y aller lorsqu'ils signent leurs contrats (ainsi Camille, peintre, membre de la CAE depuis 4 ans m'avoue n'y aller que rarement – par manque de temps et d'argent, car elle doit faire garder ses enfants lorsqu'elle s'y rend – tandis que Luc, thermicien, membre de la CAE depuis 6 ans s'y rend très souvent), mais tous semblent y trouver leur compte, notamment en termes de réseau professionnel : tous les entrepreneurs que j'ai rencontré m'ont dit avoir pu décrocher des chantiers et partenariats professionnels par le biais de ces repas. Un certain nombre de thermiciens sont également en train d'essayer de monter un bureau d'études. Les repas mensuels semblent ainsi parvenir à contrebalancer l'éloignement géographique important entre les entrepreneurs : Alter-Bâtir est la seule CAE du bâtiment en Ile de France, et certains entrepreneurs salariés travaillent et habitent à plus d'une heure et demie de transport (qu'il s'agisse des transports en commun ou d'un déplacement en voiture). Cet éloignement a cependant été cité par la plupart des entrepreneurs rencontrés comme une des raisons

⁵⁵ Voir BOST E., *op. cit.*, pp. 51-53

de l'absence aux repas, qui ont lieu généralement les vendredis soir. Ces repas sont ainsi très critiqués mais occupent en même temps une place très importante dans la vie de la coopérative.

C) De la bouche des entrepreneurs salariés : travailler au sein d'Alter Bâtir

Lors de mes entretiens avec les entrepreneurs salariés d'Alter-Bâtir, j'ai pu remarquer une certaine convergence dans la relation des entrepreneurs à la CAE. Parmi les aspects principaux de cette relation, nous pouvons noter :

- L'aspect sécurisant de la CAE qui pour nombre d'entre eux est apparue comme une solution idéale car les mettant à l'abri de tous les écueils liés à la création d'une entreprise ;
- Ils partagent également une critique construite et largement réfléchie de l'entreprise traditionnelle et du management qui nourrit leur attachement à la coopérative ;
- Cet attachement est également lié à la liberté qui leur est accordée dans le cadre de la coopérative, liberté qui leur permet de s'épanouir dans leur activité professionnelle...
- ... Et ce malgré une rémunération à la fois instable, incertaine et insuffisante.

Voyons plus en détail ce que les entrepreneurs ont pu m'apprendre de l'activité au sein d'une coopérative.

La CAE, un cadre pour se lancer

Parmi les entrepreneurs que j'ai rencontrés, je distingue deux catégories : les reconvertis⁵⁶, qui exerçaient auparavant un autre métier, souvent dans un domaine très éloigné de celui du bâtiment, et ceux qui exercent toujours leur métier d'origine.

En ce qui concerne les reconvertis, s'ils ont généralement fait leur formation en contrat de professionnalisation, ceux que j'ai rencontrés sont pour la plupart arrivés chez Alter-Bâtir avec très peu d'expérience. Ils partagent tous cependant la volonté d'exercer en indépendant, d'être leur propre patron. Cette volonté se traduit pour certains par un désir de monter une entreprise :

« J'avais pas envie d'être le larbin de quelqu'un euh... J'avais vraiment envie de me mettre... (...) Moi je voulais bosser dans le bâtiment et je voulais créer mon activité quoi qu'il arrive donc euh... »

Camille, 36 ans, peintre

⁵⁶ A propos des reconvertis, j'ai pu faire une observation que je ne traiterai pas ici parce qu'elle ne rentre pas dans le cadre de notre questionnement, mais qui me semble toutefois particulièrement intéressante : une partie des entrepreneurs salariés reconvertis changent de métier après un événement traumatique. Maladie grave, divorce, rupture familiale... Qui induisent une remise en question profonde de l'activité professionnelle et de l'individu, comme si le travail devait accompagner les changements psychologiques provoqués par le traumatisme : l'activité professionnelle se doit de participer à la réalisation de l'individu et répondre à ses attentes. Ainsi, une des personnes rencontrées m'explique qu'après avoir frôlé la mort, elle a ressenti le besoin de construire quelque chose qui lui appartienne et qui soit inscrit dans le mouvement et la construction, comme si l'angoisse de la mort avait généré un besoin de vie augmentée, de vie supplémentaire.

« Moi j'étais dans l'ambition de pouvoir éventuellement créer mon entreprise, j'avais interrogé lors de mon changement de métier, des gens qui faisaient dès la première année 120 000 euros de CA euh voilà... »

Edouard, 49 ans, électricien

La plupart d'entre eux arrivent à connaître Alter-Bâtir par le biais de partenaires sociaux : maisons de l'emploi, ADIE, Pôle Emploi... Ce sont les institutions d'accompagnement à la création d'entreprises qui les orientent vers Alter-Bâtir, et pour cause : ils n'ont généralement pas le capital (qu'il soit économique ou social) pour se permettre une mise en danger :

« Moi j'étais très réticente, je voulais pas m'engager, j'étais déjà mère, déjà moi je pouvais pas me permettre de me casser la gueule (...) »

Gwenaëlle, peintre

Qui plus est, la reconversion professionnelle nécessite une formation et bien que les contrats de professionnalisation soient rémunérés, ils impliquent généralement un appauvrissement ou du moins une réduction des revenus, que Clément avait d'ailleurs anticipé :

« L'autre avantage de [mon ancien employeur] c'est que j'avais pu faire des économies. Donc je me suis lancé dans ma reconversion avec un petit pactole de côté, pour financer ma formation et aussi parce que j'avais bien conscience que mon activité elle allait pas du jour au lendemain démarrer à 100%. »

Une fois arrivés chez Alter-Bâtir, et malgré un premier abord parfois compliqué (Edouard me raconte ainsi que lors de la première réunion à laquelle il a participé, il n'a pas trouvé la structure « dynamique »), l'ensemble des entrepreneurs reconvertis y trouvent un compromis qui leur semble intéressant. Alter-Bâtir leur offre un cadre pour tester leurs compétences :

« On avait besoin aussi de savoir ce qu'on donnait ensemble aussi avant de s'engager. »

Gwenaëlle, peintre, à propos de son partenariat avec Camille

Mais ce cadre ne leur interdit pas pour autant de rêver à construire par la suite une entreprise plus conventionnelle.

En ce qui concerne les entrepreneurs dont l'arrivée à la CAE n'a pas fait suite à une reconversion, l'intérêt de la CAE est différent. Dans le cadre de mon enquête, les entrepreneurs entrant dans cette catégorie étaient tous thermiciens. L'un d'entre eux, Pierre, rejoint la coopérative après le rachat de l'entreprise où il travaillait auparavant par un grand groupe, la SPIE. C'est par bouche à oreille qu'il entend parler d'Alter Bâtir, et il prépare soigneusement son départ. Les circonstances de revente de son ancienne entreprise et la manière dont son patron a organisé les choses le convainquent qu'il ne veut plus travailler que pour lui. Son métier le lui permettrait mais il ne souhaite pas prendre un statut d'auto entrepreneur par exemple : la protection sociale y est plus chère et ce statut impliquerait de prendre en charge l'aspect administratif et comptable de son activité :

« Quand on est une entreprise et qu'on a une secrétaire ou une comptable qui le fait, c'est autre chose. Mais moi la structure était pas assez importante pour que je puisse avoir quelqu'un qui fasse ça. »

La CAE apparaît donc comme le compromis idéal pour ce thermicien de 50 ans, qui arrive au sein de la coopérative avec un carnet de clientèle déjà bien rempli et qui a pu, en quelques années seulement, développer suffisamment son activité pour vivre confortablement.

Qu'il s'agisse d'un cadre pour se lancer à la suite d'une reconversion, ou d'un compromis satisfaisant quant à la prise en charge des obligations administratives et comptables inhérentes à l'activité entrepreneuriale, la CAE apparaît donc pour les entrepreneurs salariés être une solution à la fois sécurisante et confortable pour exercer une activité en dehors d'une entreprise traditionnelle. Pour certains, la possibilité de travailler sans être dans le cadre d'une entreprise classique semble même être la condition sine qua non à un réel épanouissement professionnel.

Une critique de l'entreprise traditionnelle partagée par tous

J'ai pu en effet constater, lors des entretiens, un rejet profond de l'entreprise traditionnelle. Premier élément de critique : la logique du profit. Les entreprises traditionnelles se plaçant dans une logique de réduction des coûts et cherchant avant tout à faire du profit, tous me parlent de la nécessité d'être rentable, d'aller vite, d'assurer le rendement, avec au final le sentiment de mal faire son travail. Clément, charpentier en cours de reconversion, l'exprime dans ces termes :

« Et donc on voyait les conditions de travail qui se dégradait alors c'est surtout moins de personnel (...) Et puis du coup une insatisfaction parce qu'on nous demandait de travailler moins bien. Alors on nous demandait pas de travailler moins bien mais plus vite, ou de plus faire certaines choses et en fait c'est ça qui nous apportait la satisfaction du travail bien fait. »

Alexandre, lui aussi charpentier, travaillait dans une entreprise d'informatique. Issu d'un parcours assez conventionnel (il fait une classe préparatoire puis une école d'ingénieurs), il remet en question en profondeur son activité professionnelle après quelques années seulement et décide de se reconverter :

« C'est un domaine qui concentre toutes les connaissances vers l'argent et en fait on partage rien. (...) C'est tout ce qui participe à la concentration des richesses quoi. »

Dans un premier temps, il pense que le problème vient de son métier, mais une fois arrivé en entreprise de charpente, il constate qu'en réalité, ce qui ne va pas, c'est la structure :

« Je me suis rendu compte que peu importe le domaine, la boîte classique ça reste une boîte classique y'a un patron, y'a des employés qui sont sous ses ordres et voilà... »

Ce manque de maîtrise sur son activité, beaucoup l'ont ressenti en entreprise, et cela a pu les mener à des dilemmes moraux. Camille me raconte ainsi que lors de sa professionnalisation, l'entreprise qui l'employait ne respectait pas nécessairement les demandes des clients ; elle s'est ainsi retrouvée à utiliser des produits hautement toxiques chez une famille très portée sur le bio et l'écologie :

*« Et on leur a tartiné à la Glycéro mais alors *siffle* des murs de 4,50 mètres, 5 mètres de haut, barbouillés de Glycéro. Moi j'en avais honte. Et puis alors en plus pas qu'un peu parce que c'était des couches de peinture, 7 couches de vernis tout ça... Les murs ils étaient mais *siffle* Blindés, quoi. Donc les mêmes ils vont grandir là-dedans... Moi ça m'a mise très mal à l'aise. Et en même temps j'avais rien à dire quoi. »*

Dans le discours des entrepreneurs salariés, l'entreprise traditionnelle est ainsi un endroit où l'on est à la fois soumis à une logique de rentabilité qui vient même primer sur la qualité du travail, et où de surcroît en tant que salarié, on est soumis à la volonté du patron. Cette soumission, inscrite dans le contrat de travail, implique également la soumission à des procédures qui parfois, rendent le travail pénible et ennuyeux. Alexandre et Camille m'expliquent ainsi qu'en charpente comme en peinture,

dans le cadre d'une entreprise traditionnelle, ils ne pourraient participer ni à la construction du projet, ni au choix des matériaux, ni aux rapports avec les fournisseurs... La position de salarié est à leurs yeux celle de l'impuissance et de la soumission, avec une perte de contrôle et d'intérêt pour son activité.

L'entreprise traditionnelle apparaît comme un lieu profondément hostile, où les individus sont réduits à leur fonction dans une chaîne de production (qu'il s'agisse d'un travail manuel ou intellectuel) et sont totalement déshumanisés. Dans le vocabulaire employé par certains entrepreneurs, je trouve même une notion d'enfermement : Gwenaëlle quand elle me parle du moment où elle a signé son contrat avec Alter-Bâtir, me dit qu'elle ne s'en est pas « rendu compte », comme si habituellement la signature du contrat était un moment douloureux :

« A aucun moment j'ai eu l'impression que j'avais signé un contrat avec un patron comme j'ai pu en signer antérieurement dans ma vie professionnelle (...) je m'en suis même pas rendu compte ! »

Dans une vision assez similaire, Pierre présente son projet de travailler en indépendant avant tout comme une façon de ne plus retourner en entreprise :

« Ma seule idée c'était de créer ma propre entité pour pouvoir survivre au monde du travail. »

L'entreprise traditionnelle apparaît donc aux entrepreneurs salariés comme un cadre néfaste et restrictif, peu propice à l'épanouissement. La CAE quant à elle leur permet de reprendre le pouvoir sur leur activité professionnelle.

Retrouver le sens de son travail et être maître de son temps

En effet, le statut d'entrepreneur salarié n'impliquant de subordination qu'au collectif, les entrepreneurs sont libres d'organiser leur travail comme bon leur semble. Ils sont leurs propres patrons et peuvent, de fait, penser et construire leur activité en fonction de leurs attentes et leurs intérêts.

Pour nombre d'entre eux, le simple fait de pouvoir mener un chantier depuis sa conception jusqu'à sa réalisation est vecteur d'épanouissement :

« Et ça moi c'est ce que je voulais faire dans un métier aussi, je voulais être capable justement d'avoir des projets à ma taille que je puisse vraiment tout suivre du début à la fin. (...) »

Alexandre, charpentier

« C'est vachement plus satisfaisant personnellement enfin voilà, d'un point de vue développement personnel c'est vachement plus enrichissant ! (...) Le rendez-vous avec les clients euh, l'expertise, les relations avec les fournisseurs, tout ça, je l'ai pas si je retourne en entreprise. Si je retourne en entreprise on va me mettre un rouleau, une brosse dans une main, et on va me dire « ben voilà tu repeints le salon » et puis voilà c'est tout ce que j'aurai à faire. Et ça va m'emmerder. »

Camille, peintre

Finalement, la CAE permet aux entrepreneurs de reprendre le contrôle de leur activité professionnelle et de construire leurs projets. La possibilité de mener son travail comme on l'entend semble le réhumaniser et en faire, à nouveau, quelque chose d'agréable. Plus encore, pour Alexandre, le travail doit être une activité en cohérence avec l'individu :

« C'est un truc que je leur dis [à mes enfants] ... Ce qu'on fait dans sa vie c'est pas... A un moment on met une parenthèse travail, et puis ce qu'on fait dans le travail c'est comme si c'était pas nous. (...) En fait tout ça pour dire que le travail ça fait partie de la vie et c'est pas un truc où on s'enferme et où on ressort et on respire quand on sort du boulot. Le travail... A la limite une activité qui est épanouissante on n'a pas besoin de vacances. »

Son activité de charpentier au sein de la coopérative lui permet de mettre en application sa vision de la chose et son rapport au travail a profondément changé. Plus encore, le fait d'être son propre patron lui laisse la liberté de choisir ses chantiers, ses clients, et de développer des idées novatrices. Il a ainsi commencé à mener des chantiers accompagnés : il conçoit un projet avec ses clients et le met en place avec eux, en les formant à certaines techniques de charpente. Cela lui permet de rencontrer des gens, de travailler en extérieur... et surtout d'organiser son temps comme il le souhaite.

Cette liberté temporelle, tous les entrepreneurs l'ont évoquée. En étant dans la CAE, ils décident de leur emploi du temps et peuvent ainsi moduler leurs heures de travail en fonction de leur volonté, de leurs obligations familiales. La liberté offerte par la CAE leur permet ainsi de mieux articuler vie privée et vie professionnelle : Camille et Gwenaëlle par exemple sont toutes les deux mères de famille et organisent leurs journées de manière à être disponibles pour la sortie de l'école ; Luc profite de son indépendance pour se rendre disponible pour son fils atteint de trisomie 21. Pierre quant à lui a surtout le sentiment de ne plus perdre de temps pour les transports et en a profité pour faire un peu plus de sport.

A travers la CAE les entrepreneurs se réapproprient à la fois leur travail et leur temps. Le travail n'est plus une contrainte – en dehors d'une contrainte économique – et devient un outil d'épanouissement et de réalisation personnelle. Parce que l'activité indépendante leur permet d'adapter leur travail aux impératifs de leur vie personnelle, il n'y a pas de tension entre nécessité de travailler et besoins privés, ce qui diminue très certainement le stress au quotidien.

Le problème de la rémunération

Ce confort et cette liberté ont cependant un coût, car si tous les entrepreneurs tombent d'accord sur le fait que la coopérative est un formidable espace d'épanouissement, ils sont également tous d'accord pour dire que ce n'est pas un endroit où il est aisé de gagner sa vie.

A l'exception de Pierre, ils se retrouvent tous avec des revenus moindres par rapport à leur activité précédente. Camille et Gwenaëlle m'expliquent même qu'elles n'ont réussi à se former un salaire – de 500 euros seulement – qu'au bout d'un an. Edouard quant à lui, m'explique que sans le soutien de sa conjointe, il pourrait être considéré comme un « travailleur pauvre ». Luc, qui est délégué du personnel, me donne quelques informations concernant les rémunérations moyennes dans la coopérative :

« Y'en a certains qui arrivent à avoir un CA, un salaire de plus de 1000, quelques-uns ils sont à 2000 euros de salaire mais y'en a pas beaucoup qui font ça (...) Si on veut un salaire de 2000 euros faut près de 5000 euros de CA [dans le mois] ».

Nombre d'entre eux comptent sur le soutien de leur famille (Gwenaëlle m'avoue ainsi : « Ah ben moi si mes parents étaient pas derrière, là je coule direct. »). La coopérative d'activité et d'emploi génère donc des travailleurs épanouis, mais pauvres. Nicolas, qui travaille quotidiennement avec les entrepreneurs autour de la formation de leur salaire, m'explique que la plupart d'entre eux gagnent

l'équivalent d'un SMIC à temps partiel (soit environ 600 euros), que sur 110 entrepreneurs salariés, seulement 50 ont un équivalent temps plein, et 30 seulement sont à temps plein toute l'année.

Cette problématique de la rémunération est alimentée par des facteurs à la fois endogènes et exogènes.

Les entrepreneurs doivent faire face à une concurrence forcenée sur le marché du bâtiment. Travailleurs non déclarés, auto entrepreneurs ou encore travailleurs occasionnels du bâtiment coûtent moins cher et sont souvent plébiscités par les clients pour leurs tarifs, malgré des prestations pas toujours au niveau selon les entrepreneurs d'Alter Bâtir :

« C'est des gens (...) qui coutent pas cher, et qui sont rapides, mais qui sont peut-être pas peintres, tout simplement ! »

Camille

« En fait y'a pas mal de gens dans le bâtiment (...) qui sont tellement habitués à contourner les réglementations les ceci les cela, que s'ils le font pas ça les intéresse pas. (...) Nous on a les pires emmerdements avec les assurances professionnelles, ben eux non. Donc on avait le plombier polonais maintenant on a le travailleur occasionnel du bâtiment.

Enquêtrice : ça fait beaucoup de concurrence tout ça.

Ça fait énormément de concurrence ouais. Ça craint ! (Rit) »

Régis, gérant d'Alter Bâtir

En outre, même une fois le contact établi avec la clientèle, les entrepreneurs doivent composer avec des clients difficiles, et même parfois malhonnêtes. Nicolas, responsable technique, me raconte pendant notre entretien que certains entrepreneurs se retrouvent dans des situations compliquées, avec des clients qui ne donnent pas toutes les informations au moment de la construction des devis, ne paient pas les factures dans les temps etc.

Enfin, selon les professions, le contexte économique semble jouer un rôle important dans l'accès des entrepreneurs à des chantiers. Si les professions d'audit, de conception ou de bilan – comme celle de thermicien ou d'architecte - semblent relativement protégées, les métiers de finition sont beaucoup plus fragilisés :

« Parce que la conjoncture actuelle... « On n'a pas d'argent, on n'a pas d'argent, y'a plus d'argent » ... Donc la peinture devient luxe et pas une nécessité. On peut vivre avec des murs pas peints, on peut pas vivre sans électricité, sans eau, sans sanitaires. »

Gwenaëlle, peintre

Mais l'influence de l'environnement économique ne suffit pas à expliquer la difficulté des entrepreneurs à se former un salaire.

Si la lourde taxation du chiffre d'affaires est, avec un manque de compétences commerciales, la première raison évoquée par les entrepreneurs pour expliquer la faiblesse de leurs revenus, il semble pourtant que le problème vient d'ailleurs. De fait, même si la coopérative prélève 10% supplémentaires pour financer la prise en charge administrative et comptable de l'activité des entrepreneurs, les charges sociales et/ou patronales seraient les mêmes dans une autre structure. Qui plus est, la coopérative leur permet notamment d'accéder à une mutuelle et une assurance

professionnelle, dont les coûts sont socialisés et donc fortement diminués. Si l'on prenait en compte le coût des locaux et du personnel administratif, il y a fort à parier qu'à conditions de travail égales (c'est-à-dire, en ayant la possibilité de se concentrer uniquement sur son cœur de métier), les revenus des entrepreneurs salariés ne seraient pas plus élevés s'ils décidaient d'opter pour un statut d'auto-entrepreneur ou d'ouvrir leur propre entreprise. Pour Luc, les 10% à reverser à la coopérative sont même plutôt bon marché :

« Les entrepreneurs salariés sont peut-être pas assez... Comment dire... Ah je trouve plus mes mots... Sensibles au fait que s'ils étaient en auto-ent ou en EURL machin truc tous seuls, artisans, ils passeraient une partie, peut-être la totalité du samedi et du dimanche à faire l'administratif.

Enquêtrice : En plus de leur cœur de métier.

En plus de leur cœur de métier. Donc euh, rémunérer à hauteur de 10 ou 12% la structure pour ça c'est...

Enquêtrice : Vous trouvez que c'est cher payé ?

Non, pas tant que ça. Pour être libéré de ça, de toute la partie administrative ? (Rigole). Non. »

Pour Régis, le gérant de la CAE, le problème vient de la forme de l'entreprise : la SCOP ne prend pas en compte ses clients :

« Y'a deux problèmes majeurs mais qui sont pas liés aux CAE, qui sont liés au SCOP. C'est que le client n'existe pas. Ça va de soi. Le client n'est pas partie prenante (...) »

La forme de l'entreprise empêcherait ainsi un développement commercial suffisant pour amener assez de travail aux entrepreneurs et leur permettre de se former un salaire suffisant.

Pour Luc et Pierre, les difficultés à trouver une clientèle que rencontrent certains entrepreneurs sont liées à une mauvaise compréhension de ce qu'est une CAE : selon eux, certains entrepreneurs salariés attendent de la coopérative qu'elle leur donne du travail, alors que ce n'est pas son rôle. Gwenaëlle et Camille, elles, regrettent surtout de n'avoir pas pu bénéficier d'un peu plus d'accompagnement au niveau de leur développement commercial, soit par le biais d'une formation qui leur aurait été donnée à leur arrivée, soit par le biais d'un permanent dont le rôle consisterait à trouver des clients et les renvoyer vers les entrepreneurs :

« Ce qui manque c'est un commercial, quelqu'un qui cherche des chantiers puis qui donne du boulot aux gens qui ont envie de bosser quoi »

Camille

Même si elles peinent encore à se former un salaire suffisant pour vivre correctement, elles sont reconnaissantes de ce que leur apporte la coopérative au quotidien :

« Sans la coopérative, on se serait déjà cassé la gueule. Voilà ma conclusion. »

Gwenaëlle

Pour Luc enfin, les avantages de la CAE sont bien plus précieux que le salaire :

« Je préfère de loin vivre avec salaire quasiment divisé par deux par rapport à il y a quinze, seize ans, que de retourner en entreprise. (...) C'est ça, être maître de son temps... ça n'a pas de prix en fait en termes financiers. (...) Vous parlez de compensation, je sais pas si on peut mettre les choses dans la balance (...) »

Finalement, l'ensemble des raisons qui semblent expliquer les difficultés des entrepreneurs à vivre de leur activité mettent en avant une problématique générale : celle des moyens. Qu'il s'agisse de moyens financiers ou de moyens humains, les résultats des entretiens semblent montrer une difficulté de la structure à se faire une place dans un marché extrêmement concurrentiel, dominé à la fois par des grands groupes et des travailleurs isolés moins chers. Dans sa globalité, il semble que la CAE pourrait avoir plus d'impact si sa dimension commerciale était plus développée, que ce soit au travers de l'accompagnement des entrepreneurs ou par le travail d'un permanent. Puisque la forme SCOP de l'entreprise ne prend pas en compte la question du client, ce serait en effet à l'aspect coopératif de la structure de prendre en charge ce problème.

La question de la rémunération des entrepreneurs au sein de la coopérative nous amène ainsi au cœur du problème de la CAE : la dépendance aux subventions.

D) Le travail des permanents : les limites de la dépendance aux subventions

Des financements liés en partie à la couleur politique des collectivités

Depuis sa création, Alter Bâtir est comme toutes les CAE, financée par un certain nombre d'organismes publics, dont la liste n'a pas changé depuis le début. Alter Bâtir est soutenue par la région Ile de France et par la mairie de Paris. Chaque collectivité a fixé ses modalités d'attribution des subventions :

- La région Ile de France verse 2500 euros par an et par entrepreneur qui signe une convention d'accompagnement, dans une limite de 60 000 euros par an ;
- La Mairie de Paris finance Alter Bâtir également à hauteur de 60 000 euros par an, mais à condition que la coopérative encadre au moins 20 bénéficiaires du RSA socle (*nb* : la mairie de Paris a un statut particulier car elle est à la fois une commune et un département, c'est pourquoi elle est en charge du budget du RSA).

A ses débuts, Alter-Bâtir était également financée par le Fonds Social Européen, mais les permanents ont assez rapidement arrêté de solliciter cette aide : selon Nicolas, ce n'était pas suffisamment rentable en termes d'investissement en temps et en énergie :

« Au bout d'un certain temps on a arrêté de demander des financements européens parce qu'ils étaient pas très élevés et grosso modo pour avoir la subvention ça demandait cinq mois de travail à temps plein à une personne, ce qui ne faisait même pas son salaire donc quand on rajoute les charges sociales... »

Si Nicolas ne ressent pas d'influence des couleurs politiques des collectivités sur leur propension à aider financièrement la coopérative, Régis, lui, voit les choses très différemment. Ainsi, lorsqu'il évoque les débuts de la coopérative et la période où Alter-Bâtir était hébergée par Coopaname dans des locaux prêtés par la mairie de Nanterre, il a eu le sentiment d'être accueilli « fraîchement », et il suppose que c'est parce qu'il n'avait pas le même bord politique que la municipalité (Parti Communiste Français). De la même manière, l'Ile de France aux dernières élections locales est passée d'un président de région socialiste à une présidente de région Les Républicains, et donc « de droite », et ce

changement de couleur politique a été suivi de coupes franches dans les subventions. En 2017, la subvention octroyée par la région passe de fait pour Alter Bâtir de 60 000 à 45 000 euros. Pour Régis, c'est assurément l'alternance politique qui influence la teneur des subventions :

« Valérie Pécresse en a rien à foutre de l'ESS, ça c'est clair (...) J'aimerais bien savoir combien d'associations, du jour au lendemain, ont mis la clef sous la porte. (...) Les gens ils ont été virés, licenciés, pour raison économique. Comme si la région manquait d'argent quoi. »

Sa vision des choses semble en partie confirmée par le fait que la mairie de Paris cherche des moyens de maintenir ses financements aux coopératives bien que la loi NOTRE du mois d'août 2015 (nb : Nouvelle Organisation Territoriale de la République), en supprimant la clause de compétence générale des collectivités ait rendu impossible pour les départements tout investissement dans le développement économique. Régis m'explique ainsi que la mairie de Paris essaie de contourner le problème en passant le financement de la coopérative sur le budget de la municipalité et non du département.

Cet état de fait rend donc les moyens de subsistance de la coopérative relativement instables, dans la mesure où la possibilité d'avoir des subventions dépend avant tout de la volonté politique des dirigeants des collectivités.

Des moyens limités entraînant une surcharge de travail pour les permanents

Les subventions limitées et le chiffre d'affaire relativement faible des entrepreneurs de la coopérative ne lui permet pas d'avoir une équipe de permanents très fournie. Jusqu'à la fin de l'année 2016, ils étaient cinq, aujourd'hui ils sont quatre : Régis, le gérant, Nicolas, le responsable technique, Corinne, responsable de la richesse humaine, et une quatrième personne qui s'occupe de la comptabilité.

Les tâches sont réparties entre ces quatre personnes :

- Régis s'occupe des rapports avec les collectivités territoriales et de l'accompagnement des nouveaux arrivants dans la coopérative ;
- Nicolas est chargé de vérifier la conformité des devis et de les valider ou non ; il conseille également les entrepreneurs sur leur activité et les oriente quant à la formation de leur salaire ;
- Corinne prend en charge toutes les démarches inhérentes à la formation professionnelle et édite les fiches de paie.
- La comptable quant à elle s'occupe des comptes de la coopérative.

Au quotidien, l'activité de chaque permanent est très liée à celle des autres. Ainsi, Corinne ne peut pas établir les fiches de paie si Nicolas ne lui transmet pas les informations adéquates, et lui-même dépend fortement de la comptabilité. Les locaux sont installés de telle manière que les bureaux de chacun sont ouverts les uns sur les autres. La communication se fait donc de manière très informelle.

Pour se coordonner, les membres de l'équipe permanente assistent à une réunion tous les quinze jours pour faire le point.

Régis, Nicolas et Corinne m'ont tous trois indiqué avoir une charge de travail très importante, à tel point que Corinne la voit comme un frein à la mise en place de nouveaux processus plus efficaces car l'équipe travaille toujours « dans l'urgence », mais également à un accompagnement plus personnalisé des entrepreneurs. Nicolas quant à lui m'indique qu'avant d'être responsable technique il portait le

titre de conducteur de travaux car il se rendait sur les chantiers pour voir où en étaient les entrepreneurs. Avec la croissance du nombre de salariés, il ne peut malheureusement plus le faire et son rôle se cantonne désormais à une assistante technique et administrative à distance, ce qu'il déplore : il ne se rend plus sur les chantiers qu'en cas de problème. Régis enfin, prépare sa retraite. A la question de savoir si, revenu dix ans plus tôt, il fonderait à nouveau la coopérative, il répond non : la fondation de la CAE, et le travail de permanent nécessitent un investissement très fort, personnel et financier :

« C'est un investissement de toute sa personne. Je suis marié à la coopérative. »

La coopérative semble avant tout manquer de moyens, à la fois humains et financiers :

« Tous les investissements qu'on pourrait faire pour essayer de mieux fonctionner en fait tout est compliqué et on a limité même les salons par exemple parce que participer à un salon ça coûte cher et du coup on est beaucoup plus sélectifs par rapport aux salons qui véritablement génèrent des clients et pas les salons qui sont purement image de marque. C'est un peu tendu... »

Corinne

Ce manque de moyens, les entrepreneurs le ressentent et en tiennent compte dans leurs relations avec les permanents. Luc, le délégué du personnel, va même jusqu'à comparer le travail des permanents à celui d'un « maraîcher » :

« On va dire c'est comme un truc de maraîcher enfin quoi de... (...) C'est pas un travail de salariat où on déconnecte le vendredi soir et on reprend ça le lundi matin quoi. »

Ainsi, si Edouard déplore de devoir solliciter l'accompagnement des permanents pour en bénéficier réellement, il apprécie la volonté réelle des permanents de venir en aide aux entrepreneurs :

« Ils sont foncièrement pas malhonnêtes quoi si vous voulez et ça c'est agréable (...) Là, y'a en effet des oublis, des manquements, mais c'est pas délibéré, c'est pas pervers. Et ça c'est bien. »

Gwenaëlle remarque quant à elle chez les permanents ce qu'elle appelle une « hiérarchie horizontale » : Régis et les permanents sont tous payés de la même manière, et elle trouve ça très « agréable », car tous sont sur un pied d'égalité.

Chose que Corinne tempère :

« En réalité on s'aperçoit qu'il y'a des moments où il faut trancher. Je sais pas si c'est bien, c'est mal, mais voilà. »

Au quotidien, si les permanents doivent parfois composer avec les situations économiques difficiles des entrepreneurs qui parasite parfois la communication, la surcharge de travail semble surtout provoquer des tensions au sein de l'équipe permanente :

« Ça peut paraître un peu bizarre mais même dans une coopérative où on se dit c'est une entreprise alternative ça doit être super cool pour bosser... En fait c'est pas cool du tout parce qu'on est tout le temps débordé, tout le temps dans l'urgence et qu'en fait y'a aussi des tensions au sein de l'équipe, y'a des dissensions, on n'est pas d'accord... »

Corinne

Ces derniers mois, les tensions semblent avoir atteint un niveau particulièrement élevé, du fait de la recomposition forcée de l'équipe permanente.

Recomposition de l'équipe permanente et volonté d'innovation dans l'accompagnement des entrepreneurs salariés

Plusieurs événements sont venus perturber la vie institutionnelle de la coopérative. D'une part, Régis prépare son départ à la retraite. D'autre part, Nicolas, désireux de se consacrer à d'autres projets, a annoncé qu'il partirait dans le courant de l'année 2017. En septembre 2016 enfin, les trois autres permanents ont posé leur démission, arguant qu'ils étaient « usés » par le travail au sein de la coopérative. En d'autres termes, en l'espace d'un an c'est l'ensemble de l'équipe permanente qui doit être renouvelée, et cela ne va pas sans questionner l'organisation de la coopérative.

Pour Nicolas, cette réflexion, organisée avec les associés, est une bonne chose :

« On part sur la base d'un fonctionnement qui a été décidé de façon un peu hasardeuse par Nicolas et Régis, y'a beaucoup de choses qui vont changer quand on va partir et c'est peut-être un mieux (...) Qu'on ait une entreprise vivante et l'objectif c'est qu'elle évolue en fonction des gens qui veulent s'investir dedans et la faire avancer. »

Si à l'heure actuelle l'identité des personnes qui prendront la relève de Régis et Nicolas n'est pas fixée, Corinne, qui a officiellement pris ses fonctions en janvier 2017, espère déjà avoir l'occasion d'impulser un renouvellement dans les pratiques de la coopérative : elle pense ainsi qu'il faudrait améliorer l'accompagnement des entrepreneurs, notamment sur le plan commercial, et mettre en place des points périodiques avec eux pour les aider à progresser. Elle porte un regard particulier sur son rôle au sein de l'équipe permanente car avant d'être responsable de la richesse humaine, elle était elle-même entrepreneure salariée, et a décidé au bout de trois ans d'activité de revenir à son métier premier en ressources humaines car le bilan ne lui convenait pas et qu'elle avait atteint le temps limite qu'elle s'était fixé. Pour elle, il faut renouveler les méthodes de fonctionnement de la coopérative, et surtout, recruter des permanents supplémentaires, même si cela paraît compliqué au vu des finances de la CAE.

Il y a donc un consensus largement partagé sur le fait que l'équipe permanente et la coopérative de manière plus générale manquent de moyens suffisants pour mener à bien leur mission d'accompagnement auprès des entrepreneurs salariés.

Conclusion de la deuxième partie

L'enquête de terrain auprès de la Coopérative d'Activités et d'Emploi Alter Bâtir tend à confirmer notre hypothèse selon laquelle elles sont un phénomène de réencastrement.

D'une part, nous pouvons analyser le discours des entrepreneurs salariés sur l'entreprise traditionnelle comme une conséquence du désencastrement du travail. Les politiques de l'emploi et le contexte économique ayant tendu les relations entre employeurs et salariés, l'entreprise n'est plus vu comme un lieu potentiel d'épanouissement, ni même de lien social, c'est avant tout un lieu d'enfermement et même, pour reprendre un vocabulaire marxiste, d'aliénation. On y perd son temps (puisque, comme l'explique Alexandre, on passe la journée et la semaine à attendre la fin de son temps de travail), ses valeurs (comme Camille forcée par son patron d'utiliser des produits toxiques au lieu de produits respectueux de l'environnement et de la demande des clients), et même son identité. Le travail n'est plus une activité dans laquelle l'individu peut se réaliser et s'exprimer, il est réduit à une fonction de production dans l'entreprise, réduisant l'individu à un outil.

A l'inverse, l'activité dans la coopérative repositionne le travail dans une optique tout à fait différente : l'organisation même des coopératives fait du travail un outil à la fois de lien social et d'épanouissement individuel. De fait, les coopératives d'activité et d'emploi apparaissent effectivement comme des phénomènes de réencastrement : sorti du système économique traditionnel, le travail n'y est plus seulement un outil de production de richesse mais également un outil de lien social et de protection mutuelle. Chacun mène son projet personnel, mais c'est la mise en commun qui offre une structure propice à l'épanouissement et à la réussite du projet individuel et de la personne qui le mène. Le fait que les entrepreneurs parviennent à s'accommoder de leurs petits salaires est tout à fait symptomatique de ce phénomène de réencastrement : puisque le travail n'est plus seulement un outil de survie économique, l'importance du salaire n'est plus sa seule justification un mode de vie plus frugal est plus facilement toléré, car la vie quotidienne et les activités qu'on réalise offrent une compensation suffisante.

Cependant, cet épanouissement des entrepreneurs vis-à-vis de leur activité professionnelle a un coût non négligeable, qui est celui du bien-être au travail des permanents. Il serait intéressant de réaliser une enquête à plus large échelle et plus approfondie auprès des permanents de plusieurs coopératives afin d'évaluer dans quelle mesure ils parviennent – ou non – à tirer satisfaction de leur travail, au vu des conditions dans lesquelles ils l'exercent.

Conclusion

Si nous nous en référons à l'histoire des Coopératives d'Activité et d'Emploi et aux modalités de leur émergence, nous pouvons voir qu'elles sont le produit du travail de différents acteurs (collectivités locales, services sociaux, services de l'Etat, membres de la société civile) en réponse aux *conséquences* du désencastrement. En effet, c'est suite à une étude menée à la demande de la Direction départementale du Travail du Rhône constatant les conséquences terribles des politiques d'incitation à la création d'entreprise (que nous considérons ici comme l'apogée du phénomène de désencastrement du travail) sur la situation économique des chômeurs que les conditions d'émergence des CAE vont être réunies. C'est donc en réaction à l'impact du désencastrement du travail sur le corps social que se constituent les forces contraires évoquées par Karl POLANYI.

Par leur forme, les CAE opèrent donc un réencastrement du travail puisqu'elles font reposer la réussite individuelle sur sa mise en réseau au sein de la coopérative : la socialisation des charges et des coûts liés à l'activité entrepreneuriale permet de sécuriser les parcours de tous. Plus encore, le choix de la forme SCOP, en faisant des entrepreneurs salariés les associés de leur entreprise – prenant ainsi le contrepied des entreprises traditionnelles où décideurs et producteurs ne sont pas les mêmes personnes – a amené toute une réflexion autour de ce qu'est le travail, de sa fonction dans la société et de la forme qu'il doit prendre. Cette réflexion se fait autant en interne, de manière institutionnelle (comme chez Coopaname par exemple) qu'au niveau des entrepreneurs eux-mêmes (comme pour Alexandre d'Alter-Bâtir). La CAE parvient donc, dans un contexte économique et idéologique où le travail est avant un coût, à refaire du travail un outil du lien social et de l'épanouissement de l'individu.

Il y a fort à parier que la forme et l'ambition des CAE ne va cesser d'évoluer à travers le temps. Elles se sont construites en réaction au désencastrement, et leur forme semble par nature évolutive. Si on les regarde dans une perspective historique, on peut constater qu'au fur et à mesure que les politiques de l'emploi libéralisent et autonomisent – et donc désencastrent – le travail, les Coopératives d'Activité et d'Emploi deviennent de plus en plus coopératives. Plus le travail est marchandisé (pour reprendre le vocabulaire de Karl POLANYI), plus les coopératives le mutualisent. Il n'est d'ailleurs pas anodin de remarquer que c'est à l'orée des années 2010, soit deux ans exactement après la création du statut d'auto entrepreneur, que la réflexion sur la forme des CAE se dirige vers la construction de mutuelles de travail.

Les CAE apparaissent donc effectivement être des phénomènes de réencastrement. D'ailleurs, la loi NOTRE (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) de 2015, qui supprime la clause de compétence générale, et les manquements de la loi Hamon sur l'ESS quant à la question des financements des coopératives marquent un double mouvement de la part de l'Etat : la loi sur l'ESS tente d'une part, d'intégrer le phénomène de réencastrement et de l'institutionnaliser, et dans le même temps, l'Etat retire aux coopératives ses moyens de subsistance en remettant en question le rôle économique des collectivités.

Toutefois, il est nécessaire de mettre en avant les limites du modèle des CAE que nous avons pu constater lors de l'enquête au sein d'Alter-Bâtir. D'une part la dépendance aux subventions qui limite fortement les moyens de la coopérative génère pour les permanents une forme d'aliénation, qui traduit toute la violence des phénomènes de réencastrement/désencastrement décrits par Karl POLANYI. D'autre part, cette violence existe également pour les entrepreneurs salariés, car elle génère chez certains une forme de culpabilité. La structure ne peut malheureusement pas protéger ses entrepreneurs du discours dominant sur le travail et la capacité de chacun à en trouver. Il y a, de fait, deux postures chez les entrepreneurs :

- Certains ont compris le principe de la CAE, et rejettent sur eux même la faute quant à leur incapacité à se former un salaire suffisant. Ce qui les empêche selon eux de trouver des clients, c'est précisément leur propre incompétence commerciale, ou leur manque d'investissement. Ils semblent ainsi avoir intériorisé un discours idéologique libéral servant à justifier le désencastrement/ la déréglementation du travail.
- A l'inverse, d'autres entrepreneurs rejettent la faute sur la structure qui ne les accompagne pas suffisamment ou pire encore, ne leur donne pas de travail, et dans ce cas-là on peut supposer une mauvaise compréhension du principe de la coopérative. Ils se définissent ainsi plus en position de salarié qu'en position d'entrepreneur et ne parviennent pas, ou pas encore, à sortir d'une relation de subordination marquée par la domination d'un employeur sur un salarié.

Enfin, sur le travail de Karl POLANYI à proprement parler, nous pouvons faire deux remarques. D'une part, le phénomène des CAE met en évidence une chose que POLANYI n'avait pas prévue : des tendances au réencastrement émanant d'autres acteurs que l'Etat. Dans son analyse, c'est l'Etat uniquement qui génère des processus de réencastrement. D'autre part, dans le cas des CAE, il est intéressant de constater que le phénomène de réencastrement est non seulement conscient mais voulu. Bien sûr, il n'est pas question ici de prétendre que les collectivités ont orienté leur politique pour *réencastrier* mais les réactions au désencastrement et les choix qui en découlent sont bien volontaires. C'est ainsi parce qu'elle constate que les chômeurs créateurs sont précarisés en cas d'échec que la Direction du Travail du Rhône décide de chercher une solution nouvelle pour les accompagner, et de la même manière, c'est parce qu'elle refuse de se mettre à distance des publics fragilisés qu'elle accompagne qu'Elisabeth BOST arrive à créer le concept de coopérative. Il y a donc chez les acteurs une dynamique *consciente* d'opposition au désencastrement, celui-ci se manifestant par une législation toujours plus libérale sur le travail et l'emploi, et une volonté réelle de contrecarrer les conséquences de celle-ci.

Bibliographie

BERTSTEIN S., MILZA P., *Histoire de la France au XXème siècle. III : 1958 à nos jours*, 2009, Paris, Editions Perrin

BODET C., DE GRENIER N., *Coopératives d'activité et d'emploi : des éléments de réponse de l'économie sociale au délitement du rapport salarial fordien*, Xièmes rencontres du RIUESS, 15, 16 et 17 juin 2011

BODET C., DE GRENIER N., « La mutuelle de travail interroge le modèle salarial », *L'Expansion Management Review* 2012/3 (N° 146), p. 102-109.

BOST E., *Aux entrepreneurs associés : La coopérative d'activité et d'emploi*, 2016, Valence, Editions Repas

BOST F., *La France : mutations des systèmes productifs*, 2015, Paris, Armand Colin

BUREAU M-C., CORSANI A., « Les coopératives d'activité et d'emploi : pratiques d'innovation institutionnelle », *Revue Française de Socio-Économie* 2015/1 (n° 15), p. 213-231

DARES, *Les politiques de l'emploi et du marché du travail*, 2003, Paris, La Découverte, p. 34

GAGLIO, LAURIOL, DU TERTRE, *L'économie de la fonctionnalité : une voie nouvelle vers un développement durable ?* 2011, Toulouse, Editions Octarès

MAUCOURANT J., *Avez-vous lu Polanyi ?*, 2011, Paris, Flammarion

Sénat, *Rapport d'information fait au nom de la délégation aux collectivités territoriales et à la décentralisation sur les collectivités territoriales et l'emploi*, présenté par Patricia SCHILLINGER Session extraordinaire du Sénat du 3 juillet 2012

VAILEANU-PAUN I., BOUTILLIER S., « Économie de la fonctionnalité. Une nouvelle synergie entre le territoire, la firme et le consommateur ? », *Innovations* 2012/1 (n°37), p. 95-125.

VEYER S., « Coopaname. Les entrepreneurs associés, ou comment repenser le travail », *Le journal de l'école de Paris du management* 2011/5 (n° 91), p. 23-29

Pages web

Articles de presse

- http://www.lemonde.fr/economie/article/2010/03/08/decentralisation-30-ans-de-reformes_1315831_3234.html
- https://www.lesechos.fr/08/10/2014/LesEchos/21788-374-ECH_ce-que-la-loi-sur-l-economie-sociale-et-solidaire-va-changer.htm

Sites institutionnels

- <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F2034>
- <http://www.fse.gouv.fr/quest-ce-que-le-fse> .
- <https://www.federation-auto-entrepreneur.fr/regime-autoentrepreneur-en-10-points-cles>
- <http://bge.asso.fr/>

Sites du monde de l'ESS

- <http://www.les-scop.coop/sites/fr/les-scop/qu-est-ce-qu-une-scop.html>
- <http://www.cooperer.coop/les-cae-en-bref/>
- <http://www.coopaname.coop/article/coopaname-cest-politique>
- <http://www.coopaname.coop/article/coopaname-cest-galactique>
- www.yvelinesactive.fr

Annexes : entretiens

Alexandre – 28 mars 2017

Alexandre et moi nous rencontrons dans un café situé à côté de la gare Saint Lazare, à Paris. Il est un habitué des lieux, c'est lui qui a proposé cet endroit. Il doit tenir une permanence à proximité après l'entretien.

= Dans un premier temps, est-ce que vous pouvez me parler un petit peu de votre parcours ?

Alors moi j'ai fait des études d'informatique au départ, avec un parcours assez classique d'école d'ingénieur.

= C'est-à-dire vous avez fait classe prépa et puis... ?

Classe prépa et puis école en trois ans... Puis après j'ai travaillé tout de suite dans l'ingénierie dans la téléphonie et puis après j'ai fait différentes entreprises et sociétés de service, j'ai été consultant un certain nombre d'année, ça aurait pu être une évolution de carrière toute tracée. Avec euh... En fait quand je suis parti... J'ai fait deux ans et je suis parti et j'avais un poste d'architecte système donc je m'occupais de la conception de systèmes électroniques embarqués, dans les voitures, dans les avions... Donc c'était assez pointu, assez techniquement intéressant mais ça allait pas avec mes valeurs

= C'est-à-dire ?

C'est-à-dire que c'est un domaine qui concentre toutes les connaissances vers l'argent et en fait on partage rien.

= Avec ses collègues ?

Euh non non, c'est-à-dire que ce qu'on fait n'est pas partagé, ça appartient complètement à l'entreprise euh... C'est tout ce qui participe à la concentration des richesses quoi. Euh... Et aussi parce que on est sur une pyramide technologique assez ahurissante et on se rend compte que s'il n'y a pas ceux qui sont au milieu ben on peut pas travailler, on peut rien faire. Donc ça fait aussi partie des choses qui ont fait que j'ai changé de métier et aussi, ça fait dix ans que je fais des chantiers de restauration de patrimoine où j'ai découvert les bâtiments anciens, les matériaux traditionnels...

= Vous avez commencé les chantiers de restauration quand vous étiez encore...

Quand j'étais encore ingénieur oui. Donc je faisais ça pendant les vacances. Je faisais des chantiers bénévoles qui étaient portés par des associations...

= Et du coup vous vous êtes reconvertis y'a combien de temps ?

Alors... Je suis partie en fin 2012 et ça m'a pris 4 ans... Non trois ans, ça m'a pris trois ans.

= Et euh vous vous êtes reconverti d'abord en tant que charpentier, illustrateur ?

Ah non ça illustrateur c'était depuis toujours, j'ai toujours fait du dessin, j'avais cette activité secondaire d'illustration même quand j'étais ingénieur... Je faisais déjà ça c'était vraiment une

activité... Qui rapportait rien, c'est juste pour dire que je suis illustrateur quoi, j'ai une commande par an, c'est ridicule ! Mais je fais des t-shirts, je fais des dessins (*inaudible*). Et donc en fait voilà j'ai décidé de partir. Et ce qui m'a amené à la coop c'est que pendant ma formation j'ai fait des stages dans des entreprises un peu classiques de charpente et je retrouvais un petit peu le travail que j'avais quitté. Je me suis rendu compte que peu importe le domaine, la boîte classique ça reste une boîte classique y'a un patron, y'a des employés qui sont sous ses ordres et voilà... Du coup... J'ai hésité en fait à démarrer une activité tout seul mais dans la charpente c'est pas facile parce qu'il faut avoir du matériel, des outils... Y'a des assurances assez chères, la garantie décennale etc. Donc se lancer comme ça tout seul c'était pas possible. J'ai découvert la coop... J'ai découvert ça avant les sociétés de portage mais finalement c'est à peu près la même chose... C'est-à-dire qu'on bénéficie de *inaudible* et puis on n'a pas de frais fixes. C'est à dire que si je travaille pas... Parce que si j'étais indépendant, même sans travailler faudrait que je paie des cotisations retraite, les assurances les garanties tout ça... Donc c'était un très bon... Une très bonne solution. EN plus l'avantage d'être salarié *inaudible* un peu moins de... Tout dépend des conventions collectives et de son temps de travail aussi. Quand j'étais ingénieur évidemment j'avais un CE enfin j'avais plein d'avantages etc. *inaudible*.

= Et alors comment vous avez pris contact avec AB et qu'est-ce qui s'est passé dans les premiers temps ?

Alors euh... Déjà je savais ce que je voulais faire, ce qui n'est pas forcément le cas de gens qui viennent dans la coop en fait... Ils démarrent dans le métier ou ils savent pas exactement comment ça fonctionne ou ils savent pas vers quoi ils veulent aller, moi c'était assez clair dès le départ que je voulais m'orienter vers du chantier accompagné et de la charpente traditionnelle.

= C'est quoi le chantier accompagné ?

Ben c'est un chantier où le client participe. C'est pas encore bien mis en place, d'ailleurs je fais partie d'un groupe de travail avec des assos qui sont en train de faire des actions enfin c'est... Au niveau national pour travailler sur *inaudible*. Ça on le fait pas nécessairement. Enfin ça c'est un peu un autre sujet mais bon... Je savais déjà que je voulais aller dans la charpente traditionnelle et plutôt dans l'accompagnement parce que... Ben en fait sur le marché de la charpente actuellement, y'a en fait à peu près trois axes : y'a la rénovation, réparer des charpentes abimées, faire des petits aménagements structurels d'intérieur... Y'a la construction de maisons ossature bois et y'a les monuments historiques. Donc ces trois trucs là... Les entreprises de monuments historiques les places sont très chères, elles ont leurs entrées enfin c'est difficile de rentrer là-dedans en démarrant... Faut déjà avoir un bon bagage donc ça je pouvais pas y aller tout de suite je pense... Et puis les maisons ossature bois c'est la maison à pans de bois, à colombages, nouvelle génération, c'est-à-dire que c'est de la maison facile à construire, pas chère, rapide et standardisée. Donc en fait c'est quasiment tout le temps fabriqué en atelier, voire même y'a des entreprises où c'est tout automatisé déjà. Y'a des machines comme ça qui font tous les panneaux et puis c'est tout livré... Donc déjà je fais pas ça. Parce que le but... Je sais que moi si je propose ça à des clients je vais pas être compétitif, j'ai pas d'atelier, je travaille sur chantier je fais tout sur place. Et donc ça coute plus cher qu'une entreprise qui a tout automatisé avec tous ses plans, ses logiciels... Ils envoient ça aux machines c'est... Donc fallait que je trouve à l'intérieur de ça quelque chose... D'intéressant. Et donc c'est ça c'est d'accompagner les clients c'est-à-dire de les former aussi, de les faire participer aussi, de les intégrer à leur projet...

= Et donc vous êtes arrivé à la coop avec ce projet là ?

Alors ça c'est.. Le projet d'accompagnement s'est concrétisé avec ça. C'était déjà une idée que j'avais. Je suis arrivé à la coop en voulant faire de la charpente traditionnelle, parce que j'avais fait dix ans de chantiers bénévoles dans le bâtiment ancien. Et c'est vrai que en arrivant, j'ai trouvé que mes collègues faisaient pas mal de maisons ossature bois... Moi c'est pas trop ce qui m'intéresse. D'ailleurs, quand

on en discute, je leur dis « ben vous faites de l'ossature bois » ils me disent « oui oui c'est vrai on fait de la construction bois, on n'est pas charpentiers ».

= Et euh du coup vous avez tout de suite signé avec AB ?

Ouais alors j'ai tout de suite signé la convention d'accompagnement. Ça c'est en fait... ça va jusqu'à six mois je crois mais ça peut s'arrêter avant. Donc au départ on signe un engagement, on se fait accompagner en fait par la coop c'est-à-dire que si par exemple il nous manque des formations... Moi j'avais fait par exemple une formation avec PE où j'avais déjà tous les certificats qui fallait, tout ce qui est montage d'échafaudage, habilitation électrique, sécurité au travail enfin tous ces trucs là... Si on les a pas ben on les passe avec la coop pour être capable de travailler sur chantier et après y'a des petites formations en communication... Par exemple savoir se faire une carte de visite ou... Des petits flyers des choses comme ça... Alors moi comme je suis déjà illustrateur j'avais pas top besoin de ça puis comme j'ai travaillé dans l'informatique pendant dix ans... Je savais me faire mon site web, je l'ai déjà fait. Je l'ai fait en rentrant à la coop... J'ai dû le faire genre six mois plus tard. Et c'est ça qui est intéressant aussi avec la coop c'est qu'on se crée vraiment son activité. Comme on souhaite en fait.

= Et dans l'ordre où on le souhaite aussi ?

Ouais alors... Si on tarde un peu après ben le chiffre ne suit pas forcément... Théoriquement quand on rentre et qu'on signe la convention... On... Comment dire... On se prévoit un CA pour l'année ou les deux ans qui viennent et on se met d'accord avec le gérant à tableur sur ce CA, on va essayer au maximum. Y'a pas de pénalité si c'est pas réalisé mais c'est des petites estimations... C'est un objectif. Moi je l'ai pas réalisé (*rigole*). Mais là ça va arriver. Cette année je pense.

= Et ça c'était y'a combien de temps ? Vous êtes arrivé y'a combien de temps ?

Je suis arrivé en 2014.

= Et vous avez quel souvenir de cette période ?

C'est très intéressant parce qu'on se sent assez bien accueilli... Enfin là... Le gérant il est vraiment sympa et puis on sent qu'on est bien aidé, qu'on est... Qu'on n'est pas tout seul quoi. Et ça vraiment en sortant du « chom », y'a une période où y'avait des formations tout ça donc on était motivés parce que y'avait ça à passer, c'était bien. Après on est quand même un petit peu tout seul à chercher des clients alors y'a le bouche-à-oreille qui fonctionne aussi mais... ça reste petit puis euh y'a quand même un peu des doutes et tout ça... Donc là de rencontrer cette structure ça ouvre pas mal d'horizon aussi parce que évidemment, ça fait partie de... Plusieurs associations de SCOP et de choses comme ça donc y'a aussi tout un réseau derrière... Qui fait que même si y'a des gens qui s'en sortent pas à un moment ils peuvent aller voir ailleurs dans d'autres structures... Du réseau et puis euh... Y'a moyen de trouver ce qu'on cherche. Ça c'est bien, aussi le fait que chez AB en l'occurrence tous les mois on fait un petit repas mensuel c'est assez convivial on amène à manger et puis se revoit...

= Vous y allez régulièrement ?

Ouais ouais tous les... Enfin chaque fois que je peux. Y'a des moments, des fois où j'y suis pas allé mais si je peux y aller j'y vais. Et c'est pour ça aussi... c'est un moment très sympa parce qu'on voit les collègues, on... Parce que sinon on se rencontre pas, on est assez nombreux on est une centaine... Et si je pourrai éventuellement, quand j'ai besoin de compétences par exemple en couverture ou en maçonnerie, enfin des corps de métier dont j'ai besoin sur chantier, je pourrais éventuellement regarder l'annuaire et puis contacter des gens mais je préfère euh... Les repas, on parle des chantiers, on parle de comment ça se passe, on parle de la coop aussi, ce qu'on fait... ça bouge beaucoup en ce

moment... Et puis y'a quand même pas mal de... Le gérant et les permanents ils font aussi un travail de veille réglementaire aussi enfin ils nous envoient plein de trucs qui passent... On est dans le bâtiment mais c'est très orienté matériaux naturels... Et tout ce qui est RGE aussi, des trucs comme ça...

= Y'a une orientation éco construction qui est...

Ouais c'est en éco construction. On est très au courant de ça. Ça ça change aussi par rapport à une boîte classique où on arrive le matin et le patron il dit « tiens, aujourd'hui tu fais ça » et puis la formation on en entend pas parler. Par rapport à... J'ai fait un ou deux CDD dans des entreprises de bâtiment normales. Et en fait j'ai vu, je me suis rendu compte que c'était pas du tout ça.

= C'est vraiment la structure de l'entreprise qui vous allait pas en fait ?

Ouais c'est le fait d'arriver le matin et de pas savoir ce qu'on fait. C'est le fait qu'il y a un atelier et des équipes de pose qui se parlent pas. Enfin ils se parlent pas... C'est pas les mêmes quoi ! Et puis le BET et *inaudible* c'est pas les mêmes non plus donc en fait on maîtrise pas toute la chaîne. Et ça moi c'est ce que je voulais faire dans u métier aussi, je voulais être capable justement d'avoir des projets à ma taille que je puisse vraiment tout suivre du début à la fin. Donc là en l'occurrence c'est moi qui trouve mes fournisseurs, mes clients, je vais faire vraiment tout de A à Z. Y'a juste le côté... C'est pas moi qui fais mes fiches de paie et puis tout le côté économique... Pas économique mais... Les trucs de charges, de taxes etc. Mais donc quand j'étais donc en entreprise normale ben j'ai remarqué que c'était la même chose que quand j'étais dans l'informatique c'est-à-dire que donc... On se retrouve chacun dans une case... C'est même pire pour les entreprises de construction bois qui sont toutes automatisées parce que les gars c'est plus que des poseurs. On leur donne un truc on leur dit « pose ça » et puis ils ont rien... Ils savent pas d'où ça vient, ils savent pas comment c'est fait... Donc euh justement je voulais... Une structure qui permet de vraiment tout gérer et là c'est le cas.

= Et là vous me disiez que cette année vous pensiez pouvoir atteindre votre CA, votre objectif de CA, j'en conclus que ça se débloque pas trop mal ?

Oui étonnamment... Pourtant j'ai pas fait tant de démarches que ça... Je démarche pas donc... Je donne des cartes à l'occasion mais je fais pas de campagnes de publicité des choses comme ça... Et du coup je sais pas y'a un truc qui s'est débloquent qui a fait que mon travail commence à être assez important et assez intéressant donc je suis assez content.

= Et donc vous êtes satisfait du métier ?

Ah ben oui. Oui, alors, le seul bémol là dans cette coop mais je crois que toutes les autres sont pareil, c'est que c'est limité géographiquement. Donc je peux travailler que en IDF. Donc j'ai eu un ou deux chantiers ailleurs mais en général enfin... Le gérant il aime pas ça parce que ça... En cas de litige il est juridiquement responsable, il faut qu'il se déplace donc c'est pas évident. Donc en général les coops se restreignent à leur région. Mais j'ai pu trouver une société de portage qui me permet de travailler partout en France.

= D'accord donc vous êtes à la fois dans la coop et dans une entreprise de portage ?

Ouais. Mais euh... Donc justement ça ça fait partie aussi des trucs qui sont bien dans cette coop, parce que j'en ai discuté, justement avec l'équipe... Y'a un avenant au contrat et ça aussi ça fait partie des trucs qui sont bien, c'est qu'on peut vraiment discuter de notre projet quoi.

= Donc ça, ça n'a pas posé de problème ?

Non, pas de problème.

= Donc vous me disiez que vous avez eu des chantiers aussi hors de l'IDF, vous en avez eu beaucoup ?

Euh j'en ai en ce moment, j'en ai deux. Et puis j'ai fait des piges pour d'autres mais je sais pas encore.

= Vous attendez le retour ?

Ouais voilà.

= Et vous disiez que ça vous arrivait de faire appel, dans le cadre des réunions mensuelles, à un maçon, ou un couvreur. Vous n'avez que des rapports professionnels avec les autres ent ?

Ben pour l'instant oui parce que on habite pas... Moi je suis dans l'ouest de Paris, eux ils sont disséminés partout... Y'a un gros groupement qui est plus vers Montreuil à l'est donc euh à part les réunions mensuelles on se voit pas trop. Alors dans ces réunions là on parle pas que boulot évidemment hein... C'est vachement sympa... Si y'a une fois... Je suis allé chez des collègues pour... C'était toujours un petit peu pour discuter projet mais on s'est fait un petit repas... On parle quand même de nous.

= Et si vous mettez ça en perspective avec la façon dont ça se passait en entreprise, que ce soit en tant que charpentier ou informaticien ?

C'est assez différent parce que... Là en l'occurrence je travaille la plupart du temps tout seul et donc j'ai pas vraiment d'horaires fixes, ça dépend vraiment des chantiers, de ce qu'il y a à faire et... Du coup l'emploi du temps ça n'a absolument rien à avoir avec une boîte classique de charpente, où faut être à l'atelier à 7h30, pour qu'on nous dise « ce matin tu vas sur tel chantier, tu fais ça à l'atelier etc. » et puis on finit à 5H et puis, 5h c'est 5h quoi, voire même 5h moins le quart. Là maintenant comme je travaille comme je veux je peux arriver vers 9h selon les conditions de circulation, finir à parfois à 8h du soir enfin c'est vraiment... Je décide de mon emploi du temps mais je travaille la plupart du temps tout seul. Quand on est deux, on se cale, mais ça reste quand même très souple alors que quand j'étais avec des collègues en entreprise du bâtiment ou informatique, y'avait des horaires qui faisaient que ben... Tel groupe allait arriver à telle heure, tel autre à telle heure... Après la journée de boulot on allait au bar, y'avait des relations amicales comme ça, et c'était...

= Du coup vous travaillez pas de chez vous ?

Si, je travaille chez moi quand je suis sur les devis, sur la facturation, la recherche de fournisseurs enfin tout ce qui est... Annexe aux chantiers. Mais non, pour les chantiers je travaille pas chez moi.

= C'est ce que vous me disiez sur le fait que vous n'avez pas d'atelier.

Non. En fait j'ai trouvé un... C'est un truc c'est pas en lien avec la coop, je suis membre aussi d'une association de menuisiers qui ont un atelier collaboratif, ça ça fait partie de l'association et du coup ils mettent leur atelier à disposition donc j'ai des chantiers pour lesquels je peux utiliser cet atelier là mais c'est plutôt pour de la menuiserie que de la charpente.

= Et cet atelier il est loin de chez vous ?

Ben il est à Paris... Ouais un peu loin... C'est à trois quarts d'heure de transports.

= Et au niveau des partenariats professionnels ça s'est passé comment ? Avec un maçon par exemple.

Ben c'est. Alors... C'est via la coop la plupart du temps. C'est des collègues. Et pour l'instant j'ai pas de partenariat autre. Je pourrais, j'ai des contacts si j'avais par exemple besoin d'assistance pour des chantiers mais vraiment que en charpente, je pourrais, je pense, peut-être faire appel à des gens que je connais, que j'ai rencontré plutôt sur des chantiers bénévoles en fait, parce que maintenant j'en encadre en plus, du coup... Avant pendant dix ans j'étais bénévole sur des chantiers, maintenant je fais de l'encadrement.

= Ah ben au bout de dix ans, oui !

Non c'est pas ça c'est que je pourrais faire de l'encadrement bénévole mais là je peux faire de l'encadrement rémunéré parce que je suis charpentier.

= D'accord, du coup ils vous embauchent en fait ?

Ouais voilà. C'est les associations qui m'embauchent pour encadrer, définir, faire tout le boulot technique.

= Et vous faites quoi dans ce cadre-là ?

Alors euh... Quand c'est des associations de restauration de patrimoine elles travaillent avec un architecte des monuments historiques et donc ben on travaille avec lui pour prévoir ce qu'il faut faire, ce qu'il faut réaliser donc par exemple la charpente d'un bâtiment à refaire, on s'accorde sur le style sur les matériaux puis après ben... Je dessine la charpente... Enfin en fait soit là je la dessine tout seul soit ça peut faire l'objet d'un chantier. C'est ça qui est intéressant avec les chantiers bénévoles c'est qu'on peut vraiment décider de tout faire, ce qu'on fait en général soit ça peut être le minimum, de la taille et puis un peu de pose. Soit vraiment tout depuis le début depuis le dessin jusqu'à la maquette adorés on peut choisir du bois, on peut tailler... C'est super large, suivant la volonté de l'association y'a moyen de faire des trucs... Vraiment de voir... Le travail comme à l'époque quoi.

= ça doit être intéressant.

Oui oui c'est très intéressant. J'ai appris des choses sur ces chantiers avec des amis charpentiers qui encadraient que j'aurais certainement pas appris en entreprise.

= Parce que du coup ce sont des méthodes anciennes ?

C'est des méthodes anciennes. Mais qui ont un intérêt et qui peuvent encore être appliquées.

= Je pense que toutes les techniques doivent pouvoir l'être encore ?

Oui oui ben c'est-à-dire qu'il y a une raison. C'était fait comme ça pour une raison. Les modes de fabrication actuels fait qu'on ne peut pas utiliser ces techniques là. Le bois en ce moment par exemple il est tout sec, on utilise du bois sec parce qu'il faut que ça soit bien droit tout ça. Avant on utilisait jamais du bois sec mais c'était d'autres techniques.

= D'accord. Et... Tout à l'heure vous me disiez que M. Faguelin, Régis, était sympa, de manière générale vos rapports avec les permanents comment ça se passe ?

Ça se passe très bien.

= Quand vous avez besoin de quelque chose vous pouvez faire appel à eux facilement ?

Ouais. EN général. Ça se passe bien.

= Et quand vous avez lancé votre activité vous vous êtes senti accompagné ?

Oui oui c'était... C'est vrai que... C'est ça aussi qui m'a plu chez AB, c'est que... Aussi avec les conventions... Y'a deux trois trucs où c'est un peu flou et où là je me sens pas trop accompagné, c'est sur ce projet de chantier accompagné c'est-à-dire de faire participer les clients.

Nous sommes interrompus : Alexandre devait retrouver une personne pour récupérer son appareil photo. Nous reprenons aussitôt l'entretien.

Euh je sais plus ce que je disais...

= Je vous posais des questions sur vos rapports avec l'équipe administrative.

Ah oui c'est ça. Donc je disais que j'étais pas trop soutenu justement sur ce point-là, parce que en fait en discutant justement avec le groupe de travail qui est dessus en ce moment là, avec d'autres assos avec aussi un peu de juridique... Y'a un flou juridique sur ce type de chantier et donc ben la coop veut pas s'engager parce qu'elle sait que l'assurance va pas suivre et du coup... Le gérant... Sino à part ça il me dit « vas-y fais comme tu veux » sauf pour ça où il me dit « si tu fais ça t'es pas assuré ».

= Oui, il freine des quatre fers par rapport à l'assurance.

Oui mais sinon il trouve ça bien comme idée mais malheureusement... On a essayé de trouver des solutions pour que ça soit, que ça puisse fonctionner... Jusqu'à maintenant on est quand même... Enfin... ça fonctionne mais bon voilà quoi.

= Je vais passer un peu sur un autre sujet, c'est sur la question des rythmes de travail. Est-ce que vous seriez en mesure de me donner une journée type depuis que vous êtes arrivé à la coop ?

Ah non c'est pas possible ! (*rit*)

= Pourquoi ?

Parce que c'est très différent selon les chantiers même en fonction de ce qu'il y a à faire... Y'a pas vraiment de journée type. Sinon une journée type de chantier c'est comme partout... Comme j'ai pas d'atelier j'emmène mes outils, et j'ai pas de véhicule non plus donc ça m'oblige à m'organiser précisément sur ce que je peux emmener comme outil selon les jours et à phaser le chantier. Donc ben en gros ça se résume à plusieurs phases : tracer, prendre les mesures etc. Ensuite y'a la réception des matériaux. Ensuite y'a tracer sur les bois. Ensuite y'a la taille... Ensuite... Et puis voilà.

= Mais du coup c'est variable en fonction des chantiers.

Oui c'est ça en fonction des chantiers, y'a des chantiers où il faut *inaudible*. Faire des plans... Après y'a chercher tous les fournisseurs parce que j'essaie de trouver, surtout quand c'est des chantiers qui sont pas en IDF j'essaie de trouver... *inaudible* Donc ça ça peut prendre beaucoup de temps. Quand on est vraiment... Si là par exemple je fais des devis... C'est une journée de travail classique, je me lève... Puis... *inaudible*.

= De ce que vous me décrivez ça a quand même l'air assez différent de l'activité en entreprise. Ça c'est quelque chose qui vous convient ?

Ouais ouais ouais. Ben moi je déteste la routine donc c'est parfait.

= Est-ce que vous avez de l'activité en permanence ?

Ben si je me débrouille bien oui. EN fait ce qui est important c'est de pas prendre trop de trucs en même temps, c'est-à-dire que là j'essaie quand j'ai des blancs etc. Je regarde... D'ailleurs j'ai un agenda papier parce que j'ai pas d'ordinateur avec l'agenda, je m'y perds, et en fait grâce à ça je peux vraiment organiser des chantiers l'un après l'autre j'ai jamais deux chantiers en même temps parce que c'est trop... C'est trop compliqué. Et puis en plus y'a des moments où on peut laisser des outils, donc après j'en ai partout... C'est pas possible et puis j'ai ce problème d'outils et puis d'un autre côté quand on a trop de trucs en même temps après on... Y'a des choses qu'on oublie, on fait des erreurs et puis une erreur ça coûte cher dans le métier. Ça coûte pas forcément très cher mais ça coûte toujours. Il faut racheter du bois si on s'est planté donc... Et du coup euh... C'est plutôt dans l'organisation qu'il faut arriver à caser les choses bien correctement. Et ça va ça se passe assez bien, de toutes façons les clients je leur dis « j'ai pas de dispos avant telle date » enfin voilà quoi.

= Ils attendent.

C'est ça (*rigole*). Non mais euh... Le seul truc pour lequel j'essaie de caser des choses c'est si par exemple y'a des corrections à faire, si... Je sais pas, j'ai fait un peu d'aménagement intérieur, pour des petits trucs, faire des petits ajustements ben là j'y retourne de temps en temps pour ça. A j'essaie de le faire le plus vite possible. Aussi les trucs que j'aime bien, sur les chantiers accompagnés souvent, ce qui est pas mal c'est que je suis hébergé, ça c'est très sympa.

= En fait du coup vous passez un moment avec les clients.

Ouais c'est ça. Donc euh en général c'est souvent... Ils sont pas très riches, si ils se font accompagner c'est que... Puis déjà ils veulent apprendre, ils sont motivés et puis en plus ils ont pas trop de sous, enfin ils ont pas assez d'argent pour demander des trucs fous et du coup c'est pas des chantiers qui vont rapporter mais d'un autre côté, souvent c'est eux qui achètent les matériaux, alors ils y perdent parce que moi je peux trouver moins cher. Du coup je fais que de la formation, d'ailleurs c'est comme ça que la coop accepte ces genres de chantiers, c'est que je facture ça comme de la formation. Et c'est entre une semaine et deux semaines... Sur des chantiers, que ce soit une petite extension ou tout un étage, en général ça se limite à deux semaines parce qu'après c'est trop cher. Donc voilà... Je suis sur les chantiers avec les gens et puis je fais avec eux et voilà.

= ça doit être assez convivial du coup ?

Ouais. C'est convivial.

= Et du coup tout ça, ce rythme-là, cette façon de travailler-là, c'est agréable ? C'est soutenable ?

Oui oui c'est... Justement, plutôt que d'être toujours dans un bureau... Euh enfin... ça aussi j'ai choisi ça parce que euh... Quand j'étais ingénieur le seul truc qu'on attendait c'était le week end, les vacances, tous les collègues parlaient de leurs futures vacances et moi je me disais « mais c'est pas normal, on a un boulot, on vit la moitié de sa vie dans un bureau et on pense à le quitter, y'a un truc qui va pas ». Et du coup... Je me suis rendu compte à un moment, mais qu'est-ce que je fouts là ? C'est une boîte toute aseptisée, avec de la clim partout, on se retrouve à la machine à café dégueulasse avec des bureaux en panneaux de particules là, contreplaqué... C'est pas ça la vie quoi.

= D'accord donc c'est la dimension humaine qui vous manquait...

Oui et puis on est dehors. Je peux travailler dans un jardin, je vois le soleil... Je suis pas enfermé comme des souris de labo quoi.

= C'est bien vous allez m'angoisser pour plus tard (rigole)

En fait tout ça pour dire que le travail ça fait partie de la vie et c'est pas un truc où on s'enferme et où on ressort et on respire quand on sort du boulot. Le travail... A la limite une activité qui est épanouissante on n'a pas besoin de vacances.

= Du coup le stress euh... ?

Ben si y'a quand même du stress, parce que des fois y'a des livraisons, des fois y'a des fournisseurs qui sont en retard, des fois la commande qu'on a passée c'est pas ce qu'on a alors... Mais ça fait partie du boulot, enfin ça se gère quoi. Puis des fois y'a des clients chiants aussi, ça arrive.

=Et les clients chiants vous retravaillez avec eux quand même ?

Ben là non (rigole).

= Du coup s'ils vous sollicitent, vous êtes pas disponibles ? Comment vous le dites ?

Ah ben non je suis direct. « Ça s'est pas bien passé la dernière fois. Si on rediscute et que vous me dites que ça peut mieux se passer, pourquoi pas mais... » Non je vais pas leur dire « non j'ai pas le temps », je vais pas me trouver d'excuses.

= Vous dites les choses telles qu'elles sont ?

Ça sert à rien de...

= Et c'est reçu comment ?

Euh pour l'instant j'ai pas eu le cas encore.

= Mais vous savez d'avance que si ça se présente...

Ouais si ça se présente... Ouais ça s'est passé une fois où justement ça s'est pas bien passé. Le travail a été fait mais le client voyait pas ça tout à fait comme ça... C'était un chantier accompagné en fait, c'était aussi peut-être pour ça, parce que c'était un peu flou, c'était le premier que je faisais... Y'a des trucs qui étaient pas tout à fait clairs.

= Qu'est-ce qui s'était passé ?

Lui il avait pensé que c'était du travail que je devais faire pendant un certain temps pour un certain nombre de tâches, et moi je pensais que c'était un temps que je facturais et que les tâches pouvaient varier dans ce temps-là. Et du coup lui il a regardé les tâches il a dit « ça c'est pas fait, ça c'est pas fait » et donc... Je vous paie pas. Alors qu'en fait j'avais passé le temps prévu même si j'avais pas fait...

= Y'a eu une incompréhension.

Ouais.

= Il vous a pas rappelé j'imagine ?

Non. Mais bon c'est aussi formateur !

= De manière globale de ce que vous me décrivez, vous avez l'air d'avoir un bilan plutôt positif, dans votre quotidien professionnel dans la coop ?

Ouais ouais. Mais c'est... Je suis assez content.

= Et ce bilan il est aussi positif au niveau rémunération ?

Alors pour l'instant non mais là justement cette année j'ai déjà... Les devis signés ont dépassé mon objectif et on est qu'en mars (*sourit*).

= Et comment ça s'est passé au début ? Comment vous avez fait ? Vous avez eu des compléments du PE ?

Ouais. C'est ça ouais j'étais chômeur en fait. Donc j'ai eu un an et demi de chômage. Et du coup ça m'a permis de mettre un peu de côté aussi et puis de disons... D'être plus tranquille sur la recherche pas la recherche non, sur le développement de l'activité parce que j'ai fait, disons... J'ai mis mes références sur un site de chantiers participatifs et puis un patron de café là où j'habite m'a proposé d'être sur ses sets de table. Donc voilà. Ça, ça m'a rien rapporté jusqu'à présent en revanche l'annonce sur le site de chantiers participatifs ça m'a permis d'avoir un chantier. Et sinon mon site internet il marche plutôt pas mal, en fait j'ai une petite présentation et je mets tout ce que je fais, mes réalisations enfin...

= Vous avez beaucoup de demandes qui arrivent par ce biais là ?

J'ai... Ouais la majorité... Enfin pas la majorité mais disons que 2/3 des chantiers ça vient de mon site. EN fait... Non c'est plutôt la moitié on va dire. La moitié c'est le site, je dirais un quart c'est les collègues qui envoient des clients et le dernier quart c'est mes contacts perso.

= Et pour revenir précisément sur la question du salaire, sans vous demander combien vous gagnez, vous êtes plutôt au-dessus, plutôt en dessous de ce que vous gagniez avant ?

Bien en dessous. Mais ça je le savais déjà.

= Mais c'est une rémunération qui vous convient, qui vous permet de vivre correctement ?

Oui justement... Pour cette année je suis quand même en dessous mais c'est confortable c'est ce que je pensais atteindre en changeant de métier. Je m'étais dit « ben j'aurais à peu près la moitié » de ce que je gagnais avant. Mais c'est suffisant et en fait c'est suffisant parce que aussi... J'ai forcément réduit aussi les dépenses, puis y'a aussi un truc qui tombe bien c'est que quand j'ai commencé à bosser, j'ai acheté un appartement, j'ai pu finir de payer le crédit et ça me fait aussi un gain supplémentaire.

= Du coup vous avez pas de loyer à payer ?

Ouais voilà. Et donc euh... ça, ça permet aussi de vivre un peu plus confortablement. Puis aussi le fait de pas avoir de voiture par exemple, ça limite les frais... J'ai essayé comme ça de limiter mes frais au maximum.

= C'est un choix, vous avez le permis ?

Non j'ai pas le permis ! (*sourit*) J'aurais pu l'avoir mais je pense que c'est trop dangereux, j'ai un œil qui fonctionne pas donc c'est trop dangereux de conduire.

= Et du coup vous avez du... Vous avez quand même baissé vos dépenses donc vous avez changé votre mode de vie ?

Oui oui... Je dépense plus de... Partir en voyage, les vacances et tout ça loin... Je fais plus tout ça.

= Et ça vous manque ?

Non parce que, justement... ça fait partie de tout un système, d'une façon de penser qui a changé aussi c'est-à-dire que le fait de rencontrer des gens qui sont pas si loin, et de voir comment ils vivent aussi en allant chez eux pour des chantiers... Travailler avec eux enfin finalement ça fait découvrir des choses qu'on irait peut-être découvrir en voyage à l'autre bout du monde en disant « ah tiens comment ils vivent là bas les gens ? » Mais en fait on sait pas comment ils vivent ici...

= En fait, vous voyagez mais ici ?

Voilà., (*rit*).

= Et sur votre vie privée, votre vie familiale, ça a eu un impact ?

Ouais. Parce que ma femme elle aime bien quand c'est bien régulier... Là pour le coup c'est un peu irrégulier... D'un autre côté... Non mais là c'est... c'est pas mal parce qu'on va quand même avoir des revenus... Qui vont revenir pas comme avant complètement mais ça va mieux se passer.

= Et votre entourage un peu plus large ils ont compris cette démarche là ? Ils l'ont accompagnée.

Au début ils ont pas compris. Quand j'ai dit « je démissionne je vais de venir charpentier » ils m'ont regardé « QUOI ? Mais t'es bien payé tout ça... » Puis j'avais un peu une carrière tracée, j'aurais pu être directeur technique de je sais pas quoi... Quelque chose comme ça quoi. Donc au début non ils n'ont pas compris. Il a fallu que j'explique ça longtemps. Et encore même maintenant y'en a qui comprennent pas bien, qui sont encore dans le métro boulot dodo. (...) J'avais fait une petite école de province. Mais c'est pas l'école qui 'ma fait... C'était très sympa cette école d'ailleurs je regarde de temps en temps ce qu'ils font mais c'est très orienté technologie etc.

= Et ce que vous faisiez avant, dans l'informatique, si ça n'avait pas été dans une structure d'entreprise, vous pensez que vous vous seriez reconverti quand même ?

Euh... Oui je pense que je me serais reconverti ou alors il aurait fallu que je tombe vraiment dans une entreprise qui mette l'informatique et les nouvelles technologies vraiment au service des gens. Parce que tout ce que j'ai vu, tous les projets sur lesquels j'ai travaillé c'est pas ça. C'est-à-dire que tous les projets de haute technologie qui se montent c'est pas au service des gens c'est au service des investisseurs. C'est uniquement fait pour gagner de l'argent, parce que la technologie ça suppose un

brevet et donc forcément, un brevet c'est de la concentration de connaissances et donc c'est pousser toi que je m'y mette.

= Le seul bémol qu'il pouvait y avoir dans votre expérience dans la coop c'était le salaire. C'est en train de se régler. Vous êtes heureux dans votre travail ?

Ah oui oui bien sûr !

= Vous n'avez pas des mauvais points à me donner ?

(rigole) Je peux vous en chercher ! *(rigole)* Si ! Le mauvais point que j'ai contourné justement avec la boîte de portage c'est justement la limitation géographique, c'était ça le mauvais point des coopératives, mais ça va se régler... Et euh... Ben si vraiment ça marche hyper bien je pourrais me dire que les frais de gestion de 10% plus 3% d'assurance et tout ça quand même c'est beaucoup et que si je montais ma propre boîte j'aurais pas ça... Mais... Y'a quand même un gros point bénéfique c'est que c'est la coop qui gère tout l'administratif les salaires etc. et du coup moi je trouve que ça les vaut.

= D'accord.

Parce qu'il y a des gens qui vous ont donné des mauvais points sur la coop ?

= Ah ben ça je le garde pour moi !

(rigole) Non euh je sais pas... Je sais pas si c'est un mauvais point ou pas mais de temps en temps on peut se demander... Les permanents on sait pas ce qu'ils font.

= Du coup... Vous me dites que si vous commencez vraiment à me développer, vous pourriez envisager de partir de la coop... Vous envisagez pas de devenir associé ?

Ah je suis déjà associé. Mais euh... ça c'est pas grave. Si je veux partir je revends mes parts. Mais non je pense pas que je partirai parce que mon objectif c'est pas de me développer et de faire un monstre... C'est avoir suffisamment de revenus pour pouvoir faire plus de chantiers accompagnés, des chantiers qui sont pas hyper hyper rentables... En gros, ce que je cherche c'est d'avoir des bons chantiers la moitié de l'année et bosser dans des assos l'autre moitié.

= Et au niveau de l'organisation... Si vous avez besoin de prendre une journée vous vous l'accordez ?

Oui.

= Bon ben je vois pas de point négatif hein. (rit).

Non c'est vrai que pour l'instant j'ai pas trouvé...

Nous avons un échange informel où j'apprends que Alexandre a trois enfants.

C'est un truc que je leur dis... Ce qu'on fait dans sa vie c'est pas... A un moment on met une parenthèse travail, et puis ce qu'on fait dans le travail c'est comme si c'était pas nous.

= J'ai l'impression que c'est assez profond votre démarche.

Ben j'essaie oui. C'est vrai que quand on voit... On dit y'a plein de problèmes, y'a plein de choses qui vont pas.... Que y'a plein de pollution plein de trucs et chaque fois que je parle avec des gens ils disent « ouais mais je fais plein de trucs associatifs » et quand je demande ce qu'ils font comme travail « ah ben, moi je suis machin » ... Ben oui mais... ça va pas ! « Oui mais on n'y peut rien il faut bien travailler ». Ben non parce que ce qui change, ce qui modifie le monde dans lequel on vit, c'est le travail. DU coup c'est là qu'il faut commencer. Avec d'autres choses à côté comme la voiture euh...

= Y'a une part un peu « associative » dans la coop. Vous vous investissez ?

Oui. J'ai donné quelques cours de dessin quand j'avais un peu de temps.

= Si vous étiez plus près de la coop vous pensez que vous vous investiriez plus ?

Non je pense pas, ça n'a pas de rapport vraiment avec... Parce que c'est pas si compliqué pour y aller. C'est plutôt que... Ben comme j'ai dit je fais plein de trucs à côté du coup je peux pas toujours y aller... D'ailleurs je tiens une permanence à l'association de menuiserie...

= Quel regard vous portez sur le projet de la CAE ? Est-ce que ça vous semble quelque chose de viable, est-ce que vous pensez qu'il faudrait que ça se développe ?

Le principe de la coop je pense que c'est intéressant et encore là peut être que sur AB c'est pas très très développé... Ah oui j'ai... Peut-être que ça c'est un des points négatifs de la coop, si en fait j'ai quand même un point négatif (*rit*) c'est qu'on n'est pas tout seul mais on est tout seul. On développe sa propre activité, on est accompagné on a des collègues, on peut s'échanger un peu des clients des choses comme ça... Mais si jamais y'a un projet commun dont le point de départ c'est les permanents de la coop par exemple... C'est assez difficile d'avoir des soutiens parce que justement tout le monde est occupé à ses activités, à ses chantiers. Et en fait on se préoccupe d'un sujet quand ça nous concerne. Les gens se sentent pas forcément concernés. La je pense par exemple à la qualification RGE. Ça a été très très long à mettre en place l'année dernière parce que les permanents s'en sont rendu compte très vite, parce que eux font de la veille réglementaire donc ils sont tout à fait au courant de comment ça se passe ailleurs, et ils ont dit très très tôt « attention il faut qu'on soit RGE parce que sinon on n'aura plus de clients » sauf que c'est pas... C'est pas les permanents qui pouvaient le faire parce qu'il fallait des chantiers de référence enfin.... De qualification qui devaient être portés par des salariés... Et pas tout seul, un seul c'est pas assez. Et du coup ça a mis vraiment très longtemps à se mettre en place et on est presque... Je crois qu'il y a les électriciens, les plombiers je sais plus, les plombiers chauffagistes eux ils sont RGE et nous dans le bois on est RGE avec l'isolation par l'extérieur, tout ça c'est un peu particulier, ce que font les constructeurs bois... Mais tous les autres ils ont pas le label parce qu'ils s'en sont pas vraiment préoccupé. Donc c'est un peu le problème qu'ont eu les permanents parce que tout le monde est partout et est coupé un peu de la vie collective. Ça ouais, j'ai un peu remarqué ça. L'année dernière j'ai fait un peu de dessin quand j'avais un petit peu de temps et j'aimerais bien recommencer parce que c'est vrai que c'est important de faire vivre le collectif. D'ailleurs cette année et avant la coop avait un stand à Marjolaine parce que c'est un salon et cette année y'en a pas parce que ça prenait trop de temps aux permanents et qu'il n'y a aucun salarié qui voulait y aller. Sur le côté bénévole, les salariés ils sont un peu frileux aussi et on pourrait se dire qu'on nous demande d'avoir une partie bénévole dans la coop alors qu'on paie déjà les frais de gestion. Mais ça c'est parce que les gens sont pas au courant... Enfin peut être que je généralise mais ils sont pas trop investis dans l'associatif, même si c'est pas une asso.

= Peut être une habitude d'être client ? Quand on paie on fait pas le service ?

C'est ça, effectivement on n'est pas client de la coop. On est associé, salarié... Entrepreneur, un peu tout quoi. Et c'est vrai que ça c'est le problème et la limite que je vois au salariat en fait c'est que tout est censé être défini par un contrat de subordination et si on veut faire une société un peu bien... Ben faut qu'il y ait vraiment des échanges, que ça soit sympa... De façon conviviale quoi.

= Un peu de cohésion et de vivre ensemble en fait ?

Ben c'est pas dans le contrat quoi. Voilà voilà.

Camille – 3 avril 2017

Je vois Camille deux semaines après mon entretien avec Gwenaëlle. Elle me reçoit chez elle, en début de soirée. Avant de commencer, nous avons une rapide conversation sur la coopérative, très factuelle. Je choisis à ce moment-là de ne pas prendre de notes : Camille me tutoie et me connaît déjà, je ne veux pas casser l'aspect très convivial de nos retrouvailles.

L'entretien sera perturbé par de nombreux éléments : la préparation du repas, sa fille, Pauline, 2 ans, qui ne comprend pas pourquoi je suis là et je monopolise sa mère, et enfin l'arrivée de son conjoint, que Camille avait oublié de prévenir de ma venue. Il finira par s'installer dans le salon avec nous, et je sens à ce moment-là que la parole de Camille est moins libre : nous sommes observées, écoutées.

= Alors pour commencer est-ce que vous pouvez vous présenter, et me parler un peu de votre parcours ?

Alors ouais... Donc j'ai 36 ans euh... J'ai fait diverses études après un bac scientifique, j'ai fait un BTS spécialisé en montage euh... EN montage. J'ai bossé un peu dans ce domaine-là mais pas suffisamment en tout cas pour rembourser ce que j'avais à rembourser. Après j'ai fait une maîtrise en... ethnologie, excuse moi je trouvais pas les mots. Euh... j'ai fait tout un tas de petits boulots j'étais libraire dans un magasin de musique, dans une librairie musicale, j'ai bossé à la Fnac, j'ai fait aussi... J'ai bossé aux douanes en tant que... Euh... Enfin, pas titulaire, je trouve plus non plus le mot... Euh... Voilà donc j'ai fait plein de petits boulots, j'étais aussi sur des projets divers et variés, pas toujours payés... Euh... Et puis un jour comme j'en avais un peu marre de me trimballer comme ça de petits boulots en petits boulots j'ai décidé de me former à un métier, tout simplement. Et j'avais euh... D'ores et déjà derrière la tête l'idée que en fait... Si je voulais pouvoir créer mon entreprise il fallait que j'aie un CAP, que je fasse de l'artisanat et d'un point de vue purement de goût et tout ça... Je préférais trouver un métier dans le bâtiment quoi.

= Donc vous aviez déjà en tête de faire votre propre activité en fait ?

Ouais. Moi dès le départ je me disais si... J'avais pas envie d'être le larbin de quelqu'un euh... J'avais vraiment envie de me mettre...

Nous sommes interrompues par son conjoint.

Donc euh... (*cherche où elle en était*). Moi je voulais bosser dans le bâtiment et je voulais créer mon activité quoi qu'il arrive donc euh... Je trouvais que c'était... Enfin de toute façon c'est pas compliqué hein, la meilleure façon de monter sa boîte c'est franchement d'avoir un CAP, ça n'a l'air de rien mais voilà... C'est facile d'être entrepreneur comme ça. Et puis euh... Je me suis retrouvée au chômage à un moment donné de ma vie euh... Parce que j'avais refusé une titularisation dans la fonction publique, on me faisait cadeau d'une titularisation dans la fonction publique, quand j'étais à la douane et puis j'ai refusé quoi. Pour des raisons... Euh... Je suis passée à deux doigts de la mort et je me suis dit « Ohlala et dire que j'ai failli passer ma vie aux douanes ».

= Dans le cadre de votre boulot ?

Non non, je suis tombée malade, truc tout bête mais j'ai failli y rester quoi. Et donc je me suis dit enfin... Ce serait vraiment con alors que je peux mourir d'un jour à l'autre de pas essayer de faire autre chose de ma vie que d'être fonctionnaire à un poste un peu pourri aux douanes quoi. Puis même si c'est les douanes c'était pas terrible. Et donc voilà j'ai décidé de tout lâcher et de me former au métier du

bâtiment. Et j'ai choisi la peinture un peu par défaut parce que je voulais faire un métier de finition, et euh... EN formation en Ile de France y'avait rien proche de chez moi, parce que sinon c'était Chartres et tout ça... Enfin proche de chez moi... C'était pas loin de Marne la Vallée donc c'était pas forcément proche de chez moi mais voilà...

= ça nécessitait pas un déménagement quoi.

Ça nécessitait pas un déménagement, ça nécessitait pas deux heures de transport aller, deux heures de transport retour, donc euh voilà j'ai fait... J'étais chez les Compagnons avec Gwenaëlle à Saint Thibault des Vignes (*appuie sur le nom de la ville*). Ça a beau être sur une ligne de RER, c'est un tout petit peu la campagne (*sourit*). Euh... voilà je me suis formée là-bas et puis... Je me suis retrouvée... J'avais pas d'entreprise quand je suis arrivée en CAP, fallait absolument que j'aie une entreprise parce que c'était en alternance. Et j'ai pris l'annuaire des entreprises qui avaient déjà pris des apprentis, je connaissais absolument aucune des entreprises, j'ai appelé le premier de la liste en peinture, Atelier Camuset, le premier dans la liste alphabétique, et euh... Je me suis retrouvée dans une boîte d'excellence, une boîte de déco à faire des chantiers à Londres, à Monaco, à Moscou...

= Parce que du coup l'Atelier Camuset vous a pris ?

Parce que du coup l'Atelier Camuset m'a pris. Donc j'étais plutôt contente et j'ai vachement bougé, j'étais hyper bien payée (*appuie sur « hyper bien »*), un truc de malade. Et puis pareil quand... Un autre truc qui m'a fait prendre conscience... Je suis retombée malade de tout autre chose, j'ai re-failli claquer et je me suis dit « faut vraiment pas que je m'endorme dans mon confort » de salariée, faut vraiment que je continue à vouloir créer quelque chose quoi, parce qu'entre temps, quand même... Même si au début c'est compliqué, qu'on mange pas toujours à sa faim, que ça bouffe la vie parce que ça prend du temps tout ça... C'est quand même vachement plus sympa que d'avoir un patron...

= Même à l'Atelier Camuset ?

Même... Ben après ça me manque un peu de faire des trucs super grandioses et tout ça mais... Euh... Enfin voilà quoi, Monaco j'en ai fait quatre fois le tour, je commençais à me lasser un peu (*rigole*). Mais euh... Non non j'avais vraiment envie de faire autre chose et puis en plus Camuset c'est bien beau mais c'est le truc à l'ancienne, avec des produits dégueulasses avec des têtes de mort, moi je baignais là-dedans tout le temps, au début on s'est demandé si c'était pas ça qui m'avait rendu malade... Euh... Puis il s'est avéré que c'était pas ça... Mais euh... J'avais aucune perspective d'évolution, j'étais avec des vieux de la vieille qui bossaient là-dedans depuis... En train de se disputer la place de Camuset qui allait partir à la retraite, j'avais pas du tout ma place là-dedans, j'étais une fille, j'étais trop... Enfin... J'étais trop « intelligente », dès que je sortais un mot de trois syllabes on me regardait de travers et tout donc ça avait beau être des mecs super doués et tout... Je pense que quelque part sans le vouloir, eux ils avaient un espèce de complexe d'infériorité... Je me suis pris une réflexion disant « mais euh tu prends le boulot de petits jeunes là » c'était assez déstabilisant, je savais pas quoi répondre à une connerie pareille. Parce que pour eux, qu'on puisse choisir un boulot manuel c'était complètement... J'avais la possibilité de faire autre chose en fait.

= Et malgré tout ça, est-ce qu'il y a des aspects de cette expérience-là qui vous manquent ?

Oh ben y'en a eu... Très clairement le salaire. En déplacements je triplais mon salaire. Mais je bossais soixante heures par semaine. Je dormais plus dans mon lit. Et puis y'avait une ambiance de colonie de vacances là-dedans... Un truc un peu bizarre plus classe de neige parce que pour le coup on travaillait quand même (*sourit*) mais... Ouais non ça c'était chouette. Puis l'impression d'apprendre des choses tous les jours mais ça après j'étais en apprentissage, je connaissais rien donc dès que j'abordais quelque chose c'était quelque chose de nouveaux et c'était quelque chose que j'ignorais, fallait que je

découvre, que j'apprenne... Après ils m'ont appris plein plein de trucs, plein d'astuces que j'utilise encore aujourd'hui mais c'est vrai qu'avec Gwenaëlle on s'en faisait la remarque euh... Nous on aime bien travailler avec ne serait-ce qu'un électricien ou un plombier parce que sinon on reste dans notre truc fermé et puis on voit pas autre chose... Alors même si nous on a une curiosité naturelle pour notre métier on cherche le chantier presque où on pourrait appliquer certains trucs... Enfin on dit pas trop aux clients qu'on fait des expériences chez eux mais quelque part c'est ça quoi ! Là notre prochain chantier ça va être ça... Encore sur ce chantier on va expérimenter deux trois choses... C'est voilà, tous les jours, on essaie des trucs mais c'est aussi ça entreprendre. C'est pouvoir faire ce qu'on veut, accepter les chantiers qu'on a envie d'accepter, travailler avec les gens avec qui on a envie de travailler euh... Travailler avec les produits avec lesquels on a envie de travailler...

= Vous êtes pas soumise à la volonté d'un patron.

Voilà. Chez Camuset, ça m'est arrivé, deux fois, de travailler sur des chantiers où j'étais pas à l'aise de faire ce que je faisais. Je le faisais parce que j'étais payée hein mais... A Londres, le white spirit, les peintures Glycéro, tout ce genre de conneries c'est interdit, sauf pour des cas particuliers. Camuset il a fait passer tout à fait illégalement des lots il leur a fait prendre le bateau machin bref... On a travaillé avec ça. Et puis une fois dans une famille... Alors ils étaient riches évidemment. Elle, elle était enceinte elle allait avoir un bébé. Ils avaient deux adolescents. Et ils voulaient que des trucs bios, machin, tout ça, sains, y'avait pas de micro-ondes, fallait pas d'antenne télé, pas d'ondes enfin bref... Et on leur a tartiné à la Glycéro mais alors *siffle* des murs de 4,50 mètres, 5 mètres de haut, barbouillés de Glycéro. Moi j'en avais honte. Et puis alors en plus pas qu'un peu parce que c'était des couches de peinture, 7 couches de vernis tout ça... Les murs ils étaient mais *siffle* Blindés, quoi. Donc les mômes ils vont grandir là-dedans... Moi ça m'a mise très mal à l'aise. Et en même temps j'avais rien à dire quoi.

= Mais c'était opposé aux valeurs du client.

Ben et puis c'était des clients... Ils traitaient pas en direct avec nous, ils traitaient avec un architecte, puis ils étaient ukrainiens machin qui venaient jamais parce qu'ils étaient pétés de thunes et qu'ils avaient des gens sur le chantier à leur place, finalement personne s'est rendu compte qu'on avait peint avec des trucs dégueulasses. C'était un peu... Voilà. Ça, ça m'avait mise assez mal à l'aise.

= Et donc du coup vous étiez en apprentissage chez Camuset. Et vous retrouviez Gwenaëlle quand vous étiez pas en entreprise.

Voilà. En cours. A l'école.

= Et donc vous vous aviez ce projet de base, de faire votre entreprise. Je me rappelle que la dernière fois vous m'aviez dit toutes les deux que l'idée de la CAE était venue de vous (Camille). Comment vous êtes arrivée à ça ?

En fait, je me retrouve en 2012, je fais une rupture conventionnelle de contrat et je me retrouve à Pôle Emploi. Et à Pôle Emploi je leur dis « moi je veux créer ma boîte ». Ils m'envoient dans une agence de Pôle Emploi qui ne fait que ça, que de l'aide à la création d'entreprise et tout ça. Les pauvres, je sais pas si c'est leur faute ou quoi mais... J'ai fait 100 fois plus par moi-même que eux n'ont pu faire pour moi mais bon c'est pas grave... Ils m'ont donné quand même deux trois tuyaux et y'avait une pub pour Alter Bâtir, je lis le truc, je me dis « ah, entrepreneur, salarié » ... C'est quoi le piège, quoi ? Euh et finalement, je me suis déplacée une première fois, sans Gwenaëlle, parce que Gwenaëlle elle était toujours... Elle bossait toujours pour son patron, je me suis déplacée une première fois, j'ai discuté un peu avec Régis comme ça... Et j'en reparle du coup à Gwenaëlle. Gwenaëlle finalement elle démissionne bref... On se fait deux trois petits chantiers au black comme ça... Moi je me fais une

formation avec l'ADIE, je reparle de ça à l'ADIE, on me dit « oh méfie-toi machin ». En fait personne ne connaissait ce système quoi, de CAE. Il s'est passé beaucoup de temps en fait avant qu'on y retourne, vraiment. Et avant que Gwenaëlle ne parte en voyage en Thaïlande pendant plusieurs mois, en octobre 2013, on y retourne. Et là on se dit, bon allez pourquoi pas signer au retour de Thaïlande quoi. Et puis moi je suis tombée enceinte, ça les a pas dérangés. J'ai juste pas pu bosser très très longtemps la première année, ma grossesse était déjà bien avancée quand j'ai signé euh... Mais bon voilà. Et puis finalement euh j'ai trouvé ça assez confortable la CAE. Vraiment, c'est confortable la CAE. Maintenant c'est ce que je disais à Régis, quand on a eu nos entretiens quand on a signé pour devenir associés à cause de la loi Hamon... J'ai pas du tout compris ce que c'était que cette histoire de loi Hamon mais c'est pas grave... J'ai pas du tout trouvé de renseignements sur internet c'est catastrophique... Et euh... Donc on a été obligées de signer un truc. On a eu un entretien individuel, qu'on a fait à deux (*sourit*).

= C'est une manie chez vous !

(Rit) Ouais ouais, ça les a, ça les a... Au début ils voulaient pas et puis ils ont fini par accepter mais bon. Du coup on a eu deux entretiens individuels à deux. Ça a duré deux fois plus longtemps. Et en fait euh... Qu'est-ce que je voulais dire ? Ah oui ! Et en fait ce que je disais à Régis lors de cet entretien : mais Alter Bâtir, c'est vachement bien, mais parce que à la différence d'une couveuse, si on n'est prêts à s'envoler, on nous jette pas à la porte quand même alors qu'une couveuse, une pépinière, y'a un temps donné pendant lequel on crée, on teste, et puis pff ! On vous fout sur le pont d'envol et faut y aller quoi. Et le problème de la CAE c'est que nous on y est quand même depuis 2013, on est en 2017, ça va faire quatre ans. Alors ok j'ai fait un bébé machin ça m'a bouffé un an, disons que ça fait trois ans et finalement on décolle pas plus que ça... parce que l'équipe de permanents, alors je sais pas ce qu'il leur a pris... Nous quand on est arrivés on était une quarantaine, et maintenant on est 140, on est 100 de plus en quatre ans, enfin c'est un truc de malade... Les permanents ils sont quatre, cinq, enfin je sais plus. Et au final, je trouve qu'on manque un peu d'accompagnement justement pour partir quoi, pour faire autre chose... Et puis on est retenues aussi par ce réseau qui nous donne du boulot quand même... Et qu'avec Gwenaëlle on a peur que si on se barre, on nous en donnera plus mais en même temps ça j'en suis pas si sûre...

= Vous voulez dire au niveau des relations que vous avez pu développer avec les autres entrepreneurs ?

Ouais. C'est les archis, s'ils ils sont contents de nous qu'on soit Alter bâtir ou pas Alter bâtir ils nous feront bosser quand même. Le chantier qu'on avait fait juste avant Poissy, c'était avec une archi d'Alter bâtir, Anne-Gwenaëlle, et Anne-Gwenaëlle elle a fait bosser d'autres entreprises qui étaient pas Alter bâtir quoi... Elle a fait bosser des plombiers, des gens qui étaient pas Alter bâtir. Des gens avec qui elle a l'habitude de travailler dans son coin.

= Oui, qu'elle connaissait déjà...

Donc euh voilà. A part les électriciens et nous c'était pas... Enfin peut être un petit peu les menuisiers par ci par là, elle a fait bosser que des mecs de l'extérieur. Donc je pense que si on a les capacités nécessaires, le talent nécessaire tout ça...

= Votre réseau restera ce qu'il est.

Oui. Parce qu'en quatre ans on a quand même réussi à tisser des liens.

= Vous êtes implantées.

Oui.

= Et au début, quand vous avez signé, vous étiez enceinte donc vous avez pas pu exercer très longtemps. Ensuite vous êtes revenue. Comment ça s'est passé ? Vous avez eu un accompagnement, un peu, quand même, pour vous lancer ?

Très vite fait. On nous a formées alors peut être deux heures sur le logiciel de gestion avec une interface de Windows 95 franchement c'est le truc... Je sais pas si tu vois ce que ça donnait Windows 95... On a été formées là-dessus, on a eu un tout petit module pareil d'une heure ou deux sur la communication machin mais enfin bon rien de nouveaux sous le soleil où on nous expliquait qu'il fallait un site internet des cartes de visite. Voilà. Euh... Qu'est-ce qu'on a eu encore... On a eu une formation Excel voilà. Et ça s'est arrêté là. (*Appuie sur le « là »*). Après on a ce qu'on appelle un tableau de gestion qui se remplit automatiquement dès qu'on facture quelque chose, qu'on encaisse un chèque etc. C'est eux qui mettent à jour eux, enfin les permanents, de leur côté, genre Nicolas... Donc c'est vraiment un tableau de gestion donc c'est un truc hyper compliqué, sous Excel, avec tout un tas de lignes, avec tout un tas de prélèvements, de cotisations, de machins... Donc pire qu'une fiche de paie et à chaque fois qu'on a voulu se pencher sur les questions, on nous a toujours répondu « non non mais, faut s'occuper que de la ligne 17 ». Ouais, ouais, mais moi j'aimerais bien savoir pourquoi on me prélève ça, pourquoi... ça c'est quoi, ces trucs là c'est quoi ? « Oh ça tu sais... » Mais ça veut dire quoi compte de résultat ? Ça veut dire quoi cumul machin, ça veut dire quoi ça ? « Ouais mais ça tu sais c'est de la compta ». Ben ouais mais attends. Le jour où moi je pars de d'Alter Bâtir, que je dois faire moi toute seule la compta, j'aimerais vraiment savoir ce c'est qu'un compte de résultat un cumul machin etc.

= Et la ligne 17 c'est quoi ?

C'est genre la ligne 17 c'est le... Ben je crois que c'est justement le compte de résultat, c'est grosso modo le chiffre d'affaire moins les achats et les charges etc. Et à partir de là on peut se payer. Enfin ça peut nous donner une idée du salaire qu'on peut se verser. Euh sachant qu'il faut encore déduire de ça les charges salariales. Parce qu'on paie des charges patronales on paie des charges salariales, plus l'assurance, les machins, tout ce qui vient se rajouter... On paie pas mal de trucs. Enfin Gwenaëlle elle a dit 70% de charges mais c'est à peu près ça. C'est-à-dire qu'une fois qu'on a payé le matos... Là par exemple on a fait un chantier à Villaines sur Seine, 18 000 euros. On s'est dit « oh super 18 000 euros ». Bon alors : 1800 balles de TVA, 1000 balles de matos euh...

Nous sommes interrompues par son conjoint.

Et du coup euh... (*cherche où elle en était*) Ça fait beaucoup beaucoup de charges quoi. Et c'est pour ça aussi qu'on se demande si on aurait pas aussi tout intérêt à quitter la CAE. On a beaucoup de charges et en plus on participe à hauteur de 10% de notre chiffre d'affaire, plus 1, quelque chose d'assurance mais ça c'est pas grave, mais 10% en plus du chiffre d'affaire ça fait beaucoup quoi.

= Et vous avez déjà essayé de comparer, de faire des simulations ?

Ben oui, oui parce que justement quand j'étais à l'ADIE j'ai assisté... Alors pour le coup la formation création d'entreprise c'était top. Avec des entrepreneurs à la retraite enfin que des gens qui ont créé leur boîte et qui savent... Alors même si c'était y'a très très longtemps ils sont partis y'a pas si longtemps que ça alors ils connaissent un peu les ficelles... Euh...et y'en a un qui est une tronche à l'ADIE, qui a fait un tableau Excel avec plusieurs, des feuilles, plusieurs pages de classeur et où on rentrait sur la première page le type d'entreprise etc. etc. En dessous la TVA machin et à la deuxième on rentrait les chiffres les machins etc. Et en fait au fur et à mesure ça calculait et à la fin ça donnait le point d'équilibre le... Enfin voilà. On faisait des simulations comme ça c'était plutôt bien foutu. Après le problème c'est aussi...

Nouvelle interruption par le conjoint.

C'était aussi le... le... le... (*cherche ce qu'elle* disait) On a cherché à savoir si c'était... Si l'herbe était plus verte ailleurs... On n'a pas forcément la solution parce qu'il y a aussi le côté comptable enfin nous c'est vrai que ça nous enlève quand même une sacrée épine du pied quoi. Le fait de pouvoir se consacrer davantage à nos chantiers qu'à la paperasse ça... Voilà... ça nous enlève une sacrée épine du pied.

= C'est ce que vous me disiez la dernière fois en fait, vous pouvez vous concentrer sur le cœur de votre métier.

Et puis on peut se concentrer aussi à notre développement quoi. C'est important aussi de se développer quoi. C'est vrai que là je me permets d'avoir un expert-comptable qui gère tout un tas de trucs... Là je veux dire je sais qu'on a une assurance, je ne sais pas quel est le contrat d'assurance, aucune idée... Je sais que... Alors c'est aussi le côté infantilisant. On n'a pas assez la main finalement sur notre activité parce que je trouve ça super de nous soutenir et tout ça, je trouve ça super d'être aidée au quotidien sur toutes ces tâches administratives mais je trouve que du coup on sait pas assez ce qu'on fait de... Voilà... Je sais pas ce que je fais de mon pognon. Déjà je sais pas où il part mon pognon.

= Et j'ai l'impression qu'il y a une forme d'opacité vis-à-vis de ça. Vous pensez que c'est parce qu'ils ont pas le temps de vous répondre ?

Moi je pense que c'est parce qu'ils ont pas le temps, qu'ils sont persuadés que c'est trop technique etc. Euh je sais pas après pour les plus anciens, ceux qui sont là depuis plus longtemps s'ils savent ou pas le fonctionnement mais enfin je sais qu'il y en a un paquet qui sont là depuis dix ans, depuis la création et qui s'en contentent quoi. Qui n'ont jamais fait que ça. Alors moi ça je sais pas si... ça a l'air plutôt bien puisqu'ils sont restés là dix ans, mais et puis ils ont pas l'intention d'en partir maintenant... A quel point... C'est-à-dire... Moi je suis en train de me poser la question de savoir s'il y a des métiers pour lesquels c'est plus confortable que pour d'autres.

= Le principe de la coopérative ?

Ouais. Un plombier un électricien il s'en tirera toujours parce qu'on a besoin de lui, enfin ce qu'on a déjà dit la dernière fois, parce qu'on a besoin de lui et que le mec il se fait payer rubis sur l'ongle quoi qu'il advienne voilà. Nous on a pas besoin de nous, on est complètement accessoires je le vois même avec les professions dites intellectuelles à Alter Bâtir : les archi et les thermiciens par exemple, aujourd'hui tout le monde fait des bilans énergétiques quand ils veulent vendre leur appartement, les gens ils font appel à quelqu'un, quand ils veulent acheter ils font appel à quelqu'un quand ils veulent changer les fenêtres les machins ils font appel à un thermicien, il va faire un bilan... Bref, le mec va dire ce qu'il faut changer pas changer, faire le bilan. Un architecte qui va proposer pareil, un vrai architecte des PNG, qui construit, qui bâtit, ça va être pareil il va proposer d'abattre une cloison de construire ceci, cela, bref on a besoin de lui et on a besoin de lui en plus pour tout un tas d'autres raisons, c'est qu'il est en capacité de délivrer des certificats, des papiers, pour les permis de construire les machins les trucs, ça nécessite l'accord d'un architecte pour certains travaux. Mais un déco, par exemple. C'est pas nécessaire. C'est comme les peintres. Les gens chez Alter bâtir qui ont le plus de mal à joindre les deux bouts c'est les peintres et les décos. C'est pas compliqué.

= Ce sont des dépenses qui peuvent paraître superflues aux gens, entre guillemets.

C'est des dépenses superflues, voilà c'est des gens dont on n'a pas besoin sur un chantier finalement. Et donc du coup je trouve qu'on manque un tout petit peu... On vit pas assez tous la même chose en fait. Donc c'est comme ce que j'expliquais tout à l'heure avec les histoires de repas mensuels : y'en a qui ne comprennent pas qu'on puisse pas s'y rendre. Et on se fait engueuler quoi. « Ouais nanana »...

= Vous parlez des autres entrepreneurs ou des permanents ?

Non non pas par les permanents, les permanents ils ont fini par comprendre, au début j'envoyais un mail tous les mois en disant « ah je suis désolée je vais pas pouvoir y aller j'ai un bébé ». Alors le truc c'est que moi mon bébé ça fait deux ans et demi que je l'ai et puis je vais encore l'avoir un petit bout de temps donc euh... Je vais pas m'amuser à envoyer un mail tous les mois pour expliquer que j'ai un bébé quoi. Donc euh... Voilà on a... Non, mais t'as des mecs qui comprennent pas, qui sont choqués, scandalisés et puis un jour y'avait un couple, des gens qui travaillent en couple là à Alter Bâtir, qui font de la déco, qui ont carrément envoyé un mail en disant « nous le vendredi soir c'est en famille, ou à la rigueur on sort, sortie culturelle etc. mais certainement pas pour aller bouffer du clacos chez Alter Bâtir ». C'est pas faux quoi, je suis désolée. T'as bossé toute la semaine, tout le vendredi soir, si c'est pour aller le passer à Alter Bâtir c'est l'angoisse franchement...

= Parce que vous vous n'y trouvez pas d'intérêt en fait dans ce repas ?

Ben si, si, ça nous arrive mais c'est pas ça c'est juste que c'est compliqué quoi de se libérer, c'est compliqué et puis en plus c'est toujours les mêmes qui sont pas toujours très intéressants pour nous effectivement... Mais on arrive quand même à décrocher des chantiers, des trucs, ça nous arrive mais c'est pas évident, c'est pas pratique...

= C'est pas par là que vous en avez le plus quoi.

Non.

= Et pour revenir un petit peu sur les débuts... Quel souvenir vous gardez de ces débuts dans la coopérative ?

Ben des souvenirs assez vagues parce que vraiment je pense qu'on a été vraiment... C'est-à-dire qu'en fait nous ce qu'on n'a pas vraiment compris, ce qu'on trouve qui manque en fait dans la coopérative je sais pas si c'est comme ça pour toutes les coopératives ou quoi mais moi je trouve que ce qui manque c'est un commercial, quelqu'un qui cherche des chantiers puis qui donne du boulot aux gens qui ont envie de bosser quoi, qui soit en capacité de gérer certains chantiers. Je sais pas si ça existe dans d'autres coopératives mais voilà... ce qui fait que nous au début on a eu quelques chantiers, avant d'arriver on avait déjà prévu quelques chantiers en fait... Qu'on voulait vraiment faire déclarer voilà... Mais alors déjà on s'est complètement plantées au début, on a perdu du pognon parce qu'on nous a pas vraiment montré comment calculer, on a trouvé que ça manquait un petit peu de parrainage euh... Parce qu'en fait chacun garde jalousement sa façon de calculer les prix, les machins les trucs, alors on nous avait mis sur quelques pistes euh... Il a fallu qu'on enquête longtemps pour savoir combien on pouvait demander pour faire telle ou telle chose enfin bon bref, donc au début on a perdu du temps et de l'argent, c'est pas compliqué, comme si on avait créé nous-même notre boîte et qu'on était toutes seules. Mais vraiment hein, c'est la sensation que j'ai eue. Quand je me suis rendue compte après coup à quel point on s'était fourvoyées et que personne nous avait dit « ben dites donc les filles là, ça vous pouvez le facturer vachement plus cher ! Là vous allez rien gagner vous allez même perdre de l'argent ! » ça personne ne nous l'a dit. On nous a laissées dans notre caca, faire notre truc toutes seules, donc ça j'ai trouvé ça un petit peu moyen. Enfin bref passons. Euh... C'est pour ça aussi que je

trouve que coopérative, coopérative voilà quoi... C'est-à-dire que je trouve que le problème c'est que ça manque d'organisation. C'est pas une machine à profit Alter bâtir. Alors je sais bien que c'est un peu con ce que je raconte parce que c'est pas forcément ça le but de la manœuvre, mais voilà c'est pas une machine à profit et c'est un peu ce qui manque, ça reste une entreprise quoi !

= Et puis en plus sans nécessairement vouloir faire des millions vous a priori vous avez du mal à vous former un salaire suffisant...

Je vais te dire même un truc moi qui m'a... Je t'assure j'ai eu l'impression de passer pour la vilaine capitaliste... Euh... Une fois on a eu des réunions de travail quand il y a eu cette histoire de loi Hamon, pour travailler sur tout un tas de trucs de Coopérer pour entreprendre je sais pas quoi enfin bon bref... Et j'avais une discussion avec un des mecs qui a voulu reprendre la place de Régis, Vincent Guenot, qui est menuisier je pense... Alors lui ça se voit à sa tête : il est très engagé politiquement.

= ça veut dire quoi ça se voit à sa tête ?

Non mais ça se voit à sa tête, à sa façon de s'habiller, c'est un mec de gauche, c'est un vrai mec de gauche quoi (*appuie sur le « vrai »*) ... Moi je vote à gauche hein, mais là je veux dire le mec il est militant...

= A quoi vous le voyez ?

Mais parce que il est là avec ses trucs végans et ses machins euh... Voilà c'est vraiment un truc... Puis il le dit de toute façon. Il fait tout pour l'être. Il dit « ah ben ça on peut pas, parce que sinon après on n'aura plus les subventions machin, ça on peut pas sinon on prendra plus les subventions bidule et ça va faire 50 000 balles de subventions en moins ». Je dis ouais mais alors est-ce qu'on pourrait pas essayer juste de développer l'activité Alter Bâtir ? Histoire de faire plus de CA et que ces 50 000 euros de subventions qu'on touchera plus ben on les fera en CA. (*Imite le militant*) « Mais alors euh... si on dépasse tant de CA, on n'a plus la subvention machin » ... Ouais mais attends le but du jeu d'une entreprise c'est quand même de se suffire à elle-même, moi je bosse pas pour l'Etat je m'en fouts de toucher... En plus les subventions je sais pas à quoi elles servent ! Elles rentrent pas dans ma poche donc de toute façon je toucherai la même chose. Alors oui AB touchera pas la même chose on aura peut-être moins de permanents dans l'équipe, je sais pas... Enfin bon moi c'est ça que je comprends pas en fait. On cherche pas à développer cette entreprise euh... On cherche pas à pérenniser nos emplois quoi ! Donc euh je sais pas j'ai pas très bien compris... Donc d'un point de vue communication, on est dans les choux, d'un point de vue commercial on est dans les choux, d'un point de vue formation des entrepreneurs on est dans les choux, donc euh je sais pas...

= Mais malgré tout ça vous avez signé pour être associée.

Mais malgré ça on a signé pour être associées parce que il s'est avéré qu'au moment où on nous a demandé de signer pour être associées, on avait pas mal de chantiers via AB donc on s'est dit voilà on va peut-être pas tuer la poule aux œufs d'or dans l'œuf mais bon... Je suis un peu... J'ai un peu de désillusion, c'est très pratique sur tout un tas de, de... Points de vue et tout ça bref, tout un tas d'aspects (*perturbée par les pleurs de sa fille dans l'autre pièce*). Je trouve qu'il y en a d'autres où ça laisse franchement à désirer quoi. Voilà c'est...

= Si je résume ; vous y trouvez des intérêts mais aussi beaucoup de limites, les rapports avec les permanents existent et sont possibles mais vous avez pas forcément tous les retours d'information que vous souhaiteriez. Du coup vous avez du mal aussi à trouver des chantiers. Est-ce que dans votre activité, que ce soit quand vous êtes sur chantier ou hors chantier, il vous arrive de vous sentir stressée ?

Alors... Oui. Bien sûr. Là par exemple je sais pas ce que je fais au mois de juin. Donc je sais pas avec quoi je vais me rémunérer à partir du mois de juin.

= D'accord donc le point qui vous inquiète le plus en fait c'est pas le travail que vous avez à faire c'est plutôt le travail que vous n'avez pas encore ?

Voilà. C'est-à-dire qu'en fait on est un peu comme des intermittents du spectacle, sauf qu'on bénéficie pas du régime... Je dis ça parce que j'ai un frère qui est intermittent, et qui me dit « ouais, j'avais fait mille heures y'a Pôle Emploi qui est en train de me baiser la gueule, finalement alors que j'aurais pu toucher le chômage pendant un an à taux plein je vais toucher que pendant six mois avec dix jours de carence par mois c'est catastrophique je sais pas comment faire » ... Ben écoute moi à partir du mois de juin, j'ai rien, j'ai rien ! J'aurai même pas l'espoir d'avoir une miette de Pôle Emploi parce que... Bon après faut relativiser, très certainement qu'il s'est fait avoir dans l'histoire, mais je sais plus où j'entendais qu'il faudrait que le régime des intermittents soit un régime général mais pas juste un régime d'exception et c'est vrai ! C'est-à-dire que si on veut que les gens puissent – et pourtant je vote Front de gauche ! – pérenniser leur activité, surtout des activités qui mettent du temps à se lancer, comme les activités... Alors ! Si j'ouvre une boulangerie demain, du pain tout le monde en bouffe, je l'ouvre n'importe où, je vais avoir 100 clients par jour c'est sûr, c'est le minimum même j'ai envie de dire. Si j'ouvre une boîte de peinture en bâtiment, ça va être nettement plus compliqué et le truc c'est qu'on me laisse absolument pas la possibilité de me planter ou de prendre mon temps pour créer mon entreprise. Donc voilà c'est pour ça que je dis que le régime des intermittents on devrait le généraliser à tous les gens qui créent leur activité quoi parce que je trouve ça courageux de créer son activité, en plus pour l'Etat c'est vachement moins ça fait des chômeurs en moins dans les chiffres, donc là pour ça ils devraient nous être reconnaissants ! (Rigole) C'est vrai ça les arrange bien ! Euh... Donc euh voilà c'est euh... Le truc c'est que ouais, on ne peut pas être confiant, on peut pas développer sereinement son activité quand on sait pas de quoi va être fait demain et ce qu'on va pouvoir se payer, si on va pas se payer euh... Moi si j'avais une visibilité jusque fin décembre ce serait super, c'est absolument pas possible quoi. Vu la dimension de notre entreprise, avec Gwenaëlle, si on peut appeler ça une entreprise, notre association, on peut pas prendre des chantiers titanesques, pharaoniques, qui nous donneraient du boulot pendant un an donc euh...

= Parce que les clients n'accepteraient pas ?

Ben euh non, c'est sûr.

Nous sommes interrompues par sa fille.

Donc euh... Je sais plus ce qu'on disait...

= Vous me parliez du fait que vous ne pouvez pas prendre des chantiers énormes.

Ben oui, ce serait pas possible et puis on peut pas non plus avoir un carnet de commandes sur six mois, les gens... En plus ça se vérifie tous les jours : « oui bonjour je voudrais repeindre ma salle de bain », oui, d'accord, « par contre je voudrais faire ça la semaine prochaine ! » ah non moi la semaine prochaine je bosse, si vous voulez je peux vous faire ça dans deux mois...

Nous sommes interrompues par sa fille.

Euh ouais donc... Non mais c'est compliqué de... C'est-à-dire alors je sais pas si c'est notre société qui veut ça mais on vit dans une société où il faut que tout aille très vite, et que ça coûte pas un rond. Voilà. Donc euh. Mais que ce soit beau ! Et puis après les gens ils pleurent « oh dis donc j'ai embauché des polonais » ... Alors sans aucun racisme de ma part, c'est des gens, des polonais, des roumains, peu importe, qui coûtent pas cher, et qui sont rapides, mais qui sont peut-être pas peintres, tout simplement ! Donc euh ouais c'est sûr... On se retrouve en concurrence avec des gens qui sont pas chers...

= Mais qui ont quand même un cout, et même s'ils ratent leur chantier on va pas retourner dépenser de l'argent.

Ah ben non surtout pas. Voilà.

= Et donc y'a quand même un aspect où vous avez du mal à vous former un salaire suffisant, mais y'a un aspect de couverture sociale, par la sécu, par la mutuelle, par tout ça, est-ce que ça c'est quand même quelque chose qui arrive à vous rassurer ?

Ouais ben c'est un plus on va dire, parce que moi ce qui me fait dire aussi qu'on est bien dans la CAE, c'est le fait qu'on est n'est pas au RSI, parce que moi du RSI j'en ai entendu que du mal, entre mon frère qui est intermittent, sa compagne qui est photographe indépendante, qui au RSI aussi, voilà, je suis très contente de pas avoir affaire à eux. Euh... Et puis ce que je trouve pas mal aussi c'est que j'ai pu avoir un congé maternité déjà, euh... Et si jamais je quitte AB j'aurai pas grand-chose, même si j'ai pas cotisé des masses, j'aurai quand même un petit chômage si jamais vraiment je touche le fond si on est obligés de déménager en province ou quoi pour le boulot d'Olivier parce que ça on était à deux doigts de le faire là récemment puis finalement ça s'est pas fait, mais voilà on a failli partir vivre à Nantes, ben, moi à Nantes, j'ai plus Gwenaëlle, j'ai plus AB, j'ai plus mon réseau, j'ai plus rien, donc je suis à poil, je recommence tout depuis le début quoi. Autant te dire... ça devient compliqué. Mais j'en étais venue à me dire, si on doit effectivement déménager à Nantes, je recommence alors par forcément dans un autre domaine d'activité mais pas une boîte d'artisans peintres j'aurais ouvert un magasin qui vend de la peinture, des trucs comme ça mais pas un truc où il faut courir après les chantiers toute seule comme ça, j'aurais pas eu le courage.

= Donc dans tous les cas pas retourner vers le salariat classique ?

Pas le salariat non plus. Moi je me vois plus bosser pour quelqu'un.

= Par rapport à votre expérience chez Camuset ou plus généralement ?

Non non, par rapport à enfin voilà...Même si je me paie pas des masses c'est vachement plus confortable d'un point de vue ben euh... C'est vachement plus satisfaisant personnellement enfin voilà, d'un point de vue développement personnel c'est vachement plus enrichissant ! Moi si je devais bosser de nouveaux pour quelqu'un je devrais me cantonner à mon rôle d'applanatrice et j'ai pas envie d'être juste applanatrice de peinture quoi. Le rendez-vous avec les clients euh, l'expertise, les relations avec les fournisseurs, tout ça, je l'ai pas si je retourne en entreprise. Si je retourne en entreprise on va mettre un rouleau, une brosse dans une main, et on va me dire « ben voilà tu repeins le salon » et puis voilà c'est tout ce que j'aurai à faire. Et ça va m'emmerder. Le client je le verrai jamais, les fournisseurs j'en entendrai pas parler, les nouveautés, les machins qui sortent je saurai rien de tout ça et tout ce qu'on va me demander c'est de savoir peindre un mur quoi... Et je ... Prrt voilà quoi...

= C'est le côté de prendre un projet depuis le départ, de construire avec le client, de le mettre en application et ensuite de livrer, quoi, de tout faire de A à Z ?

C'est ça. Et puis y'a une... On me considère pas de la même façon non plus quoi. Ça a sa petite importance aussi même si c'est vrai que quand j'étais chez Camuset, on avait quand même affaire à des gens qui dépensaient tellement de pognon dans la peinture, même quand on repeignait pas les plafonds du casino de Monte Carlo, ça m'est arrivé de travailler pour des clients très très célèbres, les gens viennent me serrer la main à la fin en me disant « bravo, vous avez bien bossé machin » enfin gratifiant quoi mais c'est pas la même chose quand c'est toi qui est allée chercher le truc, t'as fait ton devis, en pesant vraiment tout, en te disant « ça est-ce que je peux le faire à ce prix-là ? » enfin bref... Et euh... C'est pas la même chose, c'est pas la même satisfaction c'est pas le... Là c'est pareil on vient d'avoir notre identité visuelle ... Y'a des trucs qui se mettent en route alors... C'est très lent, parce qu'on n'a pas forcément les fonds, parce qu'on a fait déjà énormément d'investissements, c'est aussi pour ça qu'on se paie non plus des masses hein...

= Des investissements en matériel ?

Ouais. Entre voiture, aspirateur à 1000 balles, ce genre de... Des escabeaux, des machins, des trucs enfin je sais pas on en a pour 15 ou 20 000 balles de matos quoi donc c'est sûr que... Alors on manque de rien ça c'est sûr mais voilà pendant quatre ans c'est de l'argent avec lequel on s'est pas payées quoi donc euh... Mais bon maintenant c'est là on n'a plus besoin de l'acheter donc c'est toujours ça de gagné quoi... Après on sait qu'il y a tout un tas d'autres investissements qu'on a envie de faire, qu'il va falloir qu'on fasse euh... Voilà c'est...

= Donc en termes de niveau de vie c'est pas trop ça mais en termes d'épanouissement personnel c'est plutôt bien ?

Voilà. C'est ça. Non mais c'est vrai alors ça peut paraître complètement cinglé quand j'en parle à des gens qui sont salariés, qui arrêtent pas de se plaindre (*imite en surjouant*) « ah l'autre il m'envoie des mails à 23h » ... Ouais, mais d'un autre côté à la fin du mois t'as la paie qui tombe quoi tu vois ? Alors plains toi, plains toi, oui moi aussi j'aimerais bien payer des impôts, j'aimerais en tout cas essayer de le faire, moi aussi j'aimerais choisir mon logement et pas vivre dans un HLM pourri, enfin on n'a pas les moyens de se payer autre chose... Oui enfin bon bref... C'est une façon d'aborder des choix, une espèce de philologie comme ça... Puis on finit par prendre son mal en patience c'est-à-dire qu'on se dit au début, alors c'était Gwenaëlle qui flippait à mort parce qu'elle avait ses deux enfants et tout moi je sais pas... Je venais voir, je laissais venir les choses tout ça, puis y'a un moment où je me suis pris aussi, en disant « j'arrête tout, je reprends un emploi salarié c'est pas possible », et puis finalement c'est reparti enfin bon bref... En fait, c'est casse gueule, c'est vachement d'adrénaline mais c'est dur quoi puis c'est comme tout on finit par s'y faire, on finit par anticiper peut-être je sais pas... Accepter, Enfin non on accepte pas vraiment d'ailleurs, c'est pour ça qu'on continue d'avancer parce que nous on veut pas euh... Enfin moi je sais qu'il y en a certains chez AB qui se contentent de gagner 1000 balles par mois depuis dix ans.

= Vous, vous avez vocation à vous développer plus que ça.

Nous on a quand même un mec qui nous a dit, c'était pour un poncer un parquet, il nous a dit « ah moi au-delà de 30m² je prends pas ». Ben tu bosses jamais quoi. 30m² c'est rien ! C'est que dalle ! Le mec il prend que des petits trucs et ça, ça lui convient, il est content comme ça alors je dis pas, je critique pas du tout mais nous ce dont on... Nous on rêve de sortir d'AB et de gérer une équipe d'au moins quatre ou cinq gars quoi...

= Y'a vraiment un projet de monter une entreprise.

Nous on a envie de... Puis alors c'est peut-être parce qu'on est des femmes j'en sais rien, alors on a peut-être plus de facilité à s'avouer qu'on sera pas capables physiquement dans dix ou quinze ans de

continuer à faire ce qu'on fait, et qu'on aimerait bien le faire faire par d'autres voilà... Enfin en tout cas moi je sais que là je pense qu'il y a aussi ce côté-là que... Olivier il se plaint de pas avoir de perspective d'évolution dans sa boîte, qu'il est en train de chercher ailleurs pourtant c'est une chouette boîte et tout mais il bouge pas, il stagne, ben moi je sais que si je veux une évolution, ça ne tient qu'à moi, je sais que le jour où j'ai envie que ça bouge, le jour où j'ai envie de grossier, de voilà... Ben je sais que ça viendra de moi, ça viendra pas de je sais pas qui...

= Et au niveau de votre vie privée, ça a eu quel impact la coopérative/votre reconversion ? Tout ce processus qui vous a menée là où vous êtes maintenant ?

Ben ça n'a pas été évident. Je sais que j'ai des potes qui ont compris seulement au bout de trois ans de formation, que non je faisais pas des études pour diriger des équipes machin, je repassais en CAP. Et que oui je travaille sur des chantiers. Notamment, le père d'Olivier qui a pas du tout compris ce que je faisais. Après Olivier m'a toujours relativement soutenue je sais que quand on a eu à un moment des problèmes financiers, maintenant on a déménagé ici, tant mieux, parce qu'on paie deux fois moins de loyer ça nous a quand même bien soulagés, depuis qu'on a une place en crèche aussi mais y'a eu des moments assez tendus quoi parce que, parce que... On était étranglés par 1000 balles de nounou, 1000 balles de loyer, moi je ramenait 500 balles à la maison... C'est à dire que tout ce qu'on gagnait on le dépensait en trois jours quoi. Donc euh... Heureusement ça n'a pas duré longtemps, puis bon y'a bien trois quatre mois où ça a été mais... ON étouffait littéralement, on a eu zéro dette et on a eu de la chance, on a payé tous nos loyers, on a payé notre nounou comme il fallait, on l'a jamais foutue dans la merde mais euh... C'était vachement dur quoi parce que voilà quoi... Moi ça va faire trois ans que j'ai pas été au cinéma, les restos, les machins, c'est pareil, on n'en fait pas non plus... Si on en fait trois dans l'année on est contents euh... Donc euh enfin voilà j'ai fait des études de cinéma je peux même pas aller au cinéma quoi. Alors Gwenaëlle qui me tient ses grands discours sur la télé, moi la télé c'est la seule façon que j'ai d'aller au cinéma, c'est un truc à la con hein, je regarde que du cinéma à la télé. Mais... Voilà... La seule façon que j'ai d'aller au cinéma, c'est de regarder la télé... C'est bien malheureux mais... Avant c'est le genre de trucs qu'on consommait sans même y penser et que là les réflexions sur... Ben alors maintenant voilà c'est sûr je m'achète plus de fringues, y'a tout un tas de dépenses que j'ai décrétées inutiles, quand on part en vacances ben on part en vacances chez des amis qui ont des villas en province, voilà donc on se paie plus de billet d'avion, y'a plein plein plein de dépenses qu'on ne fait plus mais après c'est une autre façon de gérer le courant quoi... Y'a de la viande pas trop souvent mais quand on en achète on achète toujours de la bonne came, Olivier est caviste donc on a toujours du bon vin, là-dessus on se laisse pas abattre mais voilà y'a plein de trucs qu'on fait pas quoi. Mais c'est pas... C'est des tout petits sacrifices, on est en bonne santé, on a nos deux bras nos deux jambes, on a une petite fille qui se porte bien... Voilà c'est pas...

= Vous sentez pas un manque terrible.

Non. Franchement non.

= Et dans la balance, si vous reveniez par exemple... Vous êtes entrée en 2013, vous revenez en 2012, vous refaites la même chose ?

Euh ouais probablement. Non non franchement. Probablement. Et puis une chose est claire c'est que je suis tombée enceinte par accident, euh... Je suis bien contente parce que sinon j'aurais jamais été maman quoi donc là-dessus je suis contente aussi. Euh... Et que finalement pfou... En vivant au jour le jour, je pense que c'est de trop anticiper qui fait flipper, si on résout les problèmes les uns après les autres, jour après jour, finalement, c'est pas si effrayant que ça la vie quoi... On en a vu d'autres, on en verra d'autres euh... Pas de raison de s'affoler... Je me souviens de Gwenaëlle qui était tétanisée à l'idée de se mettre à son compte parce que « tu comprends j'ai deux enfants », elle avait pas peur de partir six mois avec ses deux mômes en Thaïlande, mais monter sa boîte elle était terrorisée. Je suis

désolée je pense qu'elle court moins de risques à l'heure actuelle alors après on a de la chance, d'avoir des parents qui peuvent nous soutenir vraiment en cas de coup dur. Mais c'est vraiment en cas de coup dur, c'est vraiment le truc... La dernière fois qu'on a fait appel à la générosité de nos parents, en l'occurrence du père d'Olivier, c'est parce que c'était la fin de contrat de la nounou donc y'avait le dernier salaire plus les congés payés, donc on avait 2500 balles à sortir comme ça, on pouvait pas. Donc on a demandé un petit peu d'aide, on a remboursé très très vite derrière mais on pouvait pas quoi. Donc voilà c'était hors de question d'emprunter de l'argent aux banques et on est passés comme ça par la famille quoi. Mais sinon, je veux dire... Y'a aussi des avantages. On serait sûrement beaucoup plus confortable si on vivait en province mais alors évidemment Olivier je pense qu'il voit pas beaucoup les avantages mais personnellement je les sens et voilà...

= Est-ce que vous auriez quelque chose à ajouter sur votre expérience de la CAE ? Pas nécessairement sur AB.

Ben après le truc c'est que j'en connais pas d'autre moi de CAE. J'ai juste compris très très récemment que c'était un truc qui était relativement en essor dernièrement. Je me suis pas assez penchée sur la question pour m'en rendre compte. Je sais pas comment fonctionnent les autres CAE mais je trouve qu'il y a quand même un manque managérial... Ok on est entrepreneurs ok on fait notre business chacun dans notre coin et tout ça mais après il faut pas oublier l'aspect coopératif, alors si coopérative c'est juste chacun met sa main à la poche pour payer l'équipe de permanents, c'est limité. Je trouve que ça manque un tout petit peu d'entraide dans le sens où effectivement il faudrait une espèce d'émulation pour que chacun puisse développer son activité, dans les limites de ce qu'il souhaite hein, si y'en a qui se contentent de faire 30m² ben pourquoi pas... Personnellement j'aimerais bien me développer un petit peu plus... Je pense qu'il faudrait un peu plus penser la CAE comme une entreprise qui doit faire du profit en faveur de ses salariés évidemment mais faut pas avoir peur de faire des bénéfices hein parce que sinon on va droit dans le mur quoi. Voilà.

Clément – 31 mars 2017

Clément et moi nous donnons rendez-vous dans un centre commercial, sur la ligne A du RER, en fin de journée. Il me rejoint à la terrasse d'un café, en tenue de chantier. Je suis arrivée un peu en avance et lorsqu'il me rejoint j'ai déjà presque fini mon café. Je lui propose de se commander une consommation : il choisit de prendre une bière, qu'il va siroter tout au long de l'entretien.

Clément m'apprend rapidement qu'il est encore en cours de reconversion. Qu'à cela ne tienne, je choisis de mener tout de même l'entretien : je pense qu'il peut être intéressant d'avoir son point de vue à ajouter à mon enquête.

= Alors pour commencer, est-ce que vous pouvez vous présenter, me parler un peu de vous, de votre parcours ?

Oui. Alors. Je suis Clément, euh... J'ai fini mes études avec un DUT d'informatique de gestion c'était en 2002. Après mon diplôme j'ai été embauché par la Société générale où j'ai passé 11 ans à différents postes d'informatique de gestion. Et euh... AU fur et à mesure du temps je m'épanouissais... Il manquait quelque chose dans mon métier parce qu'il y a beaucoup de choses que j'appréciais, c'est assez confortable comme travail, c'est un emploi de bureau... Je m'en rends compte encore plus maintenant. On travaillait en équipe et c'était une équipe qui marchait bien. Et j'étais bon dans ce que je faisais donc ça m'apportait une satisfaction mais il me manquait... Un accomplissement dans mes valeurs. L'informatique que je faisais c'était très abstrait et j'arrivais pas... J'ai jamais réussi à expliquer à ma mère ce que je faisais par exemple. Donc je peux lui dire, je fais de l'informatique, « mais qu'est-ce que tu fais concrètement ? tu passes tes journées à ça ? et y'a des équipes entières qui passent leur journée à ça ? » et en fait j'arrivais pas à expliquer ce que je faisais. Donc y'avait une petite frustration là, et surtout au quotidien, je m'entendais bien avec l'équipe dans laquelle je travaillais mais j'avais du mal à accomplir les... A être d'accord avec le management, à chaque fois qu'il y avait une décision qui était prise je trouvais que c'était pas la bonne décision.

= Pourquoi ?

Parce que c'était toujours... Des décisions qui venaient du haut et en fait la hiérarchie est très longue, jamais on peut vraiment influencer sur les décisions. Quand on râle auprès de son manager, ben lui il est juste le dernier maillon de la chaîne il peut rien faire de plus et c'était toujours dans une logique d'économie... Economiser les coûts. Dans l'informatique on est un ensemble de coûts pour la banque...

Nous sommes interrompus par une rafale de vent qui emmène mon guide : je n'ai pas réussi à le rattraper à temps.

= Donc... Une logique de réduction des coûts ?

Voilà. Et donc on voyait les conditions de travail qui se dégradaient alors c'est surtout moins de personnel, de plus en plus de recours à l'externalisation... A l'emploi temporaire, l'intérim. Et Pius du coup une insatisfaction parce qu'on nous demandait de travailler moins bien. Alors on nous demandait pas de travailler moins bien mais plus vite, ou de plus faire certaines choses et en fait c'est ça qui nous apportait la satisfaction du travail bien fait. Donc voilà, la satisfaction allait en diminuant. C'est là où c'est intéressant de voir que c'est parce que j'étais dans une équipe où ça marchait bien que je suis resté aussi longtemps et que je suis resté finalement assez content de mon travail.

= Vous pensez que dans une autre équipe vous seriez parti plus tôt ?

Ouais... Et quand je discute avec d'autres collègues qui ont pas eu cette chance là... Sans forcément partir mais ils l'ont vécu beaucoup plus durement et ils étaient vraiment malheureux au travail, c'était pas mon cas. J'étais finalement. Assez content de ma place mais je trouvais pas... Ce qui m'a poussé le plus, c'est parce que je me dis : j'ai envie d'être fier du métier que je fais et j'ai envie que mon métier il serve à quelque chose et là il sert à rien. Effectivement c'était ça. Donc j'ai commencé par chercher qu'est-ce qui donnerait du sens à mon travail ? Dans quel métier je pourrais accomplir ces valeurs là ? Et je savais pas. J'ai commencé par faire un stage en wwoofing, vous connaissez ?

= Non.

C'est dans les fermes biologiques à la base que ça se passe. Le principe c'est on va là-bas, on donne quelques heures de son temps, de sa force de travail et en échange on est généralement logé et nourri. C'est en fait beaucoup plus que ça parce qu'il y a beaucoup d'échanges autour de ça. Donc c'est une... Une forme de travail. Alors c'est difficile d'appeler ça du travail parce qu'il y a pas de lien de subordination, y'a pas d'échange d'argent et on tient à ce que ça continue à se dérouler comme ça, l'idée c'est pas...

= C'est pas d'en faire quelque chose de monétaire ?

Voilà. C'est plutôt de filer un coup de main aux fermes biologiques et... Pour ceux qui viennent aider ben de découvrir ce monde-là et éventuellement... Moi c'était dans l'idée de valider un projet professionnel. Je sais que c'était quelque chose qui me plaisait, mais c'était pas quelque chose que je faisais donc j'aimais bien l'idée mais sans connaître. Donc j'y suis allé et ça m'a bien plu mais je me suis pas vu travailler là-dedans pour le coup. Donc j'ai continué à chercher... Enfin sans chercher vraiment, c'était plus être à l'écoute. Et y'avait mon prof de salsa de l'époque qui était en train de faire des travaux chez lui. Je me suis dit « oh ben c'est sympa je vais aller lui filer u coup de main ». Et comme ça de fil en aiguille j'ai travaillé avec lui... Enfin « travaillé » encore une fois entre guillemets...

= Et dans cette recherche-là vous étiez toujours en poste à la Société Générale ?

Oui. C'était... Une recherche qui se voyait sur le long terme.

Nous nous interrompons pour que Clément commande sa bière.

= Donc du coup vous avez travaillé avec votre prof de salsa.

Ouais.

= Et vous avez fait quoi ?

On a fini les travaux dans sa maison, donc c'était des travaux de rénovation. Moi je suis arrivé sur la fin de ce chantier là. Et peu de temps après ses parents ont acheté une maison à rénover aussi. Et là du coup j'étais là dès le début du chantier, sur tout le chantier, pendant... Et après j'ai acheté ma maison, à rénover, et je l'ai rénovée. Donc j'ai passé trois ans, quasiment trois week end sur quatre à faire ça.

= Donc à côté de votre travail à la Société Générale ?

A côté de mon travail ouais.

= Donc en fait vous êtes resté 11 ans à la Société Générale mais y'a quand même 3 ans sur ces 11 ans où vous cherchiez déjà à partir.

Ouais. Alors...L'idée c'était pas de partir, c'était de trouver autre chose. De trouver ce qui me plairait et je pouvais pas partir... Je me voyais pas partir... J'avais bien conscience que j'avais envie de faire autre chose. Mais ne sachant pas quoi faire je me voyais pas partir sans rien derrière. Et... Je connais plusieurs collègues qui ont des vœux de reconversion, etc. 'est souvent un gros problème pour ces personnes, c'est qu'elles savent pas ce qu'elles veulent faire. Et moi j'ai eu la chance de le trouver comme ça ! Donc c'était dans le bâtiment, et c'était de la rénovation et c'était écologique avec des matériaux écologiques et l'idée c'était que... Ben tout ça ça s'inscrit dans mes valeurs ben écologistes, beaucoup d'économies d'énergie et utiliser des matériaux naturels, que ça permette de réduire le bilan carbone. Donc finalement voilà j'ai petit à petit, du bâtiment, je me suis dit « qu'est-ce qui me plairait de faire ? » donc c'était la rénovation thermique écologique et après, au fur et à mesure que mon projet s'affine... Là c'est encore en cours donc y'a des pistes... Les pistes c'est l'auto rénovation accompagnée, l'idée c'est d'être... En fait ça ressemble pas mal à ce que j'ai fait avec mon ami là, sauf que lui il savait déjà faire. C'est pour...

Nous sommes interrompus par la serveuse.

= Donc du coup, vous avez fait ces chantiers, vous avez vu que ça collait avec vos valeurs, et comment vous vous y êtes pris ? Vous avez fait une formation ?

J'ai cherché une formation parce que l'idée c'était de me professionnaliser. Doc j'ai fait une première formation de dix mois à Chambéry à l'ASDER et c'est une formation de chargé de projet en maîtrise de l'énergie, énergies renouvelables et éco construction. L'idée c'était de... C'est une formation qui est plus théorique que pratique, et c'était de maîtriser l'aspect thermique du bâtiment, parce que l'aspect pratique ça me semblait plus facile, j'avais déjà un peu l'expérience sur chantier. Donc j'ai fait cette formation, c'est moi qui me la suis financée, j'ai fait un dossier Fongecif qui a été refusé, et refusé en appel. Parce que je pense que j'étais pas dans la cible tout simplement. C'est ce qu'on m'a expliqué au Fongecif en fait, il faut... ils ont des priorités et j'étais dans aucune des priorités puisque j'étais déjà formé, j'étais pas au chômage j'étais pas sans diplôme, j'étais pas vieux... Mais j'avais des... L'autre avantage de Société Générale c'est que j'avais pu faire des économies. Donc je me suis lancé dans ma reconversion avec un petit pactole de côté, pour financer ma formation et aussi parce que j'avais bien conscience que mon activité elle allait pas du jour au lendemain démarrer à 100%. Et j'ai bien fait parce qu'après cette formation... C'est à peu près à ce moment-là que j'ai intégré AB... J'avais bien repéré l'idée des coops, on nous en avait parlé en formation et ça me semblait génial parce que j'avais pas envie de me retrouver tout seul avec mes problématiques de débutant. J'avais besoin de quelqu'un à qui poser des questions, j'avais aimé le travail en équipe à la Société Générale et je voulais retrouver un petit peu ça. Donc j'ai intégré AB, ça a été un peu... J'ai un peu déchanté parce qu'avec mon diplôme de chargé de projet je pouvais faire aucun travaux. C'est un diplôme pour faire des études, travailler en BET ou pour travailler en espace info énergies mais pas directement sur chantier. Donc avec ça je pouvais juste faire des petits chantiers de rénovation, ce que j'ai fait à droite à gauche pour des connaissances. Et j'ai... Parallèlement j'ai commencé à discuter avec l'équipe pour... Ben... Réussir à faire des travaux et c'est pour ça qu'en ce moment je suis en train de faire un CAP charpentier bois.

= D'accord donc AB, quand vous êtes arrivé, vous ont accueilli tout de suite même si vous aviez pas la compétence chantier en fait ?

Oui c'était ce qui était un peu trop beau pour être vrai chez AB. C'est que c'est la seule coop du bâtiment en IDF et ils prenaient même ceux qui étaient pas qualifiés pour ce qu'ils voulaient faire. Euh... C'était en fait... Y'a beaucoup de bonne volonté à AB mais ça manque un peu d'encadrement et

je pense que les choses sont pas très bien définies... On peut entrer facilement et c'est un peu plus tard qu'arrive le blocage quand on dit « ah ben tiens j'ai ça comme chantier à faire ! » Ben oui mais t'es pas... On t'a jamais vu travailler, t'as pas les diplômes pour le faire... J'avais pas l'expérience non plus donc... La professionnalisation se poursuit, cette fois -ci, plus pratique...

= Et du coup vous êtes arrivé à AB quand ?

En juillet 2015. 2016. Non 2015, ça fait un an et demi c'est ça. Juillet 2015 c'est la date de signature de mon premier devis, d'acceptation de mon premier devis donc signature du contrat de... à l'époque ent salarié.

= Et là vous allez passer sur associé ?

Oui. Ça y est c'est fait, en début d'année, suite à la loi sur l'ESS si je dis pas de bêtise.

= Et donc cette arrivée à AB vous me dites qu'il y a un problème d'encadrement, qu'est-ce qui s'est passé, comment ça s'est déroulé ?

La première étape c'est de s'inscrire à une réunion d'information, d'expliquer grosso modo comment ça marche, comment se finance la coopérative en partie sur nos chantiers. Et puis... Elle nous dit ben à partir du moment où vous avez un projet professionnel, et qu'il semble cohérent, on vous prend. Et en fait le projet professionnel il est pas... En tout cas moi il a pas été challengé, on m'a pas dit « mais tu veux faire ça, t'as pas les compétences, en fait on te prend » ... Enfin c'est pas « on te prend pas », c'est « ok on te prend et... » Et je pense que c'est là où c'est un peu flou, soit j'ai pas bien compris soit c'était pas bien expliqué, mais finalement on t'accompagne pour aller jusque-là. Et voilà parce que... finalement, comment je passe de « ça y est j'ai signé la convention d'accompagnement » à... Ben à un moment il faut décrocher le premier chantier et finalement je peux pas décrocher les chantiers que je veux... C'est là où ça a été un peu le désenchantement, j'ai dû retrouver des tous petits chantiers alors c'était presque de la maintenance quoi... Et c'est ça qui m'a permis... d'avancer un petit peu plus... Alors ce que j'ai fait et ce qui est nécessaire et encore une fois on le demande pas assez à AB... Donc euh heureusement j'étais volontaire pour justement retrouver du contact avec les gens donc j'assistais systématiquement aux réunions mensuelles. Parce qu'il y a des ent de toute la région, on se voit pas, on va pas tous les jours à AB et on se voit surtout à cette occasion là et... c'est aussi l'occasion d'aller faire un tour et discuter avec l'équipe permanente. Et à l'époque y'avait un salarié qui s'occupait essentiellement de la formation. Donc c'est en discutant avec lui, qu'il m'a informé qu'il y avait apparemment assez facilement des financements pour des formations professionnalisantes.

= Quand vous dites un salarié, c'est un permanent de la coop ?

Oui oui. Donc j'ai trouvé la formation qui allait bien dans mon projet, donc CAP charpentier bois, euh le lieu de formation et il a trouvé le financement. Donc... Le temps de présence en CFA est payé et c'est tout. En fait c'est déjà pas mal ! Voilà où j'en suis à peu près aujourd'hui.

= Donc en fait ils vous ont pas réorienté vers un système d'alternance classique pour votre CAP ?

L'alternance se fait jusqu'à 25 ans...

= Hors question d'âge (*sourit*) ils vous ont pas réorienté par exemple vers un contrat de professionnalisation qui serait allé avec euh...

C'était une possibilité mais c'était plus une question de montage financier en fait. Le type de contrat, ça devait être un contrat de professionnalisation, je sais pas pourquoi ça n'a pas été retenu finalement, je sais que ça a été évoqué à un moment de la recherche du centre de formation...

= Et toute cette période d'arrivée à AB vous en gardez quel souvenir ?

C'était... En fait j'étais content parce que j'avancais petit à petit et en même temps j'étais frustré parce que je pensais que ça irait beaucoup plus vite. Donc euh... C'est... Je pense que c'est un enseignement que j'ai retenu c'est que... Quand on a un projet de reconversion on s'attend tout de suite à ce qu'il y ait des déblocages très rapides. Comme si on passait une vitesse à vélo, hop ! Tout de suite on est... Et en fait c'est des étapes qui vont mettre opus de temps à s'enchaîner que ce qu'on pense. Mais je pense que c'est logique quand on a un projet, on est motivé et on ignore les difficultés qu'on va avoir. C'est aussi grâce à ça qu'on se lance et finalement on y arrive, c'est juste plus dur ou plus long que ce qu'on pense.

= Et donc là actuellement vous êtes encore en formation ?

Oui.

= Il vous reste combien de temps ?

Euh c'est jusqu'à la fin juin, avec l'examen, le CAP.

= Et cette formation, elle vous confirme dans votre projet, dans votre choix ?

Ouais. EN fait elle m'apporte finalement... Un savoir-faire plutôt en conception parce que tout ce qu'on fait enfin le travail du bois je connaissais pas autant que ce qu'on voit, mais finalement dans ma pratique professionnelle suffisamment, là où j'apprends beaucoup c'est sur le dessin, la préparation des travaux, ce qui rejoint un enseignement que j'ai eu moi-même c'est-à-dire que les travaux ils se réussissent au moment de la préparation. S'ils sont pas prêts et s'il étaient pas décidés avant qu'on commence le chantier, c'est un chantier qui va mal se passer. Donc là ça m'apporte un savoir faire pour la préparation vraiment technique jusqu'au dessin. Euh... pour des détails de charpente. Alors moi dans mon projet professionnel je me vois pas forcément travailler la charpente mais plutôt la construction bois et j'ai choisi le CAP de charpentier bois plutôt que le CAP de constructeur bois parce qu'ils sont très proches mais en fait celui de charpentier bois est un peu plus difficile, on apprend plus de chose en faisant le CAP de charpentier bois. En pratique, même si j'avais choisi le CAP de constructeur bois je serais exactement dans la même formation. On est dans le même groupe. C'est juste le diplôme qui va changer, enfin l'examen qui va changer à la fin de l'année mais là formation est exactement la même.

= Vous m'avez dit que vous avez réussi à avoir des petits chantiers, comment ça s'est passé ?

Le premier chantier c'était pour une collègue de Société Générale, c'était à Maisons Lafitte, c'était loin. Donc là j'ai appris que les chantiers loin c'est un peu pénible.

= Vous êtes en transports ?

Non alors en fait j'étais obligé d'être en véhicule parce qu'il y a du matériel à transporter. C'était pour la rénovation d'une marquise, donc une marquise c'est le petit auvent qui protège une entrée, en verre

avec... C'est du fer forgé et y'a du vitrage au-dessus. Les vitrages étaient cassés donc je les ai changés et j'ai repeint la structure métallique. Donc c'est tout petit quoi, mais ça m'a pris une semaine quand même, ce qui était beaucoup plus que ce que je pensais. Et puis j'avais jamais fait ça et quand j'ai présenté à ce chantier à AB pour validation du devis, on m'a dit « ben c'est bien, mais ça c'est du travail en hauteur il faut prévoir un échafaudage ». C'est avec ces choses-là que j'avais pas anticipées qu'on progresse. Finalement c'est là où on est encadré, c'est plutôt à ce moment là où on est en train de faire des devis et pour les présenter au client il faut d'abord les faire valider par l'équipe permanente et... C'est là où on apprend un peu dans la douleur parce qu'on se voit refuser des choses, faut refaire en pensant à ce qu'on n'a pas pensé. Donc c'est pas une co-conception, c'est plutôt un cycle d'allers retours, où on fait une première version, on nous dit « ben y'a ça et ça qui va pas, est-ce que t'as pensé à ça ? »...

= Et c'est formalisé ces allers retours ? Il se contente de vous dire « ça, ça va pas ? »

Alors... DU point de vue de la forme c'est très formalisé parce qu'on fait ça dans un logiciel, qui est le logiciel de devis, on l'envoie pour validation donc le valideur a accès au devis et généralement il appelle, pour dire ce qui lui... Pour poser des questions, nous poser des questions et du coup dire ce qui demande à être revu. Et c'est confirmé très synthétiquement en disant « comme vu par téléphone, y'a ça et ça à refaire ». On fait une nouvelle version etc.

= Ils vous expliquent quand même de quoi il s'agit.

Oui.

= Et donc dans tout ça vous trouvez vos marques dans la coop. Vous me dites que vous allez à quasiment toutes les réunions mensuelles, du coup j'imagine que vous devez beaucoup discuter, avec plein de gens ?

Ouais. Alors pas tellement avec plein de gens parce qu'on voit toujours les mêmes personnes. Alors y'a... ON va dire y'a une vingtaine de personnes sur une centaine et en fait c'est toujours les mêmes. Et voilà c'est... Alors pour moi du coup je me suis rapidement intégré parce que... C'est très convivial comme soirée, c'est des réunions repas mensuels, donc plutôt orienté auberge espagnole donc chacun apporte un petit truc et puis on discute, les anciens ont l'habitude d'aller vers les nouveaux pour dire « t'es qui toi ? qu'est-ce que tu fais ? » donc on discute pas mal. Et y'a beaucoup de charpentiers à AB, y compris des charpentiers qui sont là depuis longtemps. Donc c'est très enrichissant pour moi de discuter avec eux et pendant le CAP j'avais quatre stages en entreprise à faire et j'en ai fait un avec un des charpentiers et c'était intéressant, enrichissant.

= J'imagine que vous en avez parlé au repas, et que... ?

C'est ça.

= Et du coup vous vous projetez comment dans la coop ? Parce que vous m'avez dit qu'il y avait une part de désillusion...

Ouais., Alors moi je m'y sens bien. Je me vois continuer à rester. On a commencé à évoquer le fait de devenir associés donc ça... Voilà... ça se présente bien. Après, théoriquement on est censés faire une demande de candidature avant les trois ans, ce qui est un peu court étant donné ma situation personnelle parce que j'ai du coup entamé une formation et que je vais prendre un congé parental début d'année prochaine, j'ai eu une petite fille qui a deux mois.

= Félicitations !

Merci (*sourit*) Donc finalement je vais avoir passé plus d'un an en dehors de... enfin sans avoir cherché des chantiers et du travail dans la coop donc ça fait court comme délai pour les trois ans, mais on m'a dit « tu peux faire ta demande » et finalement... C'est là où je me dis qu'il y a un fonctionnement à améliorer dans la coop... On m'a dit « t'es un des plus investis ». Rien que le fait de venir régulièrement aux réunions mensuelles c'est vu comme beaucoup, comme un effort, parce qu'il y a beaucoup de gens qui ne viennent pas et c'est là où la coop à mon avis devrait être plus à pousser les gens, à dire « ben la réunion elle est obligatoire ! ». C'est ce qu'on signe dans notre contrat mais en fait qu'on vienne ou qu'on vienne pas il se passe rien. C'est la règle sans sanction... ça marche pas quoi. Et après je pense que c'est... Je sais pas mais j'ai l'impression que c'est très particulier à notre coop, je sais pas si ça se passe comme ça ailleurs (*me regarde en attendant une réponse*).

= Je ne sais pas, j'y suis pas encore allée !

(*rit, mais reste en attente d'une réponse de ma part*)

= De ce que j'ai vu c'est assez variable y'a des fonctionnements qui sont vraiment par coop, avec une qui se démarque, c'est Coopaname parce qu'elle est énorme et que... Voilà... Donc ça change, de ce que j'en ai vu ça dépend vraiment des coops. Mais AB a une problématique particulière par rapport aux autres parce que c'est le bâtiment et qu'il y a des assurances spéciales, avec des garanties particulières qu'il n'y a pas dans d'autres.

Ça c'était un des avantages d'aller dans AB. C'était de pas avoir à m'occuper de cette question des assurances, qui sont problématique quand on démarre dans le bâtiment. Sachant que moi j'aime bien... Travailler dans les règles. Donc euh... Je fais pas de travail au noir et si je faisais des travaux ils étaient forcément assurés. Ce qui n'est pas le cas de tout le monde mais je voulais... Dans mon idée je veux travailler comme ça... Et du coup j'ai... Enfin... D'être dans AB ça veut dire que les devis qui sont validés sont couverts par l'assurance. Ça c'était très bien mais c'est aussi finalement dans la... AU début on voit pas que oui on sera assurés mais par contre il faut qu'on rentre dans le cadre de l'assurance. Et du coup c'est aussi pour ça que je pouvais pas faire les travaux que je voulais faire, c'était que pour être assuré il faut avoir le diplôme.

= Je vais maintenant vous poser des questions sur les relations avec les collègues... notamment avec une mise en perspective... Parce que vous me disiez qu'à la Société Générale vous aviez une bonne équipe mais que le management vous posait problème. Est-ce que vous pouvez développer un petit peu ?

L'aspect Société Générale ? Alors on était... Une équipe de 5 employés et un responsable et j'ai eu de la chance de toujours travailler avec des responsables qui avaient une relation un peu paternaliste, pas au mauvais sens du terme. C'était une relation où il partageait... Où il était transparent et bienveillant... Et moi je travaillais bien... Comme je viens de le dire j'aime bien respecter les règles donc on me dit « tu fais ça », je fais ça. Et du coup j'étais aussi apprécié de ma hiérarchie pour ça. Quand ils avaient besoin d'un truc un peu délicat à demander ils pouvaient me le demander et... j'ai fait différents postes et en fait je me suis retrouvé un peu toujours à travailler avec les mêmes personnes parce que même si c'est une grande entreprise où on peut faire plein de jobs différents n'est rapidement identifié comme « lui il connaît cette partie-là du système d'information » du coup on va continuer à l'employer dans cette partie-là. Donc j'ai toujours travaillé avec les mêmes personnes et c'était... Enfin je sais pas ce qui fait qu'une équipe marche bien mais on marchait bien et du coup après on travaillait plus forcément dans la même équipe... J'ai été... J'ai changé de poste et du coup j'étais plus dans cette équipe mais je continuais à travailler avec eux en relation avec eux. Et on se rend service, on se connaît...

= Et qu'est-ce que vous entendez par « on marchait bien » ? C'est au niveau relationnel, au niveau du travail ?

Au niveau relationnel ça marchait bien voilà. Alors avec certaines personnes on se voyait en dehors du travail mais c'était pas l'essentiel, c'était plutôt, on prenait nos pauses ensemble on discutait, on parlait de notre famille, de ce qu'on avait fait en dehors du travail et dans le cadre du travail c'était... Ben une bonne entente et je pense qu'on était... Assez sur la même longueur d'onde et donc fallait faire ça, on faisait ça ! Et c'était pas y'en a qui traîne les pieds, l'autre qui s'en va enfin...

= Y'avait pas de coup d'éclat.

Ouais.

= Et vous me parliez de ce management qui venait du haut et des conditions de travail qui se dégradait, c'est à dire, il se passait quoi ?

Chaque année à peu près on avait une grosse réorganisation interne, ce qui nous faisait travailler aussi parce que quand j'ai changé d'équipe je m'occupais de mettre jour le SI pour refléter les changements de la structure interne. Mon travail c'était ça. Seulement, chaque... C'est quelque chose qui coute très cher, c'est grosso modo juste... Y'a u novueaux patron qui arrive, et il dit « alors moi j'appellerais ce service-là plutôt comme ça ! » Donc il fait la même chose mais je l'appellerais plutôt comme ça et cette partie-là du travail je la mettrais plutôt à côté. Donc il fait la... Il organise ses équipes comme il voit les choses. Il reste un an, il s'en va, le prochain arrive et on fait la même chose. Donc on tricote et on détricote. A chaque fois ils essaient de justifier ça par des économies. Alors souvent elles sont faites par externalisation à l'étranger et... On se retrouve dans la position d'avoir à former son remplaçant à l'étranger en sachant pas ce qu'on va faire après ou en ayant trouvé qu'un poste qui nous plait moyennement. Donc ça, sur le moral des équipes qu'on voit autour de nous, on était pas forcément directement concernés, c'est... C'est mauvais pour le moral et puis des fois ça nous touche plus ou moins proche. Donc ben on était une équipe de huit, ben finalement y'en a deux qui vont là et puis les autres restent. Et ça change... On voit pas ce que ça va changer sur le résultat ni sur l'efficacité, mais c'était toujours... On nous disait « il faut faire le travail autrement » et en fait, sans jamais nous demander notre avis sur ce qui aurait été le mieux à faire et sans jamais atteindre l'objectif et de toutes manières sans jamais mesurer l'atteinte des objectifs. Donc c'était réorganiser pour réorganiser.

= Donc c'était supportable parce que vous vous entendiez bien avec votre équipe et avec votre manager direct mais en dehors de ça, le cœur du métier et le monde de la grande entreprise ne vous convenaient pas ?

C'est ça.

= D'accord donc là vous vous êtes reconverti, bon, vous êtes toujours en formation mais... est-ce que vous retrouvez des fonctionnements comme ça qui vous posent problème ?

Ben curieusement c'est... C'est plutôt l'inverse en fait. Là on était dans une grande entreprise où les décisions étaient déjà faites et y'avait plus qu'à appliquer et là les règles sont écrites mais elles sont pas appliquées. Et c'est dommage parce que ça nuit au bon fonctionnement. J'ai l'impression que ça nuit au bon fonctionnement. Alors après je me suis dit que c'était finalement inéluctable dans le fonctionnement d'une coop où on se dit « ben on va travailler ensemble, on veut travailler ensemble » mais y'a forcément des moments où il faut faire appliquer les règles, et là on entre dans une dimension différente où au lieu de coopérer on arrive à une manière de faire où on n'est plus à l'aise aujourd'hui, est-ce qu'on sanctionne, est-ce qu'on réprime, est-ce qu'on discute ? Comment on fait ? En disant on

veut continuer à travailler ensemble mais il faut faire appliquer les règles, il faut des règles de bon fonctionnement pour le vivre ensemble.

= L'autorité de la structure a du mal à s'affirmer parce que le système coopératif fait que chacun est son propre employeur.

Pas lié à ça mais c'est... C'est comme si je viens travailler avec vous, presque bénévolement, enfin dans l'idée j'ai envie de venir travailler avec vous, alors vous me dites oui, mais quand je fais une boulette vous osez pas le dire parce que je suis venu, je suis de bonne volonté et je risque de peut-être mal le prendre et partir si on me dit quelque chose.

= ça c'est ce que vous voyez des rapports entre la structure de la coopérative et les ent ?

Oui. Et je pense qu'il manque une... Peut-être une pédagogie parce que finalement l'idée c'est de faire entrer des nouveaux ent et de les faire évoluer, peut-être c'est une dimension aussi d'évolution, c'est de savoir travailler en groupe et savoir que pour travailler en groupe il faut se rencontrer, pour rester sur cet exemple là.

= Vous qui êtes très investi dans la vie de la coop, y'a un changement de gestion qui va se faire.

Oui. Alors j'ai même pas l'impression d'être très investi dans la coop, je pense c'est... Enfin... Je fais vraiment j'ai envie de dire presque le minimum c'est-à-dire que je viens une fois par mois ce qui est... J'ai pas l'impression que c'est beaucoup demander. Quand on a un emploi salarié, on vient tous les jours. Alors on vient une fois par mois... Et du coup y'a un changement d'équipe qui se prépare, qui est en train de se faire, qui a commencé et c'est une période d'interrogation, on sait pas encore comment ça va se faire. Ça a l'air... Moi je suis plutôt optimiste surtout que les personnes qui s'impliquent... Parce que y'a des anciens ent salariés qui intègrent l'équipe permanente et j'ai plutôt confiance en eux.

= C'est des gens que vous connaissez ?

Oui parce que c'est des gens que j'ai connu aux réunions mensuelles, euh... Donc y'a une personne qui a déjà pris son poste qui s'occupe des RH et avec qui ça se passe bien... Ben du coup j'ai échangé peut-être un peu plus avec elle qu'un autre parce que y'a cette dimension formation et faut qu'on remplisse les dossiers de financement... Et y'a une autre personne qui est charpentier et qui va prendre la validation des devis. Et donc lui il a pas encore pris son poste... Je me demande si c'est pas pour le mois d'avril... Et c'est pareil je le connais bien et je pense qu'il sera compétent et surtout... Ils ont pas l'intention, surtout pour cet aspect-là de validation des devis, il a pas envie de faire exactement comme c'était avant, il a envie de faire mieux. Du coup il va pas travailler tout seul ils vont travailler à plusieurs et ils vont... En tout cas ils ont l'ambition d'aller sur les chantiers, ce qui était quelque chose qui se faisait plus aujourd'hui pour l'équipe permanente et c'est dommage parce qu'il faut aller voir les chantiers pour voir comment les gens travaillent.

= Et par rapport au remplacement de M. Faguelin qui va prendre sa retraite ?

Euh alors je sais.... Là pour le coup je crois qu'on sait pas encore qui le remplace mais c'est... En fait je suis hésitant parce que j'ai l'impression qu'on a peu de communication descendante de la part des associés actuels. J'étais dans les locaux lors de la dernière réunion d'associés donc je sais qu'ils en discutent et je pense qu'on n'a pas de communication parce qu'ils ont pas forcément abouti dans leurs réflexions sur comment ça va se passer et c'est pour ça qu'on n'a pas de redescende mais je pense que ça rassurerait tout le monde si on en parlait. Rien que d'en parler. Et je pense qu'ils s'en rendent pas forcément compte parce que eux ils baignent dedans toute la journée et ils sont au courant de tout et

en fait ils ont oublié ce que c'était que d'être juste simple ent salarié et le moyen d'échange privilégié c'est le mail et... on a beaucoup de bruit et pas beaucoup de vraie communication qui nous arrive.

= Qu'est-ce que vous entendez par beaucoup de bruit ?

On a des listes de diffusion. Donc la liste ent salarié qui je pense est celle à laquelle vous avez écrit...

= Je sais pas, j'ai pris l'annuaire.

Ah d'accord donc pas la liste... Et puis y'a une liste un peu diverse et en fait dans cette liste là j'y suis resté abonné parce que de temps en temps y'a une info intéressante mais y'a aussi beaucoup d'infos qu'ont pas de rapport ou... Et en termes de volume je pense qu'on reçoit beaucoup de mails par ce biais là, ce qui noie un peu les mails des autres listes, qui sont plus...

= Avec des informations peut être un peu plus importantes ?

Ouais c'est ça.

= Et ce changement de direction vous avez eu l'occasion d'en parler avec d'autres ent ?

J'en ai parlé... Ouais non, on en parlait aux réunions mensuelles surtout aux alentours du mois de janvier parce que c'est là que ça s'est un peu précisé, donc on a eu une information pour nous dire que telle et telle personne allaient rejoindre l'équipe permanente, telle et telle personne allaient partir et à quelle date... Et depuis ben c'est un peu oublié presque. On en parle moins donc quand j'y vais... Bon ben qu'est-ce qui se passe, comment ça avance ?

= Du coup en termes d'organisation, de ce que vous me dites y'a un défaut de communication mais y'a quand même des informations qui circulent, vous retrouvez pas ce biais qu'il y avait à la Société Générale où ça venait du haut et où on savait pas pourquoi et... ?

Ouais.

= Et ça vous satisfait ça ? Même si c'est... excusez-moi l'expression, mais même si c'est un peu le bordel ?

(rit) C'est imparfait mais ça me satisfait. Parce que finalement rien ne m'empêche de faire ce que je veux faire et en fait c'est juste un peu plus d'effort de ma part, c'est de moi que doit venir... Quand j'ai besoin d'une info il faut que je la demande. C'est pas si terrible que ça.

= Vous me parlez de ce que vous faites... Vous êtes en formation tous les jours ?

Quasiment.

= Vous arrivez à trouver du temps pour faire des petits chantiers ou pas trop ?

Non... Puis j'avais pas cette volonté parce qu'avec la petite qui est arrivée... (*sourit*) Je préfère passer du temps avec elle... ON a fait ce choix là avec ma femme non seulement d'avoir un enfant mais en plus de passer du temps avec elle, donc c'était pas un... J'ai pas cherché de chantier pour cette période-là euh... Je peux me permettre ça parce que j'ai vendu l'appartement que j'avais avant qu'on emménage ensemble avec ma femme donc j'ai de l'épargne. J'ai pensé à ça tout de suite quand vous m'avez dit, au tout début de la discussion (*NB : quand je lui ai présenté le sujet*), les gens qui ont pas d'emploi du coup ben ils créent leur emploi, après faut-il en vivre. C'est la question. Et je pense que si

vous rencontrez quelqu'un de l'équipe permanente, je pense que ça serait intéressant de voir combien en vivent. Moi j'ai été surpris au début... J'ai l'impression que personne n'arrive à se tirer un salaire... A se tirer un SMIC complet quoi ! Et alors peut-être qu'il y en a qui viennent pas aux réunions mais d'après ce que j'ai compris 'y'avait quelques gros chantiers dans 'l'année donc du coup certains qui travaillent au moins cette année là toute l'année mais sinon beaucoup travaillent à temps partiel dans le sens où ils travaillent quand ils ont un chantier et qu'ils ont pas des chantiers qui se suivent les uns après les autres.

= Vous du coup vous n'êtes pas encore dans cette problématique là puisque vous êtes en formation. Vous êtes dans la coop mais vous n'avez pas encore lancé projet. Et votre projet de chantiers accompagnés, c'est soutenu par la coop ?

Oui. Oui mais ! C'est soutenu par la coop mais pas par l'assureur. Donc y'a des travaux qui sont en cours et auxquels je participe pour trouver des solutions d'assurance pour les chantiers accompagnés. A l'échelle où c'est juste un particulier qui veut faire des travaux chez lui et qui veut qu'un professionnel intervienne et que le particulier participe aux travaux. C'est ça qui est difficile du point de vue des assurances c'est qu'il y a à la fois un professionnel, et un particulier. Donc le particulier il risque de se blesser, il risque de mal faire et c'est l'assurance du professionnel qui paie si y'a un souci. C'est pour ça qu'ils sont frileux a priori. Et... Jusqu'à présent, sur els quelques statistiques qu'on a ça marche très bien dans le sens où les particuliers sont très investis sur leurs chantiers ils sont avec le professionnel tout le temps donc le professionnel il va pas faire du sale boulot, il peut pas faire du sale boulot... Et... Le bâtiment c'est beaucoup pas vu pas pris, c'est pour ça que finalement on a moins de sinistres dans les chantiers participatifs que dans les chantiers classiques. Donc je suis optimiste pour l'assurabilité mais encore une fois c'est très long. C'est une étude qui devait sortir... Y'a un an et qui est seulement en train d'être présentée aux assureurs.

= Je me posais une question aussi par rapport au travail... Quand vous étiez à la Société Générale, vous étiez stressé des fois ?

J'essaie de me souvenir... Et je pense que j'étais stressé surtout dans les périodes... Dans les mois qui suivent la prise de poste. Parce que du coup on se retrouve... Un peu seul aux manettes et on n'est pas encore... On n'a pas encore l'expérience pour nous guider, pour savoir...

= Quand vous sortiez de l'école en fait ?

Alors j'ai changé plusieurs fois de poste dans la Société Générale et en fait quand on prend un poste on est plus ou moins formé et après on est tout seul. C'est pas tellement... J'ai été très bien accueilli quand je suis arrivé, euh, j'avais 20 ans et deux jours, et on était... Dans des locaux qui étaient un peu à la campagne en RP donc dans un cadre privilégié, une équipe où j'ai été accueilli, j'avais une marraine, j'ai été super bien formé. Ça s'est bien passé, là j'étais pas stressé, et puis après y'a des changements de postes... Le dernier poste que j'ai pris j'ai pas été formé, en fait mon remplaçant était parti avant que j'arrive et donc j'ai dû faire avec mes connaissances et apprendre un peu sur le tas et avec le peu qui avait été documenté. Donc là c'était un peu plus stressant et puis après quelques temps... On sait ce qu'on fait donc c'est presque la routine, c'est moins stressant.

= C'est pas quelque chose que vous avez ressenti ?

J'étais pas stressé et non plus j'étais pas stressé par... Je pense que ce qui peut stresser c'est les relations avec son... les évaluations par son supérieur hiérarchique et moi j'ai toujours eu de très bonnes évaluations donc j'avais pas de stress.

= Vous me disiez qu'il était paternaliste mais dans le bon sens du terme.

Oui. Après j'ai pris celui-là en exemple, mais j'en ai eu plusieurs, mais à chaque fois c'était un peu le même genre de relations... Vraiment des managers qui...

= Des relations saines ?

Oui, très saines et puis des managers qui savaient manager donc euh ça facilite beaucoup les relations.

= Là vous êtes un peu votre propre manager, vous avez pas encore pu vraiment mettre les mains dans le cambouis parce que vous avez encore votre formation à terminer, mais quand vous vous projetez, ça vous angoisse la suite ?

Ça me... Alors ce qui me fait un peu peur c'est le temps que je vais y passer. Enfin... Pour moi le cœur du métier c'est en fait presque la préparation, c'est comme quand on fait une présentation quand on va sur scène, dans une salle, on présente quelque chose mais on passe plus de temps à préparer... Enfin en tout cas moi je passe plus de temps à préparer que la présentation elle-même. Ben un chantier c'est pareil et tout ce que j'arrive pas encore à voir, parce que j'ai pas 4,5 chantiers derrière moi et je sais pas encore comment ça va se passer, c'est est-ce que je vais réussir à être rentable, c'est-à-dire à pas passer cinq mois sur une préparation de chantier pour un mois de chantier lui-même ? Cet aspect-là de réussir la préparation dans les temps et surtout réussir la préparation tout court c'est-à-dire pas se retrouver « ah ben tiens ça marche pas » sur le chantier et là c'est... Comme je fais des travaux chez moi je commence à avoir un peu l'habitude de ça et jusqu'à présent quand j'ai ce... Quand j'ai une déconvenue parce que y'a un truc qui marche pas parce que la conception, j'ai loupé un truc, eh ben j'arrête et ça marche beaucoup mieux. Ça, ça marche pas donc on met de côté, je reverrai ce soir pour finir. Et puis en attendant on a toujours un autre truc à faire. Mais ça, ça marche parce que c'est moi le client. Si je veux vendre une prestation d'encadrement il faut que je sois bien meilleur enfin... Presque irréprochable sur la préparation.

= Et vous vous êtes déjà posé la question éventuellement, au sortir de votre formation, peut-être de faire une petite expérience en entreprise et ensuite de revenir à la coop, ou c'est quelque chose que vous rejetez ?

Non c'est... C'est quelque chose qu'on m'a... On m'a souvent conseillé de commencer par là. Et je pense que ça m'apprendrait pas tant que ça parce que là j'ai fait le choix... Les quatre stages que j'ai eu à faire pendant mon CAP, j'ai fait le choix de les faire dans des entreprises différentes à chaque fois pour avoir un panorama plus large de ce qui se fait. Et ce qui est vraiment intéressant c'est qu'en trois, quatre semaines de stage on voit comment l'entreprise fonctionne. Et euh... A chaque fois c'était un nouveau chantier, ben c'est un truc qui recommence, c'est encore une fois une routine un peu, on sait qu'il y a telle phase, telle phase, telle phase, on y va, et puis ça se passe comme ça. Donc si je travaille dans une entreprise je serai ouvrier et je ferai toujours la même chose, et c'est pas ça qui m'apprend la préparation du chantier. La conception. Et donc ça veut dire que si je veux tout voir avant de me lancer à mon compte il faut que je reste dix ans, vingt ans dans la boîte pour monter les échelons...

= Oui, ça répond pas à votre projet ?

Oui.

= Et vous êtes rémunéré là pour vos stages ? Vous m'avez dit que vous aviez vendu votre appartement mais concrètement comment vous vous en sortez ?

Je pense que la première chose c'est qu'on n'est pas très dépensiers. On est... Sans le revendiquer mais on est plutôt décroissants donc euh on fait beaucoup de choses nous-mêmes, la cuisine, on économise l'énergie, on économise l'eau. Notre plus gros poste de dépense si on peut l'appeler comme ça c'est les travaux qu'on fait pour la maison. Et... Voilà. Après on a... On partage les dépenses avec ma femme qui est enseignante en primaire. Donc elle a un salaire fixe et régulier et en fait... Avec les... Pendant un moment j'avais des revenus locatifs, j'avais mis mon appartement en location... Donc tout ça ça me laisse encore deux trois ans où même si je travaille zéro ben j'ai pas de problème à continuer à payer ma part du crédit pour notre maison et les dépenses quotidiennes.

= D'accord parce que vous avez revendu votre appartement mais vous avez acheté une maison ?

Oui. Mais comme ma femme avait aussi son appartement qu'elle a aussi vendu finalement on avait beaucoup d'apport et elle a même pu racheter un appartement qu'elle a mis en location donc euh... Voilà. Même si on gagne pas beaucoup...

= Vous arrivez à vous en sortir ?

Oui.

= Et d'ailleurs par rapport à votre vie familiale... Donc là vous venez d'avoir un bébé. Votre reconversion, tout ça, comment ça a impacté votre vie privée ?

On s'est rencontrés avec ma femme au moment où j'allais commencer ma formation et du coup j'arrêtais pas de parler de ça tout le temps et quand je l'ai rencontrée elle savait dès le début...

= Dans quoi elle s'embarquait ? (Sourire)

Voilà ! (rit) Et c'est... J'ai toujours été encouragé à avancer dans ce projet de reconversion aussi par ma famille que par ma femme que par mes amis parce que... Enfin... C'est le genre de projet qui a une bonne... Presque qui donne envie aux gens et y'a beaucoup de gens qui me disant « ben moi si je savais ce que je voulais faire je crois que je le ferais aussi » ou « si j'avais les moyens de le faire » ...

= Et maintenant votre maman comprend ce que vous faites ?

Ouais, ma mère... Encore que, si j'étais charpentier ça serait plus facile à expliquer que l'isolation thermique écologique. Mais c'est plus concret ! Et puis elle voit les travaux qui se font dans la maison, elle participe même aux travaux...

= Donc globalement ça a accompagné votre vie privée en fait ?

Oui. Surtout que j'ai dû... Y'a toujours du travail personnel dans les formations donc j'étais en couple avec ma femme quand j'étais en formation à Chambéry donc euh... Elle m'a dit « ok tu peux aller en formation à Chambéry mais je veux que tu reviennes tous les week ends ». Donc euh voilà c'était... Et puis même le week end quand je revenais certaines fois j'avais du travail à faire. Ça a forcément des conséquences sur ma vie privée même au-delà de l'aspect revenus.

= Et la structure de la coop ? C'est quelque chose dont vous arrivez à discuter autour de vous ?

J'en parle souvent autour de moi mais les gens sont toujours... C'est pas encore très connu les coops finalement et encore moins leur fonctionnement. Au CAP on discute entre stagiaires et ils sont tous eux... Beaucoup sont des jeunes qui sont en contrat d'alternance donc ils sont dans leur entreprise, et ils ont toujours un peu de mal à comprendre comment ça marche quand on travaille dans une coop.

= Et quand vous leur expliquez ?

Je pense qu'ils comprennent que du coup... J'ai bien expliqué que l'argent qu'on gagnait c'était les chantiers qu'on avait décrochés donc on travaille que quand on a trouvé du travail, donc ça ils ont compris mais je pense que présenté comme ça ça donne pas très envie. Eux, ils sont... Après ils sont pas... Parmi les stagiaires du CAP y'en a aucun qui dit « ah ben tiens une coop c'est génial je vais y aller ! ».

= Et vous, de manière plus globale, vous portez quel regard sur le projet de la coop ?

Je trouve ça globalement positif. Je trouverais ça encore plus positif si vraiment on arrivait à s'en tirer un salaire régulier et j'ai encore du mal à comprendre comment ceux qui sont dans la coop depuis longtemps et qui arrivent pas à s'en tirer un salaire ils font. Est-ce que finalement ils ont réduit leur niveau de vie ? OU est-ce qu'ils disent qu'ils gagnent pas beaucoup par rapport à un salarié qui se gagne 2000 euros tous les mois ? J'ai un point d'interrogation je sais pas vraiment. Je pense que par rapport à la problématique de créer son emploi parce qu'on arrive pas à trouver d'emploi... je pense que ça peut marcher si on n'a pas non plus les exigences d'être...D'avoir un plein salaire tous les mois.

= Comme on est dépendant de la demande, il faut pas nécessairement s'attendre à gagner le même salaire tous les mois ?

Ouais. Travailler dans une coop c'est pas la recette pour devenir riche.

= D'accord... J'ai l'impression que c'est pas trop le projet.

C'est ça aussi. Enfin pour moi ça s'inscrit dans une dynamique plus de partage, presque l'aspect économique si on pouvait s'en débarrasser on le ferait. Moi je suis un partisan du salaire de base.

Corinne – 7 avril 2017

Corinne est la dernière personne que j'interroge dans le cadre de mon enquête. Je la retrouve dans les locaux d'AB, et nous allons boire un café dans un établissement à proximité de la coop.

= Est-ce que vous pouvez me parler un petit peu de vous, de votre parcours ?

Ben ouais alors moi c'est plutôt... J'ai une carrière dans les ressources humaines. Plutôt dans l'administration du personnel, c'était mon métier d'origine et il se trouve que dans les années 2012-2013 j'ai souhaité en fait essayer de professionnaliser une activité, une passion d'archi d'intérieur que j'avais déjà auparavant et c'est là que j'ai basculé vers AB en fait parce que j'ai d'abord fait une formation et j'ai découvert en fait par un de mes professeurs ce statut coopératif et je me suis retrouvée à intégrer AB comme ent en fait en 2013. Conventionnée en 2013, salariée en 2014 et euh... Voilà j'ai mené mon projet. Et je m'étais donné trois ans en fait pour faire un bilan et je me suis aperçue au bout de trois ans que finalement ça se passait pas comme je voulais, c'était pas aussi satisfaisant, c'était pas le métier créatif rêvé que j'imaginai et du coup l'année dernière en 2016 j'ai fait la démarche en fait inverse de revenir à mon métier d'avant parce que le bilan était pas intéressant, et le hasard des calendriers a fait qu'AB à ce moment-là avait besoin d'une personne aux RH et c'est comme ça que j'ai basculé vers l'équipe permanente au 1^{er} janvier de cette année.

= Est-ce que vous pouvez m'en dire un peu plus sur l'entre deux, l'activité par laquelle vous êtes arrivée à AB ?

Ben en fait j'avais évolué dans les RH vers des postes de responsabilité et... il se trouve en fait qu'à un moment j'avais à la fois un espèce de plafonnement à un nomment parce que c'était extrêmement procédurier enfin j'avais eu des postes intéressants mais aussi des expériences plus difficiles en fait euh... Je trouvais un peu mes limites en fait dans la fonction. Et je voulais pas évoluer vers un poste beaucoup plus stratégique en RH, plus de DRH ou de marketing RH et... En fait à un moment j'ai eu des expériences à un poste qui m'ont pas plu euh... J'ai été déçue... Il se trouve que dans ma vie personnelle c'était aussi une période charnière et du coup j'ai eu envie à un moment de.... Je me suis dit tiens, pourquoi j'essaierais pas de changer complètement et d'essayer de tester ? J'avais l'âge pour ça aussi, je me suis dit c'est le moment où jamais, je vais essayer de devoir en fait si ça peut fonctionner pour moi de faire un métier qui est... Où la créativité puisse se faire valoriser. Donc j'ai commencé à réfléchir à la manière de monter ça. J'ai choisi donc un type de formation sur six mois. Je pouvais pas faire plus pour des raisons de durée d'indemnisation etc. Et pendant cette formation une de mes professeures était en fait en coop, il se trouve en fait que ça tombait pile parce que avec cette formation fallait que je réfléchisse au statut que j'allais avoir. Pour moi il était clair que je souhaitais pas être chef d'entreprise et créer une SARL ou une petite entité parce que j'estimais que le changement de fonction déjà était assez riche en soi et je voulais me consacrer à mes clients, je pouvais pas faire de la compta le soir et de la gestion d'entreprise etc. Je voulais vraiment être en plein dans mon activité donc j'avais découvert aussi qu'un statut d'auto ent ça irait pas pour des questions d'assurance, des questions aussi de... De crédibilité je pensais vis à vis de mes clients. J'avais des craintes par rapport à ce statut, typiquement la femme qui se reconvertisse dans la décoration et l'archi ça faisait typique... Je sais qu'il y a des gens qui prennent pas trop ça au sérieux et ça faisait un peu caricature de décoratrice. Je voulais avoir une autre image beaucoup plus pro. Et du coup quand j'ai découvert ce statut de CAE, qui est très mal connu en fait, même ma conseillère PE connaissait pas, je l'ai découvert parce qu'un de mes profs était à Coopaname en tant qu'architecte et du coup ça s'est avéré être le parfait compromis pour moi parce que c'était à la fois protecteur parce qu'on limite le risque en fait par rapport à son projet, puisque si on n'a pas le CA qu'on attendait, de toutes manières, on aura des... On a la protection sociale d'un salarié, meilleure qu'auto ent, à peu près du niveau d'un chef d'entreprise, enfin au RSI, c'est au moins aussi bien, sans la prise de risque parce que si on ne gagne pas assez qu'on n'a pas assez de CA,

ben les charges comme pour un salarié sont proportionnelles au salaire elles sont pas fixées d'avance. Donc dans le cas où j'aurais rien gagné, je m'engageais pas à avoir des charges URSSAF ou des impôts que j'aurais pas pu assumer, je voulais pas m'endetter, enfin j'avais prévu financièrement de tenir pendant la période un peu de développement, d'avoir deux, trois ans difficiles mais je voulais pas non plus m'endetter outre mesure. Déjà, limiter les revenus c'était déjà suffisant de faire ce sacrifice sur les revenus. Donc du coup le statut coopératif c'était parfait pour ça et en plus ça permettait au-delà de cet aspect purement juridique, c'était parfait parce qu'on est pas tout seul, ça limite la solitude, même si on travaille chez soi on a quand même un réseau coopératif, on a quand même un support aussi bien un support technique, métier, commercial, euh... Je me suis dit aussi que c'était très bien d'être dans la filière bâtiment parce que je pouvais aussi du coup avoir des collègues qui travaillaient sur des chantiers. Enfin voilà ça me paraissait la solution idéale et je regrette pas ce choix parce que vu que je me suis aperçue de la féroce concurrence sur le marché, de la difficulté à avoir une clientèle régulière et... Et du coup j'avais... J'avais eu quand même du flair d'être assez prudente par rapport à l'engagement que je mettais dans ce projet.

= Et du coup au début comment ça s'est passé quand vous êtes arrivée à la coop ?

Alors euh j'ai commencé... Je me souviens que c'était l'été, Régis était en congé, ma première... J'ai téléphoné à la coop pour savoir comment ça se passait, ils m'ont de passer à une réunion d'info etc. Euh... Je suis venue à une réunion d'info... Parce qu'on commence par une réunion d'info collective en fait... Alors elle était pas très collective parce que c'était en plein mois d'août et y'avait pas grand monde. Je me souviens d'avoir eu une impression un peu triste d'AB parce qu'il faisait pas très beau, y'avait pas grand monde, j'arrive y'avait personne dans les locaux c'était vraiment très calme, les locaux faisaient un peu vieillot, un peu... J'avais une autre image en tête en fait et euh... Voilà mais bon l'entretien, la réunion d'information ça confirmait ce que je savais de la coop et même si l'esthétique des lieux ou le... L'environnement était pas ce que j'imaginai en fait c'était quand même une bonne solution donc euh... Ensuite j'ai recontacté au mois de septembre, j'ai rencontré Régis Faguelin en entretien individuel à l'époque et là c'était plus intéressant parce que y'a une connaissance historique de la structure, de l'environnement, des milieux écologistes coopératifs, de toute cette culture alternative en fait qui était intéressante donc ça m'a confirmé dans l'idée de postuler. Après ben y'a des ateliers...

= Et ça vous attirait ce côté alternatif ?

Oui, alors... Moi je suis pas issue des milieux alternatifs mais j'étais quand même... Je venais d'entreprises assez pyramidales assez... de grands groupes, j'avais bossé chez Caterpillar donc tout était bien structuré au niveau des procédures, là ça m'a paru super artisanal à côté (*rit*) mais ça me dérangeait pas au contraire, puis de toute manière en tant qu'ent ça me semblait pas très important non plus parce que le côté de la hiérarchie du travail puis que de toutes manières on est chez nous à travailler et on avait affaire à AB plus pour des questions de gestion et assez périodisèrent donc c'était pas déterminant pour l'ambiance de travail. Voilà, sinon... moi j'étais sensible depuis quelques années aux questions écologiques tout ça donc ça me paraissait très bien, j'avais des connaissances à compléter en termes de matériaux du bâtiment mais euh...

= L'esprit alternatif ça vous parlait ?

Euh... Non enfin j'ai un peu découvert après par les autres ent enfin je savais à quoi 'm'attendre après en termes de culture de type de personnes etc. mais je peux pas dire que c'était un milieu que je connaissais vraiment à fond en fait c'était un peu... C'est depuis AB que j'ai découvert un peu plus.

= Vous avez plongé dans le grand bain directement.

Ouais ouais, enfin c'est surtout depuis que je suis dans l'équipe permanente maintenant c'est surtout là que je le ressens.

= Quel souvenir vous gardez de cette période de votre arrivée dans la coop ?

Alors... J'ai des images précises en fait du premier entretien que j'avais trouvé un peu tristounet un peu fade... Je le dis librement sans critiquer... Il faisait un temps très bas très gris, Paris paraissait vraiment un peu vide... Et AB aussi me semblait pas très... Enfin... ça me paraissait comment dire... Un peu.... Pas aussi vivant que j'aurais attendu. J'attendais... Une coop je savais qu'il y avait du monde dedans, j'attendais quelque chose de plus animé et là c'était franchement un peu... Sans grande activité, assez morne assez... Enfin voilà c'était cette impression après je me souviens très bien des repas mensuels. Quand on est ent en fait y'en a qui viennent souvent, qui viennent travailler dans les locaux, qui viennent faire leurs devis, et y'en a d'autres en fait qui viennent beaucoup moins et qu'on voit uniquement aux repas mensuels voire pas du tout. Au départ moi j'étais plutôt de cette dernière catégorie, j'avais mes outils informatiques à la maison et mon matériel pour travailler, mes logiciels et tout donc euh.... Je venais chez AB périodiquement. Et en fait je venais aux repas mensuels qui étaient l'occasions de rencontrer d'autres coopérateurs et de se faire du réseau. J'ai bien aimé cette ambiance en fait ça me rappelait des ambiances que j'avais connues dans le travail en fait, un peu festives, un peu.... De... vraiment de décontraction, et des espaces en fait où on peut discuter librement avec des collègues donc ça c'était sympa.

= Et en termes pratiques ça se passait comment ces repas ?

Euh ben en termes pratique c'est la SCOP qui organise ces repas et le principe c'est que chacun apporte un petit peu son, sa quote part... Une bouteille, un fromage, une petite salade... Une petite tarte enfin voilà c'est un espèce de grand buffet où chacun amène ce qu'il veut et on est tous autour du bar comme ça partager, le travail ou pas le travail peu importe. Euh... L'ambiance après... Moi je me suis aperçue qu'il y avait beaucoup de gens du bâtiment et qui avaient... Si y'avait un groupe d'archi qui se développait pas mal et y'a un peu une... La culture en fait est quand même très marquée, plus opérationnelle bâtiment en fait que maître d'œuvre, euh y'a un groupe de concepteurs qui est beaucoup plus important, alors quand on dit concepteur c'est archi, ou de gens qui font des conceptions, des études thermiques ce genre de choses. Le groupe s'est étoffé mais reste minoritaire et c'est quand même très très technique, ce n'est pas le truc artistique la conception c'est vraiment... ça parle quand même beaucoup technique et beaucoup... chantier, beaucoup. Voilà.

= Est-ce que vous pouvez me parler un peu des différentes fonctions parmi les permanents ?

Alors aujourd'hui... Là on est en pleine réflexion sur la nouvelle distribution mais aujourd'hui... Y'a pas vraiment de hiérarchie, pas vue comme telle en fait, y'a un gérant qui par son titre a un pouvoir, une responsabilité spécifique, porte un risque, représente l'entreprise à l'extérieur. C'est pas pyramidal mais il est quand même spécial. Après y'avait... (*s'interrompt*) Enfin bref je vais pas parler de l'année dernière, je vais dire aujourd'hui. ON est trois permanents à faire tourner opérationnellement la coop. Donc historiquement y'a un responsable technique, Nicolas Leduc qui est là depuis la création de la coop, quasiment, depuis dix ans, euh... Aujourd'hui c'est lui qui connaît le mieux la coop après Régis puisque... Surtout dans les aspects vraiment techniques et des chantiers puisqu'il s'occupe depuis le début du suivi des devis, factures, de l'accompagnement technique des ent et aussi un peu des aspects comptables, enfin des comptes d'ent. Ensuite depuis le 1^{er} janvier, on a une comptable qui s'appelle Patricia qui elle vient d'une autre coop en Seine et Marne, qui elle connaît déjà le milieu. Et donc moi qui suis arrivée qui m'occupe des RH. Pour l'instant je suis plus axée administration du personnel et à terme... Je peux pas vous dire trop aujourd'hui comment ça va être redistribué mais forcément avec le

départ de Régis je vais récupérer l'intégration des collaborateurs... Enfin en partie, avec les personnes qui vont remplacer le gérant on va se partager l'intégration des collaborateurs. Quand je parle d'intégration en fait c'est le process qu'on fait aujourd'hui qu'on voudrait essayer d'améliorer parce qu'il est pas très structuré, un peu cloisonné pas très commercial pas très... Moi au plan RH, l'intégration... Forcément je vais me retrouver à la reprendre pour les rédactions de contrats et de conventions, les aspects juridiques de droit du travail donc ça me revient un petit peu, assez logiquement. Euh.. J'aimerais bien qu'on améliore un peu notre processus d'intégration au niveau des entretiens qu'on fait au niveau de la connaissance, des compétences et des parcours. De manière à avoir une approche un peu plus... Enfin l'approche est assez technique aujourd'hui, je pense qu'on devrait être un peu plus compétences et on doit améliorer tout l'accompagnement qu'on fait, ça on en est conscients, par rapport à d'autres CAE on est très en retard par rapport à l'accompagnement qu'on peut donner aux ent notamment pour développer leur activité. La partie commerciale, personne ne gère ça, peut-être qu'il faut qu'on trouve une solution extérieure mais il faut qu'on améliore ça. Y'a une chose qu'on ne fait pas, qu'on devrait faire, c'est faire des entretiens ponctuels d'activité, des points, deux fois l'an pour les nouveaux salariés, les nouveaux ent, faire des points périodiques pour voir, identifier les problématiques qu'ils rencontrent soit pour développer leur CA soit pour... Au plan technique et tout ça en connexion normalement avec des formations à mettre en œuvre, des parcours un petit peu... Souvent on est confrontés, surtout nous dans le bâtiment par rapport aux autres CAE qui sont généralistes en fait, on est beaucoup plus confronté à une problématique de personnes qui ont pas forcément la culture d'ent, qui ont du mal à comprendre ce que c'est qu'une CAE, qui nous prennent soit pour une entreprise de portage soit pour... Vraiment qui ont du mal à identifier qu'ils ont statut d'ent salarié, certes salarié mais ent c'est-à-dire qu'il y a toute la partie... En général ils font bien toute la partie réalisation des chantiers mais la partie commerciale y'en a qui l'ont pas, qui font pas assez de développement commercial, qui ont du mal à facturer ou qui ont du mal à se former euh malgré nos petits ateliers, mais comme quoi c'est pas suffisant, y'a toute la partie connaissance ben du risque assurantiel, des formalismes devis/Factures pour limiter après la responsabilité par rapport à des litiges éventuels avec des clients. Y'a aussi l'aspect ben culture d'entrepreneur, organisation de son travail aussi, y'en a qui ont des difficultés à gérer leurs journées, sur les chantiers et après l'administratif donc y'a tous ces aspects là où on doit... On se rend compte qu'on doit améliorer notre accompagnement.

= ça c'est des choses qui se discutent en réunion entre permanents ?

Ben en fait.... C'est plusieurs sources qui me font dire ça. Y'a à la fois des choses qui ont été définies par la loi sur l'ESS et par le statut, les décrets qui sont passés, donc la loi de 2015 en fait, qui a été ensuite, décret 2016, donc la mise en place du contrat CESA dans le livre en fait du code du travail qui parle de ça, il est écrit clairement quels sont les... C'est un statut qui existait pas en fait, c'était un peu hors normes dans le code du travail et ça posait bien des soucis, le statut d'ent salarié maintenant on peut le définir avec les droits et devoirs de l'ent et de la coop et il est clairement écrit que la coop doit assurer les obligations sociales fiscales, réglementaires pour le compte de l'ent, elle doit aussi mettre en place des entretiens de suivi deux fois l'an, elle doit accompagner le Développement de l'activité et créer des espèces de tableaux de bord de... Enfin avec l'ent et définir un espèce de plan de développement en quelque sorte, ce qu'on ne fait pas aujourd'hui. Accompagner aussi l'ent pour avoir la culture entrepreneuriale et lui permettre de réussir son nouveau projet. Aujourd'hui on a une approche très administrative de la chose. On fait bien notre travail je dirais sur la partie, suivi comptable social, les paies, l'accompagnement pour les factures devis tout ça mais on n'est pas proactifs on n'est pas très marketing, commercial, ni très communication d'abord. On communique pas assez aussi aux ent sur la coop on nous le reproche souvent par exemple sur les mouvements de personnel, les évolutions, les projets de la coop, des choses qu'on met en place. On n'a pas le temps, on est peut être mal organisés, je sais pas exactement en fait.. C'est vrai que c'est compliqué maintenant que je suis dans l'équipe permanente je vois qu'on est constamment toujours dans l'urgence toujours... Y'a tellement de choses à faire en fait qu'il va falloir un petit peu de temps pour

mettre tout ça en place. Rien que la gestion du quotidien elle prend déjà tout le temps donc forcément c'est un peu compliqué. Mais faut qu'on y arrive parce qu'il y a vraiment des gens qui ont besoin d'être aidés. Et puis des fois je sais que j'ai eu des retours comme quoi AB avait l'image d'une gestion un peu artisanale et on a payé l'année dernière... On a eu plusieurs petits soucis qui montaient qu'on avait pas assez de suivi des chantiers que même au plan du suivi des contrats on n'était pas toujours très bon. Les postes aujourd'hui c'est quand même assez cloisonné entre les permanents, ça se perçoit peut-être pas mais en interne... Je dirais que l'organisation du travail et le mode de gouvernance est un peu ambivalent parce qu'il y aurait un souhait d'avoir une culture assez coopérative, collaborative, à savoir un espèce de mode d'entreprise avec un mode de fonctionnement démocratique où on consulte les associés, où même les gens qui souhaitent s'impliquer. C'est vrai que c'est pas très structuré aujourd'hui, les gens qui ont envie de s'impliquer bénévolement tout en étant ent qui auraient envie de participer aux tâches de l'équipe permanente ben ils sont les bienvenus alors on a des gens qui sans avoir aucun mandat, aucun titre, viennent aider aussi pour ça... Donc très bien. Participer... On a un événement comme l'année dernière où on a organisé l'anniversaire y'a des gens qui ont participé à l'organisation...

= Vous me parlez beaucoup de l'année dernière... Vous, vous êtes là depuis combien de temps ?

Je suis là depuis 2014 et là, permanente depuis 2017 mais j'ai commencé la passation en 2016. Les premiers contacts c'était en novembre 2016. Pourquoi ? Je parle beaucoup de l'année dernière ? Je m'en apercevais pas à vrai dire...

= Non mais je me demandais si ça coïncidait avec votre prise de fonction ?

Non non puisqu'en fait officiellement je suis permanente depuis 2017 mais euh... Je sais pas pourquoi.

= Du coup ce recrutement « en interne » il s'est passé comment ? Vous avez entendu dire qu'ils cherchaient un permanent ?

Ouais ben en fait ça s'est passé d'une manière informelle parce qu'il y avait eu... très symptomatiquement en fait, y'avait eu trois démissions de permanents. Ils étaient cinq. Y'a eu trois démissions : le comptable, l'assistante et y'avait un chargé de formation qui faisait que les formations. Tous les trois ont démissionné à l'automne et ils sont partis en novembre et décembre.

= Vous savez pourquoi ?

(Gênée) Je n'ai pas pu les voir d'une manière... Je veux dire en dehors de la coop, d'une manière un peu libre pour qu'ils disent... Officiellement ils ont dit qu'ils étaient un peu usés ils étaient là depuis trois ans... Qu'ils étaient usés par le rythme, par le fait qu'il fallait tout le temps relancer pour avoir des réponses dans le contact avec les ent, tout le temps relancer, relancer, personne ne répond enfin c'est... Je veux bien. Je suis pas sûre que ça soit la seule... Apparemment en interne y'avait pas une très bonne ambiance. C'est vrai qu'il y a pas toujours une très bonne ambiance en interne c'est un peu cloisonné, c'est un peu... C'est pas... ça peut paraître un peu bizarre mais même dans une coop où on se dit c'est une entreprise alternative ça doit être super cool pour bosser... En fait c'est pas cool du tout parce qu'on est tout le temps débordé, tout le temps dans l'urgence et qu'en fait y'a aussi des tensions au sein de l'équipe, y'a des dissensions, on n'est pas d'accord... Y'a des personnalités différentes. Je sais que je m'entends pas super bien avec Nicolas, c'est un peu froid. Euh... Je fais des efforts mais j'ai du mal, entre nous c'est pas... Pas d'atomes crochus spécialement ! alors euh ça se passe pas mal au travail mais c'est très formel. Y'a des choses comme ça... En plus dans une petite équipe comme ça c'est pas forcément formaté, les questions de management ça existe pas comme dans les entreprises tradi y'aurait quelqu'un qui s'occuperait de l'ambiance et du coup-là c'est un peu chacun son petit caractère et on fait avec. Et euh... Du coup... J'ai perdu le fil de ce que je disais.

= Vous me parliez de vos relations avec Nicolas qui étaient froides.

Oui et la question c'était comment j'étais arrivé dans l'équipe permanente au départ je crois.

= Oui !

Et... Donc euh... Oui je vous disais à un moment y'avait trois permanents qui avaient démissionné et y'avait pas de recrutement qui était lancé. A ce moment-là... Moi je connaissais... Enfin j'avais des contacts réguliers avec certains ent avec qui j'avais travaillé sur certains chantiers. J'avais fait bosser Vincent Guenot, Nacer Akil enfin quelques... Y'avait cinq, six ent avec qui j'avais bossé et notamment Vincent Guenot qui est aussi le DP, c'est lui qui m'a dit d'une manière informelle au cours d'un repas un soir que... En fait j'avais commencé à dire un petit peu que j'allais arrêter mon activité d'ent parce que ça me satisfaisait pas et que j'allais recommencer mes recherches dans mon ancien métier donc Vincent le savait et c'est lui en fait qui m'a dit « mais tu sais on va peut être avoir besoin de quelqu'un comme toi ici parce que Anne et Jérémy s'en vont » et c'est lui en fait qui m'a mis en contact avec Régis. Régis je lui avait dit aussi que j'allais arrêter mon activité mais bon enfin bref... C'est comme ça que Régis est revenu vers moi au mois de novembre pour un petit peu plus parler de ce que j'avais fait dans le passé, lui reparler de mon ancienne carrière, mon cv et lui du poste et... Finalement y'avait une relative urgence parce qu'il fallait prévoir une passation et le comptable ils en trouvaient pas et il partait fin décembre donc il était plus que temps de commencer à prévoir une passation au moins sur les aspects un peu... Enfin sur les postes un peu comme ça... Un peu sensibles comme la paie les charges tout ça parce qu'il y a un risque financier derrière qui n'est pas négligeable donc voilà. Et le recrutement de la comptable il s'est fait un peu par hasard parce qu'il commençait à y avoir une urgence, il restait un mois pour trouver quelqu'un et via le réseau des coop Régis a entendu parler de Patricia et a pris contact avec elle donc les choses se sont faites très rapidement, pas du tout comme un process de recrutement classique en entreprise.

= Plus par du bouche à oreille j'ai l'impression.

Ben en fait, oui par cooptation en quelque sorte, presque. Voilà... Et du coup alors y'a eu quelques tensions un petit peu à cause de ça parce que j'ai été conviée à des réunions de direction au mois de décembre qui étaient mises en place par rapport au remplacement de Nicolas aussi, parce que lui c'était déjà prévu à l'époque mais y'avait toute l'équipe permanente à remplacer donc on commençait à mettre en place des réunions spécifiques, de réunions de crise en fait pour remplacer l'équipe et on parlait tout à l'heure du mode de gouvernance qui était censé être démocratique et y'a des gens qui ont pas apprécié que les recrutements se fassent un peu comme un DRH classique quoi, le gérant... Mais bon... Il aurait pu faire une info interne, une diffusion de poste à pourvoir... Soit en interne soit à l'extérieur, prendre des cv... Voir, aller chercher des candidatures et en fait il a géré ça au plus simple, y'avait quelqu'un qui se présentait et qui semblait avoir les compétences, il me connaissait, il a pas cherché d'autre candidature, il a pris en direct et bon y'a des gens qui ont dit « ouais mais bon les recrutements vous auriez pu quand même comparer », ce que je trouve tout à fait normal comme critique. Donc voilà c'est pour vous montrer un petit peu, dans le fonctionnement de la coop et les prises de décision, c'est pas aussi simple que ça parce que c'est censé être partagé, une entreprise avec une culture collaborative, et un mode de décision démocratique et en réalité on s'aperçoit qu'il y'a des moments où il faut trancher. Je sais pas si c'est bien, c'est mal, mais voilà.

= Votre poste s'articule comment avec les autres fonctions des permanents ?

Euh... Alors il s'articule comment... Ben on a des formes de *inaudible* permanentes parce que... ce que je peux dire par rapport à un poste traditionnel généraliste RH, c'est un poste RH en fait qui est très connecté aux données comptables parce que ça tient au statut des ent salariés puisqu'ils sont aussi

leurs propres patrons. Les nouveaux associés par exemple ils ont des comptes ent en compta analytique et c'est eux qui paient leur salaire, avec leur compte de résultat. En fait ils ont du CA... Les ent se font leur clientèle, leur CA, dessus AB prélève ses frais de gestion de service comptable, social, juridique, toute la gestion et leur taux d'assurance est également prélevé dessus et ça donne ensuite un résultat qui est affectable soit après en rémunération soit en frais professionnels en achat, en fonction de leurs besoins. C'est l'ent qui décide comment il veut prioriser. Et du coup chaque mois la paie donne lieu, parce qu'ils se rémunèrent leur salaire et leurs charges et les charges patronales aussi... ça fait un peu bizarre en fait quand on n'a pas l'habitude en fait ce mode de fonctionnement n'a rien à voir avec les entreprises classieuses, c'est pas AB qui peut supporter les charges patronales. Donc euh... C'est les ent paient aussi leurs charges patronales et du coup en fait la conversion du résultat en salaire c'est pareil... EN termes de temps de travail elle a rien à voir avec un temps de travail réel qui correspond au temps passé, c'est une sorte de conversion, et le statut CESA le reconnaît tout à fait en fait, c'est un décompte d'heures fictif qui est en quelque sorte une équivalence en salaire de... Du résultat qu'on souhaite affecter à un moment, soit lisser, soit... Quel que soit le mode de répartition. Et donc euh... En amont des paies y'a tout un travail déjà de vérification que les demandes d'affectation des salaires des collaborateurs sont compatibles avec leur résultat et avec les derniers encaissements qu'ils ont. Pour le coup y'a vraiment un point là d'imbrication très très forte à ce moment-là, je peux pas travailler sans mes collègues qui en amont ont vérifié dans la compta, les encaissements et la tréso...

= Donc vous vous avez besoin des infos qu'ils vous donnent pour pouvoir faire votre travail ?

Ah oui. On est vraiment là très très interdépendants. Moi je peux clairement pas faire de paie si la compta est pas à jour avant. Et sans mes collègues qui valident qu'on peut faire passer tel salaire ce mois-là, qu'il y a bien le résultat et qu'il y a pas un dernier encaissement client qui vient d'arriver, qu'on peut être à la dernière minute prendre en compte donc c'est toujours très très... Euh... C'est toujours sur le fil.

= Vous travaillez en flux tendu en permanence.

Oui, parce qu'en plus les paies... On a en fait un calendrier qui est très serré à ce moment-là, en général y'a beaucoup de gens qui essaient d'attendre le 30 parce qu'il y a des clients qui paient jusqu'au 30, par exemple tous ceux qui ont des clients pros, des entreprises avec des échéances en fin de mois, et nous on est tenus d'avoir bouclé les paies le 5 parce qu'on paie les charges URSSAF le 5 et si on n'a pas fait la paie on peut pas payer les charges, on se prend 10% ça coute très cher... On peut pas se permettre donc on a une dead line au 5, enfin, au 4 pour la paie, pour payer les charges le 5. Et à un moment en fait, le délai se raccourcit parce que le 30...

= Vous avez six jours pour tout boucler.

Oui. Déjà pour réunir les infos, les valeurs des résultats et y'a des ent jusqu'au 4 midi j'ai toujours pas les infos pour faire les bulletins de paie donc euh... Des fois... C'est comme ça depuis le début, tous les mois c'est comme ça.

= Et vos relations avec les ent elles sont comment ?

Ben personnellement assez bonne, enfin... Y'en a que je connais moins que d'autres mais euh... Non moi j'aime bien... j'essaie en général... Ce que j'apprécie dans le poste et j'espère que je vais pouvoir le développer après, que j'aurai le temps, j'essaie de faire un effort de me replacer de comment je percevais les choses quand j'étais ent, d'essayer de me mettre à leur place, de comprendre leurs difficultés et d'essayer d'expliquer aussi... Parce que je me souviens que je faisais le reproche qu'on faisait quelque chose... Quand j'avais une démarche à faire ou une info à donner, je comprenais pas

pourquoi, on m'expliquait pas et j'essaie moi de faire comprendre nos contraintes à nous, nos difficultés et pourquoi on demande ça, et pourquoi on fait ça, pourquoi on peut pas répondre à tous les e-mails... J'essaie d'expliquer.

= Vous essayez de communiquer en fait, quand vous étiez ent vous avez un peu souffert d'un manque de communication et du coup maintenant que vous êtes permanente vous essayez de pas refaire la même chose.

Oui... Enfin je sais pas si j'ai vraiment souffert mais j'ai ressenti en tout cas qu'il y avait des manques là-dessus et j'ai pas vraiment de mal à comprendre ce que peuvent percevoir les ent de l'autre côté quand eux ils sont pas à notre place, ils voient pas bien les contraintes, le poste est difficile quand même. C'est très très... Y'a une gestion très lourde en termes administratifs en fait. Y'a des contraintes bureaucratiques, des normes tout le temps qui se développent, au niveau comptable aussi au niveau des devis tout ça... Y'a des documents qu'on doit obtenir, des justificatifs fiscaux comptables et tout ça y'a beaucoup de choses... ON a du mal à les récupérer, on court après les ent pour avoir une attestation de TVA ou pour avoir des choses... Pour certaines personnes on a du mal à obtenir en fait les choses rapidement euh... Donc il faut essayer de faire comprendre que nous on a besoin de ces documents et qu'ils doivent respecter les procédures sous peine un jour d'avoir un redressement ou d'avoir un litige... Donc faut sensibiliser à ça et en même temps nous aussi faut essayer quand les gens sont pas contents, eux ils sont sur des chantiers ils comprennent pas qu'on leur réponde pas tout de suite, que notre rôle est pas forcément... Par exemple en fin de mois y'en a qui sont pas capables de lire le résultat, donc il faut qu'on leur explique qu'ils sont ent, qu'ils sont pas que salariés, il faut aussi qu'ils apprennent à connaître leur tableau de bord d'activité, à savoir où ils en sont et qu'ils soient autonomes pour gérer leur projet... AU niveau soutien on est gestionnaires on les aide mais c'est à eux de savoir lire des indicateurs, leur CA, de suivre, de relancer leurs clients quand ils ont pas leurs encaissements par exemple, ça paraît.... C'est à eux de gérer leurs clients, leur relationnel client, les règlements, c'est à eux de relancer s'ils ont pas les paiements et de s'organiser pour le faire. Donc on essaie d'impulser ça et voilà j'essaie de déployer par moments beaucoup de pédagogie et de patience pour les gens qui ont un peu de mal...

= Vous me disiez que quand vous étiez à la place des ent, vous participiez aux repas mensuels et ça vous permettait de nouer des relations avec d'autres ent... Est-ce que le fait d'être passée permanente ça a modifié vos rapports avec eux, avec ces ent avec qui vous aviez déjà travaillé ou sympathisé ?

Légèrement alors... le rapport humain non, enfin y'avait des gens avec qui j'avais des sympathies... Que j'ai gardées en fait ça a pas refroidi la relation le fait que je rejoigne l'équipe permanente je crois pas... Moi je le sens pas du tout comme ça en tout cas mais par contre moi j'ai une approche un peu différente c'est que du coup j'ai plus envie de les questionner sur.... Ce que je ne faisais pas avant en fait, quand j'étais ent je parlais beaucoup de mes chantiers, des difficultés ou je les questionnais sur leur développement à eux, j'avais plus une approche où... On se voyait pas forcément beaucoup, j'essayais d'aller collecter des infos pour m'aider moi, enfin me trouver des partages d'expérience, des bonnes pratiques, d'essayer de collecter des choses que les autres faisaient, marketing, des idées et puis de faire... Moi d'en donner. Et en fait maintenant mon approche elle est plus d'essayer de m'intéresser à leur parcours, leur carrière y compris avant AB, qu'est-ce qu'ils ont fait avant, leurs diplômes... Et d'essayer de voir la richesse de leur parcours pour après me permettre ben d'identifier leurs besoins en formation, quels sont les aspects sur lesquels ils sont... On a des profils très variés en fait, on a des gens qui sont très à l'aise sur certains domaines, moins sur d'autres euh donc j'essaie plus de les connaître maintenant sous cet angle là. C'est pas vraiment calculé mais en fait c'est un switch maintenant qui se fait un petit peu tout seul maintenant. J'aimerais bien ne pas... Pour l'instant j'ai une approche assez administrative parce que j'ai pas eu le temps de prendre connaissance... J'ai pas eu le temps de mettre ne place des outils, même des listes du personnel par exemple avec... Va falloir du temps pour que ça se fasse ça mais j'aimerais bien en fait ne pas aborder les salariés comme

étant juste des noms et des dossiers administratifs à suivre mais de connaître un petit peu... Est-ce qu'ils ont toujours travaillé dans ce métier, dans quelle entreprise il étaient avant, où est-ce qu'ils ont développé leur projet... Et certains ont fait des reconversions connaître le pourquoi... essayer aussi de connaître un peu leur spécialisation, d'avoir une approche plus générale en fait de leur parcours...

= Vous avez le sentiment qu'ils font facilement appel à vous quand ils ont des questions ?

Euh... Oui. La plupart oui. Ils ont du mal juste à identifier qui fait quoi pour l'instant mais on n'a même pas communiqué un organigramme... Donc les gens y'en a qui pensent que je remplace la secrétaire, d'autres qui pensent que je remplace la comptable... Y'en a qui se trompent pas, y'en a qui savent pas trop. Enfin peu importe ! (*sourit*)

= Y'a un peu tous les cas de figure quoi.

Ben oui mais c'est notre faute, on n'a même pas communiqué donc euh...

= Et là depuis le mois de novembre, est-ce qu'il vous est arrivé d'avoir des conflits avec des ent ou pas encore ?

Non. Pas encore (*rit*) Je sais pas. Non mais des conflits non, j'ai pas eu de conflits, y'a des fois des choses qui m'agacent un peu mais j'essaie de pas trop le faire sentir. J'ai essayé de prendre sur moi et de communiquer même quand des fois y'a quelques détails qui m'ont un peu énervé, des moments... Des réactions...

= Comme quoi par exemple ?

Ah ben l'exemple... Dans un dossier de refinancement d'une formation faite l'année dernière, un ent pour lequel j'avais besoin de sa signature pour une convention de formation donc euh... Je lui envoie un petit mail en lui disant « scanne le document », j'avais besoin de ça pour que notre Op-ka puisse payer et comme je sais que c'est quelqu'un qui lit pas trop ses mails parce que dans le passé il m'avait dit un jour qu'on leur envoyait trop de mails les permanents, qu'ils avaient pas le temps de les lire, qu'ils étaient sur les chantiers, que c'était compliqué que leur boîte débordait. Donc j'avais repensé à ça et le lundi suivant je l'ai appelé en lui disant « t'as vu je t'ai envoyé un document, tu perds pas mon mail tu me renvoies le document stp pour qu'on puisse voir rapidement ? ». Et là il a commencé à me sortir un laïus comme quoi on les sollicitait trop, qu'ils étaient débordés que franchement on pouvait pas faire des choses pour simplifier un peu leur activité et là... J'ai senti un peu tout à coup la colère monter en me disant mais... Je lui demande juste une signature sur un document en fait. C'est pas comme si je lui faisais remplir un rapport de dix pages euh... Une signature, il rescane le truc il me le renvoie ça lui prend dix minutes j'ai trouvé que sa réaction était un peu disproportionnée. Franchement... Que nous on se décarcassait pour obtenir des remboursements, pour essayer de... et que c'était pas une reconnaissance très valorisante de ce qu'on faisait pour gérer leur activité. J'ai trouvé que c'était un peu injuste cette réaction. Mais bon j'ai rien dit au téléphone je lui ai juste répondu que c'était pour lui que je lui demandais ça, que j'en avais vraiment besoin et que c'était pas grand-chose que je lui demandais. J'ai pas insisté il m'a dit « oui oui je m'en occupe » et il m'a pas répondu. Donc j'ai fini par signer à sa place avec « pour ordre » et c'est passé comme ça. Et en fait il m'a renvoyé le document... Il a mis un mois à me renvoyer le document, par courrier. Donc un mois pour mettre une signature sur un papier et en plus il a pas signé sur la bonne page. Donc j'ai dit « bon ok » ... Voilà petit anecdote... Y'a des moments où le travail est déjà très lourd parce que c'est dans le bâtiment aussi qui est comme ça, parce que y'a une gestion lourde parce que y'a les congés du bâtiment, parce que y'a des procédures, énormément de normes à respecter c'est assez pesant au niveau de la gestion administrative y compris pour mes collègues et on s'en rend pas compte quand on est ent, c'est maintenant que je suis dans l'équipe que je m'aperçois de la lourdeur des choses. Et

du coup quand... EN fait c'est ça qui est assez ingrat en fait c'est que les ent se rendent pas compte du travail des fois... Qu'on fait derrière et comme on n'est pas une grosse entreprise, on est 100 ent mais en fait on fonctionne comme une petite PME, aujourd'hui on est 4 nous les permanents donc c'est vraiment pas beaucoup. Et au niveau des outils on a des beaux logiciels mais on n'a pas des procédures super bien organisées... Je sais pas... On n'a pas par exemple un logiciel de gestion des temps comme dans des grosses boîtes donc les congés tout est déclaré à la main par exemple. Le suivi du planning on n'a pas un super logiciel qui nous importe dans la paie les dates de congés, les maladies et tout, tout est géré un par un quoi. Et on peut pas se permettre de s'équiper pour plus de 100 personnes. Ça fait quand même pas mal de charge de travail.

= Vous me dites que vous pouvez pas vous permettre de vous équiper... Je sais que la coop touche des subventions. Est-ce que vous connaissez les collectivités qui aident la coop ?

Alors non, comme je vous disais c'est un peu cloisonné. Alors je sais qu'il y a la région, qu'il y a la mairie de Paris euh... Je connais pas dans le détail les plus importants porteurs de subvention, ça c'est Régis qui gère et c'est quand même assez cloisonné des fois. Régis il fait les choses un peu... Et il dit pas derrière... De temps en temps on le sait parce qu'on en entend parler ou qu'il se plaint qu'il fait ça et on sait que les subventions c'est de plus en plus difficile en fait, comme tout le secteur associatif est pas toujours très cohérent par rapport... Notamment par rapport à l'ESS et aux SCOP en fait... Pour aider en fait les demandeurs d'emploi à créer leur activité, y'a eu un soutien de l'Etat à un moment, une espèce d'impulsion pour aider des coops comme les nôtres qui peuvent être présentées comme des solutions au chômage, à mon avis c'est pas si simple mais... C'est vrai que ça donne un statut et j'ai pu en profiter aussi, c'est vrai que y'a des gens qui pourraient pas du tout créer leur projet si y'avait pas ce statut mais derrière ça veut pas dire qu'ils vont créer une activité... ça reste pour beaucoup d'ent très précaire puisque c'est eux qui créent leur projet donc certes il sont pas seuls chez eux, chômeurs sans activité, ils ont une activité mais une activité très très irrégulière et on peut pas dire qu'ils en vivent correctement. Donc euh... Voilà l'Etat a voulu développer, aider le développement des coops comme les nôtres mais à un moment au bout de quelques années et dans un contexte d'austérité, ben les subventions elles se réduisent tous les ans donc je crois qu'on a perdu 50 000 euros par rapport à l'année dernière. Et donc à chaque fois ben... L'équipe permanente c'est super tendu parce que on aurait besoin de recruter une personne en plus et on ne peut pas, donc à chaque fois faut trouver des solutions, prendre des stagiaires, prendre des contrats aidés... Essayer de faire plus avec moins enfin voilà y'a des tas de choses... Tous les investissements qu'on pourrait faire pour essayer de mieux fonctionner en fait tout est compliqué et on a limité même les salons par exemple parce que participer à un salon ça coûte cher et du coup on est beaucoup plus sélectifs par rapport aux salons qui véritablement génèrent des clients et pas les salons qui sont purement image de marque. C'est un peu tendu... C'est pas qu'AB hein, je pense que tous les entreprises des secteurs associatifs et coopératifs, alternatifs comme les nôtres et qui peuvent pas vivre sans subventions ils sont quand même sur la sellette aujourd'hui... Tous les projets un peu neufs y'en a qui ferment au bout d'un moment parce qu'ils trouvent pas de modèle économique en fait qui fonctionne. Nous on prend 10% sur le CA des ent. Vous imaginez en fait, un chef d'entreprise qui limiterait 10% de son temps à sa compta, sa gestion commerciale, ses paies, ses organismes sociaux... C'est pas assez 10% du temps administratif en fait pour gérer une entreprise. Nous l'équivalence elle est sur ça donc si y'avait pas des subventions à côté pour compléter ce qui finance l'équipe permanente, les locaux... Les ordinateurs tout ça...

= Faudrait prendre beaucoup plus sur le CA.

Ouais ben c'est déjà compliqué... Parce que y'a les charges derrière... Y'a 50% de charges !

= Si vous aviez pas les subventions, vous pourriez pas tourner en fait.

Sans les subventions, on pourrait pas tourner non. Donc il faut se battre pour avoir des subventions, il faut se battre pour essayer de faire des choses qui tournent avec peu de moyens et du coup c'est quand même à l'intérieur une marge de manœuvre qui est super étroite donc voilà...

= De manière plus générale, quel regard vous portez sur le principe de la coop ?

Plus généralement sur la CAE ?

= Plus généralement sur la CAE.

Euh... Je trouve que c'est un bon statut en fait, c'est un bon... C'est une vraie solution pour des ent. C'est vrai que c'est un modèle à part euh... Je pense que ça va continuer de se développer et là on a un réseau coopératif avec le statut CESA, on y voit plus clair aussi. Par rapport au code du travail et toutes les ambiguïtés qu'il y avait avant. Euh... on commence à être soutenus par PE au niveau national, pour faire connaître les CAE, toutes les CAE, au niveau coopératif national. Donc je pense que les CAE vont continuer de se développer mais il reste beaucoup de choses à faire pour euh... Sécuriser un petit peu le statut. Je parle aussi au plan... Juridique. Enfin on a encore plein de points sur lesquels on n'a pas de réponses on sait pas comment gérer telle ou telle problématique, on est vraiment très contraints dans la gestion quotidienne. Donc là les pouvoirs publics, les organismes sociaux... On a encore plein de choses... ON attend les décrets d'application pour définir les statuts. Mais... Je pense que ça va aller maintenant en se développant beaucoup euh... Y'a déjà beaucoup de gens qui sont en coop mais c'est pas encore très très connu, au niveau du public déjà, ils connaissent les ent mais ils connaissent pas le statut d'ent salarié les gens. Donc là je pense que c'est amené à se développer et à se connaître un peu plus surtout quand PE commence à diffuser nos plaquettes et à faire connaître les CAE et à renvoyer vers nous des gens qui ont un projet, qui sont au chômage et pas de leur préconiser de créer leur boîte, de les renvoyer vers des entreprises comme nous. Voilà. Après je sais qu'il y a des CAE pour lesquelles... Alors elles sont toutes confrontées au problème des subventions mais y'en a qui sont plus favorisées, des régions où y'a plus de moyens... Je crois que c'est dans la région nantaise notamment euh... Ils sont très portés par la région qui vraiment les soutient à fond donc vraiment ils ont pas de problème de subventions du tout donc ça tourne super bien... Voilà après y'a des CAE qui sont super bien organisées... Y'a des choses qui sont mises en place au niveau de coop pour qui y'a tout un parcours de formation par exemple. Pour former à la culture entrepreneuriale, tout un parcours pour monter en puissance, à se développer à... Que ça soit une expérience super positive. Voilà. Nous AB on a quand même beaucoup de choses à... On fonctionne artisanalement encore et il faut qu'on soit meilleurs sur la communication, l'organisation aussi... Donc voilà c'est bien parce qu'au moins on a du taf. (*rit*)

= Donc de manière générale la CAE c'est une bonne chose mais...

A la base c'est une bonne solution mais on n'est pas vraiment aidés... Faudrait qu'on soit beaucoup plus soutenus par les pouvoirs publics en quelque sorte, les organismes pour peut-être aider à fonctionner... Clarifier les statuts, simplifier, donner un peu de moyens... Et y'aurait de quoi créer... Y'a un gros potentiel pour nous de créer des emplois mais en fait aujourd'hui... On peut créer des emplois mais y'a des gens qu'il faudrait aider beaucoup plus, former beaucoup plus et ça malheureusement... On peut pas remplir ce rôle avec aujourd'hui les moyens qu'on a, le nombre qu'on a... On peut pas travailler... On ne peut hélas pas... On fait l'impossible on peut pas aller plus loin aujourd'hui pour accompagner nos ent et tout... Du coup on tourne un peu en boucle.

= Certains problèmes piétinent un petit peu alors que ça pourrait...

C'est dommage parce que y'a un super potentiel. On pourrait aider les gens à trouver les clients, on pourrait les accompagner aussi... Leur apporter ce genre de services... Passer plus de temps à les

entendre à les aider et malheureusement on remplit pas très bien notre rôle aujourd'hui mais c'est pas vraiment de notre faute en fait. Le modèle économique est serré comme je vous l'ai expliqué.

= Est-ce que vous aimeriez ajouter quelque chose ?

Euh... Non enfin j'ai essayé de parler d'une manière transparente et libre. J'ai pas cherché à vous vendre un modèle super... Comme je vous disais je pense que c'est un bon modèle qui a du potentiel mais concrètement derrière pour l'équipe permanente comme pour les ent c'est pas tout rose dans un monde... Ça existe pas. De l'extérieur on a des fois des gens qui viennent nous voir en nous disant « j'adorerais travailler dans le secteur alternatif » (*surjoue*) comme si... On s'imagine en fait que c'est un autre monde en fait, que c'est beaucoup plus cool que de travailler à l'extérieur et moi aussi bien mon expérience d'ent que mon expérience dans l'équipe aujourd'hui, euh... Je suis contente d'avoir fait ces expériences, je regrette pas du tout, je recommencerais mais... Comme partout y'a des difficultés à surmonter... C'est dur d'être à son compte, on est quand même... Y'a la coop derrière ais on est quand même chez soi. Moi je sais que ça m'a pas convenu au bout d'un moment j'avais envie de travailler avec une équipe. Je me sentais plus bien à la maison à travailler... ça me convenait pas. Il faut trouver ses clients enfin c'est dur quand même... On a du mal à en vivre... ça dépend peut-être des métiers, ça dépend peut-être de la personnalité... C'est loin d'être facile, faut vraiment se battre. La conjoncture aide pas et dans l'équipe permanente on a beaucoup de taf, beaucoup de projets donc... C'est quand même... Un travail qui est assez stressant malgré tout. Du coup c'est pas du tout... L'état d'esprit est à la fois cool et en même temps euh... Quelque fois assez stressant. Faut pas imaginer en fait que parce que c'est un secteur un petit peu alternatif euh c'est... On y trouve un épanouissement comme ça super facilement et... y'a du travail à faire derrière, pour tout le monde. Y'a du travail à donner, à fournir. Voilà. Je vais m'arrêter là (*sourit*).

Edouard – 21 mars 2017

Je retrouve Edouard dans Paris en fin de matinée, autour d'un café. Il arrive en avance, avec sa caisse à outils à la main. Je lui explique mon sujet de recherche et nous entamons l'entretien.

Mais justement, la question que vous vous posez, votre hypothèse de thèse, moi je me la suis posé aussi parce que vous savez quand on travaille de ses mains on est souvent seul on a la pensée qui circule, et c'est des questions que je 'm'étais posé. Je sais qu'à l'instant T je sais que c'est une formule qui me convient la CAE mais je me mets à la place d'autres qui sont pas dans ma situation, est-ce que ça serait bien ou pas est-ce que ça serait un modèle à développer pour réduire le chômage éventuellement ? Comme alternative aux Uber ? Par exemple. Y' a pas si longtemps j'étais chez une cliente qui travaille à la mairie d'Aulnay et qui se posait la question de savoir que faire pour les jeunes là, qui ont du mal, qui se mettent en Uber mais ils en reviennent, est-ce qu'on devrait développer la CAE dans les métiers du bâtiment, pour ces gens-là ?

= Et alors, vous me disiez que vous êtes un reconverti ? Vous faisiez quoi avant ?

Avant j'étais chargé d'affaires, j'ai fait une école de commerce, j'étais chargé d'affaires commerciales, responsable commercial dans des PME t j'ai fait plusieurs boites, les dernières en date c'était dans l'éclairage public pour vendre des lampadaires, de l'éclairage public design. C'est de la prescription auprès d'architectes paysagistes essentiellement. Sinon j'ai travaillé dans la commercialisation de logiciels de CAO pour les architectes au début des années 2000 et aussi des prestations en images de synthèse et films de synthèse pour urbanistes. J'ai commencé ma carrière en travaillant chez des... J'étais chez Isover Saint Gobain pendant pas longtemps. J'ai fait quelques grands groupes et j'ai commencé chez Hachette Distribution, chez les relais H aussi voilà. Un parcours dans la fonction commerciale avec différents postes.

= Et quels souvenirs vous avez de cette activité ?

Des activités précédentes ?

= Oui.

Euh... J'ai le souvenir de m'accrocher en fait, de tout le temps être dans la contrainte et souvent de pas toujours être en accord au fond de moi-même avec la fonction et l'entreprise.

= Pourquoi ?

Pourquoi ? Je peux prendre des exemples assez concrets. Les lampadaires dont je faisais la promotion étaient en aluminium extrudé, c'était la panacée, super matériau etc. Mais en fait c'était extrêmement énergivore à produire. A quoi bon de l'aluminium ? Parce que soi-disant on voit pas la soudure qu'il y aurait sur un candélabre en acier. Franchement, je sais pas si vous avez remarqué les soudures sur les candélabres en acier ? (*attend ma réponse*)

= Non non.

Voilà. Donc y'a un côté... Fallait faire quatre visites par jour de façon systématique alors qu'un travail intelligent on aurait pu en faire que deux mais bien ciblées, ne pas perdre son temps à remplir le carnet de rendez-vous, vous voyez ?

= Y'avait un côté de rentabilité peut être dans votre ancien emploi ?

Ah toujours ça je le conçois, puis même chez AB faut qu'il y ait un objectif de rentabilité en quelque sorte. Mais là plus que jamais quand j'étais salarié... Je suis pas un anti business, il faut qu'il y ait du chiffre, mais souvent j'étais... Même très positif pour l'entreprise hein ! La plupart du temps j'avais des remarques constructives mais qui étaient souvent bridées. C'est plus de liberté que d'être soi-disant à son compte quoi, salarié entrepreneur, dans mon cas à présent.

= Est-ce qu'il y a quand même des aspects de cette période que vous regrettez ou pas du tout ?

(réfléchi) Euh... Le regret est un mot un peu fort, je vais pas ressasser mon passé euh... Je vais de l'avant hein... C'est sûr que si j'avais eu une autre vie peut être que j'aurais eu un autre parcours professionnel. Après c'est... On rentre après vraiment dans des choses très personnelles en fait, derrière ça. Et d'ailleurs avant de commencer ma reconversion professionnelle j'ai eu l'occasion et la chance de rencontrer un coach, un type qui m'a soutenu, qui était psychothérapeute aussi et qui lui-même faisait une reconversion professionnelle pour devenir coach et il était très bien ce type là, j'ai été le sujet de sa... Alors je sais pas si j'étais son master mais de son diplôme en tout cas. Enfin pas le sujet mais il s'est appuyé sur son expérience avec moi. Et du coup en effet c'est là que j'ai réalisé qu'en reconversion professionnelle il y avait des choses très intimes en fait qui se jouaient parce que moi je venais d'un milieu de cols blancs on va dire et là pour le coup c'est un métier différent, est-ce que... Voilà y'avait des freins, un problème d'image... Enfin des choses qui peuvent paraître bien subtiles, bien futiles même mais qui sont en fait importantes à lever avant de se lancer quoi c'était...

= Et ce par rapport à vous même en fait ?

Par rapport à moi-même. Voilà euh... Dans quelle voie s'orienter, quoi faire, quelles sont les véritables aspirations ?

= Et du coup, pourquoi électricien ?

Ah y'a un peu d'opportunisme en fait hein. Parce que je me suis retrouvé en 2009 sans emploi, suite aux lampadaires j'ai voulu changer parce qu'en effet y'avait un espèce de désaccord latent bien que mon quotidien était plutôt... Pas désagréable mais je me voyais pas faire ça éternellement dans une PME familiale où visiblement y'avait pas vraiment d'issue quoi. Donc je suis allé... J'ai démissionné pour aller voir d'autres entreprises qui vendaient des lampes... Enfin quand on parle de lampe c'est plutôt des ampoules ou des tubes fluo à longue durée de vie mais le marché était pas là et l'industrie française, c'est pas nouveau, se plante et c'était des produits qui se vendaient dans l'industrie et qui avaient une durée de vie de plus de dix ans donc demander à un industriel ce que sera son usine dans six mois c'était déjà compliqué alors dans dix ans... Jamais il investissait. Le marché était pas vraiment là. C'était une entreprise pourtant suédoise, je pensais que c'était un label qui serait gage de sérieux mais en fait ce n'était pas très sérieux l'entreprise... Ils avaient assez de sous pour me faire partir au bout d'un an avec six mois de salaire donc je vais pas cracher dans la soupe. Je suis parti, je me suis retrouvé au PE et là le marché de l'emploi était très compliqué en 2009 donc j'ai fait un peu d'introspection et ça faisait assez longtemps que je me disais que ça serait bien que je trouve une occasion de me mettre à mon compte et donc ben j'ai fait une étude de marché en quelque sorte, j'étais assez attiré par les métiers du bâtiment, ayant entreprise à cette période justement avec ma prime de licenciement de rénover mon appartement qui en avait grand besoin, il était mal distribué, donc j'ai joué au maître d'œuvre en quelque sorte. J'ai eu des gros soucis, j'ai vu que la filière bâtiment était compliquée, que faire intervenir les bonnes entreprises chez soi c'était pas simple. Donc c'était une période intéressante, difficile quelque part, mais très intéressante et qui touche encore à quelque chose d'important pour l'habitat quoi. Maintenant mon appartement a bien meilleure mine, est bien plus pratique et il serait vendable. A l'époque j'avais cherché à le vendre avant même de faire les

travaux pour vous dire. Du coup ben j'ai interrogé les conducteurs de travaux, les architectes d'intérieur, et là je me suis aperçu qu'architecte d'intérieur y'en a plein qui font des reconversions, c'est très très compliqué d'arriver à générer assez de CA pour en vivre, parce que beaucoup de particuliers s'en passent. Y'a des honoraires de 10 à 15%, c'est compliqué pour le particulier d'admettre que ça a ce coût là, c'est très énergivore et ça prend aussi beaucoup de temps et ils sont pas bien payés quoi. Le conducteur de travaux se trouve plus dans des postes de salariat, avec des jobs intéressants mais compliqués d'un point de vue relationnel et technique parfois, on a un peu le cul entre deux chaises entre les entreprises et...

= Tout ça c'est des options que vous avez envisagées ?

Que j'ai envisagé, voilà. Enfin j'ai fait une étude de marché puis en fait j'en suis arrivé à la conclusion que ça me ferait beaucoup de bien de travailler avec un engagement physique, avec une concentration immédiate avec un retour sur investissement si je puis dire, assez rapide, c'est-à-dire investissement d'envie de réaliser quelque chose, et c'est là la récompense, c'est assez concret. A l'époque j'avais le moral en berne pour des raisons personnelles, suite à un divorce j'ai un fils que je voyais plus, que je commençais à ne plus voir, ça fait sept ans que je peux plus le voir. Donc euh... Quand ça s'est mis en place ce phénomène de prise de conscience, cet arrachement, j'étais pas très motivé pour travailler devant mon bureau avec toutes l'impossibilité de me remettre dans mon dossier...

= Vous aviez besoin de travail manuel ?

D'ailleurs les toubibs le disent de plus en plus, faire de l'exercice, se concentrer est un des meilleurs remèdes à la dépression donc euh... Et ça a bien fonctionné. Je suis allé voir mon conseiller PE de me trouver une formation dans un métier technique du bâtiment. J'ai été assez large parce que comme y'en a pas tant que ça et qu'ils donnent parfois la priorité et je peux le concevoir, à des gens qui ont un parcours professionnel qui part de beaucoup plus bas que moi, y'a pas beaucoup de place quoi, il faut qu'il manque un candidat pour que je puisse prendre la place, quelque chose comme ça. Et donc ça aurait été éventuellement la menuiserie, la plomberie ou l'électricité, et on m'a appelé pour l'électricité. J'ai dit oui. J'ai passé 6,7 mois à l'AFPA, un centre de formation professionnelle en banlieue parisienne et du coup... Je me suis formé et j'ai eu un diplôme de niveau 5 qui est le minimum pour pouvoir exercer.

= Donc c'est un peu par les événements que vous êtes arrivé à l'électricité, mais ça vous intéresse ?

Ah oui ça m'intéresse. Bien sûr ! Pendant cette formation en effet je me suis découvert.... Mais je pense que ça aurait été pareil dans un autre métier technique et peut être même que pour la menuiserie j'aurais eu plus d'affinités peut être, parce que le bois me parlait, ça me ramenait à mon enfance, voilà, je suis assez précis, méticuleux et... ça aurait pu coller. Mais en revanche je suis content d'être électricien. Je mange pas de... Je respire pas de poussière de bois, je n'ai pas besoin d'un atelier pour faire mes meubles et mes placards avant d'aller chez le client, y'a aussi des avantages ! Et y'a aussi besoin d'être très précis et méticuleux en électricité, même si le client ne voit pas... Là par contre on n'a pas tellement... On a des remerciements mais ça se voit moins ! parce que ça se passe dans le mur et personne le sait, mais bon moi je le sais c'est le principal !

= Du coup vous faites votre formation. Et comment vous arrivez chez AB ?

J'arrive pas directement, je me fais employer. Juste après ma formation, j'entends parler d'AB par le biais d'une maison qui était dans le 14^{ème}, y'a des délégations par département, ça dépend un peu de la mairie de Paris je crois parce qu'il y a des subventions publiques qui orientent les jeunes chômeurs... Enfin. Les jeunes pour moi c'est moins vrai... Les chômeurs qui veulent se mettre à leur compte.

= Pourquoi, vous avez quel âge ?

J'ai 49 ans. Et donc... Ils m'avaient parlé d'AB, j'étais allé à une réunion de présentation. J'avais pas été emballé. Vous le gardez peut-être pour vous, mais j'avais rencontré c'était... Régis Faguelin qui animait la réunion, il devait pas être en forme ce jour-là euh... Je me suis dit « mais dis donc c'est pas très dynamique... » Moi j'étais dans l'ambition de pouvoir éventuellement créer mon entreprise, j'avais interrogé lors de mon changement de métier, des gens qui faisaient dès la première année 120 000 euros de CA euh voilà... Qui... Là c'était... J'étais assez surpris quoi. Mais peut-être qu'il était un peu mal réveillé ce jour-là hein, je sais pas, mais je me suis dit « on n'est pas du tout... » C'était un peu vous savez l'ambiance alternative, communautaire quoi je sais pas, ça me donnait une image... Et puis j'ai réalisé que je manquais d'expérience indépendamment de cette réunion. Même en CAE ça aurait été compliqué d'un point de vue technique de démarrer comme ça. Don je me suis fait employer dans des entreprises. J'ai eu cette chance de pas passer énormément d'entretiens, j'ai eu deux CDD en fait, un dans une entreprise de tous corps d'états qui rénove des appartements, j'étais l'électricien adjoint, y'avait une vingtaine de salariés dont deux électriciens. Et après je suis allé dans une entreprise qui faisait plus des colonnes montantes, donc plus de puissance donc pour voir autre chose. Et donc ça m'a fait 18 mois d'expérience avant de revenir vers AB après.

= Et comment vous y revenez ?

Eh bien... J'avais plus conscience de la réalité du métier et puis j'avais de clients en fait. Parce qu'il y avait cet aspect-là, j'avais beau être commercial avant, j'avais fait un petit mailing mais c'est pas ça qui fait tout de suite arriver le client donc euh je me suis... La CAE était un moyen pour moi de démarrer en douceur avant d'envisager éventuellement de créer une entreprise et je pense que ça a été le bon choix, et j'ai découvert d'autres aspects de Régis et de la coop qui convenaient bien à ma situation c'est-à-dire beaucoup de liberté et très peu d'interventionnisme de la part de l'équipe permanente donc euh là ça a un bon côté d'avoir un dirigeant qui est dans le laisser faire, ce qui peut apparaître un peu comme de la... Un peu de nonchalance mais en fait ça a des bons aspects donc euh... Et puis en même temps la notoriété qu'ils ont depuis une dizaine d'années ça capte un peu de clientèle donc de temps en temps ils m'envoient des contacts. Ça peut faire 10,20% de mon CA quelque part.

= Et vous avez signé tout de suite ou vous avez eu une période avant ? Parce que je sais qu'il y a plusieurs périodes au sein de la coop d'accompagnement et puis après y'a la période où on a signé le contrat et où on commence à développer son activité. Est-ce que vous vous avez pu bénéficier de cet accompagnement ?

Oui et non. Le truc c'est que déjà, avant la réforme, j'avais signé une convention et dès que, dès ma première facture j'ai signé, j'ai eu un contrat de travail. Et qui est intervenu plus récemment, y'a six mois à peu près, là j'ai signé pour devenir, parce que j'avais trois ans de salariat, pour devenir associé obligatoirement. Donc ça s'est passé comme ça. Là maintenant ça sera que comme ça, y'aura en effet une véritable période d'accompagnement.

= Vous êtes dans la coop depuis combien de temps ?

Je suis rentré en 2013.

= Et au début comment ça se passe alors ? Vous entrez, vous avez la convention d'accompagnement, vous prenez vos marques, vous êtes accompagné ?

Euh non pas vraiment. Faut le solliciter l'accompagnement. Pour moi à l'époque fallait le solliciter. Et ça a été surtout sur la manipulation du logiciel parce qu'il y a un logiciel incontrôlable qui permet de faire ses devis en ligne et avec un regard de la part du métreur, conducteur de travaux qui est chargé

de viser tous les devis et après toutes les factures. Le logiciel c'est Winscop. Et donc en effet c'est un peu plus lourd que de manipuler un tableau Excel quoi... En effet ça fait partie des petites contraintes si j'étais moi en micro entreprise où on essaierait... Peu importe le statut... Je m'organiserais comme je veux avec le logiciel que je souhaite. Y'a une petite lourdeur vraiment dans la modification de devis existants, c'est moins souple. Mais bon le gros avantage dans la coop dans le bâtiment en tout cas c'est aussi de commencer une acti ou de s'y mettre pour ceux qui étaient avant dans un autre domaine, d'apprendre à être réglo. D'être dans les clous. Parce que comme vous devez le savoir y'a beaucoup de travail dissimulé en France, parce que le travail est très imposé puis les Français aiment bien aussi, c'est un peu le sport national de se mettre juste à côté des clous, voyez. Et donc là pour ceux qui auraient cette tentation là ou qui auraient débuté en bricolant à droite à gauche, comme ça de façon plus ou moins amicale on va dire, là ça permet tout de suite de prendre les bonnes habitudes été de facturer le prix qu'il faut. Donc euh... ça moi je dirais qu'il y avait un acquis par l'expérience peut être là-dessus parce que j'étais dans des entreprises où je faisais déjà des devis où ça pouvait paraître très cher à un particulier, mais pour moi ça me faisait pas peur, je sais que le travail, 50 euros de l'heure, c'est pas... Y'a besoin de ça pour être payé net on tombe à 18 euros.

= Les taux d'imposition sont vraiment très hauts.

J'ai un sens de la gestion qui me permet de comprendre aisément ça alors que certains qui travaillaient au black avant demandaient 150 euros la journée, là faut que je demande 450 au moins.

= Et quel souvenir vous gardez de la période où vous arrivez à la CAE ?

Euh... La plupart du temps, je me souviens de mes premiers repas où j'arrivais... Y'a un repas mensuel pour faire un peu connaissance voilà... Euh... Je pense qu'il y a une grosse marge d'amélioration.

= Comment ça ?

Ben y'a une certaine concurrence que j'ai pu ressentir.

= Entre les ent ?

En tout cas... ça dépend peut être des métiers mais peut être au niveau des électriciens. Je sais pas si c'est lié à la profession où souvent on est un peu seul, vous savez quand on fait une installation électrique, on la dans la tête, on partage moins comme un maçon qui a besoin de transporter des charges lourdes, qui a besoin d'un manoeuvre... Je sais pas à quoi c'est du mais en tout cas... moi j'étais très demandeur de partager quelques chantiers parce que même avec mes 18 mois d'expérience ça suffisait pas à avoir des automatismes et y'a des choses que j'avais pas vues, donc à partager des chantiers avec des plus expérimentés. J'ai jamais pu en fait.

= Vous avez demandé ?

Oui oui, c'est toujours un peu dans le non-dit, tout ça, quoi je... voilà quoi c'est... Donc on me disait « tiens tu peux m'appeler » j'appelle ça répond pas. C'est... C'était un petit peu décevant à ce niveau-là. Donc y'a le métreur mais j'en connaissais plus que lui au niveau électricité. Lui j'aurais pu le solliciter mais non. Voilà le sentiment que j'ai eu moi... Et puis... Bon après j'ai noué d'autres contacts mais avec des gens qui étaient pas électriciens, avec qui je travaille maintenant... y'a un plombier, quelqu'un qui fait des petits travaux et qui a besoin d'électriciens donc c'est des gens qui ont fait une reconversion professionnelle. Je sais pas y'a peut-être là aussi une culture quoi... Je ne sais pas...

= Une vision du métier, peut être différente ?

Ouais, ouais.

= Et du coup y'a des ent qui ne font pas le même métier que vous mais avec lesquels vous pouvez partager des chantiers ?

Oui tout à fait.

= ça arrive souvent ?

Ça arrive une ou deux fois par mois peut être.

= Ah oui c'est quand même fréquent.

Ouais, ouais ouais.

= Donc vous disiez, il y a plombier, petits travaux... ?

Petits travaux, il y a parfois des archi d'intérieur, quoique j'ai fait qu'un chantier coordonné par une archi d'intérieur. Là j'ai fait un devis pour une autre actuellement... Euh... Voilà. Ça peut être éventuellement, ça pourrait être... Avec quel métier ? Moi je fais bosser parfois le menuisier aussi. Voilà. Si j'ai besoin d'un faux plafond il me faut quelqu'un pour faire un faux plafond, parce que j'aime bien les faux plafonds ça permet de passer les gaines électriques, vous voyez ? (*rit*) C'est plus simple. Donc... Et après bien que y'ait pas eu cette petite entraide que j'aurais souhaité d'un point de vue technique, c'est pas grave hein, je m'oriente vers les fournisseurs, je connais d'autres électriciens en dehors de la coop que je peux appeler en cas de... Parce que c'est parfois relativement urgent « comment faire ? Qu'est-ce que t'en penses ? » etc. Voilà. Et après on prend un peu sa place aussi. Ça se passe surtout par le biais des repas mensuels.

= En fait c'est surtout au moment des... Par exemple les partenariats que vous faites avec d'autres corps de métier, c'est des choses qui se discutent au moment des repas mensuels ?

Pas que. Ils m'appellent maintenant. C'est devenu deux amis avec qui je bosse.

= Mais les premiers contacts ?

Les premiers contacts, oui, ouai. Ça permet de se voir... Ah oui des peintres aussi, j'ai fait travailler des peintres ! Des peintres en bâtiment.

= Et alors du coup comment se développe votre activité maintenant ?

Moi j'ai laissé faire un peu. Je n'ai pas fait énormément de démarches commerciales parce que... bon là c'est mon cas vraiment personnel. J'ai revu à la baisse mes prétentions en quelque sorte, qui étaient à l'époque de créer mon entreprise et d'arriver à dégager un salaire presque équivalent à celui que j'avais avant. Parce que ma situation personnelle là aussi a évolué. Je partage ma vie avec une femme qui est salariée et qui a la chance de bien gagner sa vie. Donc euh... ça me laisse le temps de démarrer lentement et de me ménager si je puis dire (*rigole*) ça fait un peu... Bon ça c'est pas à mettre dans toutes les oreilles parce que... Non mais je l'assume maintenant, en effet... J'aurais besoin d'être chargé de famille, d'être le salaire principal je serais un travailleur pauvre, vous voyez ? Et c'est là où on touche un point important, parce que même si y'a des gens qui sont pas dans ma situation qui est assez privilégiée en fait, je pense qu'il y en a beaucoup qui gagnent pas bien leur vie. Donc ça faut voir la

réalité en face et pas se dire « Oh, vous voyez ! » y'a un côté nouveauté, coopératif, de camaraderie, de social et du coup... ça va être un moyen de bosser et de gagner sa vie tout en étant libre. Attention quand même à l'aspect financier.

= Parce que là par exemple, en termes de rémunération, du coup de ce que je comprends vous êtes en dessous de ce que vous gagniez avant ?

Ah ben largement, quatre fois moins !

= Et par rapport à votre emploi en entreprise en tant qu'électricien ?

J'étais au SMIC.

= Par rapport à ce SMIC ?

Je suis en dessous.

= ça fait quand même une grosse baisse dans la rémunération.

Oui c'est-à-dire que... Bien sûr je pourrais faire plus. C'est clair. Je vous dis j'ai pas fait de vraie démarche commerciale, j'ai refusé même parfois pas mal de chantiers ou d'opportunités parce qu'il y a des périodes où j'avais trop de boulot et du coup... Il se trouve qu'en plus de bien gagner sa vie ma femme, on a fait le calcul l'autre fois, elle a 9 semaines et demi de vacances avec les RTT et tout ça donc faut les caser les 9 semaines ! On les prend vous voyez ! Et donc c'est un métier de services et il faut être très disponible. Et dire au client une fois « bon ben attendez je reviens dans quinze jours » bon d'accord, mais deux fois euh... Il demande à quelqu'un d'autre. Donc j'ai parfois... Quand c'est des prescripteurs, j'essayais à un moment de me faire valoir auprès des gestionnaires de biens vous savez qui s'occupent de louer des appartements pour des propriétaires, y'a toujours des brouilles à faire et là c'était intéressant. Bon ben voilà faut être très réactif donc euh... Pour être concret sur les chiffres, pour gagner 2000 euros net faut faire 100 000 euros de CA. Moi je fais 40 000. Ça fait moins de 1000 euros par mois.

= Et ça c'est les prélèvements de la coop qui font ça ?

Ah pas que. Je travaillerais autrement j'aurais quand même des prélèvements. Mais néanmoins le fait d'être en CAE y'en a un petit peu plus. Mais on est mieux protégés !

= Parce que comme vous n'êtes pas « solo » vous avez une meilleure couverture sociale ?

Voilà, je suis pas au RSI donc déjà... le RSI je crois qu'il n'y a pas de cotisation pour le chômage. Ça fait ça de moins. On est dans le bâtiment donc congés payés, y'a une caisse des congés payés, c'est encore une couche supplémentaire qui doit prendre 10% je sais pas combien tous les mois sur les congés... Parce que faut les payer, les gens qui gèrent le congé payé. Donc c'est compliqué. La coop prend 10% mais ça, ça les vaut, y'a quand même cinq permanents. Après le fait qu'ils pourraient faire plus d'accompagnement ça se discute mais ça les vaut. Y'a l'assurance qui prend 1,4% et d'ailleurs j'ai vu un comparatif récemment dans une revue spécialisée de finances, qui compare les différents statuts, voilà... Qui compare différents statuts, SARL, SAS, profession libérale, auto ent, pas profession libérale dans notre cas mais comment on dit... Je sais plus... Bref on est, là ils mettent pas la CAE ils mettent le portage salarial, pour comparer, ça se rapproche du PS, c'est sûr que y'a... De mémoire... Sur 100 000 euros de CA il reste que 27 000 pour le PS, et là c'était une exemple où y'avait pas de matériel ou très peu, pour quelqu'un qui ferait une prestation intellectuelle, et l'entreprise ils étaient à 47 donc y'a 20 000 quand même de plus pour les cotisations et la commission. Vous voyez ? ça compte. Et y'a un

électricien qui a quitté la coop y'a pas longtemps, je l'ai eu au téléphone une fois après, il m'a dit « ça n'a rien à voir, je prends plus, je me paie beaucoup mieux ».

= Et vous me disiez, dans la coop on paie plus de charges mais on est mieux protégé. Vous la sentez cette protection sociale ?

Ben non, pas pour l'instant. J'ai pas besoin de la mutuelle parce que je suis sur celle de ma femme. Donc en effet là y'a une mutuelle. De toute façon la mutuelle c'est nous qui la payons hein ! Y'a encore des salariés ent qui pensent que la part patronale... Mais c'est nous qui payons tout là ! C'est bien d'être protégé mais ça a un coût. Et je conçois que celui qui n'a pas de mutuelle bénéficie du contrat négocié par AB.

= Cette mutuelle elle est obligatoire ?

Maintenant y'a une nouvelle disposition, il est obligatoire d'avoir une mutuelle, sauf si vous êtes sur celle de votre conjoint en fait. Moi j'ai prouvé que j'avais celle de mon conjoint. Du coup je ne la paie pas. AU début ils m'avaient dit que c'était obligatoire, je l'ai payée pendant deux ans pour rien. Chez AB il faut aussi apprendre à se débrouiller par soi-même, faut recouper les informations qu'on nous donne.

= C'est-à-dire ? Les différents permanents vous donnent des informations différentes ?

Oui... Ah non non non ! Ils nous donnent une information, mais là elle était fausse. Donc faut insister, lui mettre les lois sous le... Et puis dire « non non j'ai appelé moi-même l'assurance ».

= Et vous trouvez que c'est plutôt positif ou négatif ? Parce qu'on pourrait se dire, quand même, y'a une partie de vos revenus du travail qui est prise pour le fonctionnement de la coop, mais vous devez quand même vérifier qu'ils font bien leur boulot...

Ben oui mais chez un employeur ça peut être la même chose aussi. Si je vais bosser demain dans une PME du bâtiment ils vont peut-être me dire la même chose. Ça fait partie du... Bon c'était... C'est comme ça quoi mais vous avez raison, faut s'améliorer là-dessus.

= Et vous vous investissez un peu dans la partie que moi j'appelle « associative » dans la coop ?

Euh là je dois dire que... Pas beaucoup. Personnellement je m'investis pas beaucoup.

=Par manque d'intérêt, manque e temps ?

Par... En effet je veux être libre. Je vous cache pas que si le siège serait à 300 mètres de chez moi, voire même à dix minutes... Euh... Je m'impliquerais sans doute plus. Là c'est à l'autre bout de paris, j'y vais hein, j'aime bien y aller mais c'est un peu loin quoi. Ça pourrait être compris comme une excuse peut être. Et puis y'a... Pour y faire ? Donc euh... Moi j'ai aps envie de travailler avec Régis. J'ai plaisir à aller manger au resto avec lui etc. Mais... Et je pense que je n'ai pas envie de travailler avec ceux qui vont le remplacer. Voilà.

= Vous savez déjà qui va remplacer M. Faguelin ?

Ouais, une direction à deux têtes. A priori ça serait ça. Deux ou trois têtes il savent pas trop avec... Ben y'a un électricien avec qui... Y'a jamais eu d'entraide. Et puis un menuisier qui est un type je pense assez sympa, qui a des compétences mais qui est... Comment dire... J'ai le terme qui 'm'échappe. Qui est très dans le travail communautaire, c'est un ancien genre Zahadiste, vous voyez ? y'a plein d'idées,

c'est un peu la Nuit debout quoi vous voyez ? Et voilà quoi d'un point de vue... Politique, c'est une perte de temps, on peut parler des heures, dans les faits ça aurait une incidence néfaste sur mon activité et je ferais pas de la... Même si je suis pas, absolument pas, politiquement, très marqué sur les extrêmes, euh... Je suis très ouvert... Là ça me poserait des problèmes je pense à un moment ou un autre. Y'en a un qui est au PCF et l'autre qui est complètement alternatif...

= Le projet politique qui est dans la coop il vous parle pas ?

Politique ? Vous voulez dire politique par rapport au... ?

= Je vous parle de projet politique parce que c'est une expression qui a déjà été utilisée par d'autres personnes de la coop, dans le sens où y'a la structure en tant qu'endroit où on travaille et où on organise son travail mais il y aurait aussi un projet politique derrière l'organisation. Il y aurait une vision de ce que c'est le travail.

C'est vrai qu'il y a une dimension en effet plus profonde mais... Je mets du temps à réagir parce que ça me parle pas tant que ça en fait, je suis assez pragmatique... Mais ça mérite de prendre du recul...

= Si ça vous parle pas y'a pas d'obligation, ne vous inquiétez pas !

Tout à fait. Mais là je crains si vous voulez que en effet... De trouver de nouvelles pistes de travail c'est... Mais là c'est un peu un ersatz quoi... Je veux dire c'est compliqué de gagner sa vie quoi. Quand on regarde, si on écoute les gens très à gauche qui pensent qu'il y a des solutions comme ça, c'est facile d'en parler mais dans la réalité, se dire demain, les jeunes de banlieue qui ont pourtant un CAP d'électricien et leur proposer d'être ent salarié... Mon deuxième employeur c'était un employeur qui employait justement des jeunes comme ça issus de deuxième, troisième génération de l'immigration avec un nombre de difficultés... Vivant dans la cité... C'est compliqué quoi. Je les ai vus en entreprise, c'est compliqué très compliqué !

= C'est compliqué c'est-à-dire ?

Ben faut qu'ils apprennent à compter et à écrire déjà, vous voyez ? Déjà. Faut qu'ils fument pas de shit pendant qu'ils bossent... Non mais ils ont aucune... Faut qu'ils se lèvent à l'heure. On revient de loin vous voyez ? Enfin je donne que... Je suis un peu cash comme ça, dans le lot y'en a quand même des vachement biens, sûrement, qui voudraient s'en sortir, mais je parlais à la dame qui travaillait à la mairie d'Aulnay, elle me disait que bien qu'ils aient un maire plutôt de droite, je crois, il veut quand même faire des choses pour sa ville, et il disait qu'ils allaient s'occuper que des 10 à 20% qui sont volontaires et qui peuvent s'en sortir parce que le reste...

= Ce que vous me dites en fait, c'est que la coop c'est une structure qui ne conviendrait pas à tout le monde ?

Ben non. L'accompagnement faudrait que ça soit complètement autre chose, vraiment... Et oui parce que c'est pas évident de faire un devis, d'inspirer confiance, d'être à l'heure au rendez-vous, de... Enfin c'est... C'est compliqué. Enfin c'est compliqué... Quand on voit la réalité de ceux qui ont du mal à s'insérer voilà c'est compliqué.

= Et alors par exemple vous, en termes de conditions de travail, pour vous, c'est comment ? Une journée type par exemple ?

Euh... C'est... ça dépend de mes rendez-vous mais vu mon CA je suis un peu moins que à mi-temps sur les chantiers alors admettons que ça soit une période où... Parfois je suis à plein temps et puis là,

comme je vous avais dit, en ce moment en effet on peut prendre rendez-vous y'a pas trop de boulot. Donc euh...C'est variable. Mais vous m'auriez rencontré dans une période où je serais sorti de mon chantier, j'aurais été plus pressé, on aurait eu peut-être un peu moins de temps, j'aurais été tout sale etc. Et je vous aurais dit ben ma journée type.... Je peux vous faire un mixte hein !

= Mais je vous en prie !

Par exemple demain là je vais installer un radiateur avec une ligne dédiée dans un bureau. Donc ça va être d'arriver à 9h sur place, je suis pas hyper matinal, à 9h sur place sachant qu'avant j'ai fait livrer directement le radiateur, j'ai fait mon devis... Aujourd'hui je vais aller chez mon fournisseur chercher les quelques pièces qu'il y a besoin. Donc j'arrive à 9h, je mets en route le chantier et j'aurai fini... Là j'ai chiffré huit heures de boulot mais à deux parce que là y'a en l'occurrence M. *incompréhensible* qui a une activité de petits travaux donc euh... Dès qu'il tombe sur un chantier qui a besoin d'une qualification, comme plombier ou électricien il fait appel aux électriciens ou aux plombiers de la coop. Donc là pour mettre ce... Il aurait fallu... Si c'était juste un changement de radiateur il l'aurait fait lui-même, mais là y'a une création de ligne électrique, faut ouvrir le tableau etc. Et il est très réglo.

= C'est pas quelque chose qu'il peut faire tout seul ?

Techniquement il aurait pu. Mais il respecte les règles c'est-à-dire que si demain y'a un problème suite à son intervention ou lors de l'intervention, les assurances fonctionneraient pas donc faut faire très attention. Donc euh voilà... Huit heures à deux ça veut dire quatre heures chacun ou moi cinq heures et lui trois je sais pas on verra. Et donc j'ai rien prévu derrière donc je vais finir ma journée je pense assez tôt. Et je vais rentrer chez moi, j'ai un devis à faire encore...

= D'accord donc en fait tout ce qui est organisation de chantiers vous le faites depuis votre domicile ?

Oui.

= Vous travaillez principalement de chez vous en fait ?

Oui. Tout à fait. C'est vrai que AB serait juste à côté de chez moi je viendrais plus souvent, parfois même travailler dans les lieux.

= Et ça vous convient de travailler chez vous ?

Oui ça me convient. J'étais habitué à faire ça en tant que chargé d'affaire, commercial.

= Vous faisiez du télétravail ?

DU télétravail, mon employeur était à Béziers donc euh... Je travaillais depuis chez moi et j'ai pas d'enfant, tout du moins en bas âge donc c'est possible. Et le fait d'être... de pas avoir en ce moment beaucoup de travail chantier ben je prends mon temps et je fais très très... A la perfection mes... Non mais si je fais un devis j'y passe beaucoup de temps quoi. Je fais un salon professionnel...

= Comme vous avez le temps vous prenez le temps de *inaudible* ?

Ouais voilà.

= ça vous permet pas de vous former mais de rajouter sur vos compétences ou vous retrouvez pas cette impression là ?

Un petit peu ouais... Là j'ai invité à dîner un électricien qui fait des appartements en domotique... La semaine dernière. Donc... Un type sympa qui aimerait bien que j'en fasse quoi, de façon tout à fait gratuite... Donc euh... En effet mais là faudrait que je vois auprès d'AB pour faire une formation.

= Parce qu'ils prennent en charge les formations ?

Y'a des dossiers à monter. Et euh... C'est pas AB, parce que AB se sert vraiment que de l'argent qu'on produit nous. Si y'a une formation payante, c'est mon compte. Quand on dit la coop on pourrait croire que c'est l'employeur, mais l'employeur c'est soi-même. Il prend dans ma cagnotte. Donc euh... Mais y'a des dispositions... Après l'an dernier y'a des possibilités de faire des formations payées. Ils acceptaient tout jusqu'au 31 janvier. Mais j'ai eu beau relancer, relancer, proposer des dates même des formations ça n'a pas réagi chez AB.

= Et on vous a donné une raison à cette absence de réaction ?

Non. Ben après le gars qui s'en occupait a quitté la coop. Là maintenant plus personne s'en occupe et ils sont débordés hein donc je peux le comprendre... Mais euh... Non c'est décevant. D'autant plus que par une relation personnelle j'ai appris que l'an dernier on pouvait vraiment faire tout prendre en charge. François Hollande avait communiqué là-dessus, on va mettre le paquet sur la formation, fallait que le chômage baisse pour la fin de son quinquennat donc ils ont mis le paquet. Et donc là els compteurs sont remis à zéro y'a sans doute possibilité de refaire des formations mais je vais me débrouiller par moi-même hein, je vais aller voir le fournisseur qui... Y'a des fournisseurs de matériel électrique qui vendent le matériel pour la domotique justement, eux ils sont prêts à... Ils font des formations, je vais voir combien ça coûte et s'il faut la payer je la paierai quoi. Enfin j'appellerai AB avant mais... ça prend du temps aussi de monter les dossiers.

= Et dans tout ça est-ce que vous avez le sentiment de vous épanouir dans votre profession ?

Euh... (*réfléchit*) Oui et non. Oui dans le sens où j'ai toujours cette satisfaction de faire des choses concrètes et c'est très satisfaisant. Mais d'un autre côté j'ai l'impression de pas utiliser tout mon potentiel. Et je songe parfois à me réorienter.

= QU'est-ce que vous entendez par « par utiliser tout votre potentiel » ?

Ben c'est-à-dire... Au niveau relationnel, au niveau comment dire... Avec mes 20 ans de travail avant quoi, je tourne pas le dos complètement quoi, je m'aperçois que j'aime bien le contact et je suis seul souvent sur les chantiers. Euh... Mais ce qui me fait hésiter vraiment à passer le cap c'est que ça veut dire retour à l'entreprise, retour à un travail où y'a une pression... et je suis assez sensible au stress et... Donc quand je regarde ma vie, pas que ma vie professionnelle, ma vie en général, je suis bien quoi. Ça me plaît bien, vous voyez ? C'est peut-être... Y'en a peu qui sont dans mon cas, mais d'autres c'est pour d'autres raisons. Ils veulent, quitte à ne pas gagner beaucoup, ils veulent être libres, aps bosser beaucoup et... Là on se rapproche de idées d'Hamon, tout ça, de...

= Vous dans ce que vous me dites y'a pas qu'une question de rémunération, y'a aussi un côté où les relations d'équipe vous manquent ? Y'a aussi ça qui joue ?

Oui. Ça joue. Et ce qui peut être me ferait franchir le cap mais là faut que j'arrête d'en parler et que je le fasse... C'est que je me pas être dans mon... J'ai envie de transmettre aussi quoi, vous voyez ? 40 ans, 50 ans, hop, on approche et j'ai un fils mais maintenant c'est foutu quoi... Je suis à un âge où on a

envie de transmettre et donc je pourrais être plus utile à ce niveau-là. Donc parfois je me dis tiens... Je pourrais changer d'activité.

= Vous songez à faire de la formation ?

De la formation en effet. Y'a Bruno Gorel, je ne sais pas si vous l'avez interrogé, un type super sympa, qui est menuisier mais lui il a son métier depuis très longtemps dans les mains. Maintenant il est toujours chez AB pour pouvoir travailler éventuellement, satisfaire quelques clients occasionnellement. Il est prof en effet dans des lycées pour les handicapés, et avec ma femme on a des amis qui ont un fils handicapé, j'ai un contact qui est... C'est un handicapé... Comment dire... J'aurais du mal à m'occuper des handicapés lourds mais dans les CAT ou les lycées Mpro...

= les EMPro ?

Ouais c'est ça ! En fait c'est que du bonheur, ces gamins ils sont super en fait ! Il enseigne voilà...

= Donc ça, ça vous brancherait, de travailler avec des handicapés ?

Par exemple.

= Et donc si vous vous reconvertissez, vous allez quitter AB ?

Ben Bruno Gorel il l'a pas quitté complètement vous voyez, ça permet aussi... C'est vraiment à la carte, et c'est là où... Peut être que dans d'autres CAE ils seraient un peu plus stricts, mais là y'en a qui restent qui font très peu de CA. Après les nouvelles dispositions obligent quand même à faire cinq heures par mois, vous voyez c'est quand même pas énorme ! Mais bon. Si on les a plus, si vraiment on est enseignant et qu'on quitte cette organisation, on rentre la camionnette, on n'a plus rien, on est obligé de partir je pense.

= Donc si je résume vous êtes content de votre travail et votre organisation vous permet d'avoir AB, mais il vous manque quelque chose dans votre activité, du coup vous pensez pas forcément persister en électricité ?

Peut-être pas ouais. Ouais, ouais.

= Et ça c'est quelque chose de personnel, c'est pas forcément en lien avec la structure ?

Non. Ce n'est pas en lien avec la structure, je pense que non... Pas en lien avec cette structure on va dire. Peut-être que en effet, dans un autre cas de figure j'aurais pu m'investir plus dans une CAE. Mais là par exemple, j'aurais pu postuler au poste de Régis pourquoi pas, j'ai senti qu'il tâtait un peu le terrain quand je suis arrivé, parce qu'ils aiment bien avoir des gens qui ont géré des équipes avant, qui... Mais euh... Ils proposent là du coup un salaire... C'est un des points qui bloque pour retrouver un remplaçant. Dès le départ Régis a décidé de se payer autant que les autres permanents. Donc ils sont tous cadres, là par contre ils pourraient peut-être faire une économie, avec assistants et cadres, ils sont tous à 2100 euros. Moi son job s'il fallait remplacer Régis, ça vaut plus que 2100 euros à l'autre bout de Paris.

= C'est un job qui potentiellement aurait pu vous intéresser mais pour le coup vous considérez que c'est pas assez payé ?

Voilà. Y'a ça et puis y'a le côté culturel où là je me serais posé des questions parce que... C'est, les associés de base, historiques, qui sont là depuis longtemps c'est très politisé à gauche quoi donc je

passer pas quoi, même si je suis plutôt de gauche mais c'est... C'est altermondialiste communiste donc quelque part. Moi je... C'est peut-être ce qui s'est passé avec l'électricien là, quelque part ma tête lui revient pas. Y'a un truc comme ça quoi et... Ou alors faudrait monter une autre CAE et là je pense qu'il y a le marché pour ça, qui aurait une identité un peu différente, un management différent, une équipe permanente différente. Et sur l'IDF je pense que ça serait pas une mauvaise chose. Une dans le nord, une dans le sud. Parce que moi dans mon développement commercial, je vous l'ai pas dit mais y'a un détail qui est important c'est qu'au niveau d'internet... Vous cherchez un plombier, demain vous avez un problème d'électricité, ça vous arrive pas tous les ans, vous savez pas à qui demander... Enfin maintenant vous saurez peut être ! (*sourit*) mais... Vous regardez sur Google et vous tapez électricien et le nom de votre ville ou de votre quartier quoi. Après vous comparez vous allez sur les sites de chacun... Et là AB ils sont dans le 19^{ème} donc moi je peux pas avoir un site... Y'a quelques limites quand même au fait de pas avoir son statut juridique comme celui-là. Je peux pas avoir mon site repéré sur Google map dans le 14^{ème}. Au début il l'avait, avant que des concurrents s'en aperçoivent, j'avais mis Benoit électricien, Paris 14^{ème} et j'avais un ou deux appels par semaine. Et à un moment, c'est un client qui m'a dit « regardez sur votre page » et y'avait marqué Escroc en gros, parce que soi-disant... Parce que j'ai pas de K-bis, la carte d'identité de l'entreprise qui est au 7 rue Louis Mora, mon adresse. Donc c'est quelqu'un qui soit travaillé au noir, qui n'est pas rentré dans la subtilité que je suis un salarié de la coop...

= Il n'a pas compris votre statut en fait ?

Oui et après Google je les ai appelés, ils veulent pas. Parce qu'en effet y'a pas d'entreprise quoi. Et AB du coup ils reçoivent des appels parce que dans le 19^{ème} là, ils reçoivent des appels, il y a beaucoup plus de chantiers je pense dans le 18-19^{ème}.

= Et ils vous les transmettent ?

Ils nous les transmettent... En tout cas je suis... J'ai dit des choses que je pensais, mais qui pourraient paraître pas très sympathiques, mais ils sont foncièrement pas malhonnêtes quoi si vous voulez et ça c'est agréable. Dans le privé quand vous avez un patron qui a décidé d'être con... Vous voyez ? ça peut être lourd, on sent l'autorité « c'est comme ça c'est pas autrement et derrière y'a la mauvaise foi ». Là, y'a en effet des oublis, des manquements, mais c'est pas délibéré, c'est pas pervers. Et ça c'est bien.

= ça doit être un peu reposant en sortant d'une entreprise.

Ouais.

= Alors, si vous ne souhaitez pas en parler y'a pas d'obligation encore une fois... Mais est-ce que votre activité dans la coop a eu un impact sur votre vie privée ?

Ah ben oui. Ah oui oui. Là je vous ai dit, mon objectif, parce que j'étais vraiment au fond du trou là quand même quand je me suis fait prendre en charge par la formation, donc ça remonte un peu avant, à l'AFPA, j'avais plus le temps de gamberger vous voyez. Donc euh... Et puis c'était une demi-journée théorique une demi-journée pratique sur un mur à faire des petits schémas électriques, c'était extrêmement concret. Après, salariat. Et après AB donc en effet ça a bien fonctionné le fait de me sortir de la dépression, de pas me laisser aller, de devenir alcoolique, y'en a ils se remettent pas de certains chocs personnels. Et là ça a bien fonctionné. Ça, ça m'a permis de sortir la tête de l'eau, la reconversion dans l'électricité. Et maintenant je suis sorti, si y'a des paliers je vais pas retourner... C'est... Donc ça c'était bien. Et sur ma vie privée... D'un point de vue donc de la santé psychique si je puis dire et physique aussi parce qu'il y a une dépense physique ! Qui fait du bien. Et en même temps qui me permet là maintenant de dégager du temps donc en effet... Ma femme a beaucoup de vacances

mais elle travaille beaucoup aussi. Donc je fais... Je m'occupe de la maison quoi, voilà. Donc je cuisine, je fais les courses, on mange frais, on mange bien... Le linge enfin voilà quoi, bref, toutes les tâches ménagères ! Je m'occupe de ça. Ouais ouais. J'organise les vacances...

= Et ça vous convient ?

Ben c'est pas mal. Ouais ouais ça me convient.

= Et ça vous convient ou ça vous rend heureux ?

Euh... Aaah... Je pense que oui... Je pense que quelle que soit la formule du boulot... Non ça me rend heureux, ouais. Mais c'est pas que le boulot c'est le tout.

= Et si vous mettez en perspective avec votre expérience de chargé d'affaires, avant votre reconversion, est-ce que à l'époque ça avait un impact, votre travail ? Et si vous mettez les deux en balance, qu'est-ce qui est le plus négatif ?

Euh... Bien sûr ça avait un impact, ça a toujours un impact... Ben beaucoup moins... ça a un impact positif je vous dis parce que cette liberté, de pouvoir faire ses démarches, avoir des Week end prolongés, ouais c'est... C'est positif.

= C'est la liberté dans l'organisation de votre temps ?

Quand on est salarié... J'avais toujours plein de choses à faire que je n'avais pas le temps de faire, là je peux les faire, je peux me débrouiller.

= Et du coup si finalement vous changez pas d'orientation, est-ce que vous pensez rester dans la coop ?

Je pense rester dans la coop, parce qu'en fait où j'ai changé c'est que... Je suis moins ambitieux en fait, peut-être moins courageux aussi d'un point de vue physique, parce que c'est dur, je commence à avoir mal aux genoux etc. Donc euh... Et d'un point de vue théorique y'aurait peut-être possibilité de créer une entreprise ou de reprendre une entreprise, y'a beaucoup d'entreprises qui ont du mal à trouver des successeurs mais là je vous dis c'est à nouveau remettre un pied à l'étrier, intéressant, mais c'est plus que 100% du temps. Et... Quand je le mets dans la balance euh... Non je préfère voilà. Alors après... Faut que j'assume et que ma vie de couple... Faut que ça se passe bien t qu'il y ait toujours du dialogue, c'est-à-dire que je me retrouve dans une situation dont certaines femmes ont connu ça dans les années, la génération de nos parents, des miens en tout cas où les épouses travaillaient pas ou peu et donc elles peuvent se retrouver sans rien. Vous voyez ?

= Et vous c'est quelque chose qui vous fait peur ?

Non. Non ça me fait pas peur mais il faut... On ne sait pas de quoi l'avenir est fait, elles ont lutté pour pas se retrouver dans cette situation là et moi là je fais marche arrière c'est ça que je veux dire, vous voyez ? Donc euh... Voilà c'est vrai... Que si je m'engueule avec ma femme, je me dis merde faudrait que je trouve un boulot quoi ! (*rit*) J'anticipe ! Et puis elle aussi elle est dans une grosse boîte, c'est pas le job à vie il peut se passer des choses. Mais bon vivons au quotidien aussi quoi, faut pas... Donc... Voilà. Ne présageons pas d'un avenir... Mais faut pas, vous voyez, ce que je veux dire, faut pas que je me sente obligé de faire le gentil gars si j'ai des choses à dire qui... Vous voyez ? Faut trouver un équilibre et si en effet, ce que je peux concevoir, ça lui déplaît, y'a des femmes qui pourraient mal l'assumer, de je sais pas, d'avoir un homme qui ait pas le big job le gros salaire, faudrait qu'elle m'en parle mais elle ça la gêne pas...

= Et socialement, vos amis, vos relations, ils comprennent ce que vous faites, ils ont compris votre parcours ?

Oui oui... Y'en a certains peut être qui trouvent ça un peu bizarre mais je m'en fouts. Et ça a été là-dessus aussi mon travail avec le coach au départ. Le postulat de départ, faut s'affranchir du qu'en dirait-on et je suis pas mécontent de mon choix. Je pense à un copain qui lui aussi a eu des problèmes, s'est retrouvé sur le carreau à 45 ans, à 45 ans on est cher et exigeant. Mais... Bon il a peut-être pas non plus fait ce travail sur lui-même, il a repris un boulot machin, puis ça a pas fonctionné puis là il est au chômage longue durée et il a plus d'indemnités. Donc euh il a pas de métier entre les mains du coup. C'est compliqué. Et à 45 ans on a encore pas loin de 20 ans à bosser donc c'est pas rien. DU coup je me dis bon... Parce que moi j'avais pas fait HEC j'avais un parcours qui me permettait pas... Les carrières se font jusqu'à 40 ans et malheureusement c'est comme ça. Je suis pas arrivé à être l'homme incontournable, mais y'en a plus quoi, c'est quasiment fini. Faut avoir le carnet d'adresses terrible qui fait qu'on te veut à tout prix enfin... C'est pas... Y'en a plus quasiment enfin si y'a certains métiers, certains médecins qui ont une spécialité, là tout ça ils trouveront mais bon voilà c'est... Enfin je sais pas j'ai pas un niveau d'études comme ça... Donc euh...

Gwenaëlle – 14 mars 2017

Gwenaëlle me reçoit sur chantier, en présence de sa collaboratrice, Camille, sur le moment de leur pause repas. Je les retrouve vers midi et demi. Elles me tutoient directement, sont très accueillantes, me proposent un thé. L'entretien avec Gwenaëlle est entrecoupé d'interventions de la part d'Camille, qui loin de parasiter le discours semblent au contraire alimenter la discussion.

Il s'agit du premier entretien que je mène dans le cadre de l'enquête.

= Est-ce que vous pouvez me parler un petit peu de vous, de votre parcours ?

Le parcours avant la CAE c'est pour moi de me reconverter en tant que peintre d'intérieur, ce que je n'étais pas avant euh.. Pendant trois ans j'étais en apprentissage avec Camille, c'est là qu'on fait connaissance et au bout de ces trois années, on s'est dit « on a sans doute quelque chose à faire » et la CAE à l'époque c'est Camille qui la découvre et finalement qui me la présente en me disant que ça peut être une bonne façon de nous associer sans mettre toutes nos billes dans le même sac, on peut travailler en duo et on aura toute la partie administrative, juridique, comptable, géré pour nous avec la possibilité de travailler ensemble si on le souhaite. Donc ça c'était vraiment la motivation première.

= Ok donc vraiment la possibilité de travailler toutes les deux dans un cadre où vous vous mettiez pas trop en danger en fait ?

Absolument. C'était vraiment ça.

= Et avant votre reconversion vous faisiez quoi ?

Je faisais n'importe quoi de... Euh... Genre (rigole). Du... Comment on appelle ça... Pour vivre !

= Des petits boulots c'est ça ?

Ouais des petits boulots, des trucs euh... Alimentaires. (Dédain)

= Il y avait rien qui vous branchait plus que ça ?

Je voyageais beaucoup. Donc euh.... J'allais à droite à gauche, je travaillais, dans l'administratif, les bureaux, des trucs... Et puis avec ce petit pécule je partais en voyage.

= Et comment vous en êtes venue à vous reconverter ?

Ben au bout d'un moment on en a marre et puis je suis devenue maman. Donc euh... j'étais obligée de rester sur place. Si en plus je m'ennuyais au boulot ça allait pas le faire !

= Et du coup, peintre, ça vous plait ?

Ah oui ! ça c'est un métier que j'ai découvert en voyage.

= C'était il y a trois ans c'est ça ?

Euh... On rentre dans la coopérative en mars 2014... Euh... Donc antérieurement, en remontant sur trois ans...

Camille : on a eu notre BP (incompréhensible).

= Et entre le BP et la CAE qu'est-ce qui s'est passé ?

Très peu de temps finalement. Très peu de temps

(Incompréhensible. Intervention d'Camille sur l'arrivée à la CAE : voyage de Gwenaëlle et grossesse d'Camille)

Oui c'est vrai on est arrivées en disant « bon, elle, elle est enceinte, et moi je voudrais partir en voyage ». (Rires)

Camille : mais non. On est arrivées dans un premier temps, toi t'as dit « je veux partir en voyage », ils t'ont dit « ben pars ! », et quand t'es revenue, c'est moi qui était enceinte !

Ah oui. Ouais, voilà. On n'avait pas encore signé. Voilà. C'est un peu cette période de changement de vie...

= D'accord, une période de transition ?

Ouais, entre en plus quitter nos emplois précédents, parce le CAP/BP ça a été fait en alternance.

= D'accord donc il y a eu comme ça, une période de transition, à la fin de laquelle vous avez eu un premier contact avec la CAE...

D'abord on était à la recherche d'une solution pour euh... Moi j'étais très réticente, je voulais pas m'engager, j'étais déjà mère, déjà moi je pouvais pas me permettre de me casser la gueule, je voulais vraiment quelque chose qui ait un cadre, j'avais besoin d'être rassurée par un cadre, que m'apportait la CAE. Donc on était à la recherche de ça. *Montre Camille : elle en avait entendu parler euh... Par une formation à l'ADIE ?*

Camille : ouais j'avais fait une formation à l'ADIE.

= l'ADIE c'est... ?

Camille : alors je saurais plus exactement ce que ça veut dire ADIE, mais en fait c'est une association d'anciens entrepreneurs qui aident des gens à obtenir des micro crédits et ils font des formations pour la création d'entreprises qui sont très complètes, donc avec des intervenants très divers, c'est en parallèle avec Pôle emploi... J'avais vraiment envie d'être indépendante, de faire ce que je voulais et de... J'en avais envie quoi.

= Donc il y avait chez vous (Camille) le désir d'être indépendante, et chez vous (Gwenaëlle) le désir d'avoir un cadre donc en fait la CAE ça collait vraiment ?

Camille commence une phrase, est interrompue par Gwenaëlle (incompréhensible). Rires.

On avait besoin aussi de savoir ce qu'on donnait ensemble aussi avant de s'engager.

Camille : on n'avait jamais vraiment travaillé ensemble donc euh... On était à l'école ensemble, c'est pas tout à fait la même chose.

La réalité de chantier c'est...

Camille : pas pareil.

= Oui c'est sûr que sur le chantier ça ne doit pas être pareil.

Ben à l'école y'avait un cadre. Là, nous deux y'a plus de cadre. Y'a personne pour nous mettre dans le droit chemin, si on commence à... je sais pas (rigole). A intellectualiser !

= A intellectualiser ?

Oh ben oui. Ben nous on intellectualisait... On a quand même passé le CAP au départ avec des gamins de je sais plus moi... 14 ans ! Moi j'en avais... Donc euh... C'est en 2009... Euh... Au début ils avaient 14-15 ans au CAP, j'étais avec des jeunes qui pensaient qu'à fumer leurs pétards et foutaient rien... Heureusement que j'avais Camille parce que... on se soutenait le moral mais après y'avait les profs avec tout un cadre autour de nous, et savoir si on était capables de faire une entreprise commune qui fonctionne, qui soit viable, fallait déjà faire un petit essai quoi.

= D'accord donc, si je comprends bien y'a eu des petits contrats au black.

Ouais mais pas longtemps, c'était vraiment pas l'idée justement. On avait vraiment besoin, je reviens là-dessus, d'une sécurité sociale, de contribuer, pour les gamins... on n'a pas envie, encore aujourd'hui, de se retrouver à vivre mieux que si on était... Si là tout ce qu'on faisait on n'était pas déclarés, on vivrait bien. Là y'a je sais pas, 70-80% de charges quand on est en auto entrepreneur, c'est énorme. Donc on se partage 30%.

= Oui donc ça redescend rapidement.

Ah carrément. Mais néanmoins c'est l'idée, et on voulait absolument par tomber dans ce travers. C'est trop tentant, c'est extrêmement tentant (*le black*)

Camille : et même le client, quand on nous dit « oh ben ça » (incompréhensible)

Parenthèse sur le fait que les clients apprécient le black parce que c'est moins cher. Pas plus d'infos : incompréhensible sur la bande.

Mais en fait c'est notre motivation pour rentrer dans la CAE : c'est de surtout... Parce que surtout dans le bâtiment, travailler au noir dans le bâtiment c'est plus que monnaie courante, parce que autour de nous on en a, mais dès qu'on en parle c'est « aaah mais pourquoi tu fais pas un peu de black ? » (*Surjoue*), « mais qu'est-ce que vous vous emmerdez les filles ? »

= Parce qu'en dehors de la CAE vous avez gardé des contacts avec les personnes...

Ah ben on a un réseau ! En tout cas... on travaille pas forcément avec eux, mais on se tient au courant, puis après ben le domaine fait que dès qu'on croise le même métier ben évidemment je vais parler pendant quatre heures avec lui ! Y'a une réalité de chantier qui m'intéresse.

= Donc du coup. 2014, vous arrivez à la CAE, vous partez, ensuite vous revenez, Camille est enceinte. Vous partez, vous revenez avec votre petit bébé. Le contrat est signé à la CAE. Comment ça se passe au début ? Est-ce que vous avez eu des démarches particulières, est-ce que vous avez eu un accompagnement particulier, comment ça s'est passé de manière pratique ?

Moi je l'ai ressenti comme quelque chose de... C'était vraiment, en tout cas, mais je pense que ça tient... C'est la seule CAE que je connaissais à l'époque, et c'est la seule que je connais intérieurement, euh je pense que ça tient aussi beaucoup à la personnalité de son gérant, Régis Faguelin. C'est vraiment quelqu'un qui a une position... A aucun moment j'ai eu l'impression que j'avais signé un contrat avec un patron comme j'ai pu en signer antérieurement dans ma vie professionnelle.

= Qu'est-ce qui était différent ?

Je m'en suis même pas rendue compte. (Rires) C'est vrai on s'en est rendu compte là parce que avec la loi Hamon, le statut a changé donc c'est là qu'on s'est rendu compte qu'on avait un engagement... Bien sûr j'avais compris que j'avais signé un CDI et que j'étais salariée entrepreneur, ce qui est quelque chose d'extrêmement difficile à expliquer, euh... Tant au niveau administratif qu'auprès de ceux qu'on a rencontrés au quotidien mais... Enfin moi je l'ai vécu comme quelque chose d'extrêmement rassurant et pas du tout euh... Et bien.

= D'accord et vous avez eu un accompagnement au début pour lancer votre activité ? Parce que je sais qu'à Coopaname par exemple ils le font.

Alors un peu. Sauf que nous on était peut-être pas très réceptives à ça.

= Pourquoi ?

Parce que dans un premier temps on avait plus besoin de nous concentrer sur la réalité de chantier, l'efficacité, sortir de nos chantiers... Sortir ça (*montre le chantier*) ça n'a l'air de rien mais faut bien connaître son métier. On sortait de l'école... On peut pas se rendre compte de ça... Donc on avait vraiment une sorte de priorité, qui n'était pas forcément le bon choix mais on avait vraiment besoin de sortir des bons résultats et notre statut ben... ça tenait, on attend mieux et on verrait plus tard. C'est d'ailleurs maintenant que notre activité va bien, qu'on sait vraiment où on va, on sait ce qu'on veut on sait ce qu'on est capables de faire, de sortir qu'au bout de trois, quatre ans on peut commencer à s'intéresser à notre statut professionnel. De surcroît, puisque cette loi Hamon nous a obligé à y réfléchir.

= Qu'est-ce que vous entendez par là ?

Ben là dans la loi Hamon, il faut qu'on devienne actionnaires finalement d'Alter-Bâtir sinon, si on ne veut pas devenir actionnaires on n'a qu'un autre choix c'est qu'on quitte la coopérative. Donc on se demandait « est-ce qu'on reste, est-ce qu'on part ? » parce que les charges, 70% de charges, ça varie... Et on a 11,2, 11,7% en plus de toutes les charges pour la contribution à la coopérative. On nous l'a dit quand on a signé, y'a 11,2% qui partent directement chez Alter-Bâtir.

= ça c'est depuis la loi Hamon ou c'était déjà le cas avant ?

Ben ça l'était déjà avant. Puisque déjà en tant qu'artisan ils sont taxés à 60%. Nous aussi, plus 11,2% et on se demandait... Franchement pour le moment on est encore en train de débiter mais on s'est pas du tout payées pendant très longtemps. Quand on a commencé à pouvoir se payer 500 balles on était contentes. Puis de temps en temps on arrive à sortir 1000 balles mais c'est tout hein. Et c'était pas longtemps. L'année dernière on était capables de se payer 35 euros du mois parce c'est 5 heures minimum par mois.

= Vous n'avez pas de système d'étalement des salaires ?

Si. Mais si on rentre pas d'argent... On peut lisser pendant trois mois mais si y'a rien à lisser... (rires)

Intervention d'Camille : pas de maintenance dans la peinture + conjoncture qui fait qu'il est plus difficile de convaincre le client pour de la peinture.

= Et pourquoi c'est difficile de convaincre le client ?

Parce que la conjoncture actuelle... « On n'a pas d'argent, on n'a pas d'argent, y'a plus d'argent » ... Donc la peinture devient luxe et pas une nécessité. On peut vivre avec des murs pas peints, on peut pas vivre sans électricité, sans eau, sans sanitaires. C'est pas une priorité, ceci dit c'est quand même hallucinant parce que les gens, alors qu'ils ont quand même un niveau de vie et qu'ils pourraient, pensent qu'ils n'ont pas les moyens. Voilà. Nous notre activité surtout comme on la fait parce qu'on aime bien faire des chantiers où c'est joli donc il faut vraiment que quelque part le client ait envisagé de, pour ses travaux, un certain montant pour la peinture, et c'est pas 500 balles. Nous y'a des chantiers... 20 000 balles ! 20 000 euros en peinture les gens ont du mal à comprendre. Ça paraît une grosse somme. Après quand on a travaillé plusieurs semaines là ils comprennent un peu mieux (rires) Mais au début, parce que nous en peinture, on s'entend dire « mais il suffit juste là, de repeindre », et sans critique hein, c'est quelqu'un d'adorable. Mais on fait pas juste, ou alors on va se fâcher hein ! (Rires) Mais non on fait pas « juste » ! La peinture c'est peu de matériaux et beaucoup de main d'œuvre. C'est pas comme le plombier qui peut faire autrement. Déjà lui, il se déplace, il facture. En dépannage euh... Et puis surtout il peut marger sur les produits qu'ils vendent... Alors que nous on marge rien du tout. Si on arrive à marger c'est sur la main d'œuvre, parce qu'on a bien fait notre devis, parce que...

= Et parce que le client est satisfait du coup.

Voilà (rires.)

= Alors du coup vous me disiez que vos salaires étaient fluctuants... Ils le sont toujours ? Comment ça se développe ?

Là depuis mars 2014 on a vraiment eu des périodes où on s'est pas payées, ou alors 35 euros parce que voilà c'est le minimum requis par la CAE. Depuis mai de l'année dernière, on a bossé tout le temps, quand on n'a pas bossé c'est qu'on avait choisi de pas bosser. Et y'a une période où y'a eu un flottement de six semaines mais on a bossé sur d'autres choses, on n'était pas sur chantier mais on a travaillé. Donc là depuis... Je touche du bois hein... Depuis mai de l'année dernière et là on a une visibilité jusque fin avril donc on aura réussi pour la première fois mais au bout de trois ans, à faire une année complète sans se ronger les sangs à se dire « y'a pas de chantier derrière » quoi !

= Et pour vous cette différence qui se fait depuis 2016, ça vient d'où ?

De nouveaux contacts, on a plus prospecté... on est plus à l'aise. On est plus convaincantes. Parce que là encore, juste un exemple, mais y'a un fournisseur qui est venu nous livrer tout à l'heure, c'est un fournisseur qu'on a depuis le début, on s'est rendu compte il y a six mois qu'il nous avait complètement eues sur le prix de sa marchandise, on payait le double pour quasiment tout. Ça c'était un manque d'expérience de notre part. Aujourd'hui il est venu nous livrer, le mec il a vite compris qu'on avait pris de la bouteille et que ça n'allait plus se passer comme ça. C'était vraiment de l'inexpérience aussi, parmi un tas d'autres choses auxquelles je pense pas mais... On était moins convaincantes, moins sûres de nous.

= Mais du coup, si je résume ce que vous m'avez dit jusque-là. Vous êtes arrivées à la CAE pour la sécurité et l'indépendance, ça vous a permis de vous développer et vous avez pris une expérience qui vous permet de mieux gérer votre nouvelle activité, votre reconversion. Est-ce que vous avez des

rapports avec d'autres entrepreneurs salariés ? De ce que j'ai vu sur l'annuaire d'Alter Bâtir, vous êtes un peu tous dans votre secteur, à quel moment vous vous rencontrez ? Est-ce que vous travaillez ensemble ?

Alors y'a... C'est mis en place et on s'engage à le faire, y'a un repas mensuel euh... Finalement auquel on revoit toujours les mêmes bobines euh... On peut pas toujours s'y rendre parce qu'une fois par mois c'est beaucoup et puis je reviens là-dessus, ben déjà on est fatiguées après une journée de chantier, on a des gamins et on peut pas s'y rendre tout le temps. On essaie de s'y rendre de plus en plus, une fois sur quatre peut être, je sais pas. Une fois par trimestre à peu près. Et finalement même si on se force toujours pour y aller, on en ressort on a toujours appris des choses. Alors peut-être pas forcément des choses qui vont nous aider directement mais un mode de réflexion, voir comment les autres se comportent, les remarques... Y'a quand même des choses à attraper au passage. Et puis des fois ça nous apporte des chantiers parce que... (*incompréhensible*) qui venait de rentrer à la coopérative, et puis je papote avec elle, je me présente, Gwenaëlle, peintre en bâtiment, je lui dis « attention moi j'aime bien les beaux chantiers hein ! » et elle me dit « c'est exactement ce que je recherche, pour le moment je suis en stand-by mais je vous promets je vous rappelle ». Elle l'a fait. Et elle nous a dégoté un beau chantier, ça s'est super bien passé. On en a fait deux avec elle d'ailleurs.

= Avec l'architecte c'est tout ?

Ben y'avait ça.

Camille : ben y'avait Richard. On a travaillé aussi avec... (incompréhensible)

Puis pour le coup y'a autre chose, c'est que même au sein de la coopérative finalement on a du faire... Créer notre réputation et on a... Grâce à la coopérative on a réussi à obtenir la qualification Qualibat. Qui est quand même, et pour l'archi et pour le client un gage de qualité. Euh on est peintres, et chez Alter-Bâtir, alors y'a pas beaucoup de peintres mais on est les seules Qualibat à Alter Bâtir donc ça après... quand un entrepreneur va quelque part et qu'on lui dit « vous connaissiez pas un peintre ? », on nous appelle. Donc on... C'est quand même un réseau qui commence à fonctionner parce qu'on sait aussi... Ils ont attendu de voir comment on bossait et ça s'est fait. Donc on reçoit des appels.

= Et Qualibat comment ça s'est passé ? C'est vous qui avez fait la demande ?

On a fait la demande mais par contre tout le dossier a été monté et tenu par Alter Bâtir. On s'en est pas occupées, on a juste demandé.

= Ils ont assuré tout le côté administratif.

Oui. C'est fastidieux hein, nous on était bien contentes parce que nous quand on est sur chantier, on n'a pas de temps à dégager pour autre chose, c'est qui est bien... Sur chantier on a nos ordinateurs, bon là on est en entretien mais une fois sur deux on envoie des mails (*NB : pendant la pause déjeuner*), on fait les devis.

= Quand vous êtes sur chantier en fait y'a pas de moment de pause ?

Très peu.

= D'accord. Et par exemple l'architecte avec D qui vous avez travaillé, vous travaillez ensemble, vous travaillez après elle ? Comment ça se passe ?

Elle, elle a un projet, elle coordonne les travaux, elle facture que les corps d'état vont intervenir dans le bon sens. Et puis elle vient régulièrement sur chantier voir si tout se passe bien. Et elle va prendre éventuellement notre avis sur les types de matériaux.

= Et y'a d'autres types de métiers avec lesquels vous avez pu coopérer dans le cadre d'Alter-Bâtir ?

Electricien. Plombier. Non, on n'a pas travaillé avec les plombiers... (*incompréhensible*). Enfin on n'a pas travaillé directement mais là on lui a filé une cliente. Enfin, il a eu cette cliente grâce à nous. Donc y'a quand même une interaction.

(*Incompréhensible*)

= Et ces relations-là elles se nouent lors des réunions mensuelles ?

Mensuelles oui.

= Uniquement à ce moment-là ?

Oui mais alors du coup on s'échange nos numéros et puis ça nous est arrivé aussi de pas du tout connaître la personne et d'avoir besoin d'un conseil à un moment donné. Cette cliente-là dont on est en train de vous parler, qui est amoureuse de Yves alors qu'elle voit rien, qu'elle est bigleuse et que si elle le voyait en plus je te dis pas ! (Rires) Et en fait elle est aveugle. Quasiment. Elle croit qu'on sait pas. On sait bien mais peut-être qu'il faudrait au moins, qu'il y ait des choses particulières, y'a peut-être des choses qu'il faut qu'on mentionne dont on n'est pas conscientes. Là on a appelé Alter Bâtir en exposant la situation, et y'a untel, untel qui a sa qualification HandiBat et vous pouvez lui poser vos questions. Et là on a appelé pour le coup des gens qu'on connaissait pas du tout et juste « Gwenaëlle, Alter-Bâtir, dis-moi t'es HandiBat, qu'est-ce que tu peux recommander ? »

= Donc le fait d'être dans la même structure facilite les interactions ?

Ben y'a un gage de confiance... J'ai envie de dire, on se fait confiance, on est associés ! On est tous dans le même bateau, il faut qu'on voilà...

Camille : y'a un truc sur la confiance aussi... Pour rentrer à Alter-Bâtir il faut être détenteur d'un CAP, minimum, quand on est artisan, ce qui peut paraître pas grand-chose mais en tout cas la qualification elle est nécessaire. C'est pas ce qu'on va vous dire dans toutes les entreprises du bâtiment. Le seul qui a le devoir d'être qualifié dans une entreprise du bâtiment c'est le patron. Donc derrière il peut embaucher le tout-venant. Il peut embaucher des mecs qui ont jamais fait le moindre truc et les mettre sur des postes finalement la responsabilité c'est la sienne. Il peut faire intervenir le tout-venant. Donc euh c'est aussi ça chez Alter Bâtir qu'il y a de bien, on a un gage de qualité voilà, quand on fait appel à quelqu'un d'Alter Bâtir, on sait que derrière on va avoir une réponse de quelqu'un qui connaît parfaitement son métier.

Puis y'a une mentalité alors ça je me rends pas compte si elle est propre à Alter Bâtir ou si c'est un peu l'esprit de la coopérative, autant (*incompréhensible*). Alter-Bâtir (*insiste sur le Alter*) ils sont quand même super écolos, alors c'est pas toujours, à mon sens, c'est pas toujours possible, euh mais alors comme une espèce de moule qui dit écolo dit coco enfin bon c'est quand même assez politisé chez Alter Bâtir. Ça, ça me fatigue parce que j'ai toujours dit, et je l'ai encore dit récemment à Régis, les idées politiques très bien, et c'est pas que j'en ai d'autres, mais ma priorité c'est mon boulot et je fais pas de la politique à travers mon boulot, en tout cas c'est pas comme ça que je le vois et je peux pas me permettre de véhiculer ce message par rapport à la CAE qu'on a... Arrêtez quoi c'est

(*incompréhensible*) mais les clients par ici, je vais les faire flipper si je leur tiens ce genre de discours. On peut pas.

= Parce que le discours politique de la coopérative il se présente comment ?

Il est... C'est écrit nulle part mais enfin... ça se renvoie des mails toute la journée, tati, tata, des conversations « ah oui mais ça se dit pas, mais quand même... » Alors y'a plein de trucs qui circulent et c'est intéressant mais on se sent quand même très impliqués sur... Euh... Sur l'interne y'a des débats toute la journée... ça c'est quelque chose qui moi me convient moins euh... Je ne sais pas si c'est propre à Alter Bâtir ou si c'est les coopérative sen général, en tout cas, et ça tu me poses pas la question mais c'est important parce que c'est ce qu'on se dit en ce moment. Enfin peut être que tu m'aurais posé la question après je sais pas... Parler de notre statut de salarié entrepreneur c'est très compliqué. Les gens ne comprennent pas du tout où on veut en venir mais néanmoins ça fait maintenant trois quatre fois qu'on en parle autour de nous, et là on sent qu'on a une petite oreille, plus attentive, on en parle à la télévision, il semblerait que la coopérative, enfin la CAE ait le vent en poupe et avec on se dit avec Camille « t'as vu quand même, tous ces gens qui nous ont snobé, qui nous ont fait passer... » Parce que quand on tient un discours on sent bien si on est crédibles ou pas, l'impression vraiment qu'on est des perchés, une fois de plus, puis alors maintenant la coopérative...

= Le côté un peu utopique ?

Ouais, complètement, de gauchiste, de machin... Et curieusement (*incompréhensible*) et moi je suis quelqu'un qui n'a pas la télévision, quand Camille me met la télé dix minutes je suffoque parce que je ne peux pas. Donc c'est juste un ressenti comme ça de quotidien, d'impressions que je chope à droite à gauche, la coopérative a le vent en poupe, ça se sent. Alors je dis à Camille « tu verras ! bientôt ils vont venir nous demander... » Qui nous demandait la dernière fois, « mais alors euh... ? » On s'attendait pas du tout à ce que ça intéresse. On se faisait plutôt envoyer balader et en tout cas passer pour euh... Utopique certainement mais limite (*incompréhensible*).

Après, moi, y'a cette étape que j'ai pas évoquée... Quand je quitte mon employeur je le fais via une rupture conventionnelle à la fin de mon CAP parce que moi je veux être augmentée et lui il veut rien entendre donc je dis « bon c'est pas possible », je suis toujours payée 1200 balles là ça va quoi. A ce moment-là je ne sais pas encore que je vais intégrer la CAE et j'ai des droits auprès de Pôle Emploi, il se trouve que j'ai beaucoup de chance parce que je m'inscris dans le 20^{ème} et que là je tombe sur un agent chez Pôle Emploi qui connaît parfaitement Alter Bâtir et le fonctionnement de la CAE. C'est très rare et enfin j'ai une oreille qui comprend ce dont je parle. Donc il y avait quand même des petites choses comme ça où on se rend compte quand même que c'est pas une décision complètement ridicule de s'orienter vers une coopérative. Et je parle de ça donc en 2013.

= Donc vous êtes tombée sur un interlocuteur qui a pu vous aider dans votre démarche ?

Il m'a soutenue plus qu'aidée. Il m'a aidée à comprendre comment c'était fait. C'est un super principe à ce moment-là je sais pas trop, mais je trouve qu'en tout cas que l'idée motrice est bien mais il se passe rien puisque de toute façon quand on a présenté un contrat salarié entrepreneur que ce soit à la banque ou auprès de son bailleur, que sais-je, il faut expliquer, faut faire une lettre... C'est prise de tête. Je pense que là aujourd'hui j'arrive avec mon contrat de CAE et certainement aussi plus confiante en moi en disant si si, c'est comme ça mais vous avez pas entendu parler de CAE, je pense que j'aurais une meilleure écoute aujourd'hui. Quatre ans plus tard je constate une évolution.

= Et pour vous cette évolution elle vient d'où ?

De la volonté de faire disparaître le chômage. Evidemment. Y'a pas de boulot. Créez votre propre boulot ! Moi que je sois d'accord ou pas d'accord je l'avais pensé avant en tout cas et j'ai pas envie

de... En plus c'est vrai que le fait d'avoir vécu à l'étranger, d'avoir vu comment ça se passait ailleurs, quand je suis rentrée en France, ça c'est mon côté un peu réac, mais vous me faites chier avec vos trucs, mais remuez-vous un peu les fesses ! Vous voulez aller voir comment ça se passe aux USA ou en Angleterre ? Arrêtez de chouiner sur votre sort et puis créez votre emploi ! Tu veux bosser ben tu bosses et tu te démerdes. Là-dessus je suis pas très cool mais... ça c'était pour moi une évidence, y'a plus de boulot, ça c'est une calamité, eh ben on crée son boulot, se démène...

Camille : y'a un autre truc aussi, à un moment on a voulu changer de statut parce qu'on se retrouvait en concurrence avec d'autres qui n'avaient pas le même statut que nous...

Les auto entrepreneurs pour ne pas les citer.

Camille : ils ont moins de charges que nous. Et en fait on s'est rendu compte avec les histoires d'Uber des limites du statut d'auto entrepreneur parce que finalement Uber c'est rien d'autre qu'une coopérative qui cache son nom et qui a été créée par un putain de capitaliste mais là pour le coup, ça fait partie du système de vouloir se faire du pognon au détriment de ces mecs-là qui sont payés six euros de l'heure. Et là, qu'est-ce qu'ils font Uber ? Ils sont en train, les auto entrepreneurs, les chauffeurs, de s'associer en coopérative en dehors d'Uber.

Donc c'est ce que je dis la coopérative a vraiment le vent en poupe.

Camille : ils se rendent compte qu'ils auront beaucoup plus de sécurité euh... Et ils seront toujours aussi indépendants, parce que nous on est extrêmement indépendantes d'Alter Bâtir.

Ils nous forcent à rien, rien. Même les repas mensuels, on y va si on veut alors...

Camille : au début on prévenait qu'on viendrait pas, maintenant on prend même plus la peine de le faire.

C'est une structure, c'est ce que j'apprécie... Alors des fois c'est difficile et des fois ça m'agace et puis des fois ça me convient quand même, qui... Comment je t'ai dit l'autre fois... C'est une hiérarchie horizontale. Et Régis Faguelin, franchement, alors lui... C'est le roi de tout ça, il est très horizontal. Mais vraiment.

= D'ailleurs, de manière générale, vous avez quoi comme rapports avec les personnes qui font votre comptabilité ?

Bien, agréables.

= Vous avez des rapports réguliers ?

Oui.

= Et quand vous dites que Régis c'est le roi de la hiérarchie horizontale... ?

C'est-à-dire que c'est quand même au départ un mec qui est architecte, qui, sans doute, certaines personnes le savent mais nous il nous l'a jamais dit comme ça, il est vraiment engagé politiquement il a vraiment des convictions euh... Y'a des fois où je l'ai envoyé balader à lui dire « mais vous nous prenez la tête à nous envoyer quinze mails par jour » et il est là « oui tu as raison... » (rires) Je suis assez frontale et puis lui, ben il se choque pas, il entend, je me sens très libre de lui dire ce que j'ai à dire et je le dis pas pour l'enquiquiner ! C'est pas agréable à entendre quand je suis en train de lui dire qu'il est complètement merdique son système et ça le choque pas...

= Y'a pas du tout de relation de subordonné ?

Pas du tout. C'est vraiment d'égal à égal.

Camille : mais d'ailleurs les permanents de ce que j'ai compris ils ont tous le même salaire. Régis il a le même salaire que Nicolas qui a le même salaire que les autres. Ils ont tous le même salaire.

Et ça se sent. Dans ses comportements, ça se sent. C'est agréable hein.

Camille : c'est le gérant parce qu'il en faut un. Le monde est ainsi fait qu'il faut voilà...

Il gagne pas trois fois plus que la compta et puis...

Camille : que nous oui...

Que nous oui mais c'est parce que c'est récent ! (Rires) Je pense qu'il gagne pas trois fois plus que Nader par exemple.

= Les autres entrepreneurs salariés que vous connaissez qui sont là depuis plus longtemps eux ils ont des... ?

Ils sont là depuis la création d'Alter Bâtir.

= Et donc pour eux au niveau rémunération c'est mieux ?

Ben c'est ce qu'ils nous disent en tout cas. Je suis jamais allée voir leur fiche de paie, j'ai juste ses dires.

= Y'a tout de même une progression j'ai l'impression depuis que vous êtes arrivées là-bas.

Ben oui c'est ce qu'on dit mais on est parties tellement de rien que... Attention quoi... Là on s'est payées mille euros, alors là on s'est crues riches hein ! (Rires)

= Tout à l'heure vous me disiez que la CAE permettait vraiment de se protéger en termes de couverture sociale, que vous c'était ce que vous recherchiez. Est-ce que vous le ressentez, dans votre activité, dans votre vie quotidienne ?

Alors dans ma vie au quotidien oui parce que j'ai une sécurité sociale, j'ai une mutuelle que je paie qui est la proBTP qui est une excellente mutuelle, ça n'a l'air de rien mais alors pour le coup ça c'est un avantage du bâtiment et de salarié. Super mutuelle, les dents, les lunettes, tout, pour les gamins, pour moi, pour le conjoint s'il y en a un enfin... C'est vraiment, ça a de la valeur. Moi en dehors de ces aspects là j'aime beaucoup qu'on me fasse ma comptabilité, on a une garantie décennale pour la peinture c'est long hein dix ans. Faut être sûr que ça va tenir dix ans. On est bien contentes de savoir que derrière on est épaulées.

= Vous n'êtes pas seules face au client et à la garantie que vous êtes sensées apporter.

Mais là j'ai vraiment senti... Alors peut être que je me trompe parce que ça nous est pas arrivé Dieu merci, mais j'ai le sentiment que si on avait un souci sur chantier, quelque chose qui... Un désordre qui apparaît après notre intervention, c'est assez confiante que j'appellerais Alter Bâtir en disant « bon ben là faut nous aider » et je sais qu'ils y arriveront, c'est leur métier, ils le font bien, j'ai pas de crainte

à ce sujet. On serait auto entrepreneurs et il faudrait qu'on aille se défendre, ça serait une autre chanson et là... J'aurais peur.

= Donc quelque part dans la CAE en termes de structure et de assurance vous avez trouvé ce que vous cherchiez ?

Oui. Mais c'est trop cher. C'est le problème.

= C'est vraiment la rémunération qui pêche.

Ben ouais. Ouais.

= Vous devez cumuler votre activité avec un autre emploi ?

Ben. On peut pas. Juridiquement on n'a pas le droit, physiquement prrrt (*bruit avec sa bouche*) je vois pas comment faire. On se lève tous les matins à 5h30 hein, en ce moment ça arrête pas en plus, samedi dernier on a travaillé 15 heures juste de 7h25 à 22h. On peut pas, de toute façon. Et puis après l'intérêt aussi d'être entrepreneure, plutôt que salariée pour le coup, c'est qu'on est des mères et qu'on a envie aussi de prendre un peu le temps de se consacrer à nos enfants, dans la mesure possible de pas bosser les week ends et puis dans la mesure du possible on a une flexibilité que en tant qu'entrepreneure on peut faire : on fixe NOS horaires comme on veut.

= Et ça c'est quelque chose que vous arrivez à faire ?

Y'a des cas exceptionnels mais ça va on y arrive quand même. De toute façon on n'a pas le choix, on n'a pas les moyens d'avoir une nounou donc euh... Y'a pas le choix.

= Et vous vous en sortez comment ?

Financièrement ? Ah ben moi si mes parents étaient pas derrière, là je coule direct. En tout cas je vais laver des cuillères chez Mac do non non je... Là, la coopérative... ça je pense que c'est pas dû à la coopérative. Pour moi, c'est dû à créer sa propre entreprise. La coopérative à un moment donné nous a paru être trop lourde pour nous.

Camille : mais parce que finalement on dégageait pas assez de chiffre d'affaire.

= Vous aviez le sentiment de pas gagner assez à cause de la coopérative mais avec le recul c'est peut-être juste parce que vous étiez en train de débiter ?

Oui c'est ce qu'on se dit. On verra, peut-être on aura changé dans dix ans. (Rires)

Camille : on en revient toujours aux exemples des uns et des autres mais je vois par exemple Sébastien qui a démarré en même temps que nous qui est électricien, il arrive quasiment depuis le premier jour à se payer mille euros par mois. Tous les mois. Et y'a pas un jour dans le mois où il ne travaille pas. Il a décidé de travailler dans un secteur autour de chez lui, où il connaît tout le monde parce que c'est là qu'il a grandi enfin bon bref, et du coup il a plus de facilité à trouver de la clientèle et comme on disait aussi, l'électricité, bon ben une panne, un machin, hop « allo », le moindre truc... Alors que nous pour vivre il faut qu'on ait un gros truc quoi, qui prenne plusieurs semaines, qui met du temps à se négocier parce que quand on a un devis de 20 000 euros à faire signer, le...

Tu pourras montrer à Alamanda, c'est les photos qui ont été faites. On se fait aider au-delà de la coopérative. La coopérative c'est la structure, mais on n'est pas que là-dessus quoi. Là notre client il

est... (*intervention d'Camille : incompréhensible, puis rires*). Tu pourras regarder les photos, il a une boîte où il va nous créer les photos, le nom qu'on a toujours pas réussi à trouver, apparemment il aurait trouvé quelque chose pour nous, il va nous aider à créer notre identité visuelle et on a donc quelqu'un qui est venu faire les photos du chantier pour étayer ça et je les reçois à l'instant.

= Pour le site internet, j'imagine, pour montrer votre travail ?

Oui parce que les gens comprennent pas que c'est nous qui faisons. Ben oui on est des femmes.

Camille : ils pensent qu'on est les commerciales qui venons voir.

« C'est vous qui faites ? » ils peuvent poser la question mais dix fois pendant la visite hein.

= C'est une difficulté particulière dans le bâtiment d'être une femme ?

Oui et à la fois un avantage.

= Parce que ça étonne ?

Ça étonne. Et finalement ça leur plait.

Camille : sur le coup, on inspire pas forcément confiance.

Ben non. Pas du tout.

= Elles sont belles les photos.

Elles sont sympas hein ? Monsieur est photographe (*en parlant du client*), donc il sait ce qu'il fait. Heureusement qu'elles sont bien ! (Rires)

= Et du coup : vous allez avoir un site, vous allez avoir une identité visuelle, vous allez rester dans la coopérative ou pas ?

Pour le moment y'a franchement euh... En fait quand on est allées signer, je sais pas si c'est très rassurant (rires). Au moment où on va signer ce fameux CDI, on l'avait déjà signé mais avec ce changement de statut, avec Camille on se dit « allez, on se donne encore six mois, on va signer puis on verra bien ».

= Donc là vous êtes encore dans l'expectative c'est ça ?

Ouais un peu. Et en même temps, comme de par hasard, parce que dans la vie il n'y a pas de hasard, on a eu plusieurs chantiers grâce à Alter Bâtir. Ça n'avait pas été le cas avant ou pas assez. Et là ces derniers temps c'était justement du réseautage, interne, propre à Alter Bâtir et on se dit bon... C'est peut-être pas le moment de lâcher quoi. Là y'en a... Alors tu vois c'est une archi qui est chez Alter Bâtir qui nous contacte. Après nous on a besoin... Faudrait qu'il y ait au moins cinquante architectes qui nous connaissent pour bosser régulièrement à l'année. Ne serait-ce que pour en vivre. Dix architectes qui ont nos coordonnées ça suffit pas du tout. Faudrait quintupler ça. Les gens sont dans leur truc de crise, ça construit de partout, y'a de l'argent de partout mais ils sont frileux, ils veulent pas entreprendre des projets comme ça et il faut plein plein d'archis, plein de gens qui nous connaissent.

= Vous pensez que c'est possible avec la CAE ?

Elle est ridicule la communication de la CAE. Tu l'as regardé le site ? Il fait peur hein ! Au secours ! Camille et moi la première fois qu'on y est allées, alors déjà on boit que du vin bio là-bas. Et donc on est ressorties de là après avoir bu notre coup de vin bio, on était là...

Camille : je pouvais même pas boire !

Oh ben moi j'étais affolée, affolée. Sur le site internet c'est une calamité...

= Il est particulier.

Mais on l'a dit à plusieurs reprises ! Y'a des gens chez Alter Bâtir qui en ont conscience et qui sont capables de proposer des choses plus sympas mais on le fait pas, je sais pas ce qui se passe... La coopérative je pense est là de la même façon, que j'ai dit qu'on n'était pas suffisamment, mea culpa, aux repas mensuels, on s'investit pas tellement dedans, mais moi comme je leur ai dit, j'ai mes enfants avec moi une semaine sur deux, c'est moi qui subvient à mes besoins et heureusement y'a ma maman qui est en train de s'occuper de mes mômes quand je me lève à 5h30, je peux pas en plus, j'ai pas l'argent et j'ai pas le temps à consacrer à aller faire des cakes aux olives chez Alter Bâtir... (rires) Non mais c'est vrai ! Et eux ils voudraient... Il y a une part chez Alter Bâtir qui repose plus que ce que je suis capable de donner. Bosser sur chantier et puis en plus donner dix heures chez Alter Bâtir...

= Y'a un côté... associatif ?

Ouais, et moi je suis là pour travailler. Puis en plus (*incompréhensible – rires*) Non mais si on avait le luxe de faire ça j'imagine... Ah ben si on bossait vingt heures par semaine !

Camille : le client j'imagine si on lui disait « ah par contre tous les vendredis on vient pas travailler » on n'a pas de chantier, parce qu'un jour par semaine au bout de dix semaines ça fait deux semaines en plus, et déjà au bout de deux semaines les gens ils en peuvent plus ! Le problème c'est qu'on travaille pour des gens qui ont des professions intellectuelles, qui peuvent s'organiser autrement. Nous on travaille loin de chez nous...

On n'arrive pas du tout... A part culpabiliser je fais rien de plus faut bien le dire (rires). Je leur dis, je dis « ouais je sais c'est mal », je le fais pas ! (Rires) Et ils m'ont encore jamais dit « bon écoute Gwenaëlle, tu nous fatigues, va voir ailleurs », ils me laissent faire ! Ils nous ont même dit « mais non mais nous on veut pas que tu partes ! »

Camille : oui ils nous l'ont dit. Quand on a signé ce contrat où on est devenues associées de la CAE, parce qu'on n'avait pas le choix, ils nous ont demandé, comment on voyait notre vie dans trois ans... Dans trois ans (incompréhensible) six employés, plusieurs véhicules enfin bon bref. (Rires) On voit très grand dans trois ans. Et évidemment plus au sein d'Alter Bâtir, une super boîte...

En fait on s'imagine partir et on leur dit.

Camille : et ils nous disent « ah bon ? Mais nous on veut pas ! Si vous partez ça va pas aller ! »

= Une fois que ça sera bien lancé vous avez pour projet de partir.

Ben nous c'est comme ça qu'on l'avait compris. Comme une couveuse. Mais c'est mieux que ça parce que les couveuses au bout d'un an, elles te lâchent, que t'aies réussi ou pas. Là, y'en a qui sont là depuis dix ans. Au début on comprenait pas, on était mortes de rire mais en fait c'était leur choix (rires), ils

ont trouvé un petit équilibre qui leur va bien, ils peuvent s'impliquer politiquement... Ils ont du coup le temps d'être militant et d'exercer.

= C'est un autre choix de vie.

C'est un autre choix de vie. Là c'est encore l'intérêt de la CAE, parce que par exemple Anne-Gwenaëlle qui est à Villaines sur Seine elle est plus comme nous, elle est archi, elle a trois gamins, à mon avis... On n'a jamais abordé la question mais je pense que le chanvre et les sandales et compagnie c'est pas son truc hein ! Non mais voilà. (Rires) Et pour le coup ça regroupe un panel de personnes, c'est pas inintéressant moi je sais que par le groupe de... Doodle ou je sais pas quoi, y'a plein de gens vers qui naturellement je me tournerais pas du tout, bon ben là une fois de temps en temps... Et finalement ça fait partie, je me rends compte au bout d'un moment de mon langage... Je me rends compte que ouais, y'a quand même... Parce que je fais ma maline parce que c'est chouette mais j'adorerais qu'on soit qu'en éco construction mais bon on va aller raconter ça à Lafarge enfin je sais pas...

= Je pense qu'on a un peu fait le tour de plein de choses. De manière générale, quel regard vous portez sur la coopérative, dans sa globalité ? Je vois qu'au niveau de la structure ça vous convient, qu'au niveau de la sécurité ça vous convient, mais pas à long terme et le côté politique vous laisse un peu indifférente...

Il me dérange pas, il me laisse indifférente. Je trouve que c'est mou du genou mais je sais pas si c'est parce que, si c'est les acteurs principaux de la coopérative qui font ça ou si c'est le contexte... Je sais pas j'ai... C'est ma première expérience de CAE donc je me rends pas compte. En plus j'ai toujours été employée moi ! C'est la première fois que je bosse pour moi. J'étais quand même habituée à des entreprises où on pousse derrière. Là, autant c'est horizontal, on nous bouscule pas trop mais des fois... Enfin le site internet mais au secours... Y'a eu l'année dernière, les dix ans d'Alter Bâtir qui devaient être fêtés. Ils ont trouvé... (*incompréhensible mais parle des locaux*) mais ça fait peur. Si t'as l'occasion d'y aller tu verras, pour des gens qui travaillent dans le bâtiment mais c'est une honte ! Moi je leur ai dit « moi j'amène personne dans mon entourage ». C'est pas représentatif de ce qu'on sait faire. C'est affreux ! C'est une espèce de local alors dans le 19^{ème}, ça on s'en fout, mais qui est tout... Je comprends hein, ça coûte cher, mais moi il me semble que ce serait important que les peintures soient bien faites, que les sols soient beaux, que les étagères soient bien faites, pas des vieux trucs avec du bois comme ça, c'est éclairé au néon... On a tout, on a des électriciens, des architectes, et puis alors là pour le coup et ça je l'ai toujours dit, je suis capable de prendre trois semaines de mon temps pour aller faire les peintures bien comme il faut. Et que ça devienne l'image de la coopérative. Là le local c'est une catastrophe, comme le site internet. C'est des choses comme ça qui... Me mettent encore un peu en doute par rapport à l'efficacité et puis finalement si un jour je veux partir je vais leur dire « merci vous m'avez super aidée mais j'ai besoin de passer à autre chose ».

= Mais pour vous le problème du site internet et des locaux ça vient d'où ?

Ils ont pas de moyens, ça je veux bien le croire. Un manque de motivation très certainement. Et puis là comme c'est pas nous parce que ça justement on s'en mêle pas, on soupçonne comme dans n'importe quelle boîte... Pas des conflits d'intérêt, pas financiers parce qu'ils sont tous payés pareil mais moi j'ai mes méthodes et puis j'ai pas confiance en toi...

= Entre les permanents ?

Oui. Mais là y'a le remaniement donc on va voir comment ça change. Pour le moment ça a l'air d'évoluer plutôt pas mal. Donc dans l'ensemble pour le moment on y reste mais l'option c'est pas d'y faire encore dix ans.

= Vous terminez de vous lancer et vous partez.

Voilà. Mais on n'a pas la pression de vite vite, il faut prendre quelque chose. Après je pense qu'on est tout à fait reconnaissantes. Sans la coopérative, on se serait déjà cassé la gueule. Voilà ma conclusion.

Louis – 28 mars 2017

Louis et moi nous rencontrons dans sa ville. Nous nous rendons dans un café, nous installons. L'endroit est assez exigü et il y a tellement de bruit à l'intérieur que nous sommes forcés de nous installer sur la terrasse, dans l'espace fumeurs.

Les tables sont vraiment proches les unes des autres et Louis parle très bas : j'ai l'impression que la proximité des autres personnes le dérange.

= Est-ce que vous pouvez me parler un petit peu de vous, de votre parcours ?

Mon parcours ? Euh... En fait je me suis retrouvé dans la couverture en 2004, 2006. Avant je travaillais dans le dessin animé mais évidemment j'ai pas trouvé de travail... Enfin j'arrivais pas à trouver... Du coup y'avait un voisin qui construisait sa maison enfin qui agrandissait sa maison qui se faisait aider par un charpentier, j'ai bossé un peu avec ce charpentier mais c'était... Il me proposait que du black quoi donc au bout d'un moment ça m'a... J'en ai eu un peu marre puis après il avait plus de travail pour moi, du coup je suis allé à l'ANPE, j'avais vu une annonce « cherche aide couvreur », j'y suis allé, et vu que j'avais fait un petit chantier de tuiles avec ce charpentier, je trouvais ça pas mal. Après j'ai... Au bout d'un an ou deux donc je travaillais toujours avec la même personne en binôme quoi. Et euh... Puis après j'ai pris des cours du soir chez les Compagnons du devoir ou du Tour de France je sais plus à Jean Jaurès là enfin par là... Y'avait des cours du soir pour les matières générales, ça j'en avais pas besoin parce que j'avais le bac mais il fallait quand même y assister donc j'y allais de temps en temps puis surtout y'avait un peu de dessin ça c'était pas mal, champ, contre champ, face profil, en haut en bas...

= Ces cours là ça faisait partie d'une formation pour vous reconverter en couverture c'est ça ?

Ouais je voulais passer mon CAP en candidat libre et puis y'avait des ateliers le samedi matin tous les quinze jours et euh du coup j'y allais et puis voilà j'ai passé le CAP.

= C'était y'a combien de temps ?

Je crois que je l'ai eu en 2006 le CAP.

= Ah oui ça fait déjà plusieurs années !

Ouais... Puis après j'ai fait quoi ? J'ai fait quatre ans dans une boîte, ça a fermé ça c'était euh... J'avais des droits à la formation donc du coup je me suis fait une formation de cordiste. Ça faisait un peu d'escalade, ça permettait de faire des chantiers sur corde. Puis après j'ai un peu navigué entre la couverture et la corde. La corde j'aime bien mais le travail c'est pas très intéressant...

= Pourquoi c'est pas très intéressant ?

Ben euh pfou je sais pas c'est surtout du nettoyage, de la purge sur des éléments de maçonnerie qui sont un peu désolidarisés, mettre des pics à pigeon euh... Nettoyer des trucs crades en hauteur... Donc après c'est moins... moins manuel quoi.

= Et vous, vous vous êtes reconvertis dans la couverture parce que vous arriviez plus à trouver de travail dans le dessin animé c'est ça ?

Ouais c'est ça.

= Parce que ça embauchait pas ?

Ouais puis j'étais un peu déprimé en plus à ce moment là... Je m'y prenais mal pour trouver du travail...

= Et ensuite en couverture vous avez travaillé quatre ans dans une entreprise, vous me dites qu'elle a fermé, elle a fermé pourquoi ? Elle a été rachetée ?

Deux ans, quatre ans ouais, dont deux ans en intérim, toujours avec le même mec, qui était insupportable, deux trois jours par semaine il craquait. Voilà.

= Il était insupportable deux jours par semaine c'est-à-dire ?

Ben euh un ou deux jours par semaine il était imbuvable euh... « Pourquoi tu fais ça ? Non mais c'est pas comme ça... » comme ça pendant toute la journée... Et un jour il était 5 heures, je commence à ranger il me dit « qu'est-ce que tu fais t'es un fonctionnaire, il est 5h tu commences à ranger l'échelle ? », je lui dis « ben oui il est 5h... » il me dit « tu veux aller voir dans les autres boîtes comment ça se passe ? Ben vas-y. » Et l'autre boîte c'était les Couvreurs de la Seine, ouais elle a fermé je sais pas pourquoi. Elle appartenait à quelqu'un qui rachetait des boîtes, y'avait pas mal de magouilles...

= Des magouilles ?

Un redressement. C'est moi qui ai trouvé que c'était en redressement fiscal enfin bon... ON n'a pas eu tout le dénouement...

= Vous l'avez presque su par hasard en fait.

Presque ouais.

= Et comment ça s'est passé, y'a eu un PSE, y'a eu quelque chose ?

Non. On s'est inscrits à PE en tant que...

= Et dans cette entreprise vous vous sentiez bien ?

Ouais ouais ben oui... Comme dans toutes les relations humaines y'avait des tensions mais... Non non ça allait on avait une bonne équipe.

= Vous aviez une bonne ambiance de travail ?

Voilà.

= Ça n'aurait pas fermé vous seriez resté ?

Ouais.

= Donc cette boîte ferme, vous vous retrouvez à PE, et ensuite, comment vous arrivez chez AB ?

Ah oui euh... J'ai fait de l'intérim pendant quelques années... Après j'étais auto ent et puis euh... je suis allé chez AB parce que c'était quand même un peu moins... Un peu moins... Comment dire... Précaire.

= Auto ent ça s'est passé comment ? Vous avez fait ça pendant combien de temps et ça s'est passé comment ?

Ça allait ouais.

= Et vous avez connu AB comment ?

Euh ben par deux connaissances...

= Vous avez participé à une réunion d'information, quelque chose comme ça ?

Oui, une réunion d'information euh... Une ou deux... Après à partir du premier chèque d'acompte, contrat quoi.

= Et au début vous êtes arrivé, vous aviez déjà un carnet d'adresse de clients ou pas ?

Euh ouais j'avais quelques... Ben comme j'étais auto ent avant... En fait ce qui m'a décidé à être auto ent c'est justement u mec qui m'a rappelé quand cette boite avait fermé. Lui qui est plutôt dans l'étanchéité, pas dans la couverture donc il était resté là-bas puis il m'a proposé un chantier, le temps de faire les papiers... Donc du coup j'ai quelques contacts avec mes anciennes boites ouais. Mais je m'en suis séparé parce qu'ils paient pas... Pour 2000 euros il faut courir pendant six mois pour les avoir...

= Et donc les premiers temps à AB vous en gardez quels souvenirs ?

Ben... Bien. Aussi ce qui m'a motivé c'est qu'il y avait un couvreur qui habite près de chez moi qui s'était inscrit aussi là-bas. Il s'est mis à AB. On bossait à deux et puis euh... Tout seul je trouve pas la motivation...

= Et la structure vous aide pas à ce moment-là ?

A faire quoi ?

= Quand vous me dites que seul vous trouvez pas la motivation.

Non, elle aide pas non.

= Et vous travaillez toujours avec cert autre couvreur ?

Oui oui.

= Vous travaillez toujours tous les deux en fait ?

Voilà. Quand y'a des chantiers de corde, lui il est pas cordiste donc ça lui permet de monter avec moi pour qu'il m'aide quoi.

= Et là du coup ça fait combien de temps que vous êtes à AB ?

C'est une bonne question... ça fait euh... deux ans. Ouais ça doit faire deux ans. Décembre 2014 je suis rentré.

= Et votre activité se développe bien ?

Boah... Moyen.

= Vous avez du mal à trouver des clients ?

Ouais ouais. Enfin ou alors je sais pas... C'est peut être ma démarche commerciale aussi... Je sais pas si on peut avoir une démarche commerciale pour la couverture.

= Et du coup cet autre ent avec qui vous travaillez, vous vous organisez parfois pour avoir des démarches commerciales ? pour peut être aller chercher des clients ?

Je sais pas trop comment faire, non... On téléphone, on nous demande des devis on répond à des demandes de devis et puis voilà... On fait du bouche à oreille et puis voilà.

= A part ce couvreur, vous avez des rapports avec les autres entrepreneurs dans la coop ?

Ouais un peu, avec un ou deux charpentiers, des gens qui font de la construction bois.

= par rapport aux expériences que vous aviez eu avant ?

Ouais.

= Vous participez à la réunion mensuelle ?

Euh ouai ça fait longtemps que j'y suis pas allée mais j'y vais oui.

= Et ça vous paraît être un dispositif utile, intéressant ?

La réunion mensuelle ? ouais c'est sympa. Après le même problème hein, on discute avec les gens qu'on connaît... Moi je suis pas très... Enfin je suis un peu timide quoi.

= Et avec les permanents ça se passe comment ?

Ben ça se passe bien, mais là l'équipe va être renouvelée euh...

= Le renouvellement de l'équipe c'est quelque chose qui vous inquiète ?

Ouais un peu ouais. La personne qui va... Dans les SCOP du bâtiment y'a un logiciel qui s'appelle Winscop et on s'en sert pour faire les devis et du coup la personne qui valide les devis, qui nous dit « bon ben là tu ne prends peut-être pas assez cher sur ça » va partir et va être remplacé par un gars de la coop qui était dans la construction bois.

= Et ce monsieur vous le connaissez ou pas du tout ?

Euh ben comme ça mais euh... Voilà quoi je sais pas si c'est une décision qui a été... Déjà je suis même pas sensé le savoir parce qu'il y a pas eu de communication là-dessus et puis ouais c'est une décision pas autoritaire mais c'est tombé comme ça quoi, y'a pas eu de.... On m'a pas demandé si je voulais le faire enfin... Y'a pas eu de proposition de poste quoi.

= Vous auriez aimé qu'ils demandent à tout le monde en fait ?

Ben ouais.

= Et parce que là... Vous avez une bonne vision, par exemple de M. Faguelin ? Vous trouvez qu'il gère bien les choses, vous vous sentez bien entouré ?

Bien entouré euh non... On est dans la nature, chacun est dans la nature et fait ce qu'il veut quoi. Ouais si on demande des trucs y'a pas de souci on a tout.

= Mais si vous demandez rien on vous demande rien.

Voilà.

= Et vous, vous trouvez ça comment ? Vous pensez que c'est plutôt bien, que c'est plutôt problématique ?

Ben euh... Un petit peu quand même. Problématique... Peut-être pas mais c'est un peu embêtant ouais... C'est vrai que là y'avait un... Y'a eu un... Label qualitatif à passer, le RGE, c'est Reconnu Grenelle de l'Environnement, c'est un peu connaître les normes... Maintenant si on construit ou si on rénove, y'a certaines normes à appliquer et faut être dans ces normes... Alors ça c'est beaucoup d'isolation surtout. Et ça complique un peu tout quand même.

= Pour vous couvreurs ou en général ?

De manière générale et en tant que couvreur. Parce que pour être dans les normes de ce label, pour que les clients aient des crédits d'impôt, des choses comme ça eh bien ils demandent une résistance thermique au niveau de la couverture de 6, ça veut dire qu'il faut rajouter entre ça (*environ 15 cm*) et ça (*environ 30 cm*) d'isolant quoi. Ça dans le cas le plus propice mais c'est de la mousse polyuréthane donc c'est vraiment chimique en plus pour fixer un petit peu faut mettre dedans u des vingt produits les plus polluants... Et puis si on veut faire un truc un peu écolo ça rajoute ça (*environ 30 cm*) de *incompréhensible*. Donc euh... c'est un problème... Ben un, nous on en a jamais trop fait, moi j'avais jamais fait ça et puis on n'a pas encore fait de chantier comme ça mais il va falloir qu'on s'y mette et puis... Ouais c'est un problème de rajouter ça de hauteur sur un toit. Faut rajouter des éléments structurants de hauteur pour pouvoir mettre l'isolant entre, et puis euh de relier un peu la structure puis après y'a de la charpente qui rentre ne compte voilà... C'est pas... et donc pour ça on était bien encadrés on a eu la formation du label.

= E tout le monde l'a eu cette formation ?

Je crois qu'ils ont fait en sorte que tout le monde l'ait. Mais la personne qui s'en occupait est partie. Et sinon sur M. Faguelin ben euh... Ouais j'ai une bonne image de lui. Mais euh je sais pas s'il gère très bien la coop... Je sais pas pourquoi il recrute des coopérants encore c'est peut-être pour une histoire de subventions mais ça ressemble un peu... Enfin ça commence à être une usine à gaz quoi. Parce que y'a que quatre permanents. Et puis y'a des problèmes aussi...

= A quel niveau ?

Des problèmes de chantier. Là y'a un mec il est parti on n'a plus de nouvelles de lui, il a laissé un chantier comme ça, un abandon de chantier sur un gros pavillon, pour une isolation par l'extérieur. Donc euh... Dans le bâtiment ce qui change avec un peu les autres corps de métier c'est qu'on a ce

qu'on appelle la décennale, quand on fait un travail c'est censé être garanti dix ans. Donc faut une certaine quand même... Un certain métier pour pas que la décennale elle soit engagée.

= Donc du coup-là ce monsieur a laissé le chantier en plan et comment c'est ?

Je sais pas, on n'a pas de nouvelles. Y'a aussi peut être que je suis pas encore membre de la... Je suis pas encore associé... Donc du coup j'assiste pas aux réunions du CE... je trouve qu'ils pourraient communiquer quand même...

= Et vous souhaitez le devenir associé ?

Ouais.

= Qu'est-ce qui vous motive ?

Ben c'est de continuer à être dans AB.

= Vous y trouvez quand même plus votre compte que dans l'auto ent ?

Ben oui parce que déjà j'ai le chômage si je pars.

= Et par rapport à quand vous étiez en entreprise ?

Ben c'est plus souple au niveau des horaires tout ça mais ça peut être à double tranchant quoi. Là y'a pas trop de travail je fais pas grand-chose quoi. Je tourne un peu en rond à la maison en me disant « faut que je fasse des trucs » et puis je fais rien quoi.

= C'est ce que vous me disiez tout à l'heure sur le fait que vous arrivez pas trop à démarcher.

Oui ben à part distribuer des tracts dans les BAL... J'ai jamais fait mais je sais que ça se fait parce que j'en reçois plein.

= Là vous me dites que vous avez pas beaucoup d'activité mais quand vous en avez comment ça se passe ?

Euh ouais ben quand y' pas trop de travail je vais avec Pierre, l'autre couvreur, on fait des devis et puis ben sinon on travaille, lui il met ses enfants à l'école donc on attaque vers 9h30 et on termine vers 18h quoi.

= Et en terme d'organisation c'est proche ou c'est différent de ce que vous faisiez avant en entreprise ?

Ben le rythme est pas le même parce qu'en entreprise tu commences à 8h tu finis à 5h... Cinq semaines de congés dans l'année...

= Vous travailliez plus en entreprise.

Oui voilà.

= Et vous préféreriez le rythme en entreprise ou vous préférez le rythme de maintenant ?

Ça dépend y'a des fois je fais pas grand-chose quoi. Par exemple là... Ben le rythme de maintenant il est moins usant aussi pour le...

= Pour le corps j'imagine.

Oui mais après bon je suis pas... La société nous construit pas mentalement pour ça quoi. Faut qu'on bosse. La société elle nous construit mentalement pour qu'on bosse. Quand du coup... C'est aussi dans les boîtes faut être rentable faut avoir un certain rythme, ben là des fois c'est un peu désarmant on se demande si on n'est pas un peu branleur...

=n Vous avez une forme de culpabilité par rapport au fait que des fois vous travaillez pas ?

Ouais.

= Et vous gérez ça comment ?

Ben je sais pas. Je regarde des vidéos sur els décroissants. (*Sourit*)

= ça vous angoisse de pas réussir à trouver « suffisamment » de contrat pour... ?

Ah oui j'aimerais quand même être à 2000 par mois quoi. Là c'est plutôt entre 1000 et 1700, c'est pas... C'est pas le Pérou non plus quoi.

= C'est plus ou c'est moins que ce que vous touchiez en entreprise ?

C'est moins.

= Et quand vous étiez auto ent ?

Ben c'est un petit peu moins ouais parce que y'a les charges... Un petit peu moins ouais. Ça dépend des mois.

= Vous arrivez quand même à vous en sortir avec ces revenus là ?

Euh ben là du coup comme je m'étais séparé du client qui payait pas c'était un peu dur au début de l'année mais j'ai l'impression que cette année c'est décalé. LE creux l'année dernière était plutôt janvier février et là c'est plutôt maintenant quoi.

= Et la coop vous aide à lisser sur l'année ? Comment ça se passe ?

Non. On demande ce qu'on veut... Chaque mois ils nous demandent ce qu'on veut se payer, pour notre salaire, du moins ce qui est possible. Le problème c'est que si à la fin de l'exercice comptable au 31 décembre y'a des clients de l'année qui n'ont pas payé, et ben après ils le passent en prime quoi. Don con peut avoir une prime en janvier en février mais c'est pas sûr et après l'autre elle est en juin. Du coup c'est pas trop souple. Parce que là y'a un client qui vient de me payer pour un chantier d'octobre, je sais pas quand est-ce que je vais toucher l'argent.

= Est-ce que vous cumulez un autre emploi à côté ou vous vous concentrez sur la coop ?

Euh non non je me concentre sur la coop.

= Et vous participez à l'aspect associatif de la coop ?

Non. C'est-à-dire associatif ?

Nous avons un rapide échange sur le côté politisé de la coop : je me suis mal exprimée et Louis a besoin de précisions.

Ben oui y'a un projet. ; C'est de s'en sortir autrement quoi.

= C'est ça qui a suscité votre arrivée à la coop ? Ce côté de se mettre ensemble, de pouvoir organiser son travail comme on souhaite ?

Mouais.

= Et de manière un peu générale, vous diriez que vous épanouissez plus dans votre travail en entreprise, en auto ent, ou en coop ?

C'est différent c'est pas pareil. Ça dépend des chantiers, ça dépend... Quand je bosse pas je gamberge un peu mais euh... quand je bosse... Non c'est vrai que c'est gratifiant de trouver... De travailler pour soi mais voilà... Après en entreprise y'avait des trucs que je faisais que je ferais jamais en auto ent parce que j'ai pas une structure assez grosse... J'ai pas d'échafaudage j'ai pas de...

= Et c'est des choses qui vous intéresseraient ?

Ouais j'avais bossé sur un hôtel particulier dans le 16^{ème} arrondissement... C'était sympa ouais. Je ferais pas ça chez AB.

= Les périodes où vous n'avez pas de contrat, ce sont des périodes longues ? Comment ça se passe ? Y'a beaucoup d'à coups dans votre activité ?

Ouais c'est que des à-coups. Ouais. C'est des chantiers. Le problème c'est de gérer les devis quoi. C'est pas évident de faire un devis surtout avec ces nouvelles normes... On a peur soit de surestimer le travail soit de le sous-estimer....

= Vous avez un aiguillage par rapport à ça par les permanents ?

Non. Enfin après si ils voient que ça fait 3 jours et qu'on se paie trente euros de l'heure il va me dire tu te paies pas assez cher mais on n'a pas de métreur couvreur... (NB : la personne qui estime ce qu'il y a à faire et combien de temps on va mettre à le faire) On fait au fpi. On a un peu de métier donc on y arrive quand même mais sur des gros trucs... C'est pas évident là-dessus.

= Quand vous dites 30 euros d l'heure c'est pas assez, le bon tarif ce serait quoi ?

40, 45.

= Et pourquoi vous mettez 30 du coup ?

Non c'était un exemple euh... pour illustrer la façon dont les permanents peuvent interagir sur nos devis. Mais si on travaille un jour de plus ça baisse le rendement et le prix horaire.

= Vous me parlez des décroissants, ça vous intéresse tout ça ?

Ouais.

= Dans le rapport au travail ou de manière générale ?

Ouais dans le rapport au travail. De sortir un peu de la logique capitaliste. Y'a pas de modèle à avoir mais...

= La question que je voulais vous poser m'est revenue... En tant que couvreur vous avez du matériel. Ce matériel il est à votre charge ou c'est la coop qui le finance ?

Ben non il est à note charge, c'est-à-dire en fonction de note activité on se fait rembourser les frais, si j'achète un truc à 1000 balles et que je fais zéro dans le mois je vais attendre d'avoir du CA pour me le faire rembourser.

= Vous devez avancer quoi.

Ouais. Et pour ce qui est des outils, du matériel, des fournitures pour les chantiers, ce qu'on essaie de faire, sauf si c'est des petits chantiers qu'on a confiance dans les personnes avec qui on travaille... On fait un chèque d'acompte, on touche le chèque d'acompte et avec cet argent là on achète les fournitures. Souvent ceux qui demandent pas de chèque d'acompte ils se font pas payer après. Enfin ça arrive... Des clients foireux.

= Et comment vous faites quand un client ne paie pas ?

J'ai aps encore eu le cas vraiment, j'ai eu des difficultés de paiement mais pour l'instant tout a été payé. Mais après je sais pas comment ils font d'un point de vue juridique, ils conseillent quand même... Ils m'ont dit d'envoyer des lettres recommandées tout ça mais j'ai pas été... C'est vrai que sans l'expérience de la coop on sait pas comment ça serait passé... Ils nous donnent des conseils, des astuces, comment pas se faire arnaquer...

= Ils vous donnent des petites formations pour vous aiguiller dans votre activité ?

Ouais.

= Dans ce que vous me dites j'ai l'impression qu'il y a quelque chose qui vous gêne au niveau de la coop, c'est un manque de communication.

Ouais aussi ouais. Ben ouais c'est un peu le fonctionnement... Après je comprends que du point de vue des permanents c'est un peu lourd à mettre en place, parfois ils organisent des trucs y'a personne... DU coup comme on a un travail irrégulier, ben si y'a un truc qui se passe mais qu'on a du travail on va privilégier e travail... Voilà. Y'a aussi ça de leur côté à eux qui est pas évident parce que Régis avait fait des petites formations commerciales, 'j'avais assisté à une ou deux, il a arrêté parce qu'il y avait personne...

= Combien ? Deux trois personnes ? Une dizaine ?

Plutôt deux trois, quatre. Et puis parfois aucune.

= ça fait un petit taux de réponse. Et vous ça vous avait apporté quelque chose ces formations là ?

Oui enfin c'est des petits trucs de deux heures hein c'est pas non plus une journée, des petits éléments comme ça... Une formation commerciale c'est deux ans.

= Et est-ce que vous diriez que votre niveau de vie s'est plutôt amélioré ou dégradé depuis votre entrée à la coop ?

Hum... dégradé. Ouais.

= Malgré le passage de statut d'auto ent à celui de coopérants. Y'a une couverture sociale qui va avec le statut de coopérant.

Oui mais je suis pas allé assez bas pour bénéficier de la couverture sociale... Oui y'a les congés payés tout ça... Ouais je sais pas... Peut-être niveau égal...

= EN tout cas au quotidien vous sentez plus que ça s'est dégradé ?

Ouais. Bon y'a la vie quia augmente aussi, et le salaire qui augmente pas trop...Du moins l'activité qu'on arrive à dégager.

= Mais ça reste suffisant pour vivre ?

Pour l'instant ouais. Après on va voir hein...

= Quand vous dites pour l'instant c'est que vous avez l'impression que vous avez de moins en moins d'activité ?

Euh non c'est les deux derniers mois j'étais pas... Enfin j'ai bossé mais y'a des chantiers qui sont finis qui sont pas payés... C'est pas comme quand on a un salaire qui tombe en fait...

= Y'a une forme d'incertitude en fait... Et la plus longue période où vous vous êtes retrouvé sans chantier ça a été quoi ?

Je sais pas, u mois et demi. Parce que bon si t'as quinze jours où tu travailles pas ça va... mais au-delà ça commence à faire long.

= Et au niveau de votre vie personnelle ça a eu un impact ces changements de statuts professionnels ?

Euh ouais ouais. J'peux passer plus de temps à faire des trucs quoi. C'est sûr que pour gagner un SMIC je travaille moins que si je bossais chez Toyota à visser des boulons.

= Et ça vous parait une contrepartie intéressante du coup ?

Ben oui.

= Et de manière générale c'est plutôt positif ou c'est plutôt négatif ?

Ben c'est plutôt positif après moi je suis peut e^tre un peu angoissé quand y'a rien qui... (*marmonne*) J'ai des enfants... Je fais du bricolage à la maison. J'ai du mal à voir, à organiser mon travail avec les devis pour moi c'est un peu galère... On va s'améliorer hein.

= C'est le côté administratif que vous avez du mal à gérer en fait ?

C'est les devis. Moi c'est les devis plus on en fait plus ça va vite. On n'a pas fait de gros gros trucs... Le dernier gros truc que j'ai fait j'ai vu hein... je passe moins de temps sur les gros devis... J'ai mis deux fois moins de temps à faire le gros devis... Un devis moyen un truc qui va prendre trois semaines de boulot ça va me prendre une journée alors qu'avant je l'aurais fait en deux jours.

= Vous prenez le coup de main en fait.

Oui puis le logiciel aussi *incompréhensible* Winscop. On peut réutiliser les anciens devis et les modifier, on rajoute du temps on rajoute euh... On enlève enfin c'est...

= J'ai l'impression que ça vous inquiète quand vous avez pas de chantier mais à côté de ça vous avez l'air globalement satisfait avec des bémols...

Ouais voilà. Ben oui parce que je me dis « ouais je vais pouvoir faire ça » puis après tu retombes dans la période de travail... C'est tout une discipline.

= Vous avez du mal à occuper ce temps libre.

Non j'ai pas du mal à l'occuper, je peux trouver des occupations mais je peux rien faire... C'est toujours inquiétant de pas voir le travail qui va venir. Et y'a des périodes on est angoissé parce qu'on sait qu'on n'a pas le temps de répondre aux devis quoi. On n'a pas le temps, si on travaille le soir on n'a pas envie de faire un devis quoi. J'ai pas la capacité de travail... Chacun a une capacité de travail différente là... Le soir on regarde la télé... On fait autre chose... DU coup quand on a un pic d'activité on y répond pas forcément à temps et du coup ça nous fait perdre des chantiers, c'est le problème...

= En fait vous avez des moments où vous avez tellement d'activité que vous n'arrivez pas à répondre à toute la demande, et...

Voilà. Et après y'a des trous.

= Et ça c'est des choses qui sont périodiques ? ça a trait à la saison ça a trait... ?

Ouais un peu mais... La période janvier février mars c'est pas souvent la période la plus faste. Les gens pensent qu'on travaille pas en hiver par exemple, que les couvreurs travaillent pas en hiver, il fait trop froid ben ils travaillent pas. Alors que ça nous arrive de travailler sous la pluie. Enfin ça dépend comment il pleut.

= Et est-ce que vous souhaiteriez retourner en entreprise ou pas du tout ?

Ben euh je sais pas... je me suis donné... Enfin je sais spas je vais voir peut-être à la fin de l'année ce que ça donne quoi et puis si c'est moyen moyen je vais peut être retourner en entreprise.

= Par rapport à ce problème de vides, d'incertitude ?

Non c'est plutôt le problème d'argent euh... De salaire, si je retourne en entreprise c'est plutôt par rapport à ça.

Si j'étais payé à rien foutre ben je ferais des trucs et j'aurais pas cette angoisse mais...

= Et vous avez pas des droits au niveau du PE ? parce qu'il me semble que c'est cumulable...

Ben en fait avec ce que je gagne je suis dans la limite parfois où je gagne pas assez pour euh... Etre satisfait mais je gagne trop pour avoir un complément du PE.

= Et vous me disiez que 2000 euros ce serait un salaire acceptable, si vous atteignez 2000 euros en étant chez AB vous restez chez AB ?

Oui oui ben je pense pas que j'atteindrai ça cette année... Enfin 1750 déjà je suis content...

= Et ça arrive souvent ou vous êtes plutôt du côté des 1000 ?

Plutôt vers 1300... ça dépend... Au début de l'année dernière c'était un peu dur j'ai eu deux mois à 0, 600, 800...

= Et ça se passe comment ? Vous avez des gens pour vous aider ?

J'ai eu un complément de PE. Maintenant ils me demandent 400 euros, ils ont dû m'en donner trop mais... Sinon je tape dans les économies et puis voilà. J'ai mes parents aussi mais j'essaie de me débrouiller tout seul.

= Et de manière générale, quel regard vous avez sur la coop ?

Sur AB ? J'ai l'impression qu'il y a des gens qui vivent pas, qui en vivent pas, qui galèrent.

= Et vous pensez que c'est dû à la structure ?

Ben c'est peut-être un peu la structure, le contexte économique... Il doit quand même jouer ouais je pense...

= Pourtant vous êtes dans un domaine où on peut difficilement se dire « j'attends plus tard pour refaire mon toit » ?

Euh oui y'a ça... c'est vrai que... C'est pour ça que j'ai fait ce métier de couvreur, parce qu'il y a quand même pas mal de travail. C'est un peu physique mais ça me dérange pas. On s'use un peu mais... Pour ça et puis parce que le travail est intéressant quand même. C'était d'abord un souci économique mais j'ai pas fait couvreur uniquement pour ça. J'aurais pu je serais resté dans le dessin animé.

Grand silence. Je me tais. Louis semble sur le point de dire quelque chose puis se ravise.

= Vous allez dire quelque chose ?

Ouais... Vous dites que le toit on peut pas trop attendre pour le refaire... Y'a tout un tas de strates de pansements qu'on peut appliquer, auxquels on peut penser...

= Pour tout vous dire j'y connais pas grand-chose !

Oui ben oui je me doute... On a eu l'an dernier une nana comme vous qui est venue pour un mémoire... Je l'avais reçue sur un toit... Elle avait pas le vertige.

= Et le fait d'être investigué comme ça, ça vous dérange pas ? parce que s'il y avait quelqu'un l'an dernier c'est quand même assez fréquent.

Non.

= Et est-ce que vous auriez quelque chose à ajouter à votre expérience ou sur les coops ?

Non ben la coop... Je pense qu'il vaut mieux essayer d'être acteur. Même si c'est plus dur, qu'on gagne moins... Si tout le monde était en coop y'aurait peut-être moins de pognon qui serait aspiré vers le haut quoi, par l'actionnariat.

S'ensuit un échange autour de l'actionnariat et des problèmes de gestion dans les entreprises : les gens sont moins contents de leur entreprise quand ils passent d'une gestion avec actionnaire. Les gens sont moins contents de bosser, on leur en demande beaucoup et ils n'ont pas la considération. Louis insiste sur l'importance de la considération dans le travail.

Il m'apprend qu'il y a peu de prévention faite autour des risques physiques, de la médecine du travail etc. La fin de l'entretien prend la forme d'une discussion générale sur le métier de couvreur. Louis termine en me présentant les aléas du secteur du bâtiment. Il me fait notamment un exposé sur les pratiques de sous traitance, en précisant que la coopérative alerte les ent salariés sur les risques de la sous traitance. Je sens que je n'en apprendrai pas plus sur son expérience personnelle, je mets donc un terme à cet entretien très éprouvant pour moi.

Luc – 4 avril 2017

Je retrouve Luc un matin, dans sa ville, à proximité du métro. Nous avons fixé un rendez-vous plus tôt dans l'année, mais il avait dû annuler. Luc est la première personne à avoir répondu favorablement à ma demande pour l'enquête : il m'appelée dans les dix minutes qui ont suivi l'envoi de mon mail.

Je le vois finalement en fin d'enquête. Dans un premier temps, nous nous installons dans un café, assez bruyant, puis nous terminons l'entretien dans un square.

= Alors pour commencer est-ce que vous pouvez me parler de vous ?

De moi ? Qui suis-je, dans quel état j'erre ? (*sourit*)

= Oui, voilà. (*sourire en réponse*)

Alors euh... Luc Marsouin, 55 ans, dans l'entreprise... Euh dans la coopérative AB depuis six ans. Je connais le gérant depuis plus de dix ans, le gérant-créateur de la coopérative puisque je l'ai connu avant qu'il n'ait pensé à créer la coop. Euh voilà. Donc je suis thermicien, je fais des études thermiques, des conseils pour celles et ceux qui veulent réduire leur consommation d'énergie, je m'intéresse aux pathologies du bâtiment, humidité, condensation, moisissure, qualité de l'air, tout ça va ensemble. Je réalise des diagnostics immobiliers aussi. Je suis formateur d'autre part pour des entreprises qui veulent devenir estampillées RGE, garants de l'environnement. Quoi d'autre.... Voilà. J'habite Saint Ouen depuis 22 ans.

= Est-ce que vous pouvez me parler un peu de votre parcours avant la CAE ?

Alors le parcours avant... J'ai fait un CIF en 2001/2002, de conseiller en maîtrise de l'énergie, énergies renouvelables, première session au GEPEN à Alfortville. Avant ça j'étais, j'ai passé dix ans dans l'automobile, chez Renault, bureau d'études, pendant quatre ans, après deux ans en intérim et puis je suis retourné pendant onze ans dans l'automobile chez un équipementier mais j'étais pas à ma place.

= Pourquoi ?

Parce que l'automobile euh... J'ai pas trouvé ça intéressant. (*rigole*)

= Et comment vous repartez vers le bâtiment ?

Euh comment ben parce que j'ai fait une formation CIF de huit mois en 2001/2002 et c'était orienté sur la maîtrise de l'énergie et les énergies renouvelables.

= Qu'est-ce qui vous a décidé à faire cette formation ?

Euh... (*réfléchit*) j'ai été interpellé par un article sur l'énergie solaire, c'est par ce biais là que je suis arrivé là-dedans, dans le bâtiment. J'ai trouvé intéressant le bâti, sa structure, ses modes de construction, comment il vit, des histoires d'humidité en cave, de vapeur d'eau... Comment le bâtiment réagit avec tout ça, comment on intervient sur le bâti avec quels types de matériaux, ne pas dégrader le bâti ne pas dégrader la qualité de vie des habitants... C'est un ensemble complexe quoi donc...

= Et comment vous êtes arrivé à la coop ? Vous connaissez Régis Faguelin vous m'avez dit ?

Ouais. Je connaissais la coop, bon j'exerçais depuis quelques années en freelance un petit peu j'ai même tâté de l'auto entrepreneuriat, et puis j'ai largué l'auto entrepreneuriat et je suis rentré dans la coop.

= Pourquoi vous avez largué l'auto ent ?

Trop compliqué administrativement. Voilà. Donc effectivement la coop me soulage de tout ça, toute la partie administrative.

= Quand vous êtes entré à la coop vous aviez déjà un réseau de clients ?

Pas forcément non. J'en étais pas là où je suis aujourd'hui ni connaissances, ni réseau voilà...

= Et comment ça s'est passé dans les premiers temps ? Vous avez été accompagné ? Est-ce que vous avez signé tout de suite la convention ?

Ouais, oui oui c'est ça, ça va assez vite. Ouais une convention c'est trois mois, je sais plus mais c'est l'activité qui a eu du mal à démarrer en fait. Aujourd'hui encore c'est pas stable, le CA est fluctuant donc euh... le salaire est instable, il est pas énorme pour le coup.

= Question inaudible.

Ouais au début j'ai fait l'atelier, l'info-com euh...

= Idem

Cette aide au début... Rah les souvenirs... En fait dans la coop nous étions combien, deux trois thermiciens voilà... La difficulté c'est de se faire un réseau, de se faire connaître alors ça prend du temps, j'ai toujours pas de site internet... Se faire connaître des donneurs d'ordre, des choses comme ça, sachant qu'à l'époque j'avais pas trop d'expérience dans le bureau d'étude. Les choses se font au fil de l'eau. Et comme je suis quelqu'un qui ne va pas forcément au fond des choses tout de suite...

= Vous avez pris votre temps quoi.

Ouais (*rigole*).

= Et du coup (inaudible)

Y'a plusieurs robinets d'ouverts, et y'a des robinets qui se tarissent un peu. Je veux pas non plus me, moi me spécialiser dans telle ou telle chose c'est sinon on revient vers la routine c'est inintéressant, j'essaie d'avoir plusieurs activités.

= Inaudible.

Hey, ça va ! (*rigole*)

= Et au sein de la coop vous avez travaillé avec d'autres ent ?

Ah oui, j'ai travaillé avec d'autres collègues, quand c'est nécessaire sur des projets d'audit thermique, sur des copropriétés donc on fait ça à plusieurs, à deux à trois.

= Et ça se passe comment ?

Ça se passe normalement comme dans tout groupe humain (*rit*). Ça peut bien se passer, ça peut se passer avec des frictions, des engueulades, des points de vue différents voilà et puis ça dépend des personnes... Là où y'a de l'humain y'a de la friction.

= Et par rapport au travail en entreprise ?

Ah par rapport au... Traditionnel ?

= Oui.

J'aurais du mal à retourner dans une entreprise traditionnelle.

= Et quand vous comparez les relations que vous aviez avec vos collègues en entreprise et les relations que vous avez maintenant avec les ent ?

Comparer les deux relations... (*réfléchit*) Qu'est-ce que je pourrais dire... C'est difficile ça, de comparer les deux... Humainement on peut avoir des relations équivalentes de sympathie ou... Après dans une société traditionnelle y'a une hiérarchie et là dans la coop y'en a pas donc voilà y'a ça qui change quand même... Y'a pas d'objectif non plus de... Dans la coop comme peut y avoir des objectifs dans les sociétés traditionnelles, la concurrence les marchés les machins... les sociétaires... Les bénéfices... Enfin les bénéfices si mais euh...

= C'est des bénéfices tournés vers la rémunération du travail.

Ouais voilà c'est ça.

= J'ai l'impression que vous préférez la coop.

Ah oui j'aurais du mal, j'aurais beaucoup de mal à retourner dans une entreprise tradi. Je préfère de loin vivre avec salaire quasiment divisé par deux par rapport à il y a quinze, seize ans, que de retourner en entreprise.

= Vous vous en sortez comment en termes de rémunération ?

Comment on s'en sort... Ben on s'en sort en dépensant moins... EN ayant des fois enfin même souvent... Je fais un autre métier le samedi, je travaille sur les marchés...

= Vous devez cumuler avec un autre emploi donc.

Je cumule, ouais. Enfin quand j'ai envie. Assez régulièrement d'ailleurs ça me permet d'avoir un revenu financier et aussi de pouvoir récupérer quelques fruits et légumes euh... On réduit son train de vie.

= Donc y'a quand même une modification du mode de vie.

Voilà. Mais c'est pas désagréable. C'est pas désagréable.

= C'est-à-dire ?

(rit) QU'on se passe bien de tout ça pour vivre. On vit plus librement, On fait des choses simples, on va pas forcément non plus acheter des téléés, des écrans plats, que sais-je. On n'achète pas. Y'a pas d'argent on n'achète pas. (rigole)

= Inaudible.

Dans la coop, 6, février 2011.

= Même au bout de six ans vous n'avez pas réussi à vous développer suffisamment pour avoir un salaire suffisant ?

Non alors euh j'ai pas réussi alors ça vient peut-être de moi, ma façon de fonctionner, de faire, voilà mais euh... D'autres ent salariés, y'en a certains qui arrivent à avoir un CA, un salaire de plus de 1000, quelques-uns ils sont à 2000 euros de salaire mais y'en a pas beaucoup qui font ça...

= C'est rare ?

Ouais. C'est assez rare. Et ça tourne plutôt, une moyenne de 1000, aux alentours de 1000, voilà. Et y'en a qui ont très peu de salaire, y'en a qui ont pas du tout de salaire.

= Vous pensez que c'est la structure qui fait ça ?

Euh non c'est pas la structure c'est ben... Soit ils sont dans une voie, une activité qui est pas rémunératrice ou ils arrivent pas à avoir des clients, ils se font pas connaître... Pour certains y'en a aussi qui ont pas de salaire parce qu'ils font autre chose à côté, ils sont dans la structure sans y être... Après euh... Avec les autres collègues thermiciens, qui sont sur d'autres créneaux que moi, oh je sais pas mais niveau salaire ils sont pas forcément très différents de chez les menuisiers quoi... Voilà donc euh... C'est là on où s'aperçoit en fait que même en ayant des clients, et des factures, pour avoir un salaire de... Si on veut un salaire de 2000 euros faut près de 5000 euros de CA.

= Par mois ?

Ouais. 5000 euros de CA si on divise par 20 ça fait 250 euros/jour.

= C'est quelque chose de difficile à avoir ?

Ben ouais.

= Parce qu'il y a pas beaucoup de demande ?

Ben pas beaucoup de demande, y'a de la demande mais c'est pas récurrent, c'est en dents de scie... Les études thermiques copro ben y'a d'autre bureaux d'étude, y'a de la concurrence aussi, les prix sont tirés un peu vers le bas aussi, voilà, on passe du temps à essayer de trouver des activités qui soient un peu plus rémunératrices.

= Et vous êtes aidé par la coop pour trouver des clients ?

Alors si la coop reçoit des demandes à travers le site internet elle renvoie ça sur les entrepreneurs en tout cas sur une ou plusieurs personnes mais le but de la CAE c'est pas ça. C'est d'offrir un cadre pour exercer un métier, c'est pas de donner du travail aux ent salariés.

= C'est plutôt encadrer, mettre en commun certaines choses ?

Voilà c'est... offrir un cadre pour exercer c'est à dire un RCS, une assurance ou des assurances... Euh... Un service comptable, service administratif... C'est déjà pas mal, c'est pas mal c'est même beaucoup. C'est déjà beaucoup parce que s'il n'y avait pas ça... Bon en échange y'a effectivement une part du CA qui va à la coop mais... les entrepreneurs salariés sont peut être pas assez... Comment dire... Ah je trouve plus mes mots... Sensibles au fait que s'ils étaient en auto ent ou en EURL machin truc tous seuls, artisans, ils passeraient une partie, peut-être la totalité du samedi et du dimanche à faire l'administratif.

= En plus de leur cœur de métier.

En plus de leur cœur de métier. Donc euh, rémunérer à hauteur de 10 ou 12% la structure pour ça c'est...

= Vous trouvez que c'est cher payé ?

Non, pas tant que ça. Pour être libéré de ça, de toute la partie administrative ? (*rigole*). Non.

= Et vos rapports justement avec les permanents ?

Euh... Ils sont bons. J'essaie de toujours avoir des rapports euh... bons... Je suis en plus, délégué du personnel, voilà donc ça fait quatre ans, trois ans, que je suis là... Les permanents ils se... Y'a des nouveaux voilà y'en a deux, trois, qui sont partis récemment en fin d'année là... Une nouvelle... Y'en a un autre qui va partir, Nicolas, qui est là depuis dix ans... Régis euh... Le gérant va partir aussi donc euh voilà c'est une phase de transition.

= Et vous la voyez comment vous cette phase de transition ?

Elle va se faire. (*rit*) Comment ben... elle se fait au quotidien voilà. Avec des hauts et des bas elle se fait. On va pas forcément trouver un gérant sous la forme Régis Faguelin, la coop c'est quand même son bébé quoi... Mais ben le ou les successeurs qui a priori seront des ent salariés d'aujourd'hui ils feront ou ne feront pas, seront ou ne seront pas mais voilà on va changer les statuts... Les statuts devraient changer aussi... Bon... Tout ça c'est en discussion. En cours d'élaboration... Y'a des frictions... Au sein de ces ent salariés associés, parce qu'il y en a qui sont associés aussi, enfin, de plus en plus les gens sont associés...

= Par rapport à ce changement de permanents ?

Oui, oui, oui ben y'a toujours des frictions au sein d'un groupe humain, des façons de voir les choses, des façons de percevoir les choses, de réagir, d'interpréter.... Euh... Parfois y'a du passif entre les personnes... Question de... Donc voilà tout ça qui va... Mais les choses devront se faire si on veut que la structure perdure quoi.

= Et en tant que DP vous êtes souvent sollicité ?

Par les ent salariés ? Non.

= Non pas beaucoup ou non jamais ?

Non jamais.

= Mais ils savent que vous êtes DP ?

C'est une bonne question, je sais pas... Y'a plein de choses qu'ils savent pas... J'ai l'impression que des fois les ent salariés... J'en reviens au fait que s'ils étaient dans leur propre structure ils passeraient beaucoup plus de temps, ils s'intéresseraient beaucoup plus... Ils devraient, ils seraient dans l'obligation de s'intéresser beaucoup plus à leur structure et que là, du fait qu'il y a AB, ils pensent qu'ils ont moins de temps à consacrer donc ils font autre chose, à titre personnel ou à titre professionnel mais euh... Ils y passent beaucoup moins de temps et pour certains... Parfois je le perçois comme ça... Ils exigent de la coop des choses alors que c'est pas comme ça, ils devraient exiger des choses d'eux même déjà !

= Inaudible.

Quel genre de comportement ? Des exigences vis-à-vis des permanents, des exigences vis-à-vis de la structure en général voilà... La structure a ses défauts, les permanents ont leurs défauts, leurs qualités, faut composer avec ça... Mais y'a des ent salariés, pas en majorité, soit ils se contrefoutent d'AB et ils s'en servent comme support, ils sont là ils font peut-être autre chose à côté, du black, pas de black... Y'a une complémentaire santé dans AB, alors ça peut être intéressant d'avoir la complémentaire santé. Je sais pas trop si ça marche pour ceux qui n'ont pas de salaire ou pas voilà en tout cas, y'a une complémentaire santé qui est assez, assez bien quoi en fait. Doit y avoir un intérêt à être dans AB pour ça. Voilà... Euh... Donc les intérêts des uns et des autres sont très différents, y'en a qui ont besoin de travailler et d'avoir un salaire pour payer un loyer et le reste... Et y'en a d'autres qui n'ont pas forcément besoin... Qui n'ont pas besoin d'avoir un revenu régulier pour payer un loyer par exemple, parce qu'ils sont propriétaires, parce que l'appartement appartient à la famille ou ils sont logés à titre gratuit que sais-je... Donc tout le monde n'est pas dans le même cas, n'a pas les mêmes objectifs personnels et professionnels aussi.

= Et du coup vous, vous participez aux repas mensuels ?

Ouais, régulièrement oui.

= Et qu'est-ce qui s'y passe ?

Qu'est-ce qui s'y passe euh... Ils ont l'intérêt d'exister après euh... ça permet aux ent salariés de se rencontrer, de se connaître pour les nouveaux venus euh... De discuter, éventuellement de pouvoir travailler sur des chantiers ensemble ou de parler d'un client à untel ou untel euh... De se découvrir. C'est quelque chose qui est censé être obligatoire, mais y'a des gens qui viennent jamais ou très très rarement. Soit l'horaire est inadapté... On peut pas satisfaire tout le monde non plus sur l'horaire... Euh... Voilà. Bon y'en a qui disent qu'ils habitent loin, d'accord... Moi qui fréquente on va dire 9 sur 12, non au mois d'août y'en a pas... Sur 11, 9/11^{ème} des réunions mensuelles...

= Oui vous y allez quand même très régulièrement. Et toute l'équipe de permanents est présente ?

Euh.. Toute l'équipe des permanents alors ça dépend des permanents en fait... L'ancien comptable était peu présent... La nouvelle comptable est plus présente... Voilà... Régis est là... Nicolas en général il est là aussi... Et Corinne elle est là aussi... La nouvelle directrice de la richesse humaine... *(dit le terme avec un sourire appuyé)*

= Et quand vous avez besoin de quelque chose vous arrivez à les contacter facilement ?

Ouais.

= Et ces échanges ils se font comment ? C'est au téléphone, c'est par mail ?

C'est au téléphone, courrier... Ils ont une grande disponibilité... Du gérant, de Nicolas, de Corinne... Patricia ou Jérémie avant, grande réactivité, nous aussi... C'est des gens qui sont là, qui sont à la disposition des ent salariés, qui répondent en tout cas aux sollicitations.

= Inaudible.

Il valide oui, il valide les devis et les factures.

= Vous c'était quelque chose que vous saviez faire ?

On apprend. On se perfectionne, on se bonifie.

= Il vous a aidé sur ce point ?

Oui, ouais. Nicolas c'est quelqu'un de très disponible et c'est quelqu'un qui ne s'énerve pas et qui répond toujours, qui prend sur lui... Et là il s'en va. Une partie de son travail va être reprise par Éric Fargeot, y'a des antagonismes, y'en a qui seraient pas d'accord mais a priori personne d'autre n'a levé la main (*rigole*). Donc euh ben... Vous êtes gentils mais si voilà personne se propose... ça fait un an qu'il dit qu'il s'en va... Y'a Éric qui a levé la main, il a dit « je quitte, j'arrête mon activité », vous êtes pas d'accord mais qu'est-ce que vous proposez quoi ?

= Les gens sont pas nécessairement très enthousiastes mais en même temps ils se proposent pas non plus.

Ben eux, non. Reprendre la place non.

= Pas lui mais pas moi non plus.

Voilà c'est ça (*rigole*) EN quelque sorte ouais, c'est ça.

= Et vous ça vous a pas tenté ?

Ah non, ah non !

= Pourquoi ? Vous êtes catégorique !

Ah non non... Je pense pas que c'était gérable en plus le poste de permanent euh... Non. Pour plusieurs raisons. Autant pour des raisons professionnelles que... Parce que j'aime ce que je fais et j'ai pas l'intention de l'arrêter. Et je pense pas qu'on puisse concevoir une activité entre permanent et l'activité de salarié... ça paraît difficile. Et puis je trouve qu'être gérant de coop c'est un poste de responsabilité qui prend, qui prend, qui prend, qui imprègne, c'est... Ils se rendent même pas compte les ent salariés ce que c'est, j'ai l'impression.

= Et vous, vous vous rendez compte ?

Ah ouais. Je l'ai dit hein je l'ai déjà dit que même avec 4000 euros de salaire je ne le prendrai pas. C'est pas... Parce que c'est prenant, prégnant, c'est énorme.

= C'est le fait que ça nécessite trop d'implication qui ne vous intéresse pas.

Ah oui c'est euh... on va dire c'est comme un truc de maraicher enfin quoi de... Les gens ils ont la tête dedans toute la semaine quoi c'est... C'est pas un travail de salariat où on déconnecte le vendredi soir et on reprend ça le lundi matin quoi.

= C'est-à-dire, ça continue le week end ? Ils travaillent aussi le week end ?

Ben non mais euh... Oui on travaille le week end et encore plus quand on est gérant que si on était artisans ou gérant de société c'est-à-dire que c'est récurrent c'est des litiges, litiges internes litiges externes avec les clients euh... Les chantiers plantés euh... Les ent salariés qui déclarent pas tout ce qu'ils font, comment ça se passe sur les chantiers, les mecs qui donnent plus signe de vie euh... Voilà... On se retrouve avec du passif avec des chantiers, des contentieux, faut écrire des lettres, l'assureur euh... L'avocat, les prudhommes c'est...

= C'est tout le temps.

C'est tout le temps.

= Et vous dans votre métier... Est-ce que vous pourriez par exemple me décrire une journée type, même si j'imagine que quand on est ent salarié y'en a pas ?

Y'en a pas, y'en a pas. Y'a pas de journée type.

= Alors par exemple, un chantier, un projet, ça se met en place comment ?

Ça se met en place comment... Un chantier ben peut y avoir des chantiers plus courts, des chantiers plus longs... Donc des chantiers très courts on va dire par exemple un diagnostic immobilier c'est très court, on se déplace chez le client on fait des diagnostics, on rentre à la maison, et on envoie les rapports. Là, c'est très court. Quelques jours. Après y'a des chantiers plus longs, c'est des audits de copro par exemple, y'a une visite, on envoie le devis, y'a l'assemblée générale, on est retenu on n'est pas retenu... Euh si on est retenu y'a un délai de deux mois avant que voilà... On nous annonce qu'on est retenu. Euh... après on lance un questionnaire à l'intention des propriétaires, on va sur place, on demande des plans... On rencontre les gens on fait de la visite... ça c'est sur 7-8 mois, avec une remise en AG, et présentation du rapport...

= ça dépend des projets en fait... Et ça vous arrive de vous sentir stressé dans votre activité ?

Euh... Non. Enfin c'est pas ma nature non plus.

= Même quand vous étiez en entreprise vous étiez pas stressé ?

Non (*rit*). Non.

= Même le côté instable ne vous inquiète pas ?

Non. Non, on se débrouille. Faut faire avec le réel donc euh... On se fait pas d'angoisse sur le lendemain où voilà... C'est pas ma nature d'être stressé.

= Et au quotidien, votre niveau de vie, de ce que vous me décrivez, a baissé mais ça n'a pas l'air de vous déranger plus que ça, mais en termes de qualité de vie au travail, est-ce que vous avez le sentiment d'être mieux qu'avant...

(*M'interrompt*) Oui. Beaucoup oui, ouais ouais bien sûr. De par l'intérêt de la chose, le métier déjà, des métiers enfin... Qui ont trait au bâtiment parce que c'est plusieurs métiers, voilà... C'est très très riche le bâtiment, d'autant plus le bâti ancien que le bâti moderne... Le bâti moderne il est morne, enfin il est presque sans vie. Alors qu'en bâti ancien y'a beaucoup plus de liberté... Parce que les matériaux sont plus inertes, le béton par exemple voilà c'est un mono matériau il se passe pas grand-chose voilà alors c'est un type de matériau... Sur du bâti ancien en fonction du mode constructif, du matériau utilisé, voilà... Comment ça a été fait, à quelle époque... Aujourd'hui c'est quand même beaucoup plus intéressant de s'intéresser au bâti ancien qu'au bâti moderne. Ça a beaucoup plus de charme, quand même, je pense même rien qu'à l'œil, pour quelqu'un qui n'est pas du bâtiment, de voir un ensemble de bâti ancien plutôt que de voir des bâtis modernes quoi... Je pense que.

= Après, le charme, c'est un peu subjectif.

C'est subjectif.

= Mais donc vous envisageriez pas de retourner en entreprise, même pour faire le métier que vous faites maintenant ?

Ça serait difficile.

= Pourquoi ?

Parce que en entreprise euh... (réfléchit) L'entreprise traditionnelle faut du rendement quoi, c'est ça le truc... Faut du rendement, et ça dépend de quel type d'entreprise mais y'en a qui veulent toujours plus de rendement, faut toujours aller plus vite, faut pousser la brouette mais faut toujours qu'elle aille plus vite... Si je vais en entreprise par exemple faire des diagnostics immobiliers, là y'a de la demande hein, y'a du recrutement en diagnostic immobilier... Alors on va me donner la voiture, le iPhone, le machin, le ceci, les tickets restaurant, 2000 euros net, 2500 brut enfin bon... Et on exigera que je fasse six diags par jour ou cinq diags par jour euh voilà...

= ça c'est quelque chose qui vous branche pas ?

J'ai pas envie de faire ça, de faire de l'abattage comme je dis.

= Vous aimez pouvoir prendre le temps, choisir aussi j'imagine les chantiers que vous faites...

Exactement et si on me dit que sur une maison pour faire tant de diags il faut que j'y passe deux heures ou une heure et demie alors qu'il faut y passer trois heures de plus euh...

= En fait la coop j'ai l'impression vous permet, j'ai l'impression, de mieux faire votre métier que si vous étiez en entreprise c'est ça ?

Alors c'est peut-être pas vrai de toutes les entreprises hein comme je les ai pas contactées mais voilà... C'est le sentiment que j'ai.

= Quel impact ça a eu le passage en coop sur votre vie personnelle ?

Le passage en coop sur ma vie personnelle euh... Ce que permet le statut d'ent salarié quand on est à son compte sous une autre forme, c'est qu'on est... Son emploi du temps on le fait soi-même quoi, on n'est pas tenu d'être au bureau à 8H, d'en partir à 17H. ça permet de la souplesse aussi pour... C'est ce qui m'a permis aussi d'être présent auprès de mes enfants... De les accompagner voilà... D'être présent dans des moments qui ne reviendront plus. Qui ne se représenteront pas.

Le café devient particulièrement bruyant, nous ne nous entendons plus parler. Je règle les cafés et nous allons nous installer dans un square à proximité.

= Donc je vous avais demandé ce que ça vous avait permis par rapport à vos enfants, la coop.

Ben de pouvoir euh... De pouvoir les accompagner et d'être présent aux réunions scolaires, aux besoins spécifiques qu'ils auraient eux... D'autant plus que j'ai un fils trisomique et bon maintenant il a 22 ans, donc il est un peu plus autonome mais ça permet de répondre à des... Si y'a des nécessités, d'être là le matin, de le prendre, de répondre euh... Oui je peux, je décale, je suis là...

= ça vous permet d'être plus disponible quoi.

Voilà. Pour lui puis pour sa sœur, un peu plus jeune, euh... Voilà. Ça permet aussi d'avoir plus de souplesse en termes de vacances, les choses comme ça...

= Et ça ça joue dans le fait que vous voudriez pas retourner en entreprise ?

Ah ben bien sûr. Ah oui (*rit*). Ah ouais c'est sûr. Ça joue, oui oui.

= Vous faites ce que vous voulez de votre temps en fait, vous l'organisez comme vous voulez.

C'est ça ouais. Parce qu'on est les maîtres du temps... De SON temps ! On est maître de son temps (*rit*). Oui c'est ça le truc c'est que... C'est ça, être maître de son temps... ça n'a pas de prix en fait en termes financiers.

= La perte de salaire est largement compensée par la liberté ?

Ah oui oui. Vous parlez de compensation, je sais pas si on peut mettre les choses dans la balance... On est maître de son temps... ça serait « je dois être à 8h au bureau » ... Je l'ai fait quinze ans, un peu plus de quinze ans, voilà, je suis au bureau de 8h à midi, 13h, 17h, je rentre, je sors. Je veux aller là faut que je demande une demi-journée... (*rit*)

= Quand vous en parlez on voit que ça vous évoque pas des bonnes choses !

C'est contraignant hein ! En même temps je comprends si moi j'étais aussi employeur de quelqu'un, je lui verse un salaire euh, il doit accomplir telle ou telle chose si le gars il me dit « ben demain je suis pas là parce que ceci, après demain non plus parce que cela » ... Je module ton salaire en fonction de ta présence mais si y'a des clients, des rendus, comment je fais ? (*Rit*) C'est ça hein.

= Du coup vous êtes plutôt globalement satisfait j'ai l'impression, de...

Ah oui moi je suis globalement satisfait oui.

= Vous auriez des critiques, des suggestions, des... ?

Des critiques, des suggestions... Là comme ça à chaud non. La coop elle sera ce qu'en feront ou ce qu'en font les ent salariés. Quand on a des suggestions à faire on peut les faire, les mettre en forme, proposer...

= ça c'est quelque chose qui est compris par les ent vous pensez ?

Pas forcément. Alors je sais pas si c'est compris, je ne sais pas si c'est dit dans les informations collectives, tout ça, si c'est écrit dans ce qu'ils signent, le règlement intérieur, les conventions d'accompagnement et tout ça, si c'est répété, moi qui suis formateur je sais que la pédagogie c'est l'art de répéter, il faut répéter, répéter, répéter. Ne pas s'énerver, répéter, dire différemment, redire, parce qu'il y en a qui n'écoutent pas, qui sont discrets, y'en a qui entendent mais qui n'écoutent pas enfin ils ont pas besoin de l'info tout de suite, du coup ils la retiennent pas... Ils posent la question après... Faut répéter donc euh... Si vous avez des exigences ou des critiques vis-à-vis de la coop vous pouvez faire des propositions, vous impliquer et Puis aussi vous faites une fois la proposition, ça suffit pas forcément, il faut la répéter aussi... C'est comme un courriel, si on envoie un courriel une fois, pour solliciter qui que ce soit dans la coop ou en dehors on n'aura pas forcément une ou des réponses immédiates, il faudra relancer une, deux, trois quatre fois si on veut des réponses. C'est pareil, c'est toujours... Et après si on s'implique dans la coop c'est toujours la même histoire, c'est de savoir le temps consacré à l'animation d'un groupe de métiers, un groupe professionnel à l'intérieur de la coop, un tutorat pour les gens qui rentrent qui seraient tutorés éventuellement ça existe pas aujourd'hui... Ben oui je consacre du temps mais ce temps-là je le consacre pas à mon métier... Donc euh est-ce qu'il est rémunéré ou pas ? Et s'il est rémunéré comment il est rémunéré ?

= C'est des questions qui peuvent se poser dans la coop ?

Qui se posent ouais.

= Parce que vous ça vous est arrivé de faire des formations ?

Non. J'ai pas voilà... J'ai pas fait mais ça se pose pour des dossiers administratifs, l'implication dans des dossiers administratifs euh... Sur certains métiers comme les thermiciens voilà... Qui est en charge du dossier, c'est toujours... Est-ce que c'est pas la coop ? La coop offre un cadre pour exercer donc après si on a besoin d'une certification, d'un label et tout y'a besoin de monter un dossier, faut des personnes référentes... ça sera pas forcément le gérant qui sera la personne référente donc il faut quelqu'un de cette partie métier ou quelques-uns, si c'est tout le monde qui s'en occupe ou qui est en capacité de s'en occuper, d'y répondre... Avec les nouveaux, les rentrants, les sortants, les machins (*rit*) C'est pas figé, y'en a qui rentrent y'en a qui sortent... Voilà.

= Et vous il vous est jamais venu à l'esprit de quitter la coop et de monter votre truc à vous ?

Non. J'ai pas du tout l'âme d'un entrepreneur.

= C'est votre expérience d'auto ent qui vous fait dire ça ?

Ouais. Mais je l'avais avant déjà. J'ai fait auto ent pour voir comment c'était et puis j'ai pas du tout l'âme d'un ent...

= ça vous plait pas ?

Non.

= Qu'est-ce qui vous plait pas ?

Dans l'entreprise, dans le fait d'avoir sa petite entreprise qui connaît pas la crise ? Je suis pas du tout, j'ai jamais été comme ça, je le serai pas, j'ai jamais eu envie de faire ça... C'est pas dans ma nature.

= Et du coup au niveau du statut d'associé, vous avez signé ?

Ben je suis déjà associé. J'étais associé avant qu'il y ait la loi ESS. Donc c'est ça aussi dans la loi Hamon qui oblige en quelque sorte... Avant y'avait pas cette obligation et qui voulait être associé pouvait être associé, acheter des parts et devenir associé... Là aussi c'est une implication, c'est-à-dire que oui je m'intéresse à la coop et en quelque sorte d'avoir une obligation bon... C'est bien, c'est mal, je sais pas, on verra bien... Plus d'associés, cette loi qui oblige au changement de statut...

= Et de manière générale, avec le recul et l'expérience que vous avez de la coop maintenant, quel regard vous portez sur cette idée d'organisation du travail ?

Organisation du travail... Euh... (*réfléchit*). J'en pense du bien. A condition que chacun ait conscience que c'est la coop qui le porte et qu'il n'y a pas... Que chacun ne se défasse pas sur la coop. Ça, ces conneries ou les choses comme ça qu'on puisse dire bon la coop se débrouillera sans moi, allez ciao. Oui parce que sinon y'a un ou des chantiers qui se passent mal, c'est le gérant qui est en première ligne, la coop qui est là aussi qui peut en pâtir, donc il faut effectivement, et ça se met en place quand même par la force des choses... On va dire... Pas des contraintes, mais d'encadrer administrativement les ent en exigeant d'eux un certain nombre d'informations sur les chantiers qu'ils ont en cours, d'informations qu'on n'avait pas, qu'on n'a plus, qu'on n'a pas, même après qu'ils soient partis, qu'il y ait des contentieux, y'en a ils répondent pas, ils donnent pas les papiers, on n'a pas de plan, on n'a pas ceci on n'a pas cela, pas de dossier quoi sur le chantier. Du coup faut exiger un certain nombre de choses des ent salariés, y'en a qui font ça un peu par-dessus la jambe, y'a des façons de fonctionner... Ou les chantiers deviennent trop gros pour eux ou ils ont pas les capacités intellectuelles ou autres de faire face au chantier... Ils sont dépassés par le chantier, ils peuvent être aussi mis à mal par la façon de fonctionner du client... Voilà... Quand même que la coop exige, les oblige à faire des formations gestion, suivi de chantier des choses comme ça... Voilà, parce que même si y'a un professionnel qui a quinze ans, qui était un très bon salarié ou un très bon compagnon, il a pas forcément eu affaire en face de lui à un interlocuteur direct du maître d'ouvrage ou d'un architecte ou quelque chose comme ça... Voilà... Je pense qu'il y a un besoin d'accompagnement et de formation sur ça pour les ent salariés, pour ceux qui font des chantiers principalement. Ça se met en place, j'ai moi-même écrit en début d'année une fiche chantier peu ou prou reprise dans le logiciel Winscop, le logiciel de devis... Et puis on s'aperçoit que d'autres coop sont dans la même demande ou dans la même réflexion voilà... D'en savoir un peu plus sur les chantiers qui sont en cours. Parce que là aussi, héhé ! L'ent salarié il a son autonomie voilà... La structure ne sait pas toujours où est et à quel moment de la journée où est l'ent salarié. Qu'est-ce qu'il fait ? Avec qui il est, tout ça...

= En même temps s'il y a plus de contrôle là-dessus, de visibilité en tout cas... L'aspect de liberté que vous appréciez pourrait peut-être disparaître.

Ben c'est pas... la liberté elle sera toujours là, la liberté de faire son chantier ou de ne pas le faire ou de le remettre à demain. Mais c'est de savoir dans quelles conditions il se fait, avec qui... Qui est le maître d'ouvrage, est-ce qu'il y a un architecte sur le chantier, est-ce qu'il y a un contrat de cet architecte avec le maître d'ouvrage... Est-ce qu'on a des plans, est-ce qu'on a ceci est-ce qu'on a... ? Savoir est-ce qu'il y a d'autres entreprises qui interviennent sur le chantier, est-ce que c'est de la sous traitance, de la cotraitance... Quoi d'autre ? Est-ce qu'il y a des photos avant le chantier, pendant le chantier, après le chantier... C'est tout ça... parce que sinon on se retrouve... La coop se retrouve a posteriori devant des contentieux enfin le truc arrive comme ça paf ! Ah merde, je croyais que tout allait bien sur le chantier. Qu'il y ait des choses qui s'allument comme ça quelque part avant d'être vraiment dans le rouge quoi.

= Si vous reveniez six ans en arrière. Vous re-rentrez à la coop ?

Oui. (*Rit*) Ouais ouais. Si c'était à refaire je le referais. Moi je suis formateur je fais plein... Enfin plein... Je fais des formations, c'est pris en compte par l'organisme de formation... Ben très bien.

= Vous y trouvez votre compte.

Complètement. Puis on fonctionne en réseaux aussi, les uns avec les autres, on n'est pas tout seul dans notre corps de métier quoi. Que ce soit avec les collègues thermiciens soit avec d'autres personnes qui disent « ah ben tiens j'ai besoin d'untel, de tel ou tel métier... » dans la coop. Des personnes qui peuvent répondre, susceptibles de répondre à cette demande. Voilà c'est ça aussi. Mais tout le monde n'y vient pas avec les mêmes envies, les mêmes attentes, avec le même parcours... C'est complexe quoi. Et là ce que je m'aperçois depuis quelques années c'est que en fait euh... Des sociétés proposent à des salariés de quitter la société et de leur dire « ah mais si tu quittes la société je pourrai faire appel à toi si tu montes ta société ou si t'es auto ent je pourrai continuer à faire appel à toi quand même euh... je te donnerai des chantiers » des choses comme ça...

= C'est-à-dire que les entreprises invitent les gens à quitter leur emploi en leur disant qu'ils pourront leur donner du travail derrière ?

Ouais. Y'a un transfert de responsabilité aussi, doit y avoir un transfert de responsabilité aussi avec l'assurance, des choses comme ça.

= Tout repose sur l'individu et plus sur l'entreprise.

Voilà (*rit*). C'est bien joué hein ? La patate chaude. C'est ça ouais.

= Alors... j'ai un peu fait le tour des questions que j'avais à vous poser... Est-ce que vous vous auriez quelque chose à ajouter sur tout ça ?

(*Réfléchi*). Euh... les CAE c'est assez récent. Ça n'a pas de statut ou très peu reconnu, c'est pas du tout reconnu, ça s'est mis en place comme ça bon... C'est... Avec la loi ESS voilà... Vis-à-vis du PE y'a eu comment on appelle...

= Une collaboration ?

Y'a un papier administratif, je sais pas, une charte quelque chose comme ça qui a été écrite, qui fait foi vis-à-vis du PE aussi... Y'a certainement du bon et du mauvais là-dedans, c'est quelque chose de vivant, c'est jeune, ça va grandir, mûrir, ça va prendre de l'âge. Après... l'objectif de la CAE c'est Coopérative d'Activité et d'Emploi donc voilà... Avoir une activité bon... Pouvoir en vivre décemment, de cet emploi... Mais on n'est pas obligé de rester dans la coop, ça peut être un tremplin vers l'EURL, la multinationale (*rit*) pour Ceux qui ont des grandes ambitions. Voilà.

Nicolas – 5 avril 2017

Je vois Nicolas en toute fin de journée dans les locaux d'AB, qui sont étonnamment remplis. Régis, Patricia, Corinne sont toujours là, il est pourtant 19h30. Autour de la table de réunion, il y a Jean-Yves, que j'ai rencontré la veille, et Fabien, un entrepreneur avec qui j'ai échangé par mail mais avec qui je ne suis pas parvenue à fixer un rendez-vous. Nous nous installons en bout de table avec Nicolas. Il me répond assez facilement mais la relation d'enquête a du mal à se nouer : la présence des entrepreneurs au bout de la table semble brider quelque peu son expression.

Nicolas est permanent d'AB : je n'utilise pas le même guide d'entretien.

= Est-ce que vous pouvez me parler de votre parcours avant AB ?

Mon parcours avant AB... Euh... Déjà, je m'appelle Nicolas Leduc... Avant AB j'ai fait des études plutôt dans les énergies renouvelables et j'ai fini mon cursus par un master dans la valorisation des énergies renouvelables et des déchets dans la construction... A l'école d'ingénieurs du bâtiment de Chambéry. Et mon projet de fin d'études, mes six mois de master pro et mes six mois de stage, je les avais fait chez un artisan à l'installation de panneaux solaires. Et suite à ça... Euh... J'ai rencontré Régis qui cherchait un futur associé pour créer AB. A l'époque le concept de CAE spécialisée dans le bâtiment et l'éco construction c'était assez flou. C'était en même temps le grand boum du solaire. Moi je pensais qu'en partant chez AB on allait développer des tas d'activités dans le solaire euh... Donc c'était un petit peu ma motivation au départ vu que c'était ma spécialisation de fin d'études. Dans la pratique ça s'est pas passé du tout comme ce que... EN dix ans on a du poser deux panneaux solaires, parce que d'une part le marché a largement chuté après ça et puis les contraintes architecturales de Paris entre autres rendent la chose assez compliquée à Paris. Mais c'est pas grave, le secteur de l'éco construction était aussi quelque chose qui m'intéressait et donc je trouvais quand même le projet séduisant à ce niveau-là.

= Et Régis vous l'avez rencontré dans quel contexte ?

Régis ? Ben il a passé une petite annonce, une offre d'emploi et moi j'ai répondu. Voilà.

= Vous êtes sorti de vos études et vous êtes arrivé directement chez AB ?

Oui j'ai répondu à l'offre d'emploi j'avais pas fini, j'avais pas encore passé le diplôme, et... J'ai commencé un mois après.

= Et comment ça s'est passé ?

Ben au début... C'était pour créer la coop donc euh... L'objectif c'était de devenir responsable technique de la coop mais dans un premier temps il a fallu faire des choses qui étaient plus de l'ordre de la communication, aller rencontrer des partenaires, aller... On n'avait même pas de locaux, au départ ça se passait chez Régis euh... C'est-à-dire qu'on a rencontré... C'était Coopaname qui était... Je pense que vous connaissez, c'est une coop généraliste qui fait tout sauf du bâtiment à Paris et en IDF et à l'époque justement, ils venaient de créer des locaux à Nanterre, ils avaient un seul permanent dans des grands locaux donc on a rapidement pu trouver un arrangement et on s'est installés chez eux dans un premier temps. Temporairement, le temps de trouver des locaux chez nous, mais c'était déjà vachement mieux que dans l'appartement de Régis (*rit*). Le matin il pliait son lit pour qu'on puisse installer mon bureau et le soir on repliait le bureau (*rit*) et on installait la chambre de Régis. Donc euh c'était sympathique une semaine mais c'était quand même pratique d'être hébergés chez Coopaname dans un premier temps, après on a rencontré d'autres partenaires, des élus etc., on a gagné un appel

d'offre de la mairie de Paris pour avoir des locaux rue de la Solidarité dans le 19^{ème}. Finalement c'était des locaux qui étaient pas utilisables parce qu'il y avait des dégâts des eaux, on est rentrés dans des procédures etc. Pour résoudre ce dégât des eaux ça a duré six mois de... De promesses qui n'ont débouché sur rien et finalement ils ont fini par nous proposer un local associatif qui était toujours dans le 19^{ème}... Je me rappelle plus du nom de la rue mais peu importe. Et puis en grossissant ben ces locaux ont fini par devenir trop petits et on a cherché d'autres locaux et on est arrivés ici ;

= Vous êtes arrivés il y a combien de temps ?

On est arrivés ici... Précisément... Je sais plus, 2009 ou 2010. On a du être un an à Nanterre, après trois ans, deux ou trois ans à côté des Buttes Chaumont et après on est arrivés ici, y'a 6 ou 7 ans. Et après en parallèle de ça ben quand on est arrivés à Nanterre, au départ on allait... Le but c'était de trouver les premiers entrepreneurs donc déjà il fallait essayer de définir ce qu'allait être la CAE, donc aussi aller rencontrer les autres CAE pour voir un peu comment ils travaillaient, quels étaient leurs fonctionnements... A l'époque dans le bâtiment y'en avait... A vrai dire il n'y en avait que deux autres qui étaient dans notre réseau de coop Coopérer pour entreprendre, y'en avait une à Toulouse et une dans le Nord Pas de Calais, à Calais, Dunkerque, par là. Celle-là n'existe plus, celle de Toulouse existe toujours euh... Donc on est allés une semaine chez eux pour... On a travaillé aussi beaucoup avec Coopaname pour voir aussi comment ils fonctionnaient. On était dans leurs locaux, on participait à leurs réunions et on a rencontré des ANPE, des maisons de l'emploi pour leurs cours d'accompagnement de porteurs de projet. On a rencontré aussi de potentiels porteurs de projet qui nous étaient conseillés par eux mais aussi qu'on allait rencontrer sur des salons d'éco construction, jusqu'à temps qu'on ait pu créer AB. Enfin, officiellement la création d'AB ça a été en aout 2006 et dans la pratique j'ai été salarié dans un premier temps à partir d'octobre 2006 par l'association de préfiguration d'AB parce que AB existait juridiquement mais n'avait aucun revenu donc elle ne pouvait pas prendre un salarié. Donc on a eu une toute première subvention qui a permis de me salarier à partir du mois de décembre, et plus tard, on devait avoir 7 ou 9 ent salariés... Ouais fin 2007 y'avait 7 ent salariés. Après pendant quelques années on a doublé tous les ans donc euh 7 la première année, une vingtaine l'année suivante, puis on a calmé... Enfin naturellement c'est passé plutôt à +1, +1, +10... Avec des gens qui rentraient mais aussi es gens qui sortaient. Donc les premières années y'a que des gens qui rentrent et puis les années suivantes y'a des gens qui rentrent et y'a des gens qui sortent. Mais en moyenne y'a toujours un petit peu plus de gens qui rentrent que de gens qui sortent. On continue de grossir. Aujourd'hui on est 110 salariés et en comptant les gens qui sont en accompagnement qui sont pas encore salariés on doit être à peu près 140.

= Et alors est-ce que vous pouvez me parler de l'organisation de la CAE ? Des permanents ?

Aujourd'hui ?

= Euh oui, après si vous voulez me faire un historique je prends !

Alors dans l'historique au départ on était... Deux personnes, plus un comptable à temps partiel donc Régis a toujours été le gérant, moi au départ j'avais le titre de Conducteur de travaux mais au fur et à mesure du temps on a changé ce titre parce que ça correspondait pas vraiment à ma fonction au sein d'une CAE, je conduis pas vraiment les travaux, c'est plutôt les ent qui conduisent eux même leurs travaux et moi je suis plutôt en assistance technique. Après par rapport à l'assurance etc. Il faut quand même quelqu'un qui soit référent au niveau technique donc c'est moi mais dans la pratique je suis pas sur tous les chantiers parce que j'ai pas le temps d'être sur les chantiers de tout le monde, même s'ils sont pas tous en chantier, y'a peut-être quarante chantiers, techniquement on n'a malheureusement pas les moyens humains pour aller tous ls voir. Quand y'avait une vingtaine d'entrepreneurs j'allais régulièrement voir les chantiers mais avec l'accroissement du nombre d'ent ça devient de plus en plus compliqué donc ça varie en fonction des besoins des ent pour un besoin à expliquer par exemple. Ou

bien des fois à la demande d'un client quand y'a un problème. Mais sinon la plupart du temps ben malheureusement je suis ici... Je dis malheureusement parce que c'est quand même intéressant de voir des chantiers... Et c'est quand même assez important mais dans mon activité quotidienne j'ai plus assez de temps pour faire ça.

= Vous pouvez pas vous dédoubler.

Voilà. Et donc euh... Dans un premier temps on a eu un comptable à temps partiel qui était un salarié mis à disposition une journée par semaine pour AB et puis petit à petit avec l'évolution de la coop on a ensuite embauché notre comptable à temps partiel puis à temps plein puis un comptable et une assistante comptable... Et donc aujourd'hui l'équipe est composée toujours de : Régis, et moi, plus Patricia qui est la comptable, et Corinne qui est la responsable des RH. A ce titre-là elle gère tout ce qui est les paies des ent, les formations, les congés... La comptable ben elle gère que la comptabilité. Moi je gère surtout l'aspect accompagnement des ent qui débutent pour faire les devis. On a un logiciel de devis qu'on appelle Winscop et sur lequel je forme les ent quand ils rentrent dans la coop. Ce logiciel permet de faire des devis mais ils peuvent pas être imprimés par un ent sans avoir été validé par un des permanents. Ce permanent en général c'est moi. Et donc ben mon boulot déjà tous les matins c'est de répondre aux ent, corriger ce qui semble... Soit valider si y'a rien à dire soit corriger des choses si y'a des choses nécessaires à corriger. Eventuellement, refuser un devis si y'a des choses pour lesquelles on n'est pas assuré ou si y'a des choses qui sont pas suffisamment précisés. Eventuellement appeler les ent pour en discuter parce qu'il y a des choses que je comprends pas et je me dis que si je comprends pas ben le client non plus. Donc déjà ça me prend... Peut-être un tiers de mon temps. Et le reste ben ç'ava être l'accueil des ent. Cet après-midi y'a un ent qui est venu, qui avait pris rendez-vous pour travailler sur un devis sur un type de chantier qui était un peu ambitieux pour lui, une activité qu'il a déjà fait en étant salarié mais qu'il avait jamais géré lui-même. Donc c'était pour le rassurer on va dire sur la façon de calculer son devis dans la pratique, sur des détails, sur des points particuliers, donc on a passé deux heures à revoir ensemble son devis et puis à l'envoyer chez lui.

= Après il vous le renverra...

A travers ce logiciel il va le re-rédiger et quand il va le finaliser je vais le recevoir, je vais le lire et puis y'aura peut-être encore des choses à corriger. Voilà.

= Et donc en fait vous avez joué ce rôle-là depuis le début ?

Ben... Oui en partie oui. Enfin, l'organisation a quand même évolué au fur et à mesure de l'évolution, c'est-à-dire au début ce logiciel de devis on ne l'avait pas. On faisait ça sur Word, sur Excel, chaque ent faisait son devis un petit peu dans son coin avec son logiciel particulier et puis ils nous envoyaient leurs devis par mail et ça, ça fonctionne, d'une part si on n'est pas nombreux, parce qu'il y a pas deux devis qui se ressemblent, y'a plein de choses qu'on redécouvre parce que y'a des choses qui sont obligatoires mais quand on sait que toutes les choses obligatoires sont toujours au même endroit, ben ça va beaucoup plus vite à vérifier que quand ils les mettent où ils veulent, y'en a ils peuvent mettre l'adresse du chantier en haut, ou en bas... Pour vérifier que toutes ces choses obligatoires sont bien sur le devis, s'ils sont pas tous présentés de la même manière on perd du temps. Là, l'adresse du chantier est toujours au même endroit, la date du devis elle est toujours au même endroit voilà... Et puis y'a des choses... Quand c'est géré par un logiciel... La date du devis on sait qu'elle va pas être oubliée parce que le jour où on crée le devis, le logiciel met tout seul la date alors que quand c'est un entrepreneur qui fait son devis sur Word ou sur Excel, un coup il va oublier la date, un coup autre chose... Le fait d'avoir un logiciel qui gère ça c'est quand même... Sécurisant. Et ça rajoute du formalisme.

= Et vous l'avez depuis longtemps ce logiciel ?

Oui on a... On va dire les deux premières années on l'avait aps.

= Oui, c'est venu assez rapidement.

C'est un logiciel qui avait été développé par la première coopérative du réseau qui était Cop 'Actions chez qui on était allés passer une semaine, et dans un premier temps on n'avait pas compris l'importance d'utiliser ce logiciel donc on s'est débrouillés autrement, mais bon... Finalement on s'est rendu compte que c'était indispensable (*rit*)

= Au moment de la fondation de la coop, à titre personnel ou avec Régis, est-ce que vous avez rencontré des difficultés particulières ?

(Problème d'enregistrement : première partie de la réponse inaudible).

Notre objectif premier c'est pas être rentable. Notre objectif c'est d'accompagner des ent qui sont pas dans de l'emploi classique, qui sont pas à l'aise dans une entreprise classique, mais qui sont pas totalement autonomes non plus et qui ont besoin d'un accompagnement donc nous on est tout à fait un outil pour ces gens-là qui ont besoin d'un accompagnement pour leur activité. Le problème : c'est pas rentable tout de suite. Et nous on est très contents de pouvoir les accompagner, mais dans la mesure où c'est des gens qui vont mettre un certain temps avant de créer un CA, c'est un accompagnement qui est pas rémunéré donc on a besoin d'avoir un financement public pour se payer. Moi j'aime bien faire ça mais je veux quand même avoir un salaire à la fin du mois (*rit*) j'ai pas les moyens de le faire bénévolement. Ce salaire c'est les ent qui le génèrent par le CA mais il est complété par les pouvoirs publics, parce que grosso modo on rend un service à la collectivité en faisant ça. Mais c'est pas toujours bien compris par des tas de collectivités qui trouvent très sympathiques ce qu'on fait, et qui aimeraient bien nous aider, « mais nous on peut pas » (*rit*). C'est un peu le problème c'est que pour faire ce qu'on fait dans un premier temps i faut de l'argent, c'est ça qui est un peu dur. Puis bon... c'était pas non plus ma vocation d'aller démarcher des collectivités pour trouver des financements. Je comprends qu'on en ait besoin mais c'est pas la chose avec laquelle je suis à l'aise. Comprendre pourquoi typiquement il faut mettre 30 cm d'isolant pour réduire par 4 sa consommation ça je comprends, aller demander des sous à la mairie de Paris ça c'est moins mon truc.

= Et du coup ça c'était qui, qui le faisait ?

Dans un premier temps j'ai participé, avec Régis. Petit à petit euh... Je me concentrais plus sur les aspects techniques et lui il a compris et a pris ça plus en charge mais les deux, trois premières années [on faisait ça ensemble] et aujourd'hui ça fait cinq six ans que je mets plus du tout le nez là-dedans. Et en parallèle peut être avec le comptable, la comptable qu'il gère ça...

= Et si on vous demandait vous voudriez pas retourner dessus ?

Ben vous me demandez ce que j'ai eu comme difficulté, ça en fait partie, de dire que... On a trop de travail et on peut passer un temps considérable, quand on a besoin d'argent, à le demander pour avoir le droit de travailler quoi.

= D'accord... Là à l'heure actuelle vous êtes financés par un certain nombre de collectivités, comment ça s'est fait ?

Euh... Dans les détails de l'histoire je sais plus exactement à quel moment ça s'est débloqué mais nos premières recherches c'était par exemple de trouver des locaux. Et pour ça au départ on s'était dit, Paris c'est trop cher, on va aller frapper aux portes des différentes mairie en banlieue un peu partout,

et bien souvent on était très bien accueillis « c'est génial ce que vous faites, on va vous trouver une solution » mais dans la pratique quand on demandait un local où on pourrait s'installer pour travailler c'était non. On a fini par en trouver un par l'intermédiaire de la mairie de Paris qui nous a accordé... Ben c'est même pas par l'intermédiaire de la mairie de Paris, dans un premier temps c'est un concours qu'on a gagné, un concours où Régis nous avait inscrit, et les deux premiers lots c'était un local gratuit. Alors on avait eu le plus petit des deux local mais dans la pratique on n'a jamais pu rentrer dedans parce qu'il était inondé ce local et quand on a ouvert la porte la première fois y'avait dix centimètres d'eau dedans. C'est clair, on a gagné ça mais bon (*rit*) Donc finalement... C'était tout nouveau dans u premier temps... On est allés chercher des financements européens mais qui sont énormément chronophages en terme de temps à passer à chaque euro obtenu. ON a aussi obtenu des financements de la région et des financements de la mairie de Paris. Tous ces financements sont pas arrivés au début, ils sont arrivés progressivement, et au bout d'un certain temps on a arrêté de demander des financements européens parce qu'ils étaient pas très élevés et grosso modo pour avoir la subvention ça demandait cinq mois de travail à temps plein à une personne, ce qui ne faisait même pas son salaire donc quand on rajoute les charges sociales... C'était pas du tout rentable de demander des financements européens. Les classeurs rouges, là, qui sont derrière (*me montre des étagères*), c'est le FSE 2009, 2009 y'a deux gros classeurs rien que de dossier pour la demande de subvention. Et quand ils vous accordent la subvention, ils vous envoient un courrier comme quoi ils vous accordent la subvention, éventuellement avec un petit acompte, et puis à la fin de l'année le solde de la subvention. « Ah oui oui mais il faut nous justifier que vous avez bien fait les dépenses ». Ben oui mais on n'avait pas les sous encore. « Ah oui mais, sauf que vous devez nous justifier que vous avez fait des dépenses ». Alors du coup il faut ressortir deux gros classeurs comme ça de justificatifs comme quoi on a fait des dépenses, et si on justifie pas qu'on a fait les dépenses, on n'a pas les sous. (*rit*)

= Au quotidien, comment votre activité s'articule avec celle des autres permanents ?

Euh... Vous voulez voir ma fiche de poste ?

= Non, non, pas votre fiche de poste mais par exemple comment vous travaillez avec les autres permanents ?

EN fait euh... y'a pas de chose très formalisées... Eventuellement si j'ai des doutes sur la validation d'un devis, je vais en discuter avec Régis, qui est le référent technique de la coopérative. Après moi c'est beaucoup de chiffres. Donc je vais travailler en partenariat avec Patricia, ça sur les chiffres elle a beaucoup de réponses pour mes questions (*rit*) et après avec Corinne ça va être des questions sur les salaires etc. Parce que les ent me sollicitent pour avoir des avis sur ce qu'ils peuvent se payer etc. Et vu que c'est très informel et qu'on est tous dans le même bureau, je pose une question à haute voix et elle répond à haute voix c'est comme ça que ça se passe (*rit*).

= Et donc du coup c'est Corine qui s'occupe des fiches de paie et c'est vous qui lui donnez les infos pour que les ent se paient ?

Pas forcément mais disons que je gère Winscop mais je gère aussi... En gros c'est l'interface des ent par rapport à la coop, donc maintenant ils ont aussi le suivi donc il résume un petit peu leurs chiffres mois par mois, ils se servent de ça pour savoir un petit peu, pour déterminer ce qu'ils vont pouvoir être payés. Et en fait les feuilles de paie, les montants qui sont indiqués dessus, c'est moi qui lui donne après les avoir validés avec les entrepreneurs. Donc en fonction des sommes disponibles des ent et puis de leurs avancements de chantier, et de leur volonté on détermine le salaire. Donc pour l'instant je délimite ces informations là avec les ent et je les donne à Corinne qui va s'en servir pour les feuilles de paie. Dans la pratique c'est un petit peu plus compliqué que ça. Avant le 25 du mois, les ent doivent envoyer un mail à Corine avec leur prétention de salaire. Pour faire leur prétention de salaire ils vont regarder dans ce logiciel où en est leur comptabilité, par exemple y'a 5000 euros sur mon compte je

veux me faire payer tant. Corine pour le 25 du mois me fait un tableau qui résume les prétentions de chacun, à côté de ça Patricia, fait une extraction de tout ce qu'il y a dans la comptabilité, donc c'est les mêmes infos qu'ont les ent mais en plus détaillées. Et à partir d'une petite moulinette que j'ai retravaillée sous Excel, je compare les prétentions et ce qui est possible, il a demandé ça, ça passe, ah lui il a demandé _ça mais pour moi ça passe pas, je vais l'appeler. Et après on essaie de comprendre à quel endroit ça bloque, peut entrer qu'il n'a pas compris certains chiffres dans sa comptabilité, peut-être qu'il a un chèque qu'il vient de recevoir et qu'il nous a envoyé par la Poste et qu'on n'a pas encore reçu. Peut être qu'un client lui a dit qu'il l'avait payé et finalement nous on a pas reçu le virement donc il croit qu'il a été payé par un client mais on n'a pas reçu le paiement on peut pas en tenir compte pour son salaire... Des cas de figure qui font que lui pense qu'il peut se payer tant, alors que dans la pratique on n'a pas encore reçu les sous. Il peut demander à faire une formation, on a avancé la formation et on n'a pas encore été remboursés et il se rend pas compte qu'on n'a pas encore été remboursés et si y'a les sous ben ils sont plus disponibles pour son salaire. Y'a des tas de cas de figure qui font qu'on est obligé de contrôler entre ce qu'il peut se payer et ce qu'il souhaite se payer. Cette interface entre Corine qui rédige les feuilles de paie et cette vérification c'est plutôt moi donc les ent, si y'a un problème en général c'est moi qui les appelle.

= Et ils sont comment vos rapports avec les ent ?

Intervention inaudible d'un des ent au bout de la table.

Ils sont comment ? Ben comme ça (*montre les ent en rigolant*).

= Généralement ça se passe bien ?

Généralement ça se passe bien. Y'a des fois des rapports humains de toutes sortes mais en généra ça se passe plutôt très bien. Y'a des fois peut y avoir des complications comme avec tous les êtres humains mais en général ça se passe plutôt très bien.

= Quand vous dites des rapports, des complications... ?

Ben c'est des ent donc généralement ils ont plutôt cette conscience là. Apes des fois il y a des ent qui peuvent être dans une situation économique compliquée parce que peut être qu'ils ont merdé sur un chantier du coup ils finiront pas le chantier avant la fin du mois, et du coup pourront pas être payés avant la fin du mois et... Pour une raison qui peut être de leur faute ou bien qui peut être de la faute d'un tiers, ils peuvent se retrouver à devoir finir et à pas être payés et du coup c'est pas.. C'est des difficultés un petit peu parce que on va se retrouver à la fin du mois à devoir leur dire « ben ce mois-ci je suis désolé ça va pas être possible de te faire un salaire » ou bien « ça va être possible de te faire un salaire mais beaucoup moindre que ce que t'avais envisagé ». Et la plupart des entrepreneurs sont très compréhensifs, y'en a d'autres qui sur le coup vont être un petit peu plus... On trouve toujours... Des fois ça peut crier un petit peu.

= Parce que du coup le calcul se fait mois par mois ?

Oui, dans l'idée quand même que..., L'idée c'est toujours d'anticiper un petit peu pour éviter ces cas de crise mais un ent qui démarre une acti en démarrant en général il a beaucoup de frais, il peut pas se payer des gros salaires donc en général il a pas non plus les moyens de mettre des sous de côté pour euh avoir plusieurs mois de salaire d'avance donc c'est des fois in petit peu tendu en démarrant alors y'en a qui ont encore le chômage et le chômage leur permet de compenser ce qu'ils vont pas avoir en salaire, pour ceux-là c'est plus simple de prévoir l'avenir mais tout le monde n'est pas dans ce cas-là, y'en a qui ont aucun revenu et qui vivent un petit peu au mois le mois et avec qui c'est plus compliqué

de prévoir à long terme en démarrant leur activité. C'est-à-dire le démarrage d'activité pour certains c'est un an ou deux quoi.

= Et quand ils crient ?

Oh ben on essaie de calmer. Après... faut pas croire que c'est des choses qui arrivent souvent. (*problème d'enregistrement*) On a des êtres humains comme dans la vie de tous les jours et des fois y'a des êtres humains qui ont des caractères assez surprenants, ça rend les choses intéressantes aussi mais des fois y'a une petite dose de stress. Et avec des mecs du bâtiment qui des fois montent un peu dans les tours, faut savoir les canaliser.

= DU coup depuis le temps j'imagine que vous savez faire ?

Ouais ben forcément... Je suis toujours vivant, j'ai pas de bleus nulle part, ça se passe bien mais...

= Et les échanges avec les entrepreneurs ils se font comment ? Ils vous téléphonent, par mail ?

Beaucoup d'échanges par écrit par l'intermédiaire de ce logiciel déjà. On s'envoie éventuellement des remarques. Y'a des échanges par mail aussi beaucoup. Tous les jours je reçois dix mails d'ent donc ça fait pas beaucoup mais sur cent ent... EN gros un ent m'envoie un mail toutes les deux semaines donc ça peut paraître pas énorme mais sur 100 ou 120 ent ça fait quand même pas mal. Et après ben ils décrochent le téléphone, ils passent ici... Ces deux messieurs qui= sont là je savais pas qu'ils seraient là, ils sont passés comme ça par hasard, ils s'installent, y'a des ordinateurs à disposition pour qu'ils puissent travailler... C'est une occasion ils peuvent me poser des questions.

= Oui ils peuvent vous solliciter parce qu'ils sont là et que... Et c'est déjà arrivé que vous ayez des conflits avec des ent ?

Euh... Peut y avoir des conflits par rapport à la nature des chantiers par exemple. Un ent si on estime qu'il n'a pas les compétences ou si on n'est pas assurés pour le faire, on va pas pouvoir le faire. Bon ça c'est des choses qui se comprennent assez bien. Après y'a parfois des ent qui vont faire des conneries sur des chantiers, ça arrive pas souvent mais ça peut être des maladroites, parfois on peut avoir aussi des ent qui ont été de mauvaise foi, qui ont trucidé la coop, on a eu des cas de vol de matériaux des choses comme ça.. ça s'est résolu par des licenciements. Mais y'a une grosse affaire y'a cinq ans qui a failli couter la vie de la coop parce que... On avait des règles qui marchaient sur la confiance avec un petit peu trop de souplesse à l'égard des ent, qui faisait qu'ils pouvaient ouvrir un compte chez certains fournisseurs qu'on payait après l'édition de la facture, ça crée des facilités de paiement pour sa propre ent, quand on gère soi-même son activité, ça nous apporte à des possibilités de truandage c'est à dire que dans cas précis on a eu un ent qui peut e^tre s'est fait un peu dépasser par les clients mais il a été un peu complice d'un truandage. Les clients sont allés avec lui chez le fournisseur, ils ont un peu sympathisé avec le fournisseur, ils ont ouvert le compte de l'ent chez le fournisseur pour chez eux. Et puis il y a eu des ent... Un qui a commandé du matériel sur le compte de la coop et a fait passer son chantier en auto ent. Et le temps qu'il y ait édition de la facture on avait déjà trois mois de retard sur le chantier. Pour le coup y'avait 60m² de carrelage qui avaient été posés chez un client, le matériel avait été pris sur le compte de la coop, le temps que l'entreprise nous réclame l'argent de ce carrelage ben le carrelage était déjà posé depuis deux mois parce qu'avec ces délais qu'on avait acceptés parce que ça facilitait la vie des ent, mais finalement c'était une mauvaise idée parce qu'en gestion c'était plus possible. Donc suite à ça on a arrêté ça, on a envoyé des recommandés à tous les fournisseurs en disant « voilà si y'a un ent de chez nous c'est forcément un paiement comptant ». Ça a créé des problèmes avec certains fournisseurs parce qu'ils ont des modes de fonctionnement... Mais finalement ça a simplifié la gestion. Et encore l'an dernier on a rencontré un problème avec un client un peu malhonnête, qui a fait faire un devis à un ent pour isoler sa toiture. Il a fourni les plans d'architecte sur

lesquels c'était indiqué : « surface de la toiture : 110m² » et l'ent a fait son devis suivant la surface d'isolant à poser. Quand il a fini la première couche il s'est dit « c'est bizarre il manque un peu d'isolant ». Il en a recommandé 50m², et moi quand j'ai vu passer les 50m² d'isolant je me suis dit c'est la deuxième couche. J'ai payé le fournisseur. Et il a commandé la deuxième couche... Je l'ai appelé je lui ai dit « pourquoi tu recommandes de l'isolant, deux fois 160m² alors que sur le devis c'était marqué 220m² ? » Il me dit « je me suis trompé en faisant le devis, j'ai compté 110m² et en fait y'a 160 ». Ben attends t'as fait une erreur...Faut déjà déterminer d'où vient l'erreur. Donc euh moi j'avais validé le devis avec lui parce que j'avais vu les plans sur lesquels c'était écrit 110m² et puis il avait bien écrit en toutes lettres sur son devis 110m²... Et finalement en reprenant l'historique, on s'est rendu compte que si le devis avait été fait comme ça c'était quand même quelque part la faute du client parce qu'il nous avait demandé de faire un devis pour 110m² on avait bien fait un devis pour 110m². Donc je lui ai dit stop, avant de continuer tu vas faire un devis de travaux supplémentaires pour les 60m² qui manquent, et là ça a clashé un peu avec le client qui a dit « pour la première couche vous vous en êtes pas rendu compte, moi y'a six mois quand nous avons fait le devis peut être que j'aurais eu le budget pour payer le prix de départ mais maintenant j'ai plus le budget, vous avez fait la première couche sans vous en rendre compte vous vous débrouillez ». Et là on est entrés en conflit avec le client parce qu'on était pas prêts à payer la moitié du chantier de notre poche, le client était pas prêt à payer non plus, c'est un truc qui va se finir au tribunal parce que... Y'a eu d'autres soucis sur ce chantier entre autres à cause de la malhonnêteté du client, c'est des choses qu'on rencontre dans la vie de tous les jours, heureusement ça arrive pas tous les jours mais...

= ça arrive souvent des clients malhonnêtes comme ça ?

Heureusement non. Mais ça arrive. Non j'ai l'impression qu'il y a une aisance aussi à profiter des ent qui ont quelques failles et du coup ça va être un petit peu toujours les mêmes ent qui vont se retrouver un petit peu dans les cas litigieux. En général c'est des ent qui manquent de rigueur sur un point. Mais c'est difficile de s'en rendre compte quand on a que le retour des ent au début. Et là l'ent en question c'est un ancien de la coop, il était là depuis 6-7 ans, on n'a jamais eu de souci avec son travail, on a eu des soucis des fois avec sa façon de rédiger les devis donc j'avais un certain travail de correction de devis parce que fallait vérifier un peu ses chiffres. Mais là il est vraiment tombé sur quelqu'un de malhonnête. IL s'est fait piéger, moi avec les éléments que j'avais, j'ai corrigé le devis mais j'avais pas assez d'éléments pour comprendre qu'il y avait un problème. EN même temps en arrivant sur le chantier ça aurait du lui faire tilt « ben ça fait pas 110m² ça en fait 170 » mais quand y'a plusieurs pièces, etc. on pouvait pas voir toutes les surfaces d'un coup c'était quand même pas si simple. Il aurait dû se dire « ça fait un peu plus de 110m² » mais de là à se dire « ça fait 170 » c'était pas non plus évident. IL a déconné un peu à ce niveau-là. Disons qu'avec l'expérience derrière lui ça aurait dû faire tilt. Malheureusement ça n'a pas fait tilt.

= Je voudrais revenir un petit peu sur les collectivités qui vous subventionnent, est-ce qu'elles cherchent à contrôler votre activité ?

Contrôler est pas forcément le terme adapté... Disons qu'elles nous financent pour un type d'action, alors ce n'est pas moi qui gère ça, je sais pas dans le détail mais on va dire la mairie de Paris par exemple nous finance à condition d'accueillir, qu'on accueille peut-être 10 ou 15 ent qui habitent Paris et qu'on va être disposés à accompagner. Et la région va nous imposer d'accueillir par an vingt bénéficiaires du RSA de la région, on va peut-être en accueillir trente, on dépasse largement leurs critères donc tout va bien mais si au lieu d'en accueillir vingt on en accueille que 10, ils vont nous donner que la moitié du financement qui était prévu au départ. Les premières années ça rajoutait un peu une zone de stress parce que, comment rencontrer ces gens ? On arrivait pas à se faire connaître des bénéficiaires du RSA, grosso modo, aujourd'hui ça s'appelle plus comme ça d'ailleurs je crois, mais aujourd'hui on a une certaine notoriété qui fait que sans chercher à communiquer... Avant c'était... Je vais pas dire que c'était toutes les semaines mais presque. Si c'était pas dans les maisons de l'emploi c'était l'ANPE ou

dans une mairie... Aujourd'hui y'a plus besoin de faire ça et les gens appellent toutes les semaines si c'est pas tous les jours pour dire « comment ça se passe pour rentrer chez vous ? ». Bon ben on organise une réunion d'info, faut s'inscrire à la prochaine, vous venez voir et puis on va vous expliquer comment ça se passe. Aujourd'hui notre démarchage il s'arrête à là, il est plus nécessaire parce que c'est les gens qui nous appellent on est suffisamment connus. Au départ c'était plus compliqué et du coup ce financement ben il était conditionné par le nombre de personnes qu'on avait réussi à accueillir. Aujourd'hui la région donne... Alors avant c'était 60 000 euros maintenant ça doit être 45 000 euros si on accueille 20 bénéficiaire du RSA, on s'inquiète pas parce qu'on sait qu'en moyenne on en reçoit 40. On va peut-être recevoir cette année 30 mais 'est largement au-dessus du critère imposé pour être financés.

= Les couleurs politiques des collectivités influencent le soutien à votre action ?

En pratique je pense pas mais on n'a pas non plus beaucoup de recul. On pourrait croire que c'est le cas après... Bon par exemple la loi sur l'ESS, la loi Hamon c'est quand même franchement une loi de gauche donc on va dire les pouvoirs politiques de gauche sont plus pour la philosophie de la coop, à ma connaissance les premières années, quand on allait... Je sais plus exactement comment ça se passait au niveau politique, je suis pas très bon là-dedans mais je crois que... Effectivement récemment y'a eu une baisse des financements, c'est peut-être lié, je suis pas sûr que ce soit la seule raison. Je suis assez mauvais en politique pour sortir des exemples précis parce que ça m'intéresse pas beaucoup mais j'ai l'impression que gauche ou droite comme on dit... On n'est jamais très à gauche, on n'est jamais très à droite et généralement ça change pas grand-chose. Et finalement... Faut voir... C'est peut être exagérer le pouvoir politique c'est-à-dire que les politiques ils agissent dans le peu de marge de manœuvre qu'ils ont mais finalement qu'ils soient à gauche ou à droite, grosso modo 'c'est quand même plutôt là (*montre le milieu*) et ils peuvent jamais aller là (*droite*) ni là (*gauche*). Donc euh... Quand l'Europe dit « on baisse les dépenses publiques » ben que ce soit un gouvernement de gauche ou de droite ben on baisse les financements publics parce que.... Enfin c'est pas forcément l'Europe mais c'est les financiers qui ont les moyens de choisir ce qu'on va faire avec l'argent qui dirigent et c'est pas forcément les politiques qui...

= Les financiers c'est qui ?

C'est pas forcément très précis... C'est pas forcément des personnes physiques ça peut être des personnes morales. Toujours est-il que là on a au niveau de l'Europe une politique générale qui est plutôt de restrictions budgétaires, des finances, de tout et donc on baisse les subventions j'ai pas l'impression que ce soit forcément lié à des élections locales qui vont faire que la région est plus à gauche ou plus à droite...

= C'est plus un mouvement général ?

Oui.

= Et en parlant de la région... Vous disiez qu'AB maintenant, vous êtes implantés, AB dans le tissu économique en IDF par exemple, vous pouvez m'en dire quoi ?

On reste une petite structure hein... On est une entreprise du bâtiment qui a un CA de 2 millions d'euros c'est rien du tout dans le tissu économique. On est la seule CAE du bâtiment d'IDF, on est un grain de sable dans le tissu économique, un grain de sable dans les rouages parce que du coup on est quand même un petit peu... Marginaux par rapport aux autres entreprises, la plupart comprennent pas encore tellement bien ce qu'on est. Il faudrait qu'on fasse, on va dire, un effort à sensibiliser à notre activité auprès des fournisseurs qui nous connaissent, spécialisés dans la niche de l'éco construction. Je suis pas sûr qu'ils sachent tous exactement comment on fonctionne on est une coop d'ent, après

dans le principe ce que c'est qu'une CAE voilà... Faut peut-être pas trop leur demander. Déjà je suis pas sur que ça soit très clair pour tous les ent donc euh (*rit*) pour le tissu économique je pense que la plupart des gens savent pas ce qu'on est quoi.

= Et les ent ils sont... ?

En IDF.

= EN IDF uniquement ?

Oui. Les chantiers manuels oui. Après on a aussi des professions on va dire intellectuelles.

= C'est quelque chose de requis pour la coop que ce soit juste en IDF ?

Pour des raisons de SAV. La grosse contrainte du bâtiment c'est qu'il faut avoir des assurances de construction, principalement des assurances décennales, et ça s'appelle décennal mais ça veut pas dire que c'est garanti dix ans. Quand on construit un mur, il doit tenir debout dix ans. Ça c'est le minimum. Mais s'il tombe sur quelqu'un on est responsables pendant trente ans. Et quand on fait une peinture elle doit tenir deux ans, quand on accroche quelque chose sur un mur, il doit fonctionner pendant un an et il doit tenir à ce mur pendant deux ans. C'est ce qu'on appelle la garantie décennale. Techniquement quand un ent fait une connerie, dix ans après on peut être appelés sur le chantier pour dire « ben là il a construit un mur y'a des fissures qui apparaissent » et donc plus c'est loin plus c'est compliqué d'aller constater sur place qu'il y a un problème. Déjà là le problème qu'on a avec la toiture à isoler, c'est en IDF mais c'est le dernier village d'IDF, là tout en bas dans le coin, c'est à 2h de route de Paris c'est impossible à chaque fois qu'on doit aller sur place, 2 heures pour y aller 2 heures pour revenir, à chaque fois on perd une journée pour aller là-bas... Donc on y va des fois pour une brou=tille. Donc quand y'a un problème sur un chantier, plus c'est loin plus ça coûte cher. La responsabilité c'est à la personne morale qui est l'entreprise donc l'ent fait une connerie sur un chantier, le jour où la connerie va se révéler c'est AB qu'on va appeler. Officiellement, juridiquement était salarié de l'ent, donc c'est son patron qui est responsable et son patron c'est Régis Faguelin ou bien quelqu'un d'autre... Dans d'autres coop le gérant est élu. Demain ça sera plus Régis, ça sera quand même le gérant d'AB, il sera responsable des conneries qu'auront fait les ent depuis potentiellement 30 ans. Même s'il les a jamais croisés.

= Et vous avez déjà eu le cas ? A part ce chantier avec la toiture.

Ben oui alors... y'a beaucoup de cas, d'erreurs d'ordre courant c'est-à-dire un ent qui a fait une mission de plomberie et puis y'a un robinet qui casse, qui va lâcher, qui va fuir, ça va inonder l'appartement d'en dessous, il va avoir un plafond à repeindre, des petits dégâts qui vont pas chercher très loin mais qui peuvent représenter un problème parce qu'on devient responsable de ce problème. On y va parfois pour contre qu'en fait on n'est pas responsables du problème.

= Et ça peut donner quoi par exemple ?

Ben c'est moi qui suis allé constater par exemple qu'un charpentier avait fait le toit d'une maison avec une pente de 15% et sur cette toiture y'avait une autre entreprise qui venait poser des Velux. Et le Velux fuyait. Donc le client a appelé la société Velux qui est venue constater qu'il y avait une fuite sur ce Velux. Elle a regardé, elle a pris son appareil pour mesurer et elle a dit « vous n'avez pas respecté la pente de 15% c'est le minimum pour que les Velux soient garantis, en dessous de 15% on garantit pas nos Velux ». Donc le client nous a appelé... (*Nicolas m'explique que l'ent d'AB avait bien fait une toiture à 15% de pente mais que finalement c'est la société qui avait posé le Velux qui n'avait pas correctement aligné le Velux avec le toit*). Donc là on a pu constater qu'on était pas responsables. On était sollicités

par le client. On y est retournés. J'ai dû y aller deux fois. C'est quand même mieux qu'il y ait pas de problème, on a pu prouver qu'il y avait bien un problème mais que c'était pas de notre fait, deux demi-journées pour aller constater sur place. Il a fallu faire des démarches pour prouver qu'on n'était pas responsables. Prendre des photos etc.

= D'accord. J'ai appris que Régis allait partir à la retraite. Comment ça s'organise ce changement ?

C'est un petit peu en réflexion. Tous les quinze jours on fait une réunion avec les plus anciens associés et l'équipe permanente actuelle pour prévoir un peu la suite. Dans l'idée, y'a trois associés qui se proposent de prendre la suite, qui sont actuellement ent. Deux sont très investis et à mon avis sans aucun doute prendront la suite. Le troisième je suis moins convaincu par ses motivations. Peut-être qu'ils reprendront la suite à trois mais peut être qu'ils reprendront la suite qu'à deux avec une troisième personne qui est pas forcément cet associé là. Dans la pratique pour l'instant on n'a pas beaucoup communiqué beaucoup là-dessus, c'est-à-dire qu'il y a des associés sur le sujet, mais une dizaine d'associés sur 45. Donc y'a 35 associés qui sont pas forcément... Qui ont entendu dire que j'allais partir et que Régis partait mais qui sont pas forcément très impliqués dans notre succession.

= C'est un choix de leur part ?

C'est aussi un choix de notre part, on n'a pas voulu inquiéter tout le monde parce que moi j'ai annoncé y'a un an que je partais parce que j'avais d'autres projets. Régis ça fait depuis un certain temps qu'il arrive à l'âge de la retraite donc il a repoussé les échéances là ça s'est rapproché et puis en fin d'année dernière on a eu un souci avec un des permanents et puis on en a deux autres, le comptable et l'assistant comptable, qui ont démissionné et ça c'était pas du tout prévu dans notre planning, pour le coup on s'est retrouvés à devoir refaire complètement l'équipe permanente et ça a un petit peu bousculé un petit peu nos projets. Du coup la priorité a été de remplacer ceux qui avaient déjà démissionné. Moi j'avais prévu de partir au mois d'avril, là on n'est pas prêts et je peux repousser mon projet donc j'ai décalé mon départ au mois de juin. De toute manière dans les deux ent qui sont identifiés en tout cas de mon point de vue, y'en a un qui a arrêté ses chantiers et vient tous les jours pour préparer la suite, il est très investi dans le fonctionnement, il est DP, il est dans deux réseaux de coop et il est impliqué dans le travail donc je pense qu'il a une philosophie qui correspond plus au travail que fait Régis qu'au travail que je fais moi. Et je pense que ça serait bien d'avoir une deuxième personne qui complète un petit peu cette équipe, éventuellement... Depuis quinze jours on a fait un bilan de compétences en interne par une structure externe qui fait de l'assistance à la RH et qui doit nous faire un compte rendu la semaine prochaine sur justement, le profil un petit peu de la troisième personne qui manque pour compléter.

= Et pourquoi vous partez ?

Des raisons personnelles qui font que... Avant d'arriver à Paris j'ai cherché un emploi partout sauf à Paris parce que je me voyais pas vivre à Paris. J'ai pas eu tellement de retours. A Paris, j'ai envoyé deux CV, j'ai deux entretiens, j'ai deux jobs (*rit*) donc c'était plus facile de trouver un job à Paris qu'ailleurs donc je me suis dit « allez je vais y aller pour mettre un premier pied dans... ». Mais bon maintenant ça fait 10 ans que je vis dans 20m²... Je suis pas fait pour vivre à Paris, j'en ai jamais eu envie... C'est pas tellement mon truc. Tous les week ends quasiment je rentre à la campagne pour m'aérer... Et je vais développer une autre activité à la campagne. Après si c'est... J'ai toujours eu envie de ça et je l'ai toujours reporté... J'ai 36 ans... Je me dis c'est le moment où jamais, si je le fais pas maintenant si je reste encore quatre cinq ans ici, j'aurai plus le courage de partir après. Donc voilà.

= ça y est c'est le moment.

A un moment si on se motive pas pour essayer autre chose après c'est trop tard.

= Et du coup vous allez essayer quoi ?

J'ai des projets qui sont très différents, j'ai certaines activités dans les énergies renouvelables que j'ai laissé de côté à l'époque et ça m'attire toujours.

= Est-ce que vous auriez quelque chose à ajouter sur le projet de la CAE ?

ON a essayé de parler beaucoup de défauts de la coop, des problèmes qu'on rencontre mais c'est quand même... une entreprise qui est géniale... La plupart de mes amis qui travaillent dans des boîtes classiques ont pas forcément de latitude, de liberté, dans leur entreprise, souvent avec leurs collègues... Ici on a quand même une entreprise plutôt sympathique avec des relations sociales qui sont agréables et une philosophie qui est intéressante. On a été quand même précurseurs dans le domaine de l'éco construction et quand on est passionné par ça... C'est quand même génial. C'est être dans un modèle économique qui fait qu'on dépend de subventions etc. qui fait que c'est pas toujours facile à vivre, voilà parce on en dépend pour pouvoir continuer à vivre. Maintenant qu'on est lancés on y pense plus mais au départ on était... Avoir une vision... Aussi avec la taille de la coop qui augmente j'ai un peu moins d'inquiétude par rapport à ça... la coop a été un truc qui a été créé par Régis. Il faut que ça continue après Nicolas et après Régis. On part sur la base d'un fonctionnement qui a été décidé de façon un peu hasardeuse par Nicolas et Régis, y'a beaucoup de choses qui vont changer quand on va partir et c'est peut être un mieux. Enfin je pense que ça ira mieux. Le mieux c'est qu'on ait une entreprise vivante et l'objectif c'est qu'elle évolue en fonction des gens qui veulent s'investir dedans et la faire avancer.

Après que j'aie éteints le dictaphone, Nicolas me parle encore. Il me parle de Rufin qui il y a 6 ans dans une interview parlait de ces économistes qui donnent le pouvoir au marché. Le problème pour Nicolas avec le CDI, c'est qu'il est voué à disparaître, et que le gouvernement Hollande va dans ce sens. Pendant ce temps, Hamon prône les CAE mais elles restent méconnues du grand public.

Les personnes qui composent la CAE sont quant à elles heureuses et motivées mais Nicolas les identifie comme des « travailleurs pauvres », qui touchent l'équivalent d'un SMIC à temps partiel. Le problème de la CAE c'est que même avec un accompagnement on se retrouve dans une situation économique où on a du mal à vivre de son activité. Pousser vers ce modèle n'est pas que positif. Nicolas dénonce un effet pervers dans la CAE : on peut s'obstiner dans une situation pas viable alors que si on avait monté une entreprise et qu'elle ne décollait pas on la fermerait simplement. Il y a beaucoup plus de culpabilité. Ainsi sur 110 ent salariés, il n'y a chez AB que 50 à 60 ETP. 30 d'entre eux sont tout le temps à TP, les 2/3 sont à temps partiel voire moins, et ces situations peuvent durer longtemps. Cela permet une forme de liberté pour ceux qui ne souhaitent pas avoir un temps plein, mais c'est problématique parce que ce n'est pas toujours un choix.

Pierre – 24 mars 2017

Je retrouve Pierre dans un café parisien, dans le 13^{ème} arrondissement. C'est le deuxième rendez-vous que nous avons fixé : j'avais dû annuler le premier pour des impératifs personnels.

Pas de remarque particulière concernant cet entretien, à part que Pierre entame directement la discussion sur son activité. Je dois recadrer les choses et introduire le dictaphone.

= Vous me disiez que vous êtes un peu à part par rapport aux autres entrepreneurs ?

Alors moi je viens du bâtiment, je travaillais dans une entreprise exploitante de chauffages, en bureau d'études. Et donc là je travaille exclusivement sous traitance d'autres entreprises sous-traitantes. Et donc moi je ne suis pas venu dans la coop pour travailler... Moi je travaille dans le collectif en fait, dans le bâtiment, les parties collectives pour les immeubles, le renouvellement de tout ce qui est progression travaux, soit chauffage soit plomberie soit climatisation...

= Quel est votre métier à proprement parler ?

Moi je suis dessinateur projeteur et je suis thermicien. Voilà je fais tout ce qui est plans et études. En collaboration de collègues qui sont, eux, ingénieurs, qui sont entrés chez AB... On essaie de monter un BET.

= Au sein d'AB ?

Au d'AB. Donc la plupart des gens, chez AB, je crois qu'ils travaillent, eux, pour du particulier. Ce qui est pas du tout la même approche.

= Alors que vous vous travaillez plus pour des entreprises ?

Voilà. Moi je suis arrivé chez AB déjà avec un carnet d'adresses clients parce que j'ai travaillé avant.

= Et avant vous étiez où ?

Avant donc j'étais dans une entreprise du côté de Drancy, de rénovation de chauffage, rénovation de chaufferie, et installation de tout ce qui était euh... Radiateurs, solutions de chauffage, on faisait aussi un peu de clim...

= Et vous avez toujours fait ça, c'est pas une reconversion ?

Non c'est pas une reconversion.

= Et qu'est-ce qui fait que vous quittez cette entreprise à Drancy ?

Ben parce qu'elle a été rachetée par un grand groupe. La SPIE qui rachetait des petites structures, donc on a appris pas tout de suite, mais on a été rachetés en nous disant que l'entreprise allait être pérenne, continuer. ON était 120 salariés quand même. Et en fait on a appris par la suite que l'entreprise rachetait des petites structures pour pouvoir rentrer en bourse, gonfler leur capital pour pouvoir rentrer en bourse. Et en fait la structure de 120 salariés, maintenant n'existe plus au niveau... Enfin le nom de l'entreprise n'existe plus, là ils sont encore 5, sur 120.

= Ils ont tous été licenciés ?

Ah ben, licenciés ou les gens sont partis, moi j'ai été licencié parce que je suis allé à la confrontation parce que, bon, il ne nous donnait plus de travail. Voilà. Donc euh... Et puis après ils ont voulu nous mettre à des endroits, soi-disant...

= Y'a eu un PSE ?

Non non même pas. Ils ont attendu qu'on parte individuellement. Dans notre entreprise on était pas bloqués donc voilà... ça a été...

= Y'avait pas de comité d'entreprise pas de... ?

Si mais... Les gens qui en faisaient partie s'occupaient plus d'eux que des autres.

= DU coup vous avez choisi de vous faire licencier. Comment ça s'est passé ?

Ah oui oui, moi je suis allé à la confrontation en disant... Je sais que j'ai plusieurs collègues qui étaient déjà partis et qui étaient dans d'autres boîtes, que j'ai recontacté en disant « voilà, moi je vais faire autre chose, vous savez comment je travaille, voilà... Je vais essayer de monter ma propre structure pour faire la même chose mais en sous traitance... »

= D'accord donc vous vous êtes fait licencier. Et après ? QU'est-ce qui se passe ?

Après le licenciement, ben il faut contacter tous ses collègues, leur proposer de travailler pour eux et puis... Une fois qu'ils vous disent oui ben on rentre chez AB en disant « moi je suis thermicien projeteur, voilà ce que je vais faire » et on travaille chacun chez soi.

= Quand vous vous êtes fait licencier vous aviez déjà le projet d'entrer chez AB ?

Ah ben oui.

= Vous les avez connus comment ?

AB ? Ah ben c'est un collègue à moi qui voulait créer une petite entité, il voulait faire de la récupération de chaleur avec des cabines de douche, voilà, il connaissait AB comme ça, alors que moi... Pourtant j'habite à 500-600 mètres de chez eux, je suis pas très loin mais...

= Vous connaissiez pas.

Non c'était une structure que je ne connaissais pas.

= Et vous avez rencontré AB avant de vous faire licencier, après ?

Ah ben pendant qu'on était en train de se faire... Au moment où on s'est fait licencier y'a eu plusieurs clashes dans l'entreprise donc j'avais commencé à prendre rendez-vous.

= Vous aviez déjà commencé à préparer la sortie ?

Oui oui.

= Et vous aviez pas envisagé autre solution ?

Non, non. J'étais trop dégouté de travailler pour un patron qui soi-disant, tenait une entreprise un peu familiale, paternelle, et puis qui nous lâche dans une multinationale qui en fin de compte, comme n'importe quelle multinationale...

= Parce que le patron du coup a vendu l'entreprise et s'en est lavé les mains ?

Ben oui, oui. Il vit de ses rentes maintenant, on n'a plus de nouvelles. Enfin moi j'ai pas gardé de contact.

= Et, avant toute cette période de licenciement, comment ça se passait dans l'entreprise ?

Ben ça se passait que nous principalement... Moi j'étais principalement sur la partie chaufferie, chauffage, contrats d'entretien. Donc on avait un panel de 1000 contrats, et l'entreprise quand elle nous a rachetés, ben les tous petits contrats euh... Y'avait des contrats de 3000 euros, 6000 euros, ben les 3000 euros les intéressaient pas donc ils ont commencé à délaissé tous ces contrats-là.

= Mais avant ? La période où vous avez été rachetés par SPIE c'est particulier, mais avant que SPIE rachète l'entreprise, comment ça se passait dans l'entreprise ?

Ah, avant ? Moi j'étais à un poste un peu particulier parce que j'étais le seul à faire ce métier-là donc je travaillais presque en direct avec le chargé d'affaires. J'ai même eu la responsabilité du réseau informatique de l'entreprise. Avec mes collègues j'avais de très bonnes relations...

= Vous en gardez un bon souvenir ?

Ah quand j'y étais oui.

= Avant l'arrivée de SPIE ça vous satisfaisait ?

Ah oui oui...

= Vous auriez pas envisagé de partir ?

Ben non. Pas forcément.

= Ça faisait longtemps que vous y étiez ?

Oui ça faisait... (*réfléchit*) ça faisait... 10 ans. J'étais rentré...

= Donc vous êtes dans une entreprise où ça se passe bien, vous vous entendez bien avec vos collègues, ...

En plus c'est une entreprise qui gérait... qui avait un audit avec quatre succursales quoi. Donc euh... Voilà quoi. Moi j'étais amené à travailler avec quatre succursales, je faisais le lien pour les travaux... L'informatique, je m'occupais de l'achat des ordinateurs, du développement du réseau...

= C'était un poste à responsabilité et ça vous convenait.

Ah oui oui, moi j'étais pas très loin de chez moi enfin... peut-être que j'aurais eu envie de changer peut être de structure à un moment donné mais là... en tout cas avant le rachat non...

= Donc la SPIE débarque. Met un coup de pied dans tout ça.

Ben met un coup de pied sans mettre de coup de pied... On nous dit que l'entreprise va se développer, qu'on va travailler avec des nouveaux outils, des choses... Intéressantes et puis au bout de quatre mois, rien ne se passe, au bout de huit mois rien ne se passe, au bout de douze mois rien ne se passe et puis voilà au bout d'un moment on est déménagés parce que les murs appartenaient à notre ancien patron qui a juste vendu le fond de commerce et qui a gardé les locaux donc on a déménagé à Montreuil dans des locaux loués, dans un bâtiment où y'avait la sécu, d'autres entreprises.. Et puis là on voit bien que rien n'est fait pour...

= Du coup là vous êtes parti. Alors votre arrivée à AB comment ça se passe ?

Comment ça se passe ben... On est accueillis, on a déjà u petit stage de mise en conformité, pour nous apprendre comment fonctionne la SCOP. Là c'est principalement pour un soutien de comptabilité et d'échange avec les autres ent salariés. Mais par contre on est là pour développer son activité mais en ayant déjà un carnet d'adresses. Ce qui n'est pas toujours bien compris par des gens qui arrivent. Voilà, la SCOP elle n'est pas là pour... Enfin celle-ci elle n'est pas là pour fournir un carnet de clientèle.

= Elle offre juste une aide administrative ?

Voilà. C'est une structure ou une aide juridique ou voilà... Quand on a besoin de mutualiser du matériel, de voir avec les autres ent, qui est intéressé et puis on a des réunions mensuelles, des repas où on doit venir, c'est pas une obligation mais c'est quand même bien de venir pour pouvoir avoir le contact. Alors déjà, de sa propre corporation, parce qu'on fonctionne forcément en corporation parce que les gens qui travaillent dans le même métier ben ils échangent dans le bâtiment, que ceux qui ont rien à voir quoi...

= Donc vous partagez des expériences de travail ?

Exactement.

= Eventuellement, vous vous passez des clients ?

On peut voilà. On peut soit travailler pour... soit s'entraider quand on a une surcharge de travail soit on peut travailler en collaboration c'est-à-dire que on va travailler avec un architecte qui aura besoin d'un thermicien, d'un plombier, d'un électricien... Voilà.

= Et du coup là ça fait combien de temps que vous êtes à AB ?

4 ans.

= Donc vous êtes arrivés avec votre carnet de clients, vous êtes arrivé pour cette première formation, on vous explique comment ça marche... Vous étiez parti pour rentrer dans la SCOP de toute façon, vous signez directement le contrat ?

Oh oui. Ouais moi j'ai... Enfin je sais pas comment les premiers mois, je sais plus comment ça s'est passé... Parce que là on a changé de contrat, on est passé au CESA.

= Avec la loi Hamon ?

Oui voilà. Mais il me semble que j'avais signé un premier contrat mais qui était pas... C'était un engagement et puis au bout de quelques mois là j'ai réellement signé mon contrat.

= Y'a eu un pré contrat avant le CDI en fait ?

Oui je crois que c'était comme ça.

= Et comment... Quels souvenirs vous gardez de cette période-là, de votre arrivée à la coop ?

Quels souvenirs ? Ben très bien accueilli après... Ben il a fallu que moi je travaille de moi même quoi. La SCOP on y va très rarement quoi. Euh...

= Là par exemple, vous travaillez de chez vous ?

Ah oui, je travaille que de chez moi ouais.

= Et dans les premiers mois, vous avez trouvé ça facile, ça a été compliqué ?

Non parce que dans l'entreprise où j'étais j'étais dans un buerau... J'étais aussi à part donc euh... Voilà c'est un travail très individuel... J'ai un travail individuel chez moi à faire sans avoir... Tout en ayant des contacts quoi pare que je suis allé sur les sites, pour faire des relevés, y'a du relationnel clientèle, pour me montrer ce que j'ai à faire et puis discuter...

= Donc en fait vous aviez déjà l'habitude d'organiser votre travail ?

Moi j'étais très indépendant déjà.

= Y'avait personne qui venait vous dire « faut aller là, faut faire ça... » ?

Non. La transition elle s'est faite assez facilement. C'est pas une reconversion, c'est pas quelque chose que... C'est pas une transformation.

= Vous avez pas eu besoin de tout apprendre.

Non parce que j'étais déjà indépendant dans l'entreprise où j'étais avant donc euh... C'est pour ça que je suis allé dans une SCOP quoi, parce que ça collait avec mon indépendance. Et puis voilà, le fait de plus vouloir vraiment être dirigé par un directeur ou un PDG.

= Et ouvrir votre propre entreprise c'était pas... ?

C'était un peu stressant sur les premiers mois puis une fois que mes collègues... J'ai commencé à avoir des collègues qui sont partis dans d'autres entreprises, et c'est là, au moment où je les ai contactés... Enfin je les ai contactés bien avant de signer chez AB, avant la procédure de licenciement parce que...

= Vous avez préparé votre départ ?

Exactement. Donc les collègues qui partaient, moi j'avais préparé des petites cartes de visite, je les ai rappelés pour savoir si chez eux il y avait quelqu'un comme moi ou pas. Et j'ai eu beaucoup de chance parce que beaucoup d'entreprises externalisaient ce poste là. Donc c'est ce qui m'a permis de travailler très rapidement.

= Et vous n'avez pas envisagé d'ouvrir votre propre entreprise ?

Non, ça, ça me faisait trop peur de... D'être à mon compte.

= A quel niveau ?

Au niveau de la comptabilité par exemple. Déjà... C'est assez lourd quoi... Déjà faire ses propres devis, faire ses propres lectures, faire les relances, c'est déjà très lourd par rapport au travail qu'on a à faire quotidiennement quand on est tout seul. Quand on est une entreprise et qu'on a une secrétaire ou une comptable qui le fait, c'est autre chose. Mais moi la structure était pas assez importante pour que je puisse avoir quelqu'un qui fasse ça.

= Ouais donc AB ça collait.

Ah ça collait parfaitement avec mon besoin d'indépendance et puis voilà. C'est la petite structure que je voulais.

= Et là maintenant quatre ans après ? Comment ça se développe ?

Ben ma structure... On est tous en petites structures indépendantes chez AB et comme on est beaucoup de thermiciens à être rentrés au fur et à mesure au début, deux ou trois et maintenant on est huit. Et donc on a vu qu'on avait besoin de répondre à des chantiers, et pour pouvoir y répondre il fallait qu'on ait une structure, et qu'on monte un BET. Voilà.

= Et à titre personnel ? Votre carnet de clientèle par exemple vous arrivez à le conserver ?

Ah ben bien sûr, je le conserve et en même temps de bouche à oreille j'ai des... D'anciens collègues qui donnent mon nom à d'autres collègues qui partent dans d'autres entreprises parce que... Y'a du turn over. De toute façon le métier du bâtiment il est assez petit.

= Vous avez une clientèle qui gonfle en fait ?

Qui gonfle exactement.

= D'accord. Et donc là en ce moment avec d'autres thermiciens vous essayez de monter un BET, comment ça se passe, comment vous travaillez ensemble ?

Pour l'instant on travaille très indépendamment des autres mais on est en train de voir comment organiser un peu mieux cette structure. D'ailleurs à un moment donné il va falloir qu'on travaille soit dans un bureau spécifique, surtout si ça demeure... Enfin qu'on centralise bien comme ça sur place, ou qu'on trouve une solution mais pour l'instant on est en train de faire cette recherche.

= Et vous travaillez là-dessus depuis combien de temps ?

Euh... Depuis... Pas très longtemps en fait, six mois, à peine un an.

= Et vous vous présentez, comme vous, M. Gebenholtz, ou vous commencez à présenter le BET ?

Alors moi, j'ai... Devant mes propres clients, personnels... Parce que moi dans AB j'ai un nom commercial, qui s'appelle Serv.PDC, ça c'est mon nom à moi et le BET s'appelle Alterene. Où là on est regroupés en plusieurs thermiciens au sein d'AB.

= Et outre les rapports avec ce BET vous avez déjà eu d'autres partenariats avec d'autres ent d'AB ?

Euh moi je travaille en collaboration avec deux thermiciens...

= En dehors d'Alterene.

En dehors d'Alterene ? Euh... Avec d'autres structures... alors oui, avec Alterene en fait on travaille avec d'autres structures, y'a un autre BET qui fait partie d'une autre SCOP.

= Et dans AB ? Là vous avez ce BET et vous travaillez avec d'autres thermiciens. Mais Est-ce qu'au sein d'AB vous avez mené des partenariats avec d'autres corps de métier ?

On a des échanges techniques mais pas au niveau travail. On a des architectes qui nous posent des questions auxquelles on répond, pour pouvoir aider mais pour l'instant on n'a pas travaillé en direct avec un archi.

= Y'a des échanges dans le cadre des réunions mensuelles c'est ça ?

Exactement.

= Et les relations sont plutôt comment ? Y'a des relations de concurrence ? C'est convivial ?

Y'a eu un petit souci de concurrence au début parce que chacun venait séparément, individuellement et avait peur que les autres allaient venir prendre les clients. Et puis on essaie de mettre une charte et de créer ce BET ben pour diminuer ce sentiment-là quoi.

= Au lieu de rester sur des relations de concurrence, vous êtes partis vers de la collaboration pour effacer ça... Et ça a commencé comment en fait ? C'est parti de l'idée de quelqu'un ?

Je m'en rappelle pas très bien... ça s'est fait assez naturellement... Enfin ça s'est fait parce qu'on a dû répondre au sein d'AB, le gérant reçoit des fois des demandes et comme des fois il sait pas, comme y'avait pas de structure il savait pas à qui donner et des fois ben ouais... Y'a dû y avoir deux, trois fois, où y'a eu un peu de jalousie ou de tension, « pourquoi tu lui as donné à lui et pas à moi ? » Voilà.

= Et tiens, d'ailleurs, en parlant du gérant de la coop... Comment ça se passe vos relations avec l'équipe administrative, avec la structure ?

Ben euh... Bien, enfin dès qu'on a un problème on les appelle, ou c'est eux qui nous appellent enfin... Surtout au niveau de la comptabilité.

= C'est vraiment sur le côté pratique.

Administratif oui. Après euh... Lui, il distribue tout ce qu'il reçoit au niveau... Donc là c'est plus du relationnel pour tout ce qui est salons, entretien, tout ce qui est global... Comment on appelle ça... Communication. Moi je suis pas trop, les autres ingénieurs thermiciens je les laisse plus aller vers ces genres de colloques...

= ça vous intéresse pas trop ?

Euh non. Pas trop mon truc.

= Vous préférez le cœur de métier ?

Oui voilà. Je suis plus terrain que relationnel, réellement.

= Et là du coup on va partir un peu sur votre cœur de métier... Est-ce que vous pourriez me décrire une journée type depuis que vous êtes arrivé à la coopérative ?

Ah ben ma journée type c'est... Euh... Je prends plus mes rendez-vous... Tous mes relevés je les organise plutôt le matin. Et puis tout ce qui est travail d'étude c'est plus l'après-midi.

= Pourquoi vous organisez ça comme ça ?

Ben parce que euh... Tous mes relevés se font dans les immeubles. Et j'ai besoin d'avoir les gardiens d'immeubles qui sont plutôt en ouverture de loge le matin. Les accès des sites sont plutôt pour moi le matin, sauf quand ce sont des travaux neufs et donc là c'est des chantiers où là c'est le client qui me dit quand il a besoin....

= Est-ce que c'est très différent en termes de rythme de ce que vous faisiez avant ?

Ah non, ben non, moi je suis resté dans le collectif. Je travaille exactement comme avant. L'entreprise pour laquelle je travaillais je faisais du collectif et moi je continue à faire du collectif. Je travaille avec des sous-traitants qui étaient la même entreprise que moi avant.

= Du coup j'imagine que si vous étiez bien avant dans votre travail, vous l'êtes toujours ?

Alors c'est pas tout à fait pareil parce que avant j'étais salarié et donc je faisais une somme de travail... Je faisais une somme de travail sans me préoccuper réellement des urgences alors que maintenant j'ai des sommes de travail qui sont presque... Je peux pas programmer mon travail au mois suivant. J'ai des clients qui m'appellent presque au jour le jour.

= Et comment ça se fait qu'il y a cette différence là ?

Ben parce que avant, quand j'étais salarié, au sein de l'entreprise y'avait un rythme... Comment on appelle ça... (*cherche ses mots*) J'avais une somme de travail qui était... planifiée parce que dans l'entreprise y'avait des contrats donc y'avait des chaufferies à réviser. Alors que là je fais le travail fait en sous traitance, donc ce sont des entrepreneurs en chaufferie qui m'appellent pour me dire « ça y est j'ai fini ma chaufferie, j'ai la réception dans quinze jours, il faut que t'ailles vite faire les plans ou... »

= Alors qu'auparavant vous étiez plus sur des modes d'abonnement ?

Voilà. Avant on avait un contrat, on savait qu'on avait une chaufferie à rénover et donc... y'avait un entrainement, pas un entrainement non... Une somme de travail qui était en perpétuel roulement, c'était fluide. Alors que maintenant je ne suis pas capable de dire, dans quinze jours, la somme de travail que j'aurai.

= Vous pouvez avoir des périodes de rush, de creux...

Exactement.

= Et tout ça, est-ce que ça génère du stress ?

Ben ça m'a généré du stress les deux premières années, parce que y'avait des pics et après ça retombait, je me disais ça y est, j'ai plus de boulot. Puis ça reprenait... Puis maintenant je sais que mon salaire, par rapport à l'année, j'ai un salaire qui se lisse sur l'année.

= EN fait ça vous inquiétait pour des questions de rémunération ?

Les deux premières années oui. C'était inquiétant quoi, c'était un peu stressant.

= De ce point de vue-là, du coup, c'était plus stressant que quand vous étiez salarié ?

Ben oui, quand on est salarié, on a le même salaire toutes les fins de mois. Qu'on travaille bien ou qu'on travaille pas bien, je veux dire... Le salaire tombe quand même.

= Alors que là si vous avez un creux, ça ne peut pas tomber.

Exactement.

= Est-ce que vous diriez qu'il y a un endroit où vous vous êtes senti plus épanoui, plus facilement qu'à un autre ?

Ben là, je suis vraiment maître de ce que je fais donc y'a toujours le stress d'être tributaire d'un client... Mais quand un client ne nous paie pas on est aussi capable de ne plus travailler avec lui.

= Donc malgré le fait qu'au début c'était plus stressant et que vous êtes dépendant de la demande, vous ressentez quand même plus de bonheur au travail maintenant ?

Justement d'être libre. De faire ce que je fais quand j'en ai envie. Si je veux prendre une journée pour m'occuper de mes enfants, j'ai pas de question à poser. J'ai juste à me demander si j'ai de l'urgence ou pas. Je peux prendre ma journée sans problème.

= C'est ce côté flexible et liberté qui fait que c'est mieux.

Exactement.

= Vous retourneriez pas en entreprise ?

Non.

= Même avec une rémunération plus élevée ?

Non, même pour une rémunération plus élevée, parce que je serais trop contraint enfin y'aurait trop de contraintes... Sur ma liberté.

= L'indépendance vaut plus que le salaire quelque part ?

Exactement.

= Et en parlant de salaire... Dans la coop souvent ce qui est mis en avant c'est que par rapport à un statut d'auto ent, on peut accéder à des couvertures sociales parce que la structure permet des cotisations, est-ce que vous la ressentez cette protection ?

Ah ben si je m'étais mis auto ent indépendant je payais des cotisations phénoménales pour la même couverture. Alors que là on est aussi bien couvert que quand j'étais dans l'entreprise où j'étais avant. Je faisais partie du BTP et je fais toujours partie du BTP. Ma couverture santé elle a pas changé.

= Donc ça c'est plutôt un avantage ?

Ah c'est plutôt un avantage oui.

= ça vous sécurise aussi ?

Ah ben bien sur. Si j'avais vraiment été obligé de changer par rapport au BTP pour une autre caisse beaucoup moins intéressante, j'aurais réfléchi à deux fois parce que... Avec des enfants...

= Ben y' a toujours un bobo, un quelque chose... Ils ont quel âge vos enfants ?

Ben ils sont un peu grands, ils ont 20, 19 ans et 12 ans.

= Ah oui ils sont grands. Et vous vous avez quel âge ?

50 ans.

= Et du coup vous avez le sentiment de vous en sortir au niveau financier ?

Ah au niveau financier oui.

= Mieux, moins bien qu'avant ?

Ah non pas moins bien... J'ai des années mieux et j'ai des années où j'ai le même salaire que j'avais avant.

= D'accord donc l'entrée dans la coop à part que ça vous a donné plus de liberté j'ai l'impression que ça a pas changé grand-chose pour vous ?

Non ben non parce moi je suis rentré déjà avec un bagage, un carnet d'adresse. Si j'étais rentré sans carnet d'adresses... Y'en a qui ont mis plusieurs années à avoir un salaire.

= Vous êtes arrivé dans la coop en étant déjà installé en fait.

Exactement.

= Et là par exemple avec le changement de statut, vous allez devenir associé ou pas ?

AH oui oui. Moi je vois pas l'intérêt de pas devenir associé pour moi. C'est une implication immédiate.

= Vous vous projetez durablement dans la coop ?

Exactement.

= Et alors j'ai su par des ent qu'il y a possiblement un changement de gérant parce que M. Faguelin va prendre sa retraite... Comment vous le vivez, ça, ça vous inquiète ?

Non ç m'inquiète pas trop parce que ceux qui se présentent sont d'anciens ent salariés que je connais, donc je sais qu'ils sont impliqués donc c'est pas comme si c'était quelqu'un d'autre, de l'extérieur, que je ne connaissais pas quoi.

= Et vous, vous impliquez dans la vie de la coop ?

Euh, pas trop. Parce que... Beaucoup sont rentrés en ayant déjà des engagements associatifs autres, et moi je suis rentré là plus pour.... Au départ pour être sécurisé dans mon emploi qui était précaire. Mais non enfin... Après au niveau collaboratif, distribuer son savoir c'est pas une gêne pour moi mais de là à aller à des salons pour des salons de biodiversité ou des choses... Non.

= Et les réunions mensuelles vous y allez tous les mois ?

J'y suis allé beaucoup au début et puis là j'ai un petit peu... ça s'espace. Cette année j'ai eu plusieurs décès dans ma famille donc voilà cette année c'était une année pas terrible au niveau personnel. Donc euh voilà... Cette année j'ai un peu espacé les réunions parce que...

= Vous aviez certainement autre chose en tête.

Ben y'a surtout eu plein de moments où j'ai pas pu y aller quoi.

= Et par exemple je sais qu'en entreprise c'est parfois compliqué quand on a des drames comme ça dans la famille, ça a permis aussi de prendre du temps pour vous d'être en coop ?

Ah ben euh... Enfin moi j'ai pas réfléchi... J'ai pris des jours enfin voilà... Il suffit d'appeler pour dire « voilà je serai pas dispo » de tant à tant et puis c'est réglé.

= Comme vous me disiez tout à l'heure que si vous aviez besoin de temps pour vos enfants...

Le seul souci c'est comme je disais, ce serait de chercher quelqu'un du même statut que moi pour rentrer dans la coop, du fait d'avoir besoin de quelqu'un en plus quand j'ai des urgences.

= Vous auriez besoin de quelqu'un pour prendre votre relais ?

Voilà. Etant le seul à travailler dans ce que je fais... Voilà. Y'a plusieurs menuisiers, y'a plusieurs architectes, voilà ils peuvent travailler en collaboration pour se décharger alors que moi je peux pas.

= Votre compétence à proprement parler y'a que vous qui l'avez.

Exactement.

= Et du coup, je vais passer un peu sur votre vie privée, familiale... Est-ce que votre entrée dans la coop, outre le fait que vous pouvez prendre des jours quand vous avez besoin, ça a eu un impact ?

Non ça n'a pas changé mes habitudes, parc que le fait que je puisse moi prendre des jours ou des heures permet pas à un conjoint de faire la même chose. Je pars pas plus en vacances, je pars pas plus en Week ends voilà. La seule chose si, pour moi, c'est que je fais du sport, je fais du skate, et le seul truc c'est que ça me permet des fois de prendre un peu plus tôt dans la journée que si j'étais en entreprise où j'étais soumis à des horaires. Puis y'a le trajet aussi ! Là je suis chez moi. Donc je gagne en temps, je gagne en énergie, en trajet...

= Le fait que vous travaillez à domicile ça pose pas problème ? Vous avez du mal des fois à couper ?

Avant j'avais quand même un bureau où je pouvais discuter avec des collègues, il suffisait qu'on se rejoigne à la machine à café pour pouvoir discuter. Les premiers temps, on est tout seul toute la journée, des fois on a besoin c'est pas un problème, j'appelle un collègue et je vais manger avec lui midi, puis voilà. J'ai une autonomie.

= Au début les relations entre collègues vous manquaient et vous les avez organisées tout seul en fait ?

Oui voilà. Comme j'étais assez indépendant mais on a quand même besoin d'avoir un peu de relation, de discuter, je suis pas quelqu'un qui est comme un ermite, j'étais très indépendant mais j'avais quand même besoin de discuter avec des collègues donc voilà...

= Donc si je résume pour vous la coop c'est quelque chose de très positif ?

C'est très positif.

= Et vous auriez des critiques à apporter malgré tout ?

Euh... C'est des critiques... C'est pas des critiques c'est que... Mais c'est aussi aux ent salariés de faire en sorte que la relation technique et commerciale se développe davantage. C'est-à-dire que les relations qu'on a tous les mois pour discuter entre nous ça reste assez technique enfin je veux dire faut du temps, y'a vraiment un laps de temps très long pour que les gens deviennent proches.

= En même temps si vous ne vous voyez qu'une fois par mois...

C'est le souci c'est que la SCOP AB est la seule à faire ce qu'elle fait en RP. Y'a des gens qui viennent de très loin, moi j'ai de la chance, je vous dis, je suis à 800 mètres, y'en a qui viennent du fin fond de l'Oise... Donc eux c'est plus compliqué quoi. Je pense que voilà, si la SCOP pouvait vraiment être une entreprise comme une autre peut être qu'elle devrait mettre en place un service, quelqu'un qui ferait vraiment un lien commercial pour aller chercher braiment ce lien entre les clients et l'entreprise. Parce que là on a beau avoir un annuaire, être référencés dans beaucoup de choses c'est pas ça qui fait le...

= En fait ce qui manque à la coop c'est un service commercial ?

Voilà ouais. Est-ce qu'il faut un service commercial global à la SCOP, un service commercial technique pour chaque groupuscule ? ça c'est à discuter quoi parce que c'est pas toujours facile hein ! La technique c'est la technique !

= Et vous vous seriez prêt à payer ? Parce que je sais qu'il y a une partie de votre CA qui est prélevée pour le fonctionnement de la coop...

Alors ceux qui gagnent suffisamment leur salaire sont prêts à payer et ceux qui n'arrivent pas à se faire de salaire sont pas prêts voilà. Après si y'a plus de gens qui ont du mal à se faire un salaire forcément ils seront pas prêts à...

= Mais ils pourraient en tirer un avantage.

Ah ils en tireraient avantage, forcément.

= Et vous, ce service commercial, vous en avez pas besoin de ce que je comprends...

Oui mais au sein du BET Thermiciens, ben y'a eu une discussion là-dessus. Et y'en a qui étaient prêts et y'en a qui étaient pas prêts. La balance a penché pour ceux qui étaient pas prêts.

= C'est vraiment des visions individuelles.

C'est pas facile.

= J'ai fait un peu le tour des questions que je souhaitais vous poser. Est-ce qu'il y a quelque chose que je vous aurais pas demandé, qui vous semblerait important à dire sur votre expérience de la coop ?

Alors ça j'ai pas tellement réfléchi... Je pense que quelqu'un qui arrive sans bagage, sans carnet d'adresse sans réellement bagage, après une reconversion et pour qui c'est sa première ou sa deuxième expérience, je pense que c'est très très difficile. C'est pas quelque chose à conseiller pour une reconversion sans avoir un accompagnement et surtout avoir un commercial qui... Parce que moi j'ai essayé de faire du commercial, au tout début au moment où j'ai eu... Pendant mon licenciement j'ai essayé de faire du commercial, d'appeler, j'ai essayé d'appeler les syndicats de copro pour passer en direct au lieu de passer par les entreprises..., C'est très très difficile. Toutes les portes sont fermées. Quand on est absolument pas connu, qu'on n'est pas une structure, qu'on se présente pas comme un BET mais simplement comme une structure voulant les aider à avoir des pièces administratives pour pouvoir gérer plus facilement non non c'est très très difficile...

= Il manque un côté institutionnel, y'a une forme de défiance j'ai l'impression ?

Exactement oui.

= Donc c'est pas quelque chose que vous recommandez pour des gens qui débutent en fait ?

Ben euh... non enfin euh... Je sais que j'en connais qui ont eu beaucoup de mal chez AB.

= Vous avez eu l'occasion d'en discuter avec eux ?

Oui oui.

= Et par exemple vous avez donné des conseils... comment ça s'est passé ?

Ah non non, c'est juste eux qui ont dit qu'ils ont eu du mal à produire leur carnet d'adresse, à avoir leur premier client, d'avoir leur premier salaire et puis même moi j'avais peur, les premières années je voyais les salaires qui avaient du mal à... La première année j'ai eu du mal à faire un premier salaire lissé sur l'année, la deuxième année ça s'est mieux passé, la troisième année après c'est parti... Parce que moi mon carnet d'adresse je l'ai étoffé assez rapidement alors que eux ils ont mis... Trois ans, quatre ans...

= Ce qui peut être long quand on n'a pas un salaire suffisant voire pas de salaire du tout.

Ben là... Dans la SCOP quand on n'arrive pas à avoir un salaire, des fois ils nous conseillent la démission. Pour pouvoir retoucher le chômage.

= ça se cumule pas ?

Non je suis pas sûr. Enfin au début ça marchait comme ça, y'avait un espèce de... Pour ceux qui n'arrivaient pas du tout à avoir un salaire, ils pouvaient redemander le chômage, mais par un système de démission pour être ré embauchés après... La SCOP elle, elle a besoin d'avoir un salaire qui rentre pour pouvoir payer les permanents. Donc euh... ON a un CA + des défraitements parce que tout ce qui est dépense de matériel, de repas, de frais...

= Tout ce qui est en lien avec votre activité ?

Exactement. Donc ça on le déclare aussi et donc ça c'est la structure qui retransfère sur nos salaires.

= ça passe en notes de frais ?

En notes de frais donc euh...

= Faut que ça puisse être financé.

Exactement. Le fond de roulement il est pas très gros donc voilà... Moi ce qui est bien là c'est que dans le fond de roulement, d'une année sur l'autre, les premiers mois de l'année on garde un pécule de l'année précédente pour pouvoir avoir un fond de roulement en tant que voilà... C'est ce que j'avais demandé les deux premières années et puis ils l'ont gardé et puis ça fonctionne !

= En fait en début d'année, le CA repart de zéro et vous vous gardez votre salaire ?

Eux, dans une espèce de petite enveloppe, ils balancent du mois de décembre sur le mois de janvier.

= C'est plutôt avantageux pour vous.

Ben ce qui permet de pas avoir...D'avoir une continuité quoi. Puis voilà en rentrant en tant qu'associé on a l'intéressement, on a... Je sais plus... On a d'autres choses au sein de la SCOP.

= Donc en fait en passant associé vous avez des avantages en plus ?

Exactement.

= Et vous préférez du coup le statut d'associé ?

Oui puis là ça permet d'avoir une vision après du développement de la structure. Soit on va aux réunions pour savoir ce qui se passe soit on a les comptes rendus. C'est une part, ça me permet d'être collaboratif dans le développement de la SCOP.

= Plus seulement...

D'être spectateur. On devient acteur.

Je clôture l'entretien, nous commençons à nous dire au revoir et Pierre, repart de lui-même : il se remet à me parler de sa vision de l'entreprise.

Le fait de développer, de voir que les SCOP permettent peut-être d'avoir un débouché... Parce que moi, franchement, je me voyais dans l'avenir, je me voyais aps réembauché dans des structures qui

allaient être rachetées par des grands groupes derrière. Ma seule idée c'était de créer ma propre entité pour pouvoir survivre au monde du travail.

= Et ça c'est une idée qui vous est venue quand ?

Ben qui m'est venue pas tout de suite mais quand j'ai commencé à... On a su deux ans avant d'avoir la confirmation de notre ancien PDG, c'est-à-dire le fait de dire « je vous ai vendu à un grand groupe », on l'a su deux ans avant, insidieusement parce que tout se sait, il avait essayé de nous vendre à Dalkia, à un autre grand groupe, donc on l'a déjà su donc j'avais commencé, moi, déjà, à voir avec les collègues qui partaient...

= ça a été la débandade un petit peu j'ai l'impression quand... Il a mis deux ans à vous dire qu'il allait vous vendre ?

Oui enfin. Deux ans avant il a essayé de nous vendre à un premier grand groupe. Après... ça s'est passé sur presque trois ans, deux ans on a du savoir ça pendant voilà, après il a mis deux ans pour nous le dire.

= C'est ce genre de fonctionnement là que vous ne vouliez plus retrouver ?

Les grands groupes comme ça c'est un peu comme des bulles immobilières c'est des entreprises qui gonflent, qui gonflent mais dedans, y'a rien quoi. Elles sont obligées de toute façon à sous-traiter à des petites boîtes encore alors...

= Mais pourquoi ils sous traitent ?

Mais parce que... Ils ont pas les structures suffisantes à l'intérieur.

= Donc y'a des grands groupes avec rien dedans ?

Exactement. Y'a des services mais qui vont prendre... sur dix chantiers ils vont en prendre trois ! Et puis c'est beaucoup plus rentable de sous-traiter que de payer des gens. Nous même dans l'entreprise où j'étais, on était une entreprise de plus de 100 personnes, on avait une structure pour réaliser des travaux mais on sous traitait quand même à des artisans.

= D'accord, y'a de la sous traitance partout en fait.

Mais nous c'était 20% de sous traitance alors que les grands groupes c'est 80% de sous traitance.

= Et par exemple, là, la coop vous vous y sentez bien... Monter votre entreprise pas du tout ?

Ah ben si là avec le BET Alterene on arrivait vraiment à monter une structure physique stable, peut-être qu'on sortirait de la SCOP, peut-être qu'on sortirait que physiquement et qu'on continuerait à avoir le statut de SCOP ou plutôt de BET intégré à la SCOP mais voilà. Ça c'est... ça dépend... ça dépend pas de moi voilà on est plusieurs... ça dépend de la vision de chacun, du groupe, ça dépend de plein de choses. Mais moi personnellement, rester rattaché à une SCOP ne me dérange absolument.

= J'ai l'impression que ça vous sécurise.

Ça me sécurise et puis travailler en collaboration avec d'autres voilà... Partager, moi j'ai fait travailler d'autres thermiciens en collaboration pour pas travailler tout seul. J'aurais pu très bien travailler sur des affaires tout seul.

= Mais à ce moment-là vous aviez envie de travailler à plusieurs.

Ah oui autant... Après le but c'est le partage.

= En fait le projet qui sous-tend les coop ça vous parle ?

Oui.

= Parce qu'il y a un projet politique qui va avec. Il vous parle ce projet là ?

Ben au départ quand je suis rentré je le connaissais pas vraiment comme je connaissais pas les SCOP mais oui c'est un projet dans la collaboration, dans le partage.

= Et vous, vous soutenez ça ?

Mais oui. Pour l'instant oui, tant que ça se passe bien après si on s'apercevait que le gérant par exemple tape dans la caisse, fait n'importe quoi, des abus sociaux ou d'abus... Voilà.

= En fait tant que ça reste propre ?

Tant que ça reste propre c'est très jouissif comme collaboration. Mais bon. Les gens comme partout sont forcément tentés, y'a la tentation qui est là. Mettez un groupe, enfin je sais pas... Le comportement des gens en voiture, le comportement des gens dans un ascenseur ou dans un escalier, c'est moi d'abord, c'est l'individualisation qui prime.

= Et ça vous paraît pas paradoxal c projet de coopération ?

Non parce qu'on se rend compte que c'est un travail sur soi qu'il faut faire au quotidien ;

= Et ça vous paraît bénéfique comme travail sur soi ?

Aaaah ben j'espère ! C'est pas anodin. Quand on a l'habitude de travailler que pour soi on s'ouvre difficilement, quand on a l'habitude d'échanger, on s'ouvre davantage.

= Et c'est mieux de s'ouvrir ?

C'est mieux de s'ouvrir... On a tendance à pas rester forcément sur ses propres points de vue et ne regarder qu'une des chaînes de télévision, écouter qu'une même radio... On s'ouvre sur l'acceptation d'écouter l'autre, d'abord à s'écouter puis après à échanger. C'est ce que permet davantage cette structure je trouve, que dans une structure d'entreprise où on n'a pas ce moyen-là. Ça vient du sommet. Quand on est PDG de notre entreprise personnelle, on est dieu tout puissant, on a tendance à être dieu tout puissant.

= Alors que dans une coop tout le monde est sur le même pied.

Exactement.

Régis – 3 avril 2017

Régis Faguelin est le fondateur d'AB. Il me reçoit dans son bureau. Un peu bourru au départ, il semble amusé par ma démarche mais va peu à peu « rentrer » dans l'entretien. J'ai avec lui l'entretien le plus long que j'ai mené durant toute l'enquête.

= Dans un premier temps est-ce que vous pouvez me parler un peu de vous, me parler de votre parcours de manière générale ?

Ok. Donc j'ai fait une formation d'architecture à l'école spéciale d'architecture entre 1970 et 1975. J'ai pas passé le diplôme pour diverses raisons. Après et pendant je suis devenu collaborateur d'architecte. Euh.. A l'époque c'était assez facile on va dire. Plus que maintenant en tout cas. Et puis je suis parti en 77-78 à Béziers avec mon ex et puis mon premier enfant où j'ai été collaborateur d'architecte également. Puis je me suis mis à mon compte donc comme dessinateur indépendant en profession libérale. Pendant cinq ans. J'ai été ensuite agent commercial pendant cinq ans où j'ai vendu, j'ai commencé à vendre des encyclopédies juridiques et fiscales dans les HLM de Narbonne, en porte à porte (*rit*) et puis y'a que... Le seul client que j'ai eu c'est moi (*rit*) mais euh... Après je me suis mis à la vente de maison donc j'ai été voir un peu tous les constructeurs de la région de Béziers, je suis allé avec eux et puis j'ai fini par travailler avec une entreprise générale pendant deux ans où j'ai été un peu le... Celui qui faisait la conception et puis la relation client et ça m'a beaucoup plu. Donc ben on faisait du contrat clef en main et puis en fait... AU bout d'un certain temps ça me plaisait plus parce que les patrons eux magouillaient, ce qui est normal à Béziers. (*rit*)

= C'est-à-dire ils magouillaient, qu'est-ce qu'ils faisaient ?

Ben disons... Ils faisaient pas de bénéfices donc... Ils faisaient toujours des erreurs sur les chantiers qui les empêchaient de faire du bénéfice et après pour se « refaire » ben ils vendaient des trucs au noir, au client hein, des cheminées, des suppléments et ils mettaient tout dans la poche ils mettaient pas au compte en banque. Ça a duré un certain temps, ça m'a plus plu et après je suis reparti sur Paris pendant un certain temps parce que à l'époque, c'était dans les années 80, l'informatique commençait et je me suis mis sur le Macintosh. Et j'ai trouvé ça génial donc je suis devenu l'informaticien de service qui était... Comment dire à informatiser les cabinets d'architecte. Alors j'avais aucune compétence en informatique si ce n'est ce que j'apprenais sur le tas et dans les manuels des logiciels parce qu'il y avait pas d'autre formation possible à l'époque d'ailleurs je pense que ça a pas tellement changé... Grosso modo les logiciels changent tout le temps, les codes tout ça... Euh... Du coup... J'ai passé quelques temps à Versailles chez un architecte qui avait justement ce problème d'informatisation de son cabinet et puis je suis reparti sur Béziers, j'ai travaillé quatre ans chez un architecte comme collaborateur d'archi. Mais salarié du coup. Donc je suis retombé dans le salariat. Euh... Comme quelqu'un qui lui a appris tout en informatique. C'était l'ex président de l'ordre de Montpellier, et quelqu'un de très intéressant avec qui ça s'est très bien passé pendant quatre ans. Et puis après je suis revenu sur Paris. J'ai fait... De la programmation architecturale à Bailly à côté de Rocancourt. Euh... Donc je connaissais pas ce métier là c'était bien c'était intéressant...

= ça consistait en quoi ?

C'est les gens qui font les programmes d'archi euh qui sont destinés aux concours d'archi. C'est le travail en amont du concours d'archi qui est fait en collaboration avec les collectivités territoriales (CT) généralement donc là la spécialité c'était les lycées et les collèges donc c'était après la réforme qui disait que les collèges étaient destinés aux départements et les lycées aux régions et donc on avait des relations avec les régions et c'est comme ça que j'ai décidé... Enfin j'ai pas décidé mais j'ai programmé le premier lycée agricole et je crois le seul d'ailleurs, qui est en Guyane justement (*NB : les mouvements*

sociaux en Guyane viennent de débiter au moment de l'entretien) et euh... J'y connaissais absolument rien, pendant quinze jours j'ai potassé toute la documentation que j'ai réussi à trouver sur l'agriculture et l'élevage tropicaux, et puis... Voilà il paraît qu'il est très bien ce lycée (*sourit*) A un salon, au Centquatre, y'a un guyanais avec qui j'ai discuté en tant qu'exposant et Pius la conversation est arrivée sur ça, il m'a dit « il est vachement bien ce lycée » Bon, tant mieux ! (*rit*) Euh... Donc voilà. Après j'ai eu un incendie chez moi, qui a quasiment tout brûlé sauf les choses très importantes. On va dire ça a fait un peu le tri entre ce qui était pas important et ce qui 'l'était. Et puis je me suis dit, « je vais peut-être arrêter un peu de faire de l'alimentaire ». C'est-à-dire que je voulais faire quelque chose qui me tient à cœur on va dire.

= C'est cet incendie qui a déclenché ça ?

Ouais. Parce que en plus y'avait quelques petits problèmes politiques avec la fille de l'employeur de cette histoire de programmation, je me suis demandé si c'était vraiment un incendie accidentel... Donc eu h je me suis mis dans l'antinucléaire parce que j'étais vraiment très concerné par le nucléaire. Donc j'ai fait... J'ai milité contre le nucléaire j'ai été salarié pendant un certain temps par le réseau Sortir du nucléaire. Et puis j'ai fait des associations...

= Votre expérience dans le réseau Sortir du nucléaire on est à peu près à quelle période là ?

Ça c'était... Je sais plus très bien... 97, 98. Dans ces eaux là. J'ai créé une association alors ça devait être... Qui s'appelle le Nombre plastique c'est-à-dire que c'était le nombre des arts plastiques qui avait été créé par un moine bénédictin aux Pays Bas dans les années 30, architecte, il venait d'une grande famille d'architectes. Et qui voulait faire quelque chose d'un peu différent de ce qu'il voyait partout dans la modernité de l'époque et donc il a recréé un système de conception en archi et en urbanisme... Le nombre est fondamental, primordial, un peu basé sur le nombre d'or, la suite de Fibonacci des choses comme ça... Et euh donc moi ça m'avait impressionné parce qu'il a construit des choses là-bas selon ce nombre et c'est vraiment impressionnant. Et puis en fait... L'association n'a pas trop fonctionné dans le sens où ces choses-là n'intéressent pas grand monde à part les ésotéristes qui travaillent sur les nombres mais d'une manière très... Comment dire... Qui est pas pragmatique quoi. Moi ce qui m'intéressait c'était de faire des constructions et non pas de travailler sur les nombres. Et puis... je me suis mis dans l'idée de la création d'une entreprise liée à la fois à mon savoir-faire dans le bâtiment, à mon intérêt contre le nucléaire et puis aussi mon intérêt dans les pollutions les choses comme ça enfin tout ce qui st un peu écologique et donc... J'ai travaillé avec la Boutique de gestion de Paris pour créer une entreprise et puis à un moment, la fille qui s'occupait de moi qui était un peu une rebelle de la BDG m'a proposé d'assister dans l'hémicycle de la région IDF à une sorte de colloque qui était organisé par Coopaname pour démontrer son savoir-faire. Donc ça c'était en 2005. Et donc j'ai assisté. Et du coup... J'ai été intéressé j'avais envie d'y rentrer, comme ent salarié. Et puis ils font pas de bâtiment, ils ont pas été chercher plus loin et puis moi non plus. Et quand je suis revenue à la BDG la fille me dit « mais en ce moment la région aimerait bien créer plus de CAE, donc à ce moment-là ben... Pourquoi est-ce que vous le feriez pas en bâtiment ? » Et puis voilà c'est parti comme ça moi j'y avais même pas pensé !

= A la base vous aviez pas pensé à le faire vous-même ?

Non, non non. Et alors après ben j'ai été voir Francine Bavet qui était la vice-présidente de la région orientée Verts et qui s'occupait de l'ESS et des CAE. Et puis ben voilà ça s'est fait. On a créé en même temps que Clara et Port Parallèle et Coop'Activ qui n'existe plus.

= Et de manière concrète ça s'est fait comment ? Vous avez pris contact avec cette dame là Mme Bavet et... ?

Oui alors elle disons c'était juste une prise de contact on va dire officielle mais ça n'a pas été plus loin par rapport à la réalité de la mise en place. Cette mise en place s'est faite par le transfert de savoir-faire de Coopaname. En Tant que CAE. Après pour la partie bâtiment on a été voir par la suite Cop'Actions qui est à Toulouse, à Ramonville St Agne à côté de Toulouse qui elle était la première CAE en bâtiment en France et qui était un peu destinée à faire le transfert de savoir-faire pour toutes celles qui avaient essayé par la suite.

= Quand vous parlez de transfert de savoir-faire c'est-à-dire ?

Ben c'est comment on fait !

= D'accord donc vous avez d'abord rencontré Coopaname puis Coop'Actions.

Donc d'abord Coopaname pendant un certain temps avec des avantages et des inconvénients. Ils nous ont donné leur philosophie, moi j'ai bien intégré la philosophie de Coopaname. Ça n'a pas été le cas des autres, Clara et Port Parallèle ont pas interprété les mêmes choses de la même manière.

= Comment ça ?

Disons... Moi j'ai peut être interprété un peu plus sur le plan... (*soupire*) Un peu moins commercial. On peut résumer comme ça. Mais avec les inconvénients que ça a parce que un peu moins commercial ça veut dire peut-être aussi un peu moins... Ancré dans le réel de ce que c'est qu'une entreprise en France quoi. Parce qu'on reste quand même une entreprise du secteur marchand. C'est pas évident.

= Vous pensez que ça vous dessert ?

Euh... Vu comme je l'ai pris, peut-être. Comme le prend Coopaname peut être pas parce qu'ils sont toujours dans la recherche-action et donc ils sont toujours dans une... Un métro d'avance par rapport à tout le monde si c'est pas deux et du coup... Voilà nous... L'inconvénient que j'ai c'est de pas être du tout dans la recherche-action presque pas, mais plutôt dans l'adaptation au bâtiment d'un modèle qui... Le bâtiment c'est compliqué. Et le modèle CAE on peut pas faire plus compliqué. Donc les deux ensemble ça laisse pas la place à faire de la recherche action.

= Et dans les premiers temps ça s'est passé comment ?

Ben on a créé... J'ai rencontré Elisabeth Bost, donc c'est celle qui a créé le concept, à partir d'un financement de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) de la région Rhône Alpes. Donc la CDC a toujours été derrière les CAE, toujours.

= Même celles qui ne sont pas en Rhône Alpes ?

Oui. Toujours. Celle qui s'occupe de la CDC à Paris, je me rappelle plus de son nom... Elle est toujours fidèle au concept... C'est ça qui a ouvert la porte à tout... C'est mon interprétation mais si y'avait pas la caisse des dépôts, je pense que ça aurait pas duré longtemps. Parce que c'est un concept qui est totalement hors la loi depuis le début. Hors code du travail, c'est hors tout quoi. Mais hors et en même temps dedans c'est-à-dire qu'en fait... Toute la responsabilisation elle est faite sur le dos du gérant quoi. Du coup on a créé... J'avais déjà, en 2003 à l'issue du premier salon Bâtir écologique qui était à porte de la Villette, enfin qui était... Comment ça s'appelle ? A la Villette quoi, pas la grande Halle, au truc de... Enfin peu importe. Donc en 2003 y'a eu le premier salon Bâtir écologique et pendant le salon on a tracté à peu près 5000 tracts, parce que c'était très mal organisé, c'était le premier, et donc y'avait une queue d'attente considérable et dans la queue on a tracté à mort. Les gens étaient obligés de lire, ils avaient pas autre chose à faire... Et du coup on a eu... Une première réunion quinze jours après la

fin du salon. On a eu un peu plus de 20 personnes qui sont venues pour faire l'association des amis d'AB, ou les amis de la SCOP parce que avant AB existait pas encore. C'est devenu après l'association des amis d'AB et cette association a servi d'asso de préfiguration pour créer AB avec un petit financement qui était bien sympathique qui était livré par Projet 19 à l'époque...

= Projet 19 c'est quoi ?

Projet 19 c'est une association qui avait entre autres la possibilité de délivrer des fonds du FSE et là y'avait des fonds du FSE qui s'appelaient la mesure 10B qui allaient jusqu'à 21 ou 23 000 euros je m'en rappelle plus, et c'était compliqué mais pas compliqué comme aujourd'hui c'est-à-dire qu'une fois qu'on avait respecté un peu les règles on était pas emmerdé pendant douze ans, onze ans comme on peut l'être maintenant avec le FSE. Donc euh... Cet argent a permis de salarier dû filles que j'ai rencontrées à l'époque qui ont été sur le projet. Et qui ont laissé la veille de déposer les fonds au Crédit coopératif. J'ai créé la coopérative le 1^{er} aout 2006. Euh... Avec l'aide de mon ex parce que j'étais tout seul pour le coup...

= Et vous savez pourquoi elles ont laissé tomber ?

La peur du risque. Puis elles avaient peut-être pas tort ! (*rit*) A mon avis elles avaient raison même ! Avec le recul oui ! Bon après chacun ses goûts non plus aussi hein.. Je veux dire que c'est vrai que c'est plus confortable que de prendre des risques comme ça mais ceux-là ils sont quand même costauds faut dire.

= Oui parce que ça vous engageait personnellement ?

Aaaah... A l'époque en plus quand on a créé, il était question que ce soit pas moi le gérant, c'était plutôt une des deux filles, et ça se passait plutôt dans le 78 ça, donc on était plus sur Versailles. Du jour au lendemain i a fallu tout changer et puis c'est moi qui ai pris la gérance quoi. Et voilà.

= Qu'est-ce qui a fait que vous avez continué et que vous avez décidé de quand même fonder AB ?

BNE c'était un projet qui avait été mis en pale pendant au moins un an et il était hors de question de l'arrêter quoi. Pour moi c'était pas envisageable. Fallait que je trouve une solution pour que ça marche. Mais effectivement c'était plus mon projet que le leur mais elles étaient quand même... Pendant six mois elles ont travaillé sur ça. En fait je les ai rencontrées la même semaine sur ce projet. C'est incroyable. Je me suis dit « ben ça c'est un bon signe » et puis ça a bien marché pendant un certain temps. Et puis bon après... Moi j'étais président de l'association, je me salariais pas, elles, elles étaient salariées au SMIC, ça leur convenait pas, elles avaient pas trop envie de bosser faut dire aussi...

= Et elles ont fini par partir. Et donc du coup, le 1^{er} aout 2006 vous fondez AB et après ?

Alors après... ben ça a commencé à ruer dans les brancards dans le sens où il a fallu trouver un local, un lieu. Donc il était pas du tout prévu que ça se passe à Paris au départ. Euh... Et puis ben trouver des financements donc ça ben c'était déjà un peu cadré puisqu'il était question qu'on ait un financement du conseil région IDF. On avait fait toutes les recherches dans le 78 et donc pas du tout sur Paris. Donc j'ai négocié avec Coopaname, tout ça pour le conseil régional et puis j'ai commencé à remplir aussi pour la ville de Paris mais c'était ambigu parce que le siège était chez moi, à Paris donc j'habitais dans le 17^{ème} à l'époque mais... J'avais pas de bureau. J'avais un petit studio... Et du coup Coopaname eux ils avaient déjà un établissement sur Nanterre, et c'était dans un local qui avait été prêté par la ville de Nanterre, qui était assez grand, donc y'avait, de mémoire je sais pas... 100m². Et tout n'était pas rempli loin de là. Et donc ils avaient pas le droit de le sous louer, la ville de Nanterre l'interdisait donc on a quand même demandé une dérogation, non pas d'une sous location mais d'un prêt on va dire d'une

partie pour un an. Donc ça a été accepté. On a été hébergés pendant un an à Nanterre gratuitement par Coopaname et la ville de Nanterre. J'ai pas conservé de relation avec la ville de Nanterre, ils nous ont pas apprécié. Je sais pas c'est bizarre, ce qui s'est passé avec eux...

= Qu'est-ce qui s'est passé ?

Je sais pas, euh... On doit pas faire partie des mêmes groupes au PC... En tout cas on a été accueillis fraîchement.

= Quand vous dites on doit pas faire partie des mêmes groupes au PC ? c'est-à-dire ?

Tous les gens qui sont à la mairie de Nanterre émargent au PC. Donc euh...

= Et pas vous ? Du coup ils ont pas aimé ?

Moi non (*rit*). Donc déjà on n'est pas « dans la ligne ». Maintenant je sais pas si Coopaname ils y sont mais en tout cas ils ont su se faire accepter. Ils y sont toujours d'ailleurs. Enfin.. Pas au PC, mais à Nanterre ! (*rit*) Et donc on a commencé à avoir les premières subventions du conseil régional avec des difficultés parce qu'il y avait des règles qui étaient non écrites et que je ne connaissais pas.

= Comme quoi par exemple ?

Oh lala c'était compliqué, y'avait un espèce de pourcentage qu'il fallait respecter, mais c'était un truc dingue, j'étais furieux quoi en fait. C'est-à-dire que c'est la première subvention qu'on a eue à part celui de Projet 19 là qui a merdé parce que franchement on a perdu... Sur la première subvention on a perdu un paquet de pognon. Et pour une règle qui était pas écrite nulle part mais qu'il fallait qu'on sache. Il fallait le savoir mais on le savait pas.

= Mais c'était quoi, vous vous rappelez de la règle ?

Non non je me souviens plus, c'était un truc mais tellement bidon... Tellement compliqué tarabiscoté euh... (*soupire*)

Problème d'enregistrement.

= Et ça a été récupéré par la région du coup ?

Ben oui ça n'a pas été dépensé, oui. J'ai fait intervenir Francine Bavet, elle m'a dit « ça m'étonnerait que j'y arrive ». Voilà c'est comme ça. Mais bon après ça s'est amélioré hein. Après toutes les subventions qu'on a eues on les a eues normalement en respectant les regels mais des règles écrites. Y'avait que la première... ça s'appelle une subvention d'amorçage. Les subventions d'amorçage n'ont pas les mêmes règles que les autres. Voilà. AU conseil régional IDF. Ben il faut deviner hein, moi je savais pas. Donc ça a été un peu galère et puis on a commencé à recevoir la subvention de la ville de Paris qui n'a pas varié depuis et pareil pour le conseil régional : alors pour le conseil régional c'est 2500 euros par entrepreneur qui signe une convention d'accompagnement, pour les CAE spécialisées, pour celles qui étaient pas spécialisées je crois que c'était 2000 mais à concurrence de 25 ent c'est-à-dire de 60 000 euros. On peut pas dépasser. Et du coup...

= C'est-à-dire...Ils vous versaient ça à partir du moment où vous aviez 25 ent ?

Oui, c'était au nombre d'ent jusqu'à 25. On faisait toujours un peu plus. Et alors la ville de Paris les calculs sont très différents, c'est toujours compliqué parce qu'ils savent pas très bien sur quels budgets

faire ça. Donc c'était plutôt sur le budget du soutien à l'ESS pour une partie, parce qu'en fait c'est à la fois une municipalité et un département donc ils mélangent un peu les trucs... On sentait qu'ils avaient vraiment envie de subventionner mais en même temps que c'était compliqué pour eux. Et puis... L'autre partie dont ils disposaient c'était le financement du RMI et donc il fallait en contrepartie que nous on s'engage d'accueillir un certain nombre de Rmistes. J'étais moi-même issu parce que avant de créer la coop j'étais au RMI. Après c'est passé du RMI au RSA, ça a tout changé parce qu'il y a eu la création du RSA socle et du RSA activité. Et les fonds étaient pas les mêmes. Du coup le RSA socle était le correspondant du RMI et le RSA activité était détaché du RMI au niveau du financement. Donc si on avait des gens qui venaient du RSA socle c'était Byzance. Et si c'était des gens qui venaient du RSA activité, les pauvres gens qui arrivaient à gagner un peu d'argent en travaillant un petit peu, et ben là c'était pas bon.

= Vous aviez pas de financement pour ces gens-là ?

Non. (*rit*) Donc euh... tout ça ça a été un melting pot... Mais pas fait de la manière de la région, c'est-à-dire que ils constataient qu'on avait pas rempli les objectifs mais ils nous ont pas emmerdé pour autant par rapport aux financements. Parce que c'est pas comme la région... La région c'est un ent, 2500. Point final. Si y'en a pas y'a pas de subventions. Alors que la ville de Paris ils sont plus souples par rapport à ça. Ils soutiennent par principe mais disons que eux ils sont susceptibles d'être contrôlés enfin j'en sais rien, mais... Ils prennent des risques aussi un peu quoi.

= Et alors les premiers ent ?

Alors on a commencé à avoir des ent à Nanterre donc. Je crois... Oui j'en ai eu un... C'est marrant parce que le premier qu'on ait vu quand on était encore chez moi... Parce que j'ai embauché Nicolas en octobre 2006 et on travaillait chez moi sous couvert de l'association des amis de la SCOP puisqu'il restait encore un peu de financement. Lui ça a été le premier salarié de la CAE en 2007. Et puis moi le deuxième parce que je me suis salarié un tout petit peu après. Donc on a rencontré quelques ent enfin de postulants ent avant la fin de l'année 2006 dont un qui est devenu... Oui voilà c'était un thermicien et finalement il est maintenant chez nous depuis un certain nombre d'années... Je l'avais rencontré en 2006, à l'automne 2006 et on en a rencontré d'autres à Nanterre petit à petit... Surtout par le biais de Coopaname puisque Coopaname commençait à être un petit peu connue par ci par là par le PE, par les acteurs de la création d'entreprises à Nanterre... Petit à petit... J'ai un liste... (*va chercher un dépliant de chiffres sur la croissance de la coop, me montre les chiffres* :) Alors voilà ça c'est les premiers accueils, les conventionnés, les CDI, donc depuis le début. Voilà.

= Je peux le garder ?

Oui.

= Ben merci beaucoup.

Vous avez une sorte de charte aussi, on a sorti ça à l'occasion du 10^{ème} anniversaire, vous avez les objectifs d'AB.

= (*Je montre quelque chose sur la page de garde*) Là c'est l'ensemble de vos partenaires ?

Oui.

= Vous êtes aussi soutenu par l'UE ?

C'est le FSE. Disons que pour moi c'est... ça fait partie des choses les pires que j'ai pu connaître dans ma vie. Disons... C'est quelque chose qui est géré par les Français en France de manière extrêmement pénible, les nouveaux fonctionnaires français qui doivent j'imagine avoir peur qu'on leur tape sur les doigts et de prendre le moindre risque. Donc qui sont des petits fachos anti européens puisque le mouvement normal quand on a ce genre de situation c'est « ils font chier quoi ». On est assujettis à un contrôle pendant onze ans après qu'on ait eu le pognon. Déjà pour avoir le pognon... Ben je sais pas, vous connaissez un petit peu non ?

= Le FSE pas du tout.

Ben disons que...on fait un projet. C'est pas du fonctionnement hein. C'est un projet par rapport à une action mais ça c'est assez facile de faire un projet avec une action particulière. Et il faut que la moitié du financement de ce projet soit faite par le FSE et l'autre moitié par d'autres partenaires. Et une fois qu'on a démontré que ça c'est possible, on fait le projet. Le problème c'est que le pognon on ne le recevra que peut être dans deux ans. C'est-à-dire que quand on demande le pognon il faut avoir prouvé au centime près et pas le prouver de manière déclaration sur l'honneur, faut l'avoir prouvé dépense par dépense sur le relevé de banque au centime près. Et une fois qu'on a fait ça y'a un contrôle de service faits qui est fait par en général maintenant c'est l'ASPE, c'est des gens qui font que du contrôle comme ça et qui gèrent... C'est des fonctionnaires et qui cherchent la moindre petite bête pour pas payer. Et une fois qu'on a passé tous les contrôles, eh ben... Moi on m'a dit « non parce que vous avez pas assez dépensé ».

= C'est original.

Ah c'est pas mal ! Mais donc on avait pas assez dépensé puisque comme on avait demandé 50% de fonds de partenaires, ben finalement... On fait pas moitié moitié on dit ben finalement... Les salaires que nous on a pris moi et Nicolas ils étaient moins élevés donc finalement c'est les partenaires qui ont payé, donc vous avez pas besoin que le FSE vous finance.

= Et vous me disiez qu'au début des années 2000 ils étaient moins casse pieds que maintenant ?

Ouais. Alors disons que la mesure 10B elle existe plus, c'est la mesure 2,3, 4 je sais plus quoi. Et j'ai jamais utilisé je sais même pas qui la distribue. En fait y'a plus de FSE pour des petits projets, pour des petits montants. Eux c'est maintenant... Minimum... Je sais pas moi, 30,40 50 000 euros puis après ça va jusqu'à des millions d'euros. Maintenant le FSE il finance les Op-ka, ceux qui gèrent la formation professionnelle c'est de la folie. C'est n'importe quoi. C'est du détournement de fonds en quelque sorte parce que la formation professionnelle elle a rien de... En relation avec le FSE c'est pour dire que l'Europe participe à la formation professionnelle mais ça n'a rien de social, ça n'a aucun rapport avec l'ESS en tout cas enfin bon... Moi j'ai arrêté le FSE. Le problème c'est que c'est de l'argent qu'on n'a pas puisque évidemment on... On a peut-être plus de lisibilité ou de relations personnelles avec les uns et les autres pour le faire mais moi j'ai arrêté.

= Vous avez arrêté depuis quand ?

Depuis... Quatre ans au moins. On a eu deux ou trois ans de FSE quand c'était encore un petit peu cool quoi. Euh... ça tournait autour de 20,30 000, 40 000 euros. Et à l'époque c'était la direction qui est devenue la DIRECCTE qui s'en occupait, et ils se sont fait taper sur les doigts parce que c'était pas assez rigoureux par rapport au FSE donc ceux qui se sont fait taper sur les doigts ben ils ont été remplacés j'imagine et puis... On a mis des petits SS.

= C'est-à-dire ?

Ben moi ça me fait penser... Alors bien sur les proportions sont pas les mêmes mais quand Hitler demandait au régime de Vichy de fournir un certain nombre de juifs pour aller dans les camps, Vichy se targuait d'en donner beaucoup plus. C'est-à-dire ils faisaient du zèle. Ben là c'est pareil. Ils font du zèle c'est-à-dire que pour éviter des soucis, ils font beaucoup plus de zèle qu'il n'en faudrait. Je suis certain que dans les autres pays européens c'est pas pareil. Après y'en a qui prennent leurs responsabilités c'est-à-dire que la région de Bordeaux, l'Aquitaine prenait la responsabilité de fournir le FSE sans imposer toutes les contraintes à ceux qui en bénéficiaient et donc y'a des CAE à Bordeaux qui sont très très bien financées par le FSE mais c'est le conseil régional qui est en frontal vis-à-vis des contrôleurs du FSE. Et qui prend ses responsabilités. C'est aps du tout le cas ici. Ici c'est horrible. ON sait même pas qui fait quoi d'ailleurs parce que... Quand y'a eu le changement de régions (*NB : les élections*) c'était un petit peu en même temps que la prise de pouvoir de la région sur le FSE. Et pendant un temps personne n'a été financé et les demandes de FSE ont été faites sur l'année précédente. Alors que l'action était déjà forcément terminée, sur de l'argent qui était déjà dépensé... Mais il fallait déjà dépenser de l'argent et le cadrer dans un projet. De toute façon c'est toujours trop compliqué franchement. Pour moi en tout cas.

= Donc le FSE vous avez lâché l'affaire.

J'y arrive pas (*rit*). Non puis en plus y'a des trucs complètement invraisemblables. En fait c'est vraiment très compliqué. Par exemple il faut pas avoir reçu pendant les deux ou trois années concernées plus de 200 000 euros de fonds publics, ça s'appelle la règle des minimi. Sinon c'est pas bien. On se fait taper sur les fesses ou je sais pas, on doit rembourser j'en sais rien, mais y'a un problème on n'a pas le droit. Et on pourrait... Y'a des moyens on va dire de pallier à ça si les gens qui subventionnent vous mettent dans un certain contexte mais qui lui-même est super compliqué... Alors je sais plus comment ça s'appelle parce que je l'ai plus en tête mais disons que c'est de la bureaucratie qui tourne autour d'elle-même quoi... C'est infernal. Alors quand on a un contrôle de FSE, les contrôleurs ils viennent de je ne sais où, de Bruxelles ou d'ailleurs peu importe, et ils sont là exactement comme des policiers dans une enquête pour crime.

= Vous y avez déjà assisté ?

Non mais c'est Projet 19 qui me l'ont raconté. Parce que eux ils étaient en frontal, ils ont tous été contrôlé. Et donc ils ouvrent toutes les portes de placards, ils ouvrent tous les dossiers, ils regardent s'il y a des indices. Y'a rien à dire.

= Là encore j'imagine que le parallèle avec le régime de Vichy doit vous parler ?

C'est de la folie. Incroyable. Doc euh voilà. J'ai failli être contrôlé sur une année où j'ai pas demandé le FSE. Donc ça veut dire aussi que c'est le Bordel dans les niveaux administratifs chez eux quoi.

= Et comment on fait pour prouver qu'on n'a pas demandé d'argent ?

Je les ai envoyés balader, je risque rien ! (*rit*)

= Du coup, le FSE c'est l'enfer mais avec d'autres collectivités c'est comment ?

Alors il nous reste que la ville de Paris et le conseil régional.

= La CDC vous accompagne plus ?

Non on a eu 10 000 euros au début pour l'amorçage. L'amorçage ça va y'a toujours des gens sympathiques. Mais une fois qu'on est sorti de l'amorçage ça devient plus compliqué et alors quand on a dix ans alors ça devient... Impossible on n'intéresse plus personne. C'est-à-dire que quand on a dix ans si on a réussi à survivre c'est qu'on peut se démerder tout seul.

= Vous avez plus de mal à obtenir de subventions ?

Ah ben oui. Et puis là en plus avec le conseil régional qui a complètement changé de bord politique... En fait y'a dû problèmes, c'est que le conseil régional... Enfin Valérie Pécresse en a rien à foutre de l'ESS ça c'est clair, pour eux l'ESS c'est des glandeurs quoi, c'est aps le marchand, c'est aps des start up ça rapporte rien et ça... C'est pas mode et en même temps ça n'exporte pas. Ça va pas faire le Google de l'année 2015, 2020. Eux ce qu'ils veulent c'est trouver le Google de l'année 2020 en France qui les fait vibrer. L'ESS pfou !

= Et du coup ça a changé quelque chose au niveau des subventions ?

Ben on a eu une coupe sombre, on a failli ne plus avoir du tout de subvention. Là on a réussi... Les CAE et puis la ville de Paris et puis... On a essayé de faire remonter un petit peu l'intérêt des CAE auprès de Pécresse... ça a un peu bougé on a pas encore la certitude d'avoir beaucoup de pognon cette année mais on pense avoir 45 000 au lieu d'avoir 60 000 euros.

= Ah oui ça fait quand même un quart du budget en moins quoi.

Ça fait pas mal oui. La ville de Paris qui est un département eh bien la loi NOTRE (*NB : Nouvelle Organisation Territoriale de la République, promulguée le 7 août 2015*) qui réorganisé la république interdit désormais aux départements de subventionner sur le plan économique. Donc... EH ben ils ont l'interdiction de subventionner donc on sait pas du tout aujourd'hui combien la ville de Paris va nous donner pour 2017. [La loi NOTRE] c'est une catastrophe. Pour nous en tout cas. D'ailleurs y'avait une règle au début quand on a créé la coop. C'était E. Bost qui el disait : pour s'implanter quelque part, il faut que le départent vous suive puisque c'était principalement basé sur les fonds du RMI à l'époque, et les fonds du RMI étaient dépendants des départements. Et par le fait, il fallait que les départements soient d'accord pour subventionner une CAE sinon c'était pas la peine de s'implanter dans ce département là parce qu'on partait mal. On est pas partis sur le 78 parce qu'ils en avaient rien à foutre des CAE, on est pas partis dans le 92 parce que là... Bon on était dans le 92 par le biais de Coopaname mais c'était pas le principal point d'accès. Et par contre sur Paris on a été bien accueillis.

= Vous aviez pas essayé d'autres CT à l'époque ?

D'autres CT on a essayé on n'a pas réussi. Ce qu'il y a par contre c'est que... Ce que j'ai essayé également par la suite mais j'ai pas réussis, c'est faire un deuxième établissement, parce que... Chaque établissement reçoit le même financement, au niveau de la région en tout cas, que le siège. Malgré que les frais soient pas les mêmes.

= Y'a donc un moment où vous avez envisagé d'avoir un deuxième local ?

Oui donc j'ai cherché un porteur de projet ou une porteuse de projet et j'ai pas réussi à trouver. Le problème de sortir de sa zone de confort et de prendre des risques, et d'être volontaire pour ça ! Pourtant y'en a eu, y'a quelques personnes avec qui on a beaucoup parlementé mais ça n'a pas été jusqu'au bout.

= Donc en ce moment vous êtes dans une relation un peu caduque avec les CT j'ai l'impression ?

Oui. La mairie de Paris n'a pulls le droit en partie, c'est-à-dire que comme elle n'est pas qu'un département, elle a d'autres ressources mais il faut encore pouvoir les trouver et les mettre en place. C'est ce qui est en train de se faire mais bon c'est pas évident. Pour le moment je connais pas le résultat c'est compliqué.

= Comment vous vous mettez en lien avec le tissu économique local ? Comment vous vous reliez au reste ?

Euh... C'est surtout par le biais de PE... En fait on n'a pas eu trop le temps, le problème c'est qu'on est très pris par le quotidien, et on n'a pas trop le temps de faire de la stratégie. Alors c'est vrai qu'on a quand même bénéficié on va dire du travail des autres CAE qui à chaque fois, ne faisant pas de bâtiment chaque fois qu'ils ont un porteur de projet qui fait du bâtiment, ils le reportent sur nous. Mais nous on n'a pas trop eu le temps de le faire quoi. On n'a jamais été nombreux l'équipe pérennante, parce qu'on n'est pas très subventionnés donc du coup ben le travail est affolant. La charge de travail est...

= Et vous par exemple vous avez quoi comme tâches ?

Moi j'ai par exemple les subventions, par exemple le quotidien pour tout... ça va de répondre au téléphone à signer des documents, accompagner les ent sur tous les plans... C'est la gestion du quotidien permanente quoi. Comme quelqu'un qui fait l'accompagnement. Je fais les ateliers mode d'emploi, je fais des réunions d'information collective, els premiers entretiens, els entretiens avec les ent qui sont déjà salariés. Là j'ai fait deux heures chacun. Donc faut prendre le temps. Ça prend du temps. J'ai une fiche de poste si vous voulez !

= Oh ben si vous voulez ça peut toujours me servir... Mais donc vous vous exercez ces tâches. Les autres permanents, ils font quoi ?

Nicolas lui il fait responsable technique c'est-à-dire qu'il valide les devis et les factures. Il fait 200 devis par mois. C'est énorme. C'est pas possible sur le plan humain. Moi je sais que je pourrais absolument pas le faire. Un devis par jour si j'allais sur le chantier pour voir ceci cela. Bon lui il le fait mais c'est vrai que c'est trop quoi. Il =fait aussi le calcul de ce qui reste pour chaque ent à la fin du mois pour faire le salaire, ce qui est très compliqué aussi, parce qu'il faut tenir compte des chantiers, en cours, qui sont prévus, ceux qui sont terminés ou presque etc. Les encaissements en banque etc. On a maintenant Corinne qui est responsable de la richesse humaine, qui elle ben s'occupe de tout ce qui formation professionnelle, ce qui est extrêmement compliqué maintenant.

= De la richesse humaine ? Vous parlez pas de ressource humaine ?

Richesse humaine, oui oui. Je trouve que c'est sympa ! (*rit*) Euh... Je sais plus elle en fait pas mal aussi. Puis la fille qui est là (*montre un deuxième bureau*) c'est une stagiaire qui elle est assistante, secrétaire assistante. Puis une qui est aps encore là c'est la comptable, elle fait toute la comptabilité.

= Et comment vous vous organisez ? Je vois que vous avez des bureaux ouverts, pour communiquer c'est assez simple mais comment vous vous coordonnez ?

On fait des petites réunions. On a mis en place une réunion tous les quinze jours, une réunion d'une journée. Alors on est en pleine mutation en ce moment puisque moi je vais prendre ma retraite, Nicolas va partir aussi. Et puis la permanente qui était là l'année dernière elle est partie, elle a été remplacée

par Corinne et par la comptable actuelle... Ce qui fait qu'on est vraiment dans une période de mutation intense.

= J'imagine que ça doit jouer sur le quotidien ?

Ben ça joue dans le sens où il faut transférer mais transférer on sait pas encore trop à qui ni comment ni quoi. On le sait plus ou moins mais c'est un peu aléatoire.

= C'est pas encore acté.

C'est pas complètement acté non. Disons que... des fois on avance de deux pas et on recule de trois. C'est un petit peu comme ça...

= Les personnes qui sont censées prendre votre relais hésitent ?

C'est pas trop ça c'est... Disons que les scénarios qu'on a mis en place depuis un an ont tous été modifiés tout le temps et pour des raisons diverses. Et là le dernier scénario il est encore en train d'être modifié. L'issue est pas... c'est vraiment pas flagrant quoi. On n'est pas, c'est pas stable. En plus, le paramètre politique est quand même très important. Si c'est la gauche qui repasse ça sera pas forcément du tout la même chose puisque Hamon a tout de même été à la source de la loi sur l'ESS, ça sera pas du tout la même chose que si c'était Fillon on va dire... Et si c'est Macron pfou... Je sais pas s'il est très sensible à l'ESS.

= L'échéance électorale vous inquiète.

Oui, ça sera pas la même chose selon le résultat. On le voit bien ne serait-ce qu'à l'échelle de la région. C'est du jour au lendemain, y'a combien d'associations, j'aimerais bien le savoir, combien d'associations qui ont mis la clef sous la porte. Ils ont viré l'Atelier qui était un lieu de l'ESS de manière totalement honteuse... Les gens ils ont été virés, licenciés pour raison économique. Comme si la région manquait d'argent quoi.

= Quelque part vous êtes vraiment dépendant de la couleur politique.

Ben disons qu'au départ, le concept de CAE... Dans son concept comme on me l'a appris et tel que je l'ai compris, c'est de laisser sa chance à tous les ent qui viennent, qui passent la porte et qui ont un projet et qui ont un savoir-faire reconnu. C'est l'idée de base. On va pas décider « celui-là il est rentable, celui-là il est pas rentable... Celui qui est rentable on le garde, celui qui est pas rentable on lui dit de pas venir, d'aller voir ailleurs ». Moi j'ai respecté ce concept là. Si on respecte ce concept là il faut du pognon pour disons... Compenser cette sorte de mission de service public, d'intérêt général qui est de laisser sa chance à tout ent qui a un savoir-faire reconnu et un projet.

= Pourtant y'a des... Excusez-moi l'expression, mais il y a des CAE « de droite ». Port Parallèle par exemple a cette réputation.

Oui, mais eux ils sélectionnent. Clara aussi ils sélectionnent. C'est ça, c'est pas le même concept. Si vous dites que c'est une coop de droite... Olivier Jouan il est au PS depuis l'âge de 14 ans hein (rit)

= Ah moi je vous dis c'est la réputation qu'ils ont, après je dis pas que c'est le cas !

Si si c'est le cas ! (rit) Non mais ça me fait bien plaisir de l'entendre en même temps mais voilà c'est pour dire qu'il y a quand même des paradoxes. Je pense que... Vu sous cet angle il va voter Macron. (rit) Non, mais c'est vrai on n'arrive pas à travailler avec le même concept en fait. Chaque gérant de

coop a sa propre vision des choses. Et puis c'est compliqué de travailler ensemble. (*Problème d'enregistrement*) ils arrivent à travailler ensemble à demander des subventions ensemble et puis... Disons qu'ils ont la même (*problème d'enregistrement*) A Paris... Coopaname ils en ont rien à foutre des autres, sincèrement. Eux ils sont sur une autre planète qui est tout à fait intéressante, ils sont dans un dynamique avec Smart, avec Oxalis avec... Une coop qui est maintenant à Bordeaux qui est en concurrence avec elle qui est en place... ça chie quand même un peu pas mal dans les coins. Et puis voilà... Clara... C'est très... C'est très pragmatique si on peut mais elle arrive toujours à tirer son épingle du jeu parce qu'elle fait du charme à tous les politiques et ça marche ! Elle arrive toujours à avoir plus de subventions que tout le monde !

= QU'est-ce que vous entendez par « elle fait du charme » ?

Christian Sautter c'était flagrant quoi. Celui qui était délégué à l'ESS à la mairie de Paris. Elle a réussi à avoir 90 000 euros alors que les autres n'ont eu que 60. Je rentre pas dans les détails parce que je les connais pas. Mais elle, elle y est arrivée alors que les autres y arrivaient pas. Donc c'est... Elle est allée pleurer, où il fallait quand il fallait, au bon moment et au bon endroit et à la bonne personne. Et je pense qu'aujourd'hui c'est la même chose. Et je pense que nous on aura pas beaucoup d'argent alors que les autres ont l'air de mieux se porter que nous. Port Parallèle c'est pareil mais Port Parallèle ils ont eu la chance de faire un établissement à Cergy Pontoise parce que ils ont récupéré les ent de Coop'Activ qui était en faillite et ils ont eu la chance d'avoir eu parmi ces ent salariés une personne qui a été d'accord pour être responsable de projet, la responsable de l'antenne de Port Parallèle à Cergy pontoise. Coopaname c'est pareil ils ont plusieurs établissements, ils en ont un peu partout. A chaque fois pour le conseil régional c'est un établissement, une subvention. Ils sont 600 ent. Nous on est 110 c'est pas pareil. L'échelle est pas la même. Voilà. Et sur Paris on n'est plus que... y'a aussi d'autre coop, qui sont des nouvelles venues, qu'on connaît pas bien. Et puis y'a Coop'Ethic qui dépend de Copéa, qui est une émanation de Port Parallèle mais une émanation douloureuse parce que c'était l'associé adjoint avec qui ils ont divorcé en quelque sorte. Et puis y'a d'autres coop qui sont créées alors qui font soit partie de la fédération Coopérer pour entreprendre, soit qui n'en font pas partie. Donc là j'ai pas les noms en tête mais y'en a à Melun, une à St Quentin en Yvelines, ou à côté... Enfin y'en a deux ou trois qui font partie de Coopérer pour entreprendre. Et puis chez Copéa y'en a une autre aussi qui est dans le consulting qui a l'air de bien s'en sortir, à Nanterre. Y'a deux concepts différents, c'est-à-dire que chez Copéa ils se targuent, un petit peu comme le groupe SOS, d'être très autonomes et de pas dépendre de subventions. Donc ils ont pas les mêmes concepts non plus c'est à dire qu'ils font beaucoup de sélection à l'entrée. Moi c'est... Disons que le concept de CAE m'intéressait personnellement par mon passé personnel de justement pas faire de sélection. Dans le bâtiment en plus... Les gens sont... En tout cas en RP, j'ai toujours été embauché quasiment sur... Un Cv mais même, c'est tout juste. Parce qu'on a un savoir-faire ou on l'a pas. Après ça veut pas dire qu'on va rester longtemps non plus. Quand j'étais embauché je restais pas très longtemps chez les employeurs. Ça fait partie d'une culture du bâtiment parisien. C'est pas pareil ailleurs. A Béziers c'est pas pareil.

= A Paris on n'est pas nécessairement embauché pour son cv ?

Pas trop. Enfin à l'époque où j'ai fait ça. Peut-être que ça a un peu changé maintenant.

= Mais d'ailleurs tout à l'heure vous avez utilisé une expression que j'ai trouvé assez intéressante... Vous avez dit que vous étiez « retombé dans le salariat »... C'est presque comme une maladie quand vous en parlez.

Ben je suis retombé dans le salariat, les congés payés, dans le confort le soir de pas réfléchir à ce qu'on fait le lendemain et de pas être anxieux de savoir si on aura un salaire à la fin du mois. C'est confortable.

= Et avec le recul ?

Avec le recul... oui c'est toujours très confortable d'être salarié !

= Non mais je veux dire... Tout à l'heure vous disiez que celles qui vous avaient un peu laissé tomber la veille de fonder AB elles avaient peut-être raison, avec le recul... Vous referiez la même chose ? Vous revenez dix ans en arrière, vous savez ce qui va se passer, vous faites quoi ?

Je ferais pas. (*rit*) Ben disons là j'ai été aidé par le fait que toute ma famille autour de moi est décédée quasiment. Depuis la création de la coop ou juste un peu avant. Donc j'ai pu bénéficier d'héritages qui m'ont permis de m'en sortir personnellement et qui ont permis aussi de mettre du pognon dans la coop quand on avait pas de trésorerie. Donc j'ai fait un prêt jusqu'à 90 000 euros mais si j'avais pas eu on existerait plus. Parce qu'aucune banque ne nous aurait prêté.

= Oui donc vous avez investi dans la coop...

C'était pas un investissement c'était un prêt.

= Oui enfin quand je parle d'investissement je parlais pas que en termes financiers.

Ah oui c'est un investissement de toute sa personne. Je suis marié avec la coop. Peut-être qu'un jour je vais divorcer quand je serai à la retraite et encore je suis pas sûr. Non mais sérieusement... Je vais probablement rester un petit peu dans les parages quoi. J'avais créé un système d'échange local à une époque et puis... J'avais passé la main et puis j'avais laissé tomber parce que je pouvais pas faire en même temps la coop et le SEL et euh... Il s'est trouvé que les gens qui ont repris ils ont pas continué quoi. Ils l'ont intégré au SEL de Paris alors que c'était pas l'objectif. Ils l'ont pas développé. Ils ont laissé tomber. Et je crains que c'est ce qui se passera avec AB si je reste pas au minimum dans les coulisses.

= Vous avez peur que ça soit intégré à une autre coop ? Que ça disparaisse ?

C'est une structure qui a pas beaucoup de fonds propres, qui est fragile, qui est clairement fragile.

= Parce que là l'activité des ent ne suffirait pas...

L'activité des ent est simple : elle fait que de la recette/dépense et au total ce qui est pas dépensé c'est restitué sous forme salaire donc ça répartit entre les gens qui sont associés qui donnent une partie de leur salaire au capital enfin qui donnent pas, qui achètent en quelque sorte les parts sociales tous les mois, ça crée un capital variable.

= Et ce statut d'associé il est venu avec la loi Hamon ?

C'est... Le statut d'associé c'est avec les SCOP, en général mais il a été mis en place vraiment de manière... En fait on a toujours eu sauf qu'il était pas inscrit dans le code du travail et pas non plus dans le contrat de travail donc on pouvait pas l'imposer. Alors que maintenant il est inscrit dans la loi, là c'est imposé carrément. Mais y'a des gens qui ne le respectent pas. Port Parallèle ne le respecte pas. Clara ne respecte pas. Ils respectent pas la loi. Même Coopaname ne respecte pas la loi d'ailleurs. Moi j'ai été le premier sur Paris à créer les premiers statuts qui respectent la loi puisque les greffes du tribunal de commerce ont mis un temps infini, un mois au moins pour répondre et encore c'est parce que j'ai appelé, parce que le code informatique n'existait pas. Donc le code informatique ils l'ont créé à la suite de ma demande. Donc j'étais vraiment le premier à déposer les statuts et quand je le dis aux autres ils se foutent de ma gueule.

= Aux autres... Vous avez des relations avec les autres coop ?

Oui bien sûr. De temps en temps.

= Dans quel cadre ?

Via Coopérer pour entreprendre ou des rendez-vous personnels quoi.

(Ellipse : problème technique avec le dictaphone)

= Il y a un autre sujet que je voudrais aborder : vos relations avec les ent. Tout à l'heure vous me disiez que vous organisez des ateliers, des formations y'a l'accompagnement... Comment ça se passe ?

Disons que les relations que j'ai moi personnellement c'est... Alors... On va dire que sur le plan de l'ensemble des ent y'a des ent qui sont dans les missions intellectuelles, c'est-à-dire les archis d'intérieur, décorateurs, thermiciens tous ces gens-là c'est moi qui m'en occupe sur le plan de la validation des devis et des factures. Parce que j'ai une sorte de culture bâtiment, architecturale donc c'est un peu plus normal. Et puis tous les qui sont un peu plus manuels c'est plutôt Nicolas qui s'en occupe donc déjà j'ai un peu plus de relations avec ces professions là. Maintenant je les ai aussi avec tout le monde les relations mais ça va être... Ben les entretiens individuels, ça va être pour des questions de détails techniques que je vais recevoir par mail etc. Moi de même de mon côté je vais leur envoyer des informations par mail ou des invitations à des salons à des colloques à des... Disons ouvrir un peu l'esprit sur l'extérieur. Maintenant y'en a qui acceptent, d'autres qui acceptent pas, chacun voit midi à sa porte. J'ai l'impression au bout d'un certain temps... Quand même... Quand on a atteint à peu près 80 personnes de commencer à plus savoir le nom de tout le monde. Mais... Là 110 j'ai quand même des hésitations sur certaines personnes, des fois je confonds même deux personnes (*rit*).

= En même temps, de ce que moi j'en ai compris il passent pas nécessairement très souvent non plus...

Alors ceux qui passent pas on les reconnaît mieux parce qu'on sait qu'ils sont jamais là et depuis longtemps des fois ! Don ceux-là on les connaît bien et des fois on aimerait bien qu'ils passent un peu plus.

= ça vous est déjà arrivé d'avoir des conflits avec des ent ?

Oui. (*rit*)

= A quelle occasion ?

Alors... ça dépend quel type de conflit et quel type d'ent. C'est-à-dire que quand c'est avec des associés ben ça a été des conflits... Surtout au début... ça s'est un peu calmé maintenant parce que tout le monde a pris un peu ses marques, mais au début moi je gérais un peu comme un président d'association. C'est-à-dire que je demandais l'avis de tout le monde, de tous les associés en tout cas et je décidais à la majorité. Puis après on m'a dit... Les autres gérants des SCOP « arrête de faire ça parce que si la décision majoritaire est pas bonne, de manière objective, c'est toi qui va prendre les coups de bâton, c'est toi le responsable ». C'est moi le gérant, c'est moi le responsable. Les associés ne peuvent avoir pour les décisions courantes qu'un avis consultatif. Donc ça n'a pas été accepté par tout le monde c'est-à-dire que moi je demande un avis consultatif quand j'ai un problème et puis on m'a dit « de toute façon c'est pas la peine qu'on donne son avis puisque de toute façon il fera comme il voudra ». Ce qui est vrai ! C'est devenu vrai. A l'époque au début, non. Mais y'a des gens qui veulent être

associés pour pouvoir tricher, c'est-à-dire comme Sarko par rapport à ses problèmes de justice. S'il est président il peut maîtriser mieux la justice contre lui. Donc là les ent, y'en a qui trichent et donc s'ils sont au pouvoir en quelque sorte ils vont mieux maîtriser la situation vis-à-vis d'eux même quoi. Faire du black par exemple. Y'en a qui a couté 60 000 euros, qui était auto ent sans nous le dire et en même temps il était chez AB, donc il vendait ses services d'auto ent pour toute la main d'œuvre sur les chantiers, et puis AB pour tout ce qui était achat de matériaux TVA et compagnie. Au total il nous faisait payer la main d'œuvre en sous traitance comme une dépense. Alors que nous on avait ni le beurre ni l'argent du beurre lui il avait les deux. Et ça nous a couté 60 000 euros.

= Et ça s'est soldé comment ?

Ben on aurait du aller au tribunal mais on y a pas été. Parce que l'avocat nous a pas suivi et... En fait y'a pas mal de gens dans le bâtiment et ailleurs je pense que c'est un peu la même chose, mais c'est quand, même un peu spécial au bâtiment, qui sont tellement habitués à contourner les réglementations les ceci les cela, que s'ils le font pas ça les intéresse pas. C'est devenu un mode de vie, trouver des solutions là où les autres n'en ont pas trouvé, encore ce matin... J'ai... La surprise de l'année, un ent qui est venu pour un premier entretien, qui m'a fait découvrir un statut que je connaissais pas : Travailleur Occasionnel du Bâtiment. Donc c'est pas auto ent, c'est pas travailleur au black c'est un truc nouveau... Enfin pour moi c'est nouveau mais c'est pas nouveau c'est un truc... En réalité je sais même pas depuis quand ça existe. Donc il m'a tout donné. *(Me montre les documents)* On en apprend tous les jours ! J'ai 67 ans, on en apprend tous les jours. Et ça c'est... On a l'impression d'un gag hein. « Guide du travailleur occasionnel du bâtiment ». J'avais l'impression que c'était un gag. C'est l'URSSAF qui gère ça. Alors je sais pas qui a rédigé mais... Ils respectent la réglementation et font ça quoi.

(Parenthèse sur ce statut particulier)

Nous on a les pires emmerdements avec les assurances professionnelles, ben eux non. Donc on avait le plombier polonais maintenant on a le travailleur occasionnel du bâtiment.

= ça fait beaucoup de concurrence tout ça.

Ça fait énormément de concurrence ouais. Ça craint ! *(rit)*

= Et de manière générale vous auriez tendance à dire que le bâtiment, ça s'améliore, ça se dégrade ?

J'en sais rien. Je pense qu'en fait le bâtiment en France est dirigé par Bouygues, Vinci, Eiffage, ils sont cinq gros comme ça qui ont un savoir-faire reconnu dans le monde entier et qui exportent ce savoir-faire. C'est eux qui vont recouvrir Tchernobyl. Les autres veulent pas le faire donc ils le font. Ils se font payer très cher pour ça. C'est eux qui vont faire les ponts, les routes... Donc ces gens-là ils rapportent de l'argent à l'Etat et en échange ils peuvent organiser le bâtiment tout pour eux quoi. C'est-à-dire contrôler on va dire les entrées à leur avantage, l'assurance décennale par exemple, c'est un peu le gendarme, le douanier du bâtiment puisqu'elle n'existe qu'en France cette assurance, mais eux ne la paient pas. Ils la font payer par les sous-traitants donc euh voilà. Ça, ça n'a pas changé et à mon avis y'a pas grand-chose qui changera. Ça va pour eux. On se démerde nous. Les pauvres, les petits, ils vivent ils végètent. Ils se démerdent. Voilà. Et le bâtiment normalement si on était pas en CAE subventionnée, le bâtiment ça marche à 50% au black c'est comme ça depuis que ça existe et particulièrement depuis la reconstruction après la guerre. C'est un peu blanchir l'argent sale. Ceux qui ont de l'argent qui ont pris... Les chirurgiens par exemple à Béziers ils prennent toujours un petit peu d'argent au black sous la table parce que sinon on sera pas bien soigné. ON risque d'avoir des problèmes. A l'époque quand j'étais à Béziers c'était 1000 francs au black, de la main à la main en billets. Quand on va chez le coiffeur, si on veut avoir une bonne relation avec le coiffeur et qu'il nous

coiffe bien ben il faut donner un petit peu en liquide. C'est comme ça sinon on sera pas bien servi. Tout cet argent qui est monopolisé, qui est capté, il va soit dans les voitures de luxe parce que les voitures de luxe c'est très cher du coup on vise une fausse remise c'est-à-dire que c'est du black qui passe à l'as et ça se voit pas, donc les Porsche, les Mercedes toutes les grosses voitures sur le bâtiment. Donc le bâtiment ou le BTP évidemment pour les plus riches. Le bâtiment c'est difficile à contrôler d'autant plus qu'il y a toujours des abrutis qui arrivent à faire des tarifs beaucoup moins chers que les autres, mais on sait pas si y' a pas une différence au black.

= Et pour clôturer... Avec votre position particulière, quel regard vous portez sur l'idée de coop ?

Y'a deux problèmes majeurs mais qui sont pas liés aux CAE, qui sont liés au SCOP. C'est que le client n'existe pas. Ça va de soi. Le client n'est pas partie prenante, ça c'est vraiment un problème qui a été compensé par les SCIC, sauf que les SCIC en CAE c'est pas évident. Euh... Et puis y'a le problème aussi de la capitalisation. Étant donné que le capital appartient majoritairement à ses associés salariés, eh ben il sera toujours minable. Dans une SCOP ils sont pas riches donc y'a jamais Beauce de capital. Et c'est un des problèmes majeurs à mon avis. Mais c'est pas lié aux CAE c'est lié aux SCOP.

= Ce manque de capital empêche un développement suffisant ?

Ben oui. On est toujours à végéter ou à trouver des solutions de contournement. Alors on en trouve et on fait des crédits, des quasi fonds propres... Moi j'ai du mal avec ça. Y'en a qui y arrivent, moi j'y arrive pas. Et sur le plan des CAE proprement... Le concept mis en place par Benoit Hamon... Il a juste oublié le financement. Il a pensé à tout sauf au financement. C'est quand même très dommage. Donc s'il était président on pourrait dire qu'il complèterait sa loi qui est incomplète. On peut le supposer mais c'est pas évident. C'est quand même dommage si on veut d'avoir fait une loi on va dire qui valide enfin au bout de quinze ans l'existence d'un concept et qui en même temps lui impose de péricliter.

= La loi passe à côté de ce qui permet aux coops d'exister.

Ben oui. Ou même c'est presque une loi d'enterrement en quelque sorte. On dit aux CAE « faites une société de portage » quoi. Mais voilà c'est... ça revient à ça si on fait de la sélection à l'entrée, ça revient vraiment à une société de portage coopérative c'est tout c'est pas... Je vois pas la différence franchement. Mais c'est plus compliqué parce que c'est en SCOP, Si c'était pas une SCOP ça serait moins compliqué... C'est plus démocratique parce que c'est en SCOP mais à la limite... Y'a tellement d'inconvénients... Moi j'aurais pas fait une entreprise si ça n'avait pas été une SCOP a priori. Mais à l'impossible nul n'est tenu c'est-à-dire qu'il y a quand même des moments où on est dans des situations tellement complexes qu'il n'y a pas de solution. Enfin moi j'en vois pas toujours des solutions. Là c'est pareil avec cette histoire de loi on a été très contents... Mais d'une part elle est pas appliquée par tout le monde et puis à la limite on dirait que tout le monde s'en fout et puis quand on l'applique ben y' a pas le financement.

= Est-ce qu'il y aurait des choses que vous souhaiteriez ajouter ?

(rit) Ben après c'est toujours pareil... la spécialisation bâtiment elle est quand même très limite par rapport à une CAE, encore plus limite à mon avis que dans les autres, dans les généralistes.

= Vous pensez que c'est plus compliqué dans le bâtiment ?

J'aurais tendance à le croire. Mais je peux me tromper hein. Y'a beaucoup de fantasme des autres CAE sur le bâtiment parce qu'ils croient qu'on a beaucoup d'argent. Alors qu'on en a pas.

= De ce que vous me dites j'ai l'impression que la CAE est pas adaptée au bâtiment pour vous.

C'est ça. C'est pas forcément adapté en fait. (*rit*). Je pense oui. C'est marrant parce que la première coop qui a fait du bâtiment... Y'a Coop'Actions à Romanville Ste Agne et puis Regabat qui est une émanation de Régate qui est à Lacastre dans le sud de la France et... Dont la gérante est une personne très forte, vraiment très forte mais voilà c'est en province et disons que les paramètres sont pas les mêmes qu'en RP. Ils y arrivent. Ils sont moins nombreux et y'a beaucoup de non-dit aussi. Moi quand j'ai un problème je le dis. « Mon ent il m'a piqué 60 000 euros » D'accord. Regate ils disent rien quoi. Mais y'a quand même un procès avec un entrepreneur de Coop'Actions où ils ont perdu 100 000 euros et ils les reverront jamais. Et ça il faut pas le dire. Personne ne le sait.

= Ben pourquoi vous le savez vous du coup ?

Parce que je me suis plaint tellement fort de certains comportements qu'on m'a dit « oh écoute hein, de toute façon tu sais toi ce que t'as c'est pas grand-chose par rapport à ce que j'ai ! » (*rit*) Mais... c'est une ambiance que je connaissais pas bien dans l'ESS, y'a beaucoup d'omerta exactement comme dans le bâtiment, les gens disent pas leurs problèmes en fait. Y'a tendance à avoir une apparence de tout va bien, faut pas monter qu'on a des soucis. C'est peut être une manière de s'auto défendre ou de faire avancer... C'est un comportement... C'est humain. Maintenant... je pense que c'est un peu comme ça dans tous les métiers mais c'est surprenant dans l'ESS moi je trouve. Y'a beaucoup d'hypocrisie aussi. Quand on est dans un contexte où y'a de subventions ben l'autre est un peu concurrent. Y'a un gâteau de subventions et plus on sera nombreux plus les parts seront petites. Puis quand on est au courant des subventions no va pas le dire à l'autre. C'est une sacrée solidarité ! donc on est un peu quand même dans une sorte de jungle tout à fait étonnante. On a eu des gros problèmes avec la BDG de Paris par exemple qui est sur le même secteur que nous puisque c'est la création d'activité et la BDG nous a toujours pris comme des concurrents. Du coup on a jamais eu quelqu'un qui soit venu par eux parce qu'elle voulait pas partager le gâteau. Et son pouvoir. Margé que les subventionneurs soient les mêmes que les siens. Et on avait beau en parler aux subventionneurs rien n'y faisait. Donc ici on a eu un comptable qui était resté le comptable pendant huit ans de la couveuse qui était liée à la BDG de Paris. Le comptable nous a dit qu'effectivement la coordinatrice de la BDG disait à ses conseillers « ne parlez jamais des CAE » en réunion tout le temps. ON avait des coups de téléphone des fois de gens qui n'étaient pas avertis, y'avait un porteur de projet qui arrivait à la BDG qui parlait des CAE. Alors tout de suite le conseiller qui était pas averti il était enthousiasmé par le concept et il passait un coup de fil pour me dire « quand est-ce qu'on se voit parce que c'est vraiment intéressant ce que vous faites ! ». Et donc quand y'avait un conseiller qui nous appelait comme ça on en rigolait au début parce que c'était systématique, au bout de deux heures la personne rappelle en disant « ben vous voyez je vais pas pouvoir je suis désolé on va remettre ça à plus tard ». D'accord d'accord. Evidemment on remettait ça à jamais. Et après on a eu le fin mot de l'histoire puisqu'après on a eu le comptable qui était là. Et la BDG, les autres elle s'en fout. Et c'est scandaleux parce qu'on fait un travail complémentaire on fait pas un travail... De comment dire de concurrence. Ceux qui vont à la BDG ils sont vraiment à la limite de créer leur entreprise c'est-à-dire que quasiment ils ont fait le business plan ils remplissent le formulaire pour aller au tribunal de commerce ou à la chambre des métiers... Voilà c'est vraiment le dernier stade. Donc nous on leur en envoie des gens à la BDG mais eux non jamais. Ça nous a vraiment porté peine hein parce que on a perdu certainement... Beaucoup beaucoup ne nous connaissent pas en fait.

= Et vous avez quoi comme recours pour vous faire connaître ?

Les salons... Nous on est orientés vers l'éco construction donc on a tous les... Normalement on devrait être dans tous les salons où y'a de l'éco construction mais y'en a de moins en moins. Tous les salons de la création d'entreprise, les forums... Mais on n'y va plus non plus... Là par exemple j'ai donné ma candidature pour la cité des métiers qui est à la Villette. Tout le monde y va, tout le monde y est mais

nous on n'a pas le droit d'y aller parce que on a été très bien accueillis pour y être mais on a aucune réponse parce que la BDG y est en permanence. La BDG est partout.

= La BDG fait obstruction à votre présence ?

Partout, partout. Ils nous voient comme des ennemis. Avec le sourire hein. Et au conseil de surveillance de l'ANEF, elle est avec tous les politiques. Quand la région a changé de bord, tout de suite à l'attaque elle s'est mise complètement du côté de Valérie P2cresse. Fabuleux la façon dont le caméléon a tourné. C'est un métier. Dès qu'il y a quelqu'un qui a du pouvoir elle se met dedans. C'est fabuleux et tous les autres c'est des concurrents.

= Vous évoluez dans un environnement relativement hostile.

Et ça se passe pas comme ça dans toutes les régions. EN Bretagne y'a pas eu beaucoup de couveuses, les couveuses sont liées aux BDG en général. Donc c'est pour ça que la coordination se fait un peu mieux. En fait voilà : sur le plan du financement c'est un paramètre important, la présence de concurrents. De gens qui vous prennent comme des concurrents c'est-à-dire qui veulent le gâteau pour eux et qui veulent surtout pas qu'il y ait des gens qui s'intègrent dans le gâteau.

Sophie – 15 mars 2017

Je rencontre Stéphanie dans les locaux d'AB. C'est la première fois que je me rends sur place, et Stéphanie est la deuxième entrepreneure que je rencontre, après Laure. L'entretien se fait en bout de table de réunion d'AB, nous sommes mercredi soir et à l'exception de Stéphanie, Nicolas, Régis et Patricia, les locaux sont vides.

Stéphanie a préparé des choses pour me recevoir et notamment un graphique présentant l'organisation de la CAE. Je la sens un peu fébrile. Elle même enregistre notre conversation sur son ordinateur. Elle entame la discussion d'elle-même.

Cet entretien est compliqué à mener pour moi : elle parle vite, beaucoup, comme si elle voulait me convaincre de sa motivation. C'en est presque anxiogène et à la fin de l'entretien j'ai beaucoup de mal à clôturer la discussion.

Alors, par rapport à mon expérience...

= Eventuellement, on peut peut-être commencer par le commencement, qu'est-ce que c'est votre parcours ?

Alors là j'en ai pour plus de cinq minutes hein ! Donc euh ma spécialité c'est d'être assistante environnementale à maitre d'ouvrage, ça fait douze ans que j'interviens on va dire dans cette spécificité et j'ai fait huit boites.

= Comment ça se fait ?

Ah ben j'ai aps arrêté de changer !

= C'est le métier qui fait ça ?

Non, c'est mon parcours ! Y'en a qui sont restés, moi j'ai fait huit boites ! Alors euh... Je vais pas dire que c'est atypique on est tous atypiques... Mes études ne me prédestinaient pas à ça du tout. J'ai un deug de biologie, un DESS des systèmes et innovations spécialisé dans l'environnement que j'ai fait à Metz après un IUP en deux ans... Normalement ils commencent à bac+5, moi j'ai pris à bac+2 donc je l'ai fait en deux ans l'IUP, j'ai fait beaucoup de stages dans le domaine de l'eau, de l'énergie, des déchets... J'ai jamais parlé du bâtiment en cinq ans post bac. Je suis restée au chômage pendant un an. Et j'ai eu une opportunité. Et donc j'ai... J'ai commencé chômeur, la première chose que j'ai faite en sortant de mes études c'est de m'inscrire à PE. Donc je suis diplômée en 2003 et j'ai commencé à travailler en 2004 dans le domaine. Je suis restée trois ans au sein d'un bureau d'études Fluides, ça s'est pas très bien passé, je suis passée dans la fonction publique, je suis restée donc, deux ans au sein d'un conseil départemental qui s'appelait général à l'époque, donc j'étais côté cette fois-ci maitre d'ouvrage. Ensuite, je suis passée huit mois pour faire animateur développement durable chez une entreprise de construction générale au siège. Là j'ai travaillé sur de la capitalisation de retours d'expériences. Après je suis passée à mon compte en portage salarial pendant deux ans où j'ai noué des... Enfin tissé des liens avec différents acteurs... Financièrement ça n'a pas marché donc j'étais déjà au chômage à l'époque, pendant ces deux ans, en portage salarial. Ensuite j'ai intégré un bureau de contrôle pendant un an et demi. On m'a demandé de répondre aux marchés publics donc je les connaissais mais le bureau de contrôle n'avait pas euh... Pas d'expertise et donc de références dans le domaine donc on ne décrochait pas les marchés publics et je me suis retrouvée à faire du classement hôtelier, à attribuer des étoiles... Ce qui fait que ça ne correspondait pas à ce qui était prévu à l'origine et quand y'a un chasseur de tête qui est venu me chercher j'ai basculé chez un promoteur constructeur

d'entrepôts logistiques ! (Rit) J'ai tourné autour de toutes les fonctions qu'on pouvait faire sachant qu'au sein du département j'ai fait très en amont la programmation, j'ai pas fait de travaux mais ensuite ça m'a fait toutes les étapes mais tout dans le désordre, un énorme puzzle j'ai tout vu de partout ! Tous les bouts, mais pas dans l'ordre ! (Rit). Ça c'est le parcours. Et donc j'ai eu du mal à m'intégrer dans cette société qui était en province donc la distance familiale et des exigences de rendement qui dépassaient mes capacités à résister à tout ça. J'ai fait un burn out. Donc j'ai mis un an à m'en remettre. Pendant lequel j'étais accompagnée par PE, PE ne savait pas faire donc il m'a envoyée vers un cabinet. Le cabinet au bout de trois mois d'envois de CVs etc. j'ai fait « ben écoutez, ça sert à rien, je n'ai qu'une compétence d'AMO et le marché demande des gens en AMO + bureau d'étude », je t'expliquerai le détail après, je fais que le parcours... Je disais ben ça marche pas, je réponds pas à la demande ! Personne veut me payer les études qui me permettraient de devenir compétente en BE. J'ai pas les moyens...

= Parce que c'est formations-là étaient pas accessibles par le PE ?

Non. Non, eux ils sont assez compliqués, c'est des formations continues c'est pas dans la grille de ce qui était prévu, moi en tout cas je les ai pas trouvées, il me les ont pas proposées enfin ça a pas... Donc je me suis dit ben je vais me remettre à mon compte. Donc je suis allée au salon des ent en 2015. J'ai fait le panorama de tout ce qu'il y avait. J'aurais pu retourner en portage salarial mais j'ai eu un problème d'assurance. C'est un des choix qui m'a amenée ici, je te dirai après, et euh... J'ai été suivie par un autre prestataire de PE qui a validé mon parcours, ma motivation et mes capacités à me lancer dans l'entrepreneuriat. Raison pour laquelle PE continue à me payer mon chômage pendant que je gagne pas d'argent parce que j'ai fait... Je suis passée par les fourches caudines j'ai fait valider le dossier.

= En fait ils considèrent que votre projet est viable et donc ils continuent vous verser vos indemnités ?

Ils complètent. Donc j'ai un mi-temps. Sachant que je suis rentrée en novembre 2015 (à la CAE) et j'ai pu me verser un salaire sur l'année 2016 sur quatre mois, au SMIC parce que j'ai eu des dépenses pour développer l'activité : coach, recherche de clients, montage d'un site web, création de cartes de visite et j'ai fait un CA d'un peu moins de 30 000 euros, ce qui en gros pour une première année complète est honorable. Mais on n'en vit pas !

= Parce qu'il y a une bonne partie qui est prélevée par la coop.

Le problème est là. Donc on peut basculer sur l'organigramme. Voilà ça c'est mon parcours.

= Le parcours de manière générale, ok... Euh...

Avec des allers retours avec PE sur la dernière année pour caler tout ça.

= Et donc du coup vous êtes arrivée à AB, alors comment ça s'est passé, vous les avez rencontrés au salon des ent ?

Non ! Dans le cadre de mon suivi j'ai été orientée par le premier prestataire de PE vers la boutique de gestion, donc j'ai fait des cours d'entrepreneurs, de création de société, à la BDG. C'est un organisme, ils font des bilans de compétence, des accompagnements à la création d'entreprise, ils font des animations de networking entre ent, ils vous aident à faire, moyennant finance, votre business plan, mais vous pouvez demander à être accompagnée par la BDG en entrant dans leur système de pépinière. Sauf que moi... J'arrivais pas à prouver que c'était viable par la BDG et là la CAE a été une solution, et en fait j'ai rencontré lors d'un de leurs ateliers une autre Alter bâtisseuse, qui m'a dit « mais

viens à AB ! ». Donc j'ai vraiment navigué comme ça avant de... Je dis pas que j'ai tout essayé parce que j'ai pas fait auto ent mais...

= Et du coup quand vous êtes arrivée là, ils ont accepté votre projet, et comment ça s'est passé ensuite ?

Alors déjà dans une CAE, le fonctionnement de la CAE est d'aider les gens à se lancer dans leur activité. La spécificité d'AB est d'être dédiée au monde du bâtiment avec une fibre environnementale. Mon métier, comme je disais au début, assistante environnementale à maîtrise d'ouvrage : bingo, j'avais le E, dans le domaine du bâtiment, je cadrais. Y'a d'autres coop comme Coopaname qui vont pouvoir aider des artistes, d'autres intervenants qui font des prestations intellectuelles comme moi, mais avec cette problématique d'assurance, seule AB a permis de m'offrir un fonctionnement qui me rassurait.

= Parce qu'il y a une assurance particulière ?

C'est une assurance particulière dans le cadre du bâtiment, mon métier est un métier de conseil, mais je suis amenée à inciter les gens à modifier le projet et ma responsabilité professionnelle pourrait être engagée en cas de problème. Je touche du bois, on croise les doigts, potentiellement ça peut remonter jusque-là. Si je dis « il faut mettre un système d'énergie renouvelable », et il faut prendre un BE pour faire le calcul, si y'a un problème avec le système d'énergie renouvelable, on est capable de remonter en disant « c'est qui ? Quel est l'abruti qui a dit qu'il fallait qu'on en mette ? ».

= C'est possible que ça vous retombe dessus.

Voilà.

= Et alors, tout à l'heure vous me disiez... AMO/BE ? C'est-à-dire ?

Alors par rapport à mon métier donc le sigle AMO c'est Assistant à Maître d'Ouvrage. C'est les conseillers ne sont pas les payeurs, c'est « y'a qu'à, faut qu'on ». C'est mon métier. Ma spécificité est d'accompagner dans la certification environnementale de qualité du bâtiment. Y'a une certification française, anglaise, américaine, y'en en a même en Allemagne, au Japon, ils en ont foutu partout, chacun la sienne. Moi j'ai quoi, j'ai une norme en fait, de qualité, qui a une démarche de qualité, un processus, j'écris ce que je fais, je fais ce que j'ai écrit, je vérifie si j'ai des écarts, de la qualité, appliquée à quoi, au bâtiment mais que sur le volet environnemental. La structure peut s'effondrer, moi ça m'est égal tant que les panneaux solaires tiennent sur le toit. Ah les panneaux solaires n'ont rien ! Ils sont au RDC maintenant mais sinon tout va bien ! (*Rires*) Je caricature mais effectivement je ne regarde que ces enjeux environnementaux. Donc AMO, donc mon métier c'est de vendre un accompagnement en vue d'obtenir une certification. Un BE lui, va dire « vous voulez faire des économies d'énergie ? Ben c'est bien alors on va faire une certaine quantité d'isolant, on va mettre une certaine surface de panneaux solaires... Ah oui mais combien ? Attendez je vais calculer ! » Il va faire une étude et il va sortir une épaisseur d'isolant, une surface de panneau solaire. Moi je vais revenir je vais dire, « il faut qu'on fasse tant de % d'économies pour avoir trois points », « ah ouais, d'accord, mais comment on fait ? », « ah ben, moi je sais pas, tant de % d'économies c'est ton boulot ! ». Tu mets autant de panneaux solaires que tu veux, autant d'isolant que tu veux moi je m'en fouts, je veux mes trois points.

= En fait le BE c'est les recommandations techniques...

Il va faire des études...

= Et vous vous vérifiez que ces recommandations-là sont en adéquation avec la norme.

C'est bien ça. Et je ne sais pas faire les études. Et actuellement tous les cabinets sur le marché demandent des personnes multi tâches et capables de dire « je veux trois points et donc tant de % d'économies d'énergie et il faudra tant de cm d'isolant, tant de m² de panneaux solaires sur la toiture, tant de surface de vitrage pour bénéficier des apports gratuits du soleil, tant de (inaudible) de soleil pour pas avoir trop chaud l'été mais quand même le soleil l'hiver et moi je... Ecoutez je suis désolée hein mais moi j'ai fait un diplôme où j'ai mis des crevettes dans l'eau, et j'ai mis des quantités de produits chimiques et si elles mourraient eh ben je disais que c'était pas bien alors vous avez les cm d'isolant prrt (*rires*) Je n'ai pas les études qui permettent de le faire. J'ai une démarche scientifique, j'ai une rigueur, pour moi une norme ou un protocole de mesure c'est pareil mais je suis incapable de faire ce volet BE, je n'ai pas ce bagage. Et j'ai l'honnêteté de le reconnaître, je vais pas dire « ouais ouais pas de problème je te mets les cm d'isolant ». Ce qu'il faudrait je pense mais bon.

= Donc vous arrivez en novembre 2015 chez AB...

(*M'interrompt*) Au début donc on est accompagnés dans son processus de création d'activité. ON peut devenir associé salarié et donc signer un contrat donc en 2015 c'était encore un CDI, la norme sur la loi ESS a changé c'est devenu un CESA, Contrat Entrepreneur Salarié Associé, ou plutôt Associable puisqu'on a trois ans pour devenir associé, donc j'ai signé un CDI et j'ai re-signé en 2016 un CESA.

= Avec la modification...

A cause de la loi. Et pour ça il faut avoir un premier client, une première facture et en fait moi je suis rentrée avec un client.

= Pour signer le contrat, il faut avoir le client ?

Oui. Pour basculer de l'accompagnement à... Faut avoir un premier client. Et j'avais ce client. J'avais la chance d'avoir un premier client et cette expérience passée de portage salarial euh... Et un réseau, donc contrairement par exemple à un jeune qui va sortir de ses études avec le bagage que moi je n'ai pas, mais sans le réseau, lui il va peut-être avoir plus de mal à se faire connaître, et il va aussi avoir besoin d'un accompagnement avec les permanents.

= Pour trouver son premier client.

Voilà.

= Donc au début vous arrivez, vous avez déjà un client...

Je peux pas vous expliquer ce qui se passe pendant cette phase d'accompagnement, je l'ai zappée !

= Vous, vous l'avez pas vécu mais dans la structure même de la CAE, ça a été quoi vos premières impressions, comment vous vous êtes sentie en arrivant ? Outre le côté administratif et aussi l'aspect « j'ai déjà un client, ça va faciliter les choses », comment vous vous êtes sentie ? Quel souvenir vous gardez de cette période-là ?

Chez soi. C'est-à-dire, déjà beaucoup de bienveillance qu'on retrouve pas forcément dans les structures privées à vocation uniquement de gain financier puis ensuite une écoute, une disponibilité des permanents. Une réactivité sans faille, alors moi qui ai des délais... le client il se décide pas, il se décide pas et quand enfin il se décide c'est pour hier... « Vous me faites un devis finalement... mais je vous le prends pas ! Mais par contre le devis faut le faire tout de suite ! » (*Rigole*) Et donc euh voilà le

devis sous une semaine faut que ce soit plié, vous vous avez pour deux jours à réfléchir à ce qu'il veut et derrière le permanent faut qu'il valide dans un délai record pour que le client puisse avoir...

= Parce que c'est eux qui valident du coup ?

Alors, c'est l'hébergement de la CAE me permet moi de me focaliser sur mon cœur de métier, et de bénéficier outre de l'effet de réseau, de l'effet de connaissance, de pas avoir à affronter la solitude de l'ent, d'un service d'accompagnement sur un logiciel officiel de facturation, d'émission de devis, de suivi de facture, de comptabilité. Donc je n'ai pas à prendre un expert-comptable à qui je devrais apporter des éléments. Je peux aussi faire une gestion de notes de frais, ça c'est le volet financier. Une assurance que je ne paie qu'une fois que le CA est rentré, mais je suis couverte dès le début. Moi j'ai pas de fonds propres à mettre dans l'entreprise.

= parce que vous êtes dans le cadre de la coop qui elle, a souscrit une assurance...

Absolument. Et donc je la rembourse la couverture quand les sommes sont rentrées puisque moi sur les missions c'est une mission de conseil, de production de documents mais qui se cale sur le temps long de la création d'un bâtiment, donc ça met un an, deux ans c'est pas comme un peintre qui va avoir un devis et quinze jours après il a fait son devis, la semaine d'après il achète les pots de peinture, quinze jours après il a fini de poser la salle de bain ou le salon et au bout de deux mois il a fini, il a édité la facture. C'est pas le même voilà... Pareil pour les architectes, les urbanistes, qui sont également hébergés par la coop. Et l'autre volet est sur tout ce qui est la gestion des RH. Puisque là, même si les sommes sont prélevées sur mon CA, puisque voilà la coop n'apporte pas de fonds de ce point de vue-là, je vais régler mes cotisations patronales et mes cotisations salariales sur ce CA et là mais... Je bénis la RH, c'est elle qui s'occupe de toutes les déclarations URSSAF, les trucs... Et je m'épargne le RSI qui pose énormément de problèmes, qui a des aléas dans ses demandes de financement et peut parfois demander une cotisation qui correspond au CA annuel de l'entreprise, il le faut dans quinze jours et si vous l'avez pas en fond propre ben la boîte coule parce que la société se retrouve à être en défaut de paiement à cause d'un appel de la RSI. Ça peut arriver et ça c'est pas drôle. Parce que un des gros problèmes quand on se lance, c'est ce qu'on appelle le besoin en fonds de roulement, c'est ce fameux décalage entre le moment où on a son devis et le moment où on édite la facture et l'argent rentre, parce que par exemple pour un marché public vous pouvez mettre trois mois – voire trois ans – à être payé, donc vous pouvez avoir travaillé et jamais... Enfin, si, un jour mais pas tout de suite voir l'argent, et ce temps, ce décalage entre le moment où vous vous rentrez en frais et vous recevez l'argent, vous devez le couvrir.

= Parce que du coup, vous déclarez vos factures au RSI, qui vous demande des imports dessus alors que vous avez pas touché l'argent ?

Alors là non le RSI il va anticiper sur l'année, sans les factures, lui. Il va vous demander « vous comptez gagner combien ? » parce qu'en fait il se base sur le CA de l'année dernière donc pour peu que vous gagniez moins, il vous demande autant que l'an dernier et quand vous avez encore rien touché... Bref... C'est un fonctionnement plus complexe alors que là je bénéficie du statut de salariée et ce qui fait que donc je bénéficie aussi d'une mutuelle. C'est-à-dire que les tarifs sont... Alors c'est la mutuelle du bâtiment déjà à laquelle j'aurais pas forcément accès en tant que personne, AB a choisi une bonne couverture, ben comme on est nombreux c'est comme quand on va sur Groupon pour acheter ses chaussures à 15, on est plusieurs donc on bénéficie d'une mutuelle d'entreprise. Voilà. Même si les sommes sont prélevées sur ce CA que je dois apporter. Et l'autre chose c'est puisque nous somme en entreprise sociale et solidaire les permanents sont subventionnés. Jusque-là. On touche du bois ! Par le département, par l'Europe et par la mairie de Paris. C'est ce qui fait que moi sur mon CA j'apporte 10% pour payer ce service de compta et de RH. Le but c'est d'avoir le plus de CA possible, c'est pas de dire je veux pas payer les permanents, y'en a qui disent « ouais j'ai eu un gros CA donc je les paie

beaucoup », ben moi j'aimerais bien avoir un gros CA et les payer beaucoup ! Euh donc voilà pour pouvoir aider tous ces gens qui sont dans la phase de lancement, d'accompagnement, et dans les premiers mois on touche pas beaucoup, les permanents, sur leurs émoluments, sont, eux, subventionnés. C'est très important de faire le distinguo, parce que certains ont dit « oui mais c'est de la concurrence déloyale, vous êtes subventionnés... » Ben non...

= Ils ont pas tout compris du coup parce que même moi je le sais !

Quand on accuse de concurrence déloyale on fait flèche de tout bois !

= Et donc vous me disiez tout à l'heure... Donc là vous avez fait cette année un CA de 30 000 euros. De manière générale, comment se développe votre activité ? Vous êtes arrivée avec un client, et ensuite, après ce client, qu'est-ce qui s'est passé ?

Alors en fait je suis arrivée avec un client qui était une personne avec qui j'avais déjà travaillé quand j'étais en portage salarial, qui avait besoin de moi juste pour une mission coup de poing et qui n'a pas eu d'autre besoin. Donc moi j'ai fait mon développement et y'a un salon incontournable dans mon domaine, qui est le salon de l'investissement et de l'immobilier, je suis venue avec mes flyers, j'avais pas de cartes de visite, donc elles étaient imprimées sur du carton rigide mais voilà, sans graphiste, fait main, sans logo sans site web, et j'ai eu la chance de « profiter » du malheur de quelqu'un, une société où ils avaient les ressources en interne et la personne a dit « je continue pas » elle était dans le même état que moi en fait, deux ans plus tôt, et ce client-là m'a fait confiance puisqu'il intervient aussi dans le domaine... Il est promoteur dans les bâtiments logistiques et moi je venais de travailler pendant deux ans, chez un promoteur concurrent dans les bâtiments logistiques donc je sais exactement son fonctionnement, le type de bâtiments qu'il fait et j'étais « drag n drop », je pouvais être mise en place direct et j'ai beaucoup de chance puisque ce client m'a dit « je veux une relation de confiance, un partenariat durable » et il me traite comme si j'étais dans l'équipe. Il me considère comme faisant partie de ses équipes. Quand j'ai une question sur « et toi comment t'as fait sur ça ? » j'hésite pas et inversement eux même me sollicitent puisqu'ils ont des bureaux sur Paris et dans le sud de la France donc on n'est pas forcément physiquement côte à côte, donc moi que je sois chez moi ou que je sois sur Paris ou sur chantier, pour eux ça change rien. Et c'est une grande chance pour moi. Et c'est mon mono client.

= C'est votre seul client ?

Pour l'année 2015 c'est mon mono client sachant que comme je vous disais dans les frais que j'ai eu j'ai fait appel à une société de prise de rendez-vous qualifiés, donc c'était une stratégie pour développer l'activité qui n'a pas marché, je n'ai pas eu de rendez-vous, j'ai payé quelqu'un pendant six mois pour faire du phoning, y'a eu un contact qui m'a permis de déposer un appel d'offre public en octobre et nous sommes toujours sans réponse. Voilà (*rit*). Ensuite par le biais d'une erreur de mailing chez un fournisseur de normes je me suis retrouvée avec leur mailing list. J'ai donc envoyé une carte de vœux faite par mes graphistes, très gentille, juste « Bonne année j'existe » et j'ai eu donc une première personne qui m'a sollicitée en me demandant ce que je savais faire et qui s'est rendu compte qu'il allait prendre en interne. Et puis un architecte qui m'a dit « ah ben vous étiez sur la liste, moi je suis dans le sud de la France, je cherche quelqu'un pour quand on est sur nos marchés parce que vous comprenez, le suivi de chantier, quand il faut venir tous les mois, toutes les semaines alors que nous on est à Pétaouchnok les Oies c'est pas possible, il nous faut quelqu'un en local ». Et donc on vient de refaire une réponse à un appel d'offre là fin mars, et puis ben on sait pas. Donc je me suis pas tourné les pouces mais la seule chose qui a fonctionné pour le moment ça a été donc ce client.

= D'accord donc vous êtes sur plusieurs pistes.

Exactement. Sachant que j'ai eu plusieurs fois... Moi mon business model c'était, je me suis rendu compte qu'il y avait beaucoup de cabinets chasseurs de tête qui venaient me chercher donc pour ces doubles postes AMO/BET auxquels je pouvais pas répondre puisque je n'ai qu'une jambe, et je me suis dit ben dans ce cas-là ça veut dire quoi, ça veut dire qu'il y a des sociétés qui ont des mi-temps à fournir ! Si je sais pas répondre au plein temps, je peux peut-être répondre à mi-temps, et puis je peux peut-être répondre en prestataire extérieur et puis je peux peut-être répondre sur les urgences, ou en complément de leur mission, ou pendant qu'ils sont en train de chercher quelqu'un pour faire les deux puis qu'ils le trouvent pas, ben on va foncer comme ça. Donc j'ai eu... J'ai eu deux devis, pour répondre mais les sociétés ont estimé qu'il fallait que je me prostitue, c'est-à-dire qu'il fallait que je fasse pour pas cher et j'ai fait « ben non, si je viens pour résoudre un problème de surcharge, je vais me donner à 200% donc je vais pas me vendre pas cher, sinon payez des heures supp à vos salariés quoi ! ».

= Et ils vous ont donné des arguments particuliers ?

Non non, eux ils voulaient du pas cher donc il fallait que moi je sois pas chère. Ben oui mais c'est pas mon business plan à moi, je veux bien mettre les bouchées doubles et répondre à une urgence en travaillant jusqu'à pas d'heure et les samedi, week end si il faut, mais pas pour rien. Si c'est important et urgent il faut mettre l'argent ! Sinon c'est que c'était pas important et urgent. Ou alors c'est sur du long terme. Si je baisse les prix, c'est pas pour de l'urgence. Faut que je puisse le faire en fonction de mes propres impératifs et si j'ai envie de partir le week end, qu'on me dise pas faut finir dans les délais.

= Si on veut de qualité et du rapide ça coute cher.

C'est ce que je leur ai dit. Ça n'a pas fonctionné, ils ne m'ont pas prise. Donc moi je ne me suis pas mis martel en tête, parce que je m'économise parce que j'ai fait un burn out et donc y'a pas de raison que je recommence.

= Et en interne vous avez essayé de travailler avec d'autres personnes de la coop ?

La difficulté par rapport à la coop c'est qu'AB a une assurance entreprise générale. Son cœur de métier est plutôt sur les artisans c'est-à-dire quand on prend l'annuaire on a tout ce qui va être plombier chauffagiste, couvreur, menuiserie, décoration d'intérieur, tout ce qui va être revêtements de sols, murs, peintres, plomberie chauffage tout ça. Mais on n'a pas l'assurance pour avoir un architecte avec la possibilité de construire ex nihilo. Ils vont pouvoir intervenir sur de la rénovation, de la réhabilitation, et moi mon métier c'est que sur du neuf ! Donc c'est pas que je veux pas mais ça colle pas ! Et ensuite je pourrais répondre avec les BE, donc on a essayé de voir comment fonctionner ensemble, ces fameux BET, cette compétence qui me manque, mais mes clients ont déjà un BET, et leurs clients n'ont pas besoin de la fonction environnementale.

= Du coup, ces tentatives de travail à plusieurs sont soit pas possibles, soit ça n'a pas marché. Est-ce que vous avez quand même des relations avec les autres ent ?

Y'a eu tout de même un cas particulier où y'a un architecte d'intérieur qui a eu un projet sur une rénovation et il a dit « mon client voudrait savoir si on peut être accompagnés sur une certification » et en fait je lui ai dit que non mais moralité j'en ai trouvé une plus tard qui aurait pu répondre sauf qu'ils étaient tellement dans un délai court que c'était de toute façon trop tard pour intégrer les exigences, ils avaient consulté des entreprises donc il aurait fallu ajouter des... Avec un délai de travaux très restreint... Donc on pouvait pas prendre le temps nécessaire de toute façon pour obtenir la certification, rajouter des exigences, reconsulter des entreprises, pour intégrer des contraintes environnementales. Y'a eu une tentative concrète pour un projet sur paris avec un des architectes qui

intervenait... Y'avait un architecte travaux et lui intervenait sur la scénographie d'un agencement etc. Et comme il était dans AB il m'a proposé de renseigner son client. Donc sinon, on a constitué un groupe de travail Concepteurs pour échanger mais plus sur nos techniques de recherche de clients en fait. Donc création de sites web, démarchages commercial... Comment on se fait connaître.

= Et du coup, vous, vous êtes située où en fait ?

Chez moi, en Seine et Marne. A côté de Melun.

= Et vous venez ici de temps en temps ?

En fait on a un diner mensuel qui nous permet d'échanger avec les différents Alter bâtisseurs sur les problématiques, se rencontrer... pour pouvoir échanger sur nos problématiques... Euh... Quand y'a deux charpentiers qui se rencontrent ils disent « ah oui alors moi j'ai eu un problème pour accrocher la gouttière, le bord de toiture, on me demande une extension d'isolation, toi tu fais comment ? » Quand t'as deux architectes pareils qui se rencontrent « alors moi je suis intervenu sur un mur à la chaux, j'ai mis des machins ça pas tenu, toi t'aurais fait comment ? » Etant sur un panel un peu différent et comme au niveau des diners y'a pas de liste d'inscription, moi je sais jamais qui sera présent à l'avance, moi des fois je me dis je vais venir et puis je décommande et d'autres inversement... J'ai pas... Mais par contre, c'est ce que je disais au début, la possibilité d'échanger, de pas se sentir seule dans sa démarche, même si c'est eux plutôt des questions techniques de bâtiment y'a aussi des questions de effectivement de... Je développe mon activité, j'ai eu un sinistre, j'ai eu un mauvais payeur, j'ai eu euh... Quelqu'un qui me demandait un devis gratuit, quelqu'un qui me demandait de baisser les prix, quelle stratégie ? Et ça, c'est transposable.

= C'est des expériences que vous pouvez partager.

Absolument.

= Et ça vous apporte quand vous arrivez comme ça à partager des expériences ?

Euh... j'ai eu la chance de n'avoir ni mauvais payeur ni (*rigole*) Donc oui on fait preuve de vigilance et on se dit finalement en fait je suis vernie ! (*rigole*) Mais euh après... J'ai pas eu de cas concret, parfois c'est effectivement notre gérant qui dit « dans tel et tel cas, on vous déconseille fortement de faire ça, d'intervenir, soit après quelqu'un, soit s'il y a eu un sinistre, en dehors de votre périmètre d'intervention parce que vous êtes pas couvert, parce que vous pouvez pas réclamer l'argent si ça a pas fait l'objet d'un devis... » Là aussi, les conseils des permanents qui permettent de... De réagir à la situation puis c'est aussi l'occasion pour moi de passer au bureau. C'est-à-dire que là... J'ai eu un avenant à mon contrat, je viens de le déposer voilà, je l'avais renvoyé par mail, puis je me dis « ben je vais passer je vais le donner en main propre à la RH ». J'ai eu un petit problème sur une facturation on a eu un erratum sur un envoi de chèque, c'est moi qui l'ai récupéré, je viens de le déposer à la compta. De toute façon voilà ça permet même si c'est pas d'échanger avec les équipes, ça permet aussi d'échanger avec les permanents... Et un autre « temps fort » de l'an dernier qui était pas sur le métier mais sur la coop, y'a eu l'anniversaire des dix ans d'AB. Donc y'a eu des groupes de travail constitués pour la création d'une animation, la recherche d'un lieu, la création de petits goodies pour les clients, les sacs aussi on a eu des sacs... Donc y'a eu tout un groupe de travail sur ça puis y'a eu d'autres groupes de travail sur voilà, qu'est-ce que c'est que d'être un associé ? Pourquoi on en a pas beaucoup ? Qu'est-ce qui a été un frein pour vous ? Est-ce que... Voilà, qu'est-ce qui permettrait, vous permettrait de vous lancer dans le domaine pour aussi une démarche qualité, cette fois-ci SCOP, sur les différents systèmes de démarche qualité sur les SCOP, est-ce qu'il fallait qu'AB s'inscrive dessus ou pas... Moi j'ai « donné du temps » pour intervenir dans ces ateliers euh... Et faire un ppt de restitution des échanges. Donc on avait fait... On a travaillé sur l'élaboration d'un questionnaire pour solliciter donc les autres Alter

bâtisseurs, associés ou pas encore pour leur motivation et aussi pour travailler sur le périmètre, sur les différents réseaux auxquels on adhère, est-ce qu'il fallait qu'on conserve ? Parce qu'il y a des adhésions financières et donc... J'ai pas eu le résultat des courses (*rigole*) mais on a fourni du travail. Et donc également pour des raisons financières on n'a pas réitéré, mais AB a été présent à différents salons écologiques, et je suis intervenue par deux fois pour tenir une permanence. Donc c'est aussi une façon de parler de tous les Alter bâtisseurs, de parler de la coop éventuellement trouver des collègues, pourquoi pas, éventuellement trouver des clients, bon rarement pour moi puisque c'était des salons plutôt destinés aux particuliers et moi je travaille dans le B2B... Alors effectivement un businessman peut être un particulier mais tous les particuliers ne sont pas des businessmen donc c'est (*rigole*)...

= Vous avez une clientèle particulière qui fait que c'est pas au salon Vivre autrement par exemple que vous allez...

C'est ça. Puisque actuellement moi ça fait donc un an que je fais des entrepôts logistiques. Quand on avait fait un petit tour de table, de tous les architectes : « toi tu fais quoi ? » « ah ben moi j'ai rénové un pavillon de deux étages ! » « ah ben moi j'ai rénové un appartement duplex ! » « ah ben moi je voudrais faire des tiny house au fond des jardins de 20m² » ... « Et toi Stéphanie ? » « Ah ben moi, je fais des entrepôts. 30 000 mètres hein, en dessous je peux pas ». (*rigole*) Non c'est pas vrai, j'en ai qui font QUE 15 000. (*rigole*) Et 2000m² de bureaux.

= Et alors du coup, l'activité dans la coop par rapport au portage salarial ? D'abord, qu'est-ce que c'est le portage salarial à proprement parler ?

Le PS c'est une structure d'hébergement qui effectivement vous permet de conserver un statut de salarié. C'est intéressant pour des fonctions de prestations intellectuelles, tous mes collègues artisans ne peuvent pas facilement rentrer dedans. C'est une alternative au statut d'auto ent puisqu'auto ent vous êtes plafonné, quand c'est du conseil c'est grosso modo dans les 30 000 et quand c'est de la revente c'est grosso modo dans les 80 000, en gros. Et donc pour peu que vous soyez vraiment vraiment architecte et que vous ayez un collègue à 12 millions et que vous ayez des honoraires à 10%, euh vous faites trois collègues dans l'année, vous avez explosé... Vous pouvez pas être auto ent... Ou alors c'est que vous faites ça en dilettante à la retraite, pour donner un coup de main pour finir un dossier fait par un collègue, parce que vous vous êtes parti à la retraite et que vous voulez juste intervenir deux jours dans le mois pour savoir ce qui se passe... Donc y'a ce système de plafonds et moi la société de PS dans laquelle j'étais avait réussi jusque-là à m'assurer en faisant passer ça plus sur du conseil donc fallait faire très attention dans la rédaction des missions, pas que j'intervienne sur la conception des bâtiments... ça marchait à l'époque parce que je donnais des conseils ponctuels, mais j'étais pas intervenue sur des projets complets. Là le client que j'ai trouvé au SIMI au décembre 2015 c'était du suivi complet. Et euh... Donc moi j'interviens par le biais d'une norme, norme qui est rédigée par un organisme certificateur, qui va s'assurer du respect de cette norme et qui a décidé de promouvoir ces démarches donc en France la norme c'est la norme HQE, Haute Qualité Environnementale, l'organisme certificateur c'est Certivea et une des façons de promouvoir la démarche et la qualité de la démarche a été pour eux de reconnaître des intervenants compétents pour accompagner les maitres d'ouvrage qu'ils ont appelé référents HQE. Chacun a le droit d'avoir un référent interne dans la certification HQE mais eux ils ont déposé une marque, référent HQE et moi pour pouvoir accéder à cette marque, donc c'était un de ces fameuses dépenses sur l'année 2015, c'est qu'entre les 30 000 de CA et les quatre mois au SMIC y'a eu ces dépenses-là de reconnaissance de la qualité de mon accompagnement mais justement pour justifier pourquoi moi je suis plus chère que les autres c'est parce que voilà, je suis accréditée. Et donc, cette accréditation ne pouvait être obtenue qu'avec une assurance décennale. Et l'assurance décennale, comme je débutais dans l'activité à mon nom, je n'avais pas de bilan annuel, je n'avais pas de taux de sinistre et donc l'assurance elle a

chiffré plein pot et elle m'a dit « si tu veux que ce soit moins cher tu paies tout d'un coup ». Ben ouais mais cette somme là... Je l'ai pas !

= ça c'est quand vous avez voulu commencer en individuel et donc vous avez eu ce problème d'assurance, et donc de finances personnelles. Donc vous vous êtes tournées vers le portage salarial ?

Non, non parce que le PS avait une assurance qui couvrait pas mon activité. Je voulais devenir référent HQE il me fallait l'assurance qui allait bien, mais cette société couvrait des prestations intellectuelles... J'ai une prestation intellectuelle, mais pas dans le bâtiment ! Et moi cette assurance elle avait pas la compétence pour moi, et puis elle avait pas de taux de sinistre non plus. Alors que AB existe depuis dix ans. Elle a cette assurance là et elle a un taux de sinistre. Donc elle a un montant. Voilà, moi ce montant je le paie à hauteur de la part du CA que j'apporte à la coop.

= D'accord donc en fait dans la société de PS vous aviez plus de clients que maintenant ?

Non, non, la société de PS n'apporte pas de clients ! Donc y'a pas de...

= En fait vous deviez vous dépatouiller toute seule ?

Ah toujours, oui oui ! Dans les deux cas oui, que ce soit en PS ou en CAE, vous avez un cadre, en général c'est plus jeune cadre dynamique dans les sociétés de portage avec petit building et rencontre au sommet et voilà et paperboard et... (*rigole*) les trucs de prestation intellectuelle quoi ! (*rit*) Les gens qui réfléchissent avec leur tête et ici c'est des gens qui réfléchissent avec leurs mains ! (*Rit*) Et ça me convient beaucoup mieux ! Et donc nous quand on fait des réunions mensuelles ce sont des réunions avec repas tirés du panier c'est-à-dire que chacun arrive avec soit sa spécificité locale soit son vin bio si possible, soit sa charcut euh... Des gens du bâtiment quoi !

= Et vous vous sentez mieux dans ce milieu ?

Moi je me sens mieux, proche de ces « gens du bâtiment », voilà qui ont l'intelligence des mains comme disait M. Raffarin, ministre...

= Je peux vous demander pourquoi ?

Mes parents sont d'un milieu socio professionnel... Mon père est technicien dans l'entretien, enfin de maintenance de machines, et ma mère elle est institutrice. Tous les gens qui font du conseil, ils sont de la haute. Voilà. Eux, ils savent reconnaître un vin, et moi je sais reconnaître du pinard ! (*Rires*) Je caricature mais c'est un problème socio professionnel, j'ai pas le standing qui va bien, j'ai pas... Je me sens pas bien avec euh... ces gens qui travaillent du chapeau...

= QU'est-ce que vous entendez par « qui travaillent du chapeau » ?

Ben, les cols blancs ! Ce qu'on appelle un col blanc ! Et c'est pour ça que je suis très contente d'être dans le bâtiment parce que mon client est un col blanc, l'architecte est un col blanc mais sur les réunions de chantier... C'est des gens de terrain, c'est des entreprises, j'ai toujours ce contact avec quelque chose qui va être solide et fini à la fin. Si y'avait que des papiers... Mon métier c'est un métier de papier mais je sais qu'à la fin y'a un bâtiment.

= Vous avez le côté intellectuel du manuel, quoi.

C'est ça. Donc j'ai une démarche qualité mais qui travaille pas dans le vide. Ça pourrait éventuellement marcher sur une démarche qualité pour faire des voitures à la fin, là actuellement y'a une petite polémique sur les voitures diesel qui ont pas atteint leur performance environnementale, euh... C'est transposable en fait. Moi j'interviens sur une démarche qualité, on fixe un... Alors pour les voitures c'est un seuil d'émission mais c'est pareil...

= Vous seriez pas obligée de travailler sur le bâtiment, c'est un choix.

Sauf que quand je me suis retrouvée au chômage et que j'ai essayé de postuler ailleurs on m'a dit « ben non, vous savez pas faire ».

= Donc c'est votre parcours qui a fait que vous êtes spécialisée.

Ouais. Et socialement, ma catégorie socio professionnelle fait que je m'y sens bien. J'ai aucun problème à aller voir les potes de chantier et aller mettre mon nez dans les bennes à déchets pour dire « C'EST PAS BIEN TRIÉ !!! » (*rires*) ça n'arrive pas souvent mais c'est toujours agréable de pouvoir sortir faire ces visites de chantier.

= Et en termes de rythme de travail, vous avez ce client, vous avez un rythme de travail plutôt régulier, plutôt par à-coups ?

Pas régulier mais ça me va très bien parce que par rapport à ce burn out y'a des moments où je vais avoir la pêche, avoir envie d'avancer, faire des heures, c'est pas grave parce que tout va bien et y'a des moments où je me sens pas bien, j'avance pas. Ça c'est personnel, c'est le burn out.

= C'est quelque chose qui vous suit en fait ce burn out. C'est arrivé il y a combien de temps ?

Y'a trois ans.

= Et c'était dans le cadre d'une entreprise classique ?

Ouais, d'une entreprise classique, qui pour le coup n'avait pas assez de fibre environnementale à mon goût on va dire. Et avec des clients qui ne l'avaient pas forcément non plus...

= D'accord et par exemple quand vous comparez... Alors c'est un peu particulier parce qu'il y a eu ce burn out mais quand vous comparez le travail en entreprise classique et le travail ici ?

Actuellement en termes de temps de travail effectif j'ai un mi-temps. Parce que je consacre aussi du temps alors... Pas au développement personnel mais au développement professionnel dans le sens où je me suis inscrite sur des groupes de travail pour réfléchir sur des thématiques sur lesquelles je voudrais pouvoir proposer de missions à terme donc c'est plutôt un... Année +3 et j'ai besoin de temps aussi parce que les référentiels changent énormément donc il me faut des temps de mise à jour pour rester à jour dans ces évolutions des référentiels qu'on ne m'offrait pas en entreprise parce qu'il fallait être rentable 100% du temps. Donc j'ai un mi-temps parce que je n'arrive plus personnellement de toute façon à fournir, j'ai 38 ans, je sens bien que j'en ai plus 20 et donc voilà, faire ce qu'on appelle les charrettes, finir à pas d'heure oui je peux mais le reste de la semaine y'a personne, alors que dans une entreprise normale vous rattrapez pas vos jours et lundi vous êtes là quoi.

= Du coup la coop vous permet de vous organiser comme vous voulez ?

C'est plus le statut d'ent salarié que le fait d'être en coop. Je serais en PS je pourrais effectivement faire ce choix. C'est la profession intellectuelle qui me permet ça aussi hein.

= Et ici en plus vous avez l'accompagnement.

Euh... Ben en fait comme je m'en sors bien je sollicite de l'aide plus sur le logiciel, sur les RH, sur la facturation, sur le moment de facturer euh... En fait... Pour sortir de ce burn out et retrouver confiance en moi j'ai pris un coach. L'an dernier c'est aussi pour ça qu'au niveau du CA, le salaire s'y retrouve pas mais ça c'était du développement personnel pour sortir la tête de l'eau, pour dire effectivement je vous vends une prestation, elle a une valeur, non je ne me prostitue pas comme j'avais un peu le sentiment de le faire dans la dernière boîte, si je suis trop chère pour vous ben c'est que je suis pas pour vous. Moi j'ai une volonté de rigueur, jusqu'au-boutiste, alors appelez ça comme vous voulez, de perfectionnisme peut être à outrance, sauf que quand j'étais en PS j'accompagnais un client sur de la certification de bâtiments, de logements collectifs, quand j'ai dit « c'est bon on peut lancer l'audit », à la fin de la demi-journée d'audit, on a fini avec zéro écart. Et le client il me fait « et là on a fini ? » Oui monsieur, vous pouvez reprendre une activité normale. Vous n'avez pas à reprendre encore deux heures de boulot en disant « comment on gère ça, et ça, et bon ben monsieur on vous envoie les documents dans quinze jours ». Le mec il a fait, ce qu'on appelle dans les bureaux de contrôle, un PV sans réserve. Un procès-verbal, quand il a fait son bilan d'audit, il n'y avait pas d'écart. Et c'est ce que moi je souhaite vendre. Alors oui effectivement ça prend du temps. Mais quand je...

= Une fois que c'est fait y'a pas besoin de revenir dessus.

Ou alors le client dit « ben non, je suis pressé je veux qu'on dépose », je dis attention, je les alerte sur ça et ça... Ils disent « oui mais je sais ». Et effectivement ça m'est arrivé que des clients disent « faut y aller » et tous les écarts qu'on a eus à l'audit, et au moment où l'auditeur termine l'audit « oui oui celui-là on le connaît, on s'y attendait ». C'est ma stratégie, ma façon de fonctionner. Si y'a trop d'écart entre mon fonctionnement et, mes attentes et ce qui passe en réel, et c'est ça qui entre autres, ce grand écart, entre autres, m'a conduit au burn out. Mais ça c'est un parcours personnel, d'autres ont pu choisir les CAE pour d'autres raisons et y trouver leur compte aussi pour d'autres raisons.

= Et du coup, vous vous projetez dans la coop ?

Ben en fait... Le fonctionnement de la CAE et le contrat CESA demandent à ce qu'on devienne associés au bout de trois ans. Devenir associé c'est une démarche volontaire on doit faire une demande. C'est une démarche financière puisqu'en devenant associé on devient un peu propriétaire de la boîte et on prend des parts. Alors c'est pas des actions, on serait dans le privé ce serait des actions, on a une part au capital. J'ai pas eu trop le temps de me poser la question au moment où il fallait déposer sa demande d'actionariat mais moi j'avais l'intention de ne pas attendre les trois ans, pour moi c'est... Après la coop l'an dernier, le gérant est en train de réfléchir à un départ en retraite donc on a finalement un renouvellement du chief executive, qui fait que la stratégie va peut-être changer et donc j'attends de savoir quel est le devenir de la coop, les orientations de la coop pour voir si le fonctionnement t... ça, ça ne dépend pas de moi c'est plus les permanents qui pourront...

= Quand vous parlez des orientations, c'est les orientations managériales ?

Non, non en fait la question qui s'était posée c'était... Alors, à faire valider par le gérant hein ! J'ai pas les données les plus fraîches ! Les subventions qui permettaient de payer les permanents sont en baisse. Ces subventions permettent d'accompagner les gens qui n'ont pas un CA suffisant et les personnes qui sont encore en accompagnement avant d'avoir leur CESA. Si on n'arrive pas à

compenser ces pertes de subvention, et on a eu des départs d'entreprises qui gagnaient beaucoup, qui apportaient beaucoup au CA de la société et donc en pourcentage de paiement des permanents, mais ça c'était l'an dernier et donc j'ai pas le bilan comptable 2015 hein donc si on arrivait pas à pérenniser les permanents, la question se posait de « est-ce qu'il faut moins de permanents, est-ce qu'il faut moins d'accompagnement, est-ce qu'il faut faire rentrer plus de nouveaux, est-ce qu'il faut faire rentrer moins de nouveaux est-ce qu'il faut plus d'apport au capital est-ce que... » Et est-ce qu'il faut pas devenir non plus une entreprise sociale et solidaire dont la vocation est l'accompagnement au développement de l'activité mais devenir une SCOP du bâtiment comme d'autres existent dont la vocation était purement financière et de ne prendre que des gens rentables. Et donc de changer de paradigme. Moi dans les deux, j'aimerais bien sauf que dans la deuxième c'est pas moi qui choisis. Si je ne suis pas rentable c'est pas moi qui le définit. Si on me dit « écoute Stéphanie tu nous coutes trop cher tu nous rapportes rien » c'est pas moi qui choisis. N'étant pas associée je n'ai pas de maîtrise sur ce choix.

= D'accord... Je vais changer un peu de thème. Y'a une autre question que je me posais, outre les questions de rémunération, ce que vous me disiez sur le fait d'exercer votre activité sans être en entreprise avec une structure, des personnes qui s'occupent de tout ce qui est administratif, donc vraiment vous concentrer sur votre métier, mais pas comme en PS où vous faisiez pas exactement ce qui était votre boulot pour des raisons d'assurance... Est-ce que ça a eu un impact sur votre vie privée ?

Ce n'est pas la CAE qui a eu un impact sur ma vie privée. C'est le burn out qui a eu un impact sur ma vie privée puisque euh... J'avais fait l'acquisition d'un appartement en province et que me retrouvant au chômage j'ai dit « je le mets en location et je retourne chez papa-maman ». Donc actuellement comme je suis à mi-temps, et je suis chômeur et qu'en RP c'est pas les mêmes loyers, je suis toujours chez papa-maman mais c'est pas la CAE qui a fait ce changement dans ma vie, c'est ce qui s'est passé avant. Et si j'arrive à nouveau à un temps plein, avec ce CESA j'ai l'équivalent d'un CDI, et des vraies feuilles de paie, et à partir du moment où j'aurai des grosses feuilles de paie je pourrai arriver à payer un loyer comme tout le monde (*rit*) mais ça, ça ne dépend plus que de moi, de ma capacité à sortir de ce burn out que je traîne, comme une épée de Damoclès puisque ça me tombe dessus... Psychologiquement sans prévenir...

= Et vous avez l'impression que votre activité elle vous aide à aller au-delà de ça ? Par exemple être dans le cadre de la coop est-ce que c'est rassurant, de reprendre une activité, de dépasser tout ça... ?

Alors c'est plus le fait de savoir que PE continue de subventionner mon besoin en fond de roulement et donc... Le fait d'être chez mes parents j'ai pu mettre de côté pendant ces deux ans puisque le chômage s'arrête mais en tant que salariée j'ai continué à cotiser pour le chômage puisque j'ai mes cotisations chômage sur la feuille de paie. Chose qu'on n'a pas quand on est au RSI. Alors oui y'a le côté rassurant de la CAE, qui est ce statut de salarié, mais que j'aurais eu aussi en PS, qui est d'avoir crédit des jours au PE mais c'est pas spécifique à la coop. Par contre, ce qui est intéressant c'est effectivement les échanges, ne pas se sentir seule, et démunie face aux aléas de la vie d'un ent et je ne désespère pas de pouvoir travailler avec mes collègues un jour peut-être. Sachant que le comble, c'est que, à part cet architecte d'intérieur qui a parlé de moi à un de ses clients, moi, systématiquement je présentais la CAE et je disais « mais j'ai plein de collègues artisans, plombiers nanana » et ça m'est arrivé plusieurs fois de proposer l'annuaire. Et pire, y'a des gens qui vont sur le site internet et qui appellent, parce que mon statut est un peu bâtarde et je suis pas très bien rangée je suis rangée dans les BET, ils se trompent, ils m'appellent pour des trucs que je sais pas faire et je renvoie vers des collègues. Donc voilà mais je touche du bois j'espère pour eux que ça a débouché mais moi ça a pas... si y'a eu une tentative d'intervenir en sensibilisation dans le cadre de l'habitat participatif où c'est eux qui m'ont trouvée par le cadre de la CAE et ils sont venus me voir pour ça mais y'a pas eu de mission.

= Qu'est-ce qui s'est passé ?

En fait il fallait accompagner des groupes de plusieurs habitants qui voulaient un projet d'habitat participatif et je crois qu'au niveau du groupe d'habitants ils ont perdu du monde, ils ont pas réussi à fédérer le projet et je pense que c'est plus le problème sur le groupe où je devais intervenir qui n'avance pas. De toute façon actuellement je me remets pas de l'hiver et je cours pas après, parce que j'ai mon seul client qui me demande des trucs et donc je réactive pas des clients que je ne saurais pas satisfaire, je fais le mort. Et ce qui est très drôle c'est que je continue à être sollicitée dans des cabinets de chasseurs de tête qui m'a appelé lundi en me disant « j'ai un poste qui pourrait vous convenir » et en octobre j'ai encore fait un entretien avec une société qui me dit « j'ai un poste je peux voir votre cv ? » Donc de toute façon je continue à tabler sur tous les tableaux parce que... J'ai le plan A, le plan B et... Est-ce que vous connaissez Sun Tzu, l'Art de la Guerre ? Alors c'est pas une solution vers la victoire, c'est toutes. C'est pas un trajet, un montage vers la victoire, c'est toutes les solutions. Donc je fais flèche de tout bois, j'ai le plan A, j'ai le plan B voilà... J'ai toujours fait ça. Et jamais appuyer sur le bouton du siège éjectable avant d'avoir le parachute et la cible pour atterrir. Jamais.

= Et de manière générale quel regard vous portez sur votre activité et sur la coop, sur le chemin que vous avez pu faire depuis que vous êtes arrivée... ?

Alors faut soit que vous reformuliez, soit que vous en choisissiez un, je...

= Comment... Comment vous vous sentez par rapport à ce que vous avez fait depuis que vous êtes à la coop et à la manière dont vous travaillez ?

C'est épanouissant. C'est épanouissant et j'ai fait des progrès. Alors en partie par rapport à cette coach, j'avais des blocages, je me sentais comme quelqu'un qui gênait « mais non, tu n'es pas un problème, tu portes une solution » alors j'ai dû travailler sur « je suis une solution pas un problème » (*rires*) alors que pendant deux ans on m'a fait comprendre que j'étais un problème donc euh... On me l'a tellement rabâché que ça a été difficile de sortir de là, donc c'est pas tant la coop que la coach mais j'aurais jamais pu me payer la coach sans la coop. Elle m'avait dit « ben écoute fixe toi un objectif et puis une récompense. Qu'est-ce que tu fais si tu l'atteins ? » Et j'ai dit « ben si j'atteins 30 000 euros je bois le champagne ». Et j'ai bu le champagne ! Bon c'était facile c'était la fin de l'année, y'avait le nouvel an et tout donc bon... J'ai bu le champagne ! Mais j'ai quand même trinqué en disant... Voilà... J'ai aussi fait des efforts sur le relationnel en étant inscrite à différents réseaux, j'ai été suppléant chez BNI, j'ai pas donné suite puisque ça prenait du temps et c'était un horaire qui me convenait pas par rapport aux groupes, je suis pas du matin et 7h du mat, c'était trop pour moi, toutes les semaines à 7h du mat j'ai dit non je peux pas. Euh... Je me suis inscrite auprès d'un réseau qui s'appelle Entreprises du sud francilien, comme je suis issue de Seine et marne, et donc j'ai fait des petits déjeuners, enfin en tant que participant, y'a des gens qui présentent quelque chose et je me suis astreinte à me présenter autour de la table euh... Ah oui avant d'intégrer AB j'étais aussi chez Action 'Elles qui est un réseau de femmes entrepreneures. Et au bout d'un an j'ai arrêté parce que j'avais que des gens qui travaillaient dans l'immobilier alors que moi je suis dans la construction donc je... C'est pas qu'elle m'apportaient rien mais elles m'apportaient pas de business donc euh voilà... ON a beaucoup échangé en tant que femmes entrepreneures mais la charge de travail faisait que venir sur Paris pour les voir une fois par mois j'arrivais plus donc... On s'est refait quelque chose en février, ça fait un an qu'on s'est pas vues, qu'est-ce que ça donne ? Comment, déjà un an ? Et... Donc au sein d'Action 'Elles j'ai appris un truc qui s'appelle le pitch elevator, tu as trente secondes pour te présenter, tu as ton futur client dans l'ascenseur, tu as trente secondes pour le convaincre ! Euh... Donc à force de se présenter, de ressasser, j'ai moins le stress en disant « qu'est-ce que vous faites » ? Euuuuuh.. (*rigole*)

= Vous arrivez à développer des méthodes...

Ouais voilà. Et aussi à... Essayer de faire... Je dégaine des cartes de visite, donne-moi la tienne, **DONNE MOI LA TIENNE !** (*rigole*) Je repars pas tant que tu m'as pas donné ! Voilà donc un peu plus d'audace... Donc la phrase du révolutionnaire qui est... De l'audace, encore de l'audace, toujours de l'audace. Y'a toujours la peur au ventre mais elle est dépassée en disant qui ne tente rien n'a rien.

Aussi membre de Rurban cop dans le sud Seine et Marne.

= Et est-ce que vous avez quelque chose d'autre à ajouter ?

Oui mais c'est très personnel. Etre à mon compte me permet aussi de consacrer du temps à mon petit copain qui est dans l'Education nationale et qui s'est fait muter dans le nord de la France. Alors que ce soit en PS ou en CAE, le bureau il est là (*montre son ordinateur*), c'est lui, je l'emmène partout et je peux faire mes conf call à distance y compris de chez lui, de chez mes parents ou d'ici, pour moi c'est pareil tant qu'il y a une connexion internet. Et actuellement il n'y a aucun entrepreneur qui me propose un job à Charleville Mézières. Donc je suis pas prête de quitter le système. Vraiment, note très personnelle, l'autre moitié de ma vie. Ça me permet d'articuler tout ça avec un peu plus de souplesse... C'est une des raisons de ce fameux burn out, il était pas dans le nord à l'époque, il était dans le centre, sur la Loire, en Bourgogne et on était déjà pas ensemble et c'était un des facteurs aggravants de ce fameux burn out, le fait qu'on pouvait pas se voir autant qu'on le souhaitait. On a toujours les trajets mais comme je peux rester une semaine complète, c'est plus simple et moins fatigant par rapport au temps de trajet et ça permet de se ressourcer aussi. Mais c'est vraiment très personnel pour finir ce panorama. Un système qui me permet à double titre de sortir de ce burn out, de choisir mes clients, de me dire au pire, ben c'est pas grave, celui-là je le reprendrai pas ! Ou celui-là il m'a pas plu alors je vais me vendre très cher ! Il m'a pas pris ? Ben tant mieux parce que j'avais pas envie de bosser avec ! ça m'est arrivé, y'en a un j'avais pas aimé la façon dont ils m'ont parlé, donc j'ai mis un prix très cher, et l'autre, j'avais plus envie de travailler avec lui, il m'a pas pris non plus mais j'ai accepté de baisser en mettant des conditions, par contre je suis en congés quinze jours en juillet, c'est à prendre ou à laisser.

= Donc un bilan plutôt positif ?

Oui oui. Maintenant il faut réussir à se sortir un salaire, a minima le SMIC et pas quatre mois. Sachant que là pour cette année le CA est tombé à la fin de l'année donc j'ai eu certes quatre mois de salaire mais j'ai aussi eu une prime ! Donc en janvier et février j'ai eu une prime ! (*rigole*) J'ai aps eu de salaire mais j'ai eu mon SMIC de prime donc voilà, et ce mois-ci je prends mes vacances, virtuellement. Je bosse mais j'utilise les congés crédités. Donc voilà. Advienne que pourra. Mon client est satisfait, il continue à me solliciter, à me demander des compléments de mission... maintenant il reste à diversifier mais plus effectivement pour limiter les risques parce qu'un mono client c'est très risqué. Donc ça c'est l'objectif 2017. La diversification.